

Histoire secrète d'Isabelle de Bavière, reine de France

Marquis de Sade

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

à travers les ténèbres où elle se cache.

Charles VI, surnommé le Bien-Aimé, éprouva pendant son règne beaucoup de malheurs et ne fut cause d'aucun. Il avait toutes les qualités qui peuvent constituer un bon prince, et y joignait l'extérieur le plus agréable ; né sensible, libéral, reconnaissant, il retraçait tout ce que ses ancêtres avaient possédé de vertus, sans avoir aucun de leurs vices. La faiblesse de son esprit, source de ses malheurs, était le seul reproche qu'il méritât ; mais cette faiblesse, faite pour être respectée, devait-elle servir de prétexte à toutes les horreurs qu'on inventa pour l'en punir ?

Oh ! combien sont coupables ceux qui approchent les princes, quand ils abusent de leurs passions ou de leur débilité !

Un délateur ayant accusé quelqu'un d'avoir mal parlé de ce bon prince, et le lui disant à lui-même : Comment voulez-vous que cela soit autrement, répondit Charles, je lui ai rendu tant de services !

Ce seul mot nous semble suffisant pour peindre le caractère du jeune monarque, et prouve à quel point, en le mariant, il eût fallu lui chercher une femme digne de lui. Que de prospérités pouvaient affluer sur l'épouse qui, par un heureux mélange de ses vertus à celles d'un aussi bon prince, eût répandu sur la France entière le bonheur dont ils eussent été comblés tous les deux ! Mais ce qui peut convenir aux hommes n'est pas toujours

conforme aux décrets de la providence, qui trouve précisément dans ce qui les afflige le plus sûr moyen de les corriger.

Isabelle, fille d'Étienne, duc de Bavière, choisie pour partager le sort de Charles, était-elle digne de ce prince ? Disons mieux : l'était-elle du trône qu'on lui destinait, si elle ne possédait pas les qualités de celui qui l'y plaçait auprès de lui ?

Isabelle avait près de seize ans, et le roi en avait dix-sept, lorsque les oncles du jeune monarque pensèrent à ce mariage.

Avec les grâces et les charmes ordinaires de son âge, il régnait néanmoins dans les traits d'Isabelle une sorte de fierté peu commune à seize ans. Dans ses yeux, fort grands et fort noirs, se lisait plus d'orgueil que de cette sensibilité si douce et si entraînante dans les regards naïfs d'une jeune personne. Sa taille annonçait de l'élévation et de la souplesse, ses gestes étaient prononcés, sa démarche hardie, son organe un peu dur, sa parole brève. Beaucoup de hauteur dans le caractère, aucune trace de cette tendre humanité, apanage des belles âmes et qui, rapprochant les sujets du trône, les console de cette distance pénible où les a fait naître le sort. Déjà de l'insouciance pour la morale et pour la religion qui l'étaie ; une insurmontable aversion pour tout ce qui contrariait ses goûts ; de l'inflexibilité dans l'humeur ; de l'emportement dans les plaisirs ; un dangereux penchant à la vengeance, trouvant facilement des torts à ce qui l'entourait ; aussi facile à soupçonner qu'à punir, à produire des maux qu'à les envisager de sang-froid ; prouvant par de certains traits que quand l'amour enflammerait son cœur, elle ne s'abandonnerait qu'à ses emportements et n'y verrait qu'un but utile. À la fois avare et prodigue, désirant tout, envahissant tout, ne connaissant le prix de rien, ne chérissant véritablement qu'elle, sacrifiant tous les intérêts,

même ceux de l'état, au sien propre ; flattée du rang où le sort la plaçait, non pour y faire le bien, mais pour y trouver l'impunité du mal ; possédant enfin tous les vices, que ne rachetait aucune vertu.

Telle était la fille du duc de Bavière, telle était celle que la main de Dieu plaçait sur le trône de France, parce qu'il avait sans doute des hommes à punir.

Avant qu'Isabelle partît de la cour de son père, des peintres y furent envoyés pour rapporter au roi des portraits de cette princesse, et dans la crainte qu'elle ne plût pas, on avait exigé qu'elle n'entrerait en France que sous le déguisement d'une pèlerine ! Elle y joignit celui de la vertu ; mais ce n'était que pour un moment.

L'effet que produisirent les portraits sur le cœur du roi fut aussi vif que prompt. Il brûla de posséder Isabelle dès qu'il eut aperçu son image : il ne prendrait, disait-il, ni nourriture ni sommeil, que cette belle personne ne fût en sa puissance. Ce qui fit que la duchesse de Brabant dit au duc de Bourgogne : Assurez votre neveu que nous guérirons bientôt sa maladie.

Effectivement, on supprima tous les préparatifs de cet hymen qui devait d'abord se célébrer à Arras, et le lendemain de l'arrivée de la princesse, les deux époux se rendirent dans la cathédrale d'Amiens où se fit la cérémonie. La reine y fut conduite dans un char couvert de drap d'or, les voitures à impériales n'étant point encore connues.

Quelques événements désagréables troublèrent les fêtes d'un hymen qui ne devait pas être heureux, comme s'il était écrit dans le livre du destin que toujours un malheur nous avertit d'un

autre. Les Flamands armaient contre la France ; il fallut quitter les tournois pour des combats réels, et les javelots de Bellone remplacèrent les flèches de l'Amour.

Les nœuds que Charles venait de contracter n'avaient point refroidi dans son cœur le goût qu'il avait pour les armes. Il fut donc décidé dans un conseil extraordinaire que l'on entreprendrait quelque chose d'éclatant pour cette campagne d'abord dirigée contre l'Angleterre. Mais quand les suites eurent mieux développé les intentions du duc de Bourgogne, on se rappela avec surprise que les premières propositions de cette guerre eussent été faites par lui.

Les préparatifs s'en firent donc. Il fallut de l'argent ; il n'y avait plus à compter sur les économies de Charles V, tout était envahi par d'Anjou. On établit des impôts, on créa des emprunts forcés, qui ne rapportaient aucun intérêt au prêteur. Toutes ces ressources déplurent, elles avaient mauvaise grâce au commencement d'un nouveau règne.

Les Anglais, effrayés de ces apprêts, mirent trois cent mille hommes sur pieds, et nous eussions, sans doute, triomphé de ces forces si, comme il n'arrive que trop souvent dans de pareilles circonstances, les intérêts particuliers n'eussent nui à l'intérêt général.

Pendant ce temps, les Gantois formaient le projet de brûler notre flotte dans le port de l'Écluse et quoique ce complot avortât, il n'en fournit pas moins au duc de Bourgogne l'idée de remettre à l'année prochaine les entreprises contre l'Angleterre, pour l'exécution desquelles il avait déjà reçu des sommes fort considérables.

Cependant il fallait au moins employer l'armée, on la fit marcher contre ceux qui avaient formé des projets contre notre flotte, et l'on s'en tint là.

De ce moment, chacun démêla les desseins du duc de Bourgogne ; on osa même l'accuser d'avoir reçu de l'argent des Anglais pour se tenir en repos ; ce qui mettait dans ses coffres et les sommes données pour entreprendre, et celles reçues pour ne rien faire.

Voilà l'esprit qu'Isabelle trouva établi à la cour de France lorsqu'elle y parut. Est-il bien étonnant que ce mauvais génie se soit emparé d'elle après les dispositions que nous venons d'observer dans son caractère ?

Parmi les seigneurs qui, dès l'arrivée de cette jeune princesse, s'empressèrent de lui rendre hommage, un fut plus particulièrement distingué d'elle ; il se nommait Bois-Bourdon. Jeune et bien fait, rempli de grâces ; une adresse merveilleuse à tous les exercices du corps, mérite certain dans un siècle de chevalerie ; infiniment de souplesse et d'esprit, et surtout de celui qui fait réussir dans les cours. Un tel homme devait plaire à une femme naturellement portée à l'amour, et beaucoup plus occupée des soins de la coquetterie que de ceux de sa réputation. Les notes fournies par ce gentilhomme nous apprennent que l'amour ardent qu'il osa témoigner à sa souveraine ne tarda pas à être payé de retour.

Àpeine cette liaison fut-elle formée qu'Isabelle en profita pour s'instruire. Bois-Bourdon la mit promptement au fait des événements dont il lui devenait absolument essentiel de s'emparer, si elle ne voulait pas en devenir la victime : « Il faut partager les désordres de la cour de Charles VI, Madame, dit ce favori, si l'on

ne veut pas être entraîné par eux. Ne pouvant imposer de digues au torrent, il faut s'abandonner à ses flots ; ils couleront pour vous sur un sable d'or, si vous avez, comme ces gens-ci, l'adresse et l'audace nécessaires pour les détourner en votre faveur. On ne réussit près d'un prince jeune, sans expérience, et conduit par d'adroits intrigants, qu'en le devenant autant qu'eux : si vous ne les imitez ils vous craindront, et de ce moment ils vous perdront : vous les enchaînez en leur ressemblant. Il serait mal, je le sais, de se frayer soi-même la route ; mais quand elle est ouverte, il y aurait du danger à ne la pas suivre.

— Beau Sire, répondit la reine, vous me guiderez ; j'ai du courage auprès de vous. Je sens bien que les actions, dont vous palliez le mal à mes yeux, m'alarmeront peut-être quelque fois ; mais ainsi que vous me le faites très bien observer, il est des circonstances où il vaut bien mieux être sacrificateur que victime ; et si ma conscience me tourmente, mon cœur en me rappelant que c'est pour vous que j'agis, calmera bientôt mes alarmes. »

Combien est dangereuse la délicatesse qui sait ainsi colorer le crime !

« Le roi, poursuivit Isabelle, est le meilleur homme du monde, je l'estime et le révère ; mais sa tête est bien faible, et je sens dans la mienne une énergie qui s'arrangerait mal avec la débilité de la sienne.

« Je ne suis pas venue dans cette cour pour ramper ; mes vues beaucoup plus grandes me font concevoir la noble ambition d'y vouloir tout conduire. Les oncles du roi me présentent de grands obstacles ; c'est avec raison que vous le faites observer : eh bien, nous les éloignerons, s'ils se font craindre. Le duc de Touraine,

frère de Charles, jeune et plein d'ardeur, secondera nos desseins, j'en suis sûre ; il faut que je le fixe à moi. — Quel rival vous me faites redouter, Madame, dit Bois-Bourdon alarmé !

— Mon ami, répondit la reine, je vous ai prouvé mon amour ; mais ne vous attendez pas à me lier à vous, comme vous pourriez l'exiger d'une femme ordinaire. L'amour n'est à mes yeux qu'une faiblesse qui chez moi cédera toujours à l'intérêt et à l'ambition ; uniques penchants que vous devez nourrir dans mon cœur. Si de nouvelles liaisons mettent en jeu ces deux mobiles de mon âme, je les formerai, n'en doutez point, mais sans jamais cesser d'être à vous ; votre fortune n'en sera que plus rapide, et mes jouissances plus complètes. Tout le monde, dites-vous, prend dans cette cour, je m'en aperçois ; on s'y permet les plus honteuses déprédations : d'Anjou vient d'envahir toutes les économies de Charles V ; Bourgogne et Berri le remplacent ; chacun ici n'est occupé que de soi ; pourquoi donc ne pas faire de même ? si j'eusse trouvé des vertus chez vous, peut-être les eussé-je adoptées : je n'y trouve que le contraire... eh bien ! je vous le répète, Bois-Bourdon, vous me guiderez. Je suis fort jeune ; vous avez assez d'expérience pour me donner de bons conseils, je les suivrai tant qu'ils seront d'accord avec mes idées : je les rejetterai dès qu'ils les contrarieront. »

Bois-Bourdon se jette aux pieds de sa souveraine, proteste de sa fidélité ; jure le plus inviolable secret, et le crime, de ses mains hideuses, vient serrer les nœuds révoltants de cette funeste association.

Dans les préparatifs du second armement projeté contre l'Angleterre, le connétable de Clisson avait imaginé une ville qui devait se transporter avec les vaisseaux de débarquement ; cette

forteresse était susceptible de loger une armée entière et elle devait servir de place d'armes, en touchant la plage ennemie. Rien n'égalait d'ailleurs le luxe et la magnificence des vaisseaux destinés à cette expédition.

La façon de penser générale était alors que le duc de Bourgogne, fort attaché au parti anglais, ferait encore échouer cette seconde entreprise. Effectivement, elle n'eut pas lieu ; mais les soupçons se dissipèrent, et l'on ne s'en prit plus qu'à la lenteur qu'avait mis le duc de Berri pour se rendre au port de l'Écluse, point du ralliement et du départ ; cette subversion d'idée n'était due qu'au duc de Bourgogne, dans le dessein de se mieux déguiser.

Pendant l'absence de la cour, qui venait de partir pour la Flandre, le duc de Touraine, frère du roi, était resté à Paris.

Jeune, impétueux et bouillant, ce ne fut pas sans émotion qu'il se trouva, pour ainsi dire, tête à tête avec Isabelle qui, de son côté, crut devoir profiter de cette circonstance pour mettre dans ses intérêts un homme aussi nécessaire aux desseins qu'elle avait déjà conçus, malgré sa jeunesse, et dont nous avons vu qu'elle avait même fait part à Bois-Bourdon. Mais dans l'intention de les conserver tous deux, elle crut devoir faire connaître à celui-ci les progrès bien réels qu'elle avait faits sur le cœur de l'autre.

« Bel ami, lui dit-elle en conséquence, vous vous souvenez de tout ce que je vous ai dit au sujet de mon beau-frère ; je vous ai fait sentir le besoin que j'avais de lui ; je vous ai témoigné le plaisir que j'aurais de l'enchaîner à mon char : j'ai réussi, Bourdon, Touraine peut tout auprès de mon époux ; je veux tout pouvoir sur Touraine. Sachez vous ployer aux circonstances, mon ami : je

n'aimerai le duc qu'autant qu'il le faudra pour nos communs intérêts : ce n'est point une infidélité que je fais, c'est un chef-d'œuvre d'intrigue et de combinaison. Soyez toujours discret, je ne vous cacherai rien ; vous serez utile à mes projets ; je servirai les vôtres, et nous nous retrouverons toutes les fois que l'ambition, l'amour ou l'intérêt devront nous rapprocher. » Nouveaux serments de fidélité de la part du favori ; et l'intrigue se noue avec le duc.

« Vous n'êtes pas à votre place, mon frère, dit un jour Isabelle à M. de Touraine ; Charles est incapable de régner ; ce serait à vous que devrait appartenir le trône : agissons de concert au moins pour l'illustrer, si nous ne pouvons parvenir à y placer le seul homme qui serait fait pour s'y asseoir.

— Mon ambition égale la vôtre, Madame, répondit le duc, et c'est avec chagrin que je vois des oncles déprédateurs et pervers s'emparer à la fois de l'esprit du monarque et de la fortune de ses peuples. Voilà deux fois que le duc de Bourgogne fait avorter des résolutions dont le succès pouvait être très glorieux pour la France, et dont l'inexécution appauvrit le peuple et n'enrichit que lui. Il faut, ou déranger de pareilles choses, Madame, ou nous en approprier le profit. Unissons nos intérêts comme nos cœurs et quoi qu'il puisse en coûter, que tout s'immole à nos passions : il n'est plus, dans ce siècle d'intrigue et de faiblesse, d'autres moyens de réussir. »

Tel fut le second pacte qui assura les malheurs de la France ; telle fut l'origine de ces troubles affreux que nous avons à peindre… De quels fléaux en effet ne doit pas être menacée une nation qui ne voit plus dans ses soutiens et dans ses maîtres que des spoliateurs et des fourbes !

Une nouvelle preuve de la rapacité du duc de Bourgogne se reconnut dans la mort singulière du roi de Navarre, dont il voulait avoir le bien, et qu'il sut envahir au détriment des héritiers de ce prince.

Une troisième expédition contre l'Angleterre fut encore mise sur le tapis. Le temps était propice : la faiblesse du gouvernement anglais, qui n'avait pour lors à opposer qu'un jeune monarque sans crédit, sans forces et gouverné comme Charles par des oncles qui le ruinaient et l'opprimaient en le déshonorant ; tout concourait, on le voit, à la réussite du projet conçu, et Richard II, sur le trône de la Grande-Bretagne, semblait garantir les succès de Charles VI.

Mais trop d'intérêts devaient encore faire échouer cette nouvelle entreprise ; elle manqua comme les précédentes. L'on prétendit que le duc de Bretagne en était cette fois la cause et, certes, toutes les preuves antérieures de son infidélité suffisaient cette fois pour légitimer les soupçons. Il devint impossible de douter de son attachement aux Anglais ; mais d'une autre part pouvait-on ne pas sentir à quel point le duc de Bourgogne partageait cet attachement ? nous savons ce que pensaient Isabelle et Touraine : en quelles mains était donc l'infortuné Charles et sa malheureuse nation ?

Mais répandons un peu de lumière sur les motifs du Breton ; ce sera le moyen d'éclairer plusieurs autres faits.

Le plus âgé des fils de Charles de Blois était pour lors prisonnier chez les Anglais. Le duc de Bretagne, son père, s'était engagé à lui procurer la liberté, et refusa de le faire quand on le somma de tenir sa parole. Le connétable de Clisson jeta les yeux sur ce

jeune prince, pour lui faire épouser une de ses filles : le duc accepta. Il ne fut plus question que d'avoir la liberté du jeune prisonnier : le connétable s'adressa au duc d'Irlande qui faisait tout ce qu'il voulait de Richard. Il obtint ce qu'il désirait ; mais le duc de Bretagne furieux de voir que Clisson obtenait une chose qu'il avait promise et dont il ne voulait plus se mêler, jura une haine éternelle au connétable, et le premier trait de cette haine nous paraît trop intéressant pour le supprimer. La manière frappante dont il dévoile d'autres événements nécessaires à notre sujet, nous impose d'ailleurs le devoir de le raconter, quelque connu qu'il soit.

Le duc de Bretagne faisant un jour visiter au connétable son château de l'Hermine sous le prétexte de recevoir ses conseils sur la partie des fortifications, dans laquelle Clisson était fort instruit, il le fit pénétrer dans les tours du château. À la porte de l'une de ces tours, le connétable, avant que d'entrer, fit quelques cérémonies d'usage ; mais le duc l'ayant contraint, Clisson obéit. À peine est-il passé que, sur un signal du duc, les portes se ferment à l'instant et le connétable est chargé de chaînes. Aussitôt Bavalan, qui commande dans cette forteresse, vient prendre les ordres de son maître, et reçoit celui de coudre le connétable dans un sac et de le jeter dans la rivière, « Votre ordre est barbare, Monseigneur, répond Bavalan ; mais je dois vous obéir, c'est mon devoir. » Dès la pointe du jour, le duc impatient fait appeler l'officier pour savoir les suites de l'exécution de ses ordres. « Monseigneur, ils sont remplis, répond Bavalan. — Malheureux, qu'as-tu fait ? ne devais-tu pas reconnaître le principe qui les dictait ? — Je l'ai reconnu, mon prince ; et c'est pour cela que le connétable est plein de vie. — Ah ! mon ami, je te dois la mienne ;

embrasse-moi, Bavalan, et compte sur mon éternelle protection ; je te dois à la fois et l'honneur et la vie. »

Mais telle est la marche du cœur humain : le crime se conçoit dans le délire des passions ; le remords le punit ou le prévient ; en revenant, il reprend bientôt de funestes droits que la vertu ne peut plus anéantir.

Charles de Blois, d'abord très aise d'avoir conservé la vie au connétable, ne voulut plus le rendre sans une forte rançon. Clisson se plaignit au roi qui, pour venger son connétable, veut porter sur-le-champ la guerre en Bretagne ; mais le duc de Bourgogne, qui partageait trop bien avec Charles de Blois les sentiments de celui-ci pour l'Angleterre, sut adroitement détourner ce projet, et l'on se contenta de faire sommer le duc de Bretagne de rendre et l'argent qu'il avait reçu du connétable et celle de ses places qu'il avait gardée pour nantissement. Charles, pour toute réponse, ouvre ses villes aux Anglais qu'il en chasse bientôt, en faisant faire des excuses au roi et ayant l'air de se raccommoder avec le connétable, contre lequel néanmoins il ne cesse de nourrir des semences de haine, et tout cela par une suite de ce caractère versatile et faible qui, comme on vient de le voir, le fait subitement passer de l'insulte au remords, et du remords à la bassesse ; caractère aussi désagréable à rencontrer qu'à peindre. Tel est le trait que nous avons cru nécessaire de citer pour éclaircir la conduite tortueuse du duc de Bretagne.

C'était en un mot de cette manière que se dissipait tout l'argent du royaume : sans cesse de petites expéditions, nulles pour la gloire de l'état, et seulement utiles à ceux qui en retiraient de l'argent.

Le roi venait d'atteindre sa vingt et unième année lorsque l'on convoqua une assemblée des princes du sang et de plusieurs prélats, dans laquelle, en représentant fortement tout le danger des déprédations des oncles de Sa Majesté, on décida que Charles devait enfin régner par lui-même. Le cardinal de Laon appuya fortement cette décision, dont les ducs de Bourgogne et de Berri, qui ne s'y attendaient pas, furent vivement irrités. Alors le roi se retournant vers ses oncles les remercia et leur dit qu'il se rendait au conseil qu'il recevait. Le lendemain, le cardinal fut empoisonné.

Voilà ce qu'on risquait dans ces siècles de minorité, où l'anarchie nourrissant l'égoïsme vous rendait nécessairement l'ennemi capital de celui dont les intérêts contrariant les vôtres ne pouvaient embrasser vos vues. La fin tragique du cardinal fit beaucoup de bruit ; mais il fut facile de voir d'où le coup partait ; il le fut également de démêler la part qu'Isabelle avait eue à la délibération qui tendait à sortir le roi de tutelle. Il était clair que la convocation de cette assemblée et la délibération qui y fut prise n'était que l'effet des intrigues d'Isabelle avec le duc de Touraine : tous deux voulant mener le roi ne devaient avoir pour but que d'éloigner de lui tout ce qui gênait cette intention.

« Ces intrigants ont assez pillé, disait Isabelle au duc de Touraine ; c'est maintenant notre tour… » Et c'était à dix-neuf ans que cette femme audacieuse osait parler ainsi !

Tout changea à la cour du moment que les oncles paternels du roi se retirèrent ; le seul duc de Bourbon, oncle maternel, et le duc de Touraine, que nous n'appellerons plus que le duc Louis d'Orléans, furent les seuls qui demeurèrent auprès du monarque. Les courtisans changèrent également ; tous ceux qui avaient flat-

té l'ancienne cour disparurent. On ne vit plus que ceux du jour, parmi lesquels Bois-Bourdon sut garder son rang.

Louis ignorait la part que ce jeune chevalier avait aux faveurs de la reine ; mais nous savons qu'Isabelle ne cachait point à Bois-Bourdon que son beau-frère était son amant : il devint donc le confident de sa maîtresse sans le devenir de son rival. Ce n'est que dans les cours corrompues que de telles singularités se remarquent ; celles du XVIII siècle pourraient en fournir quelques exemples.

C'était le marquis de Craon qui possédait toute la confiance du jeune d'Orléans. Ce qu'il avait fait au duc d'Anjou le rendait-il digne de ce poste ?... mais sont-ce des mœurs que désirent les princes dans les confidents de leurs torts ?

Les autres courtisans qui se montrèrent alors furent Montaigu, Vilaines, Mercier, La Rivière..., ils étaient appuyés du connétable qui venait de reprendre son crédit par la chute du duc de Bourgogne, toujours lié avec Charles de Blois, irréconciliable ennemi de Clisson.

On forma un conseil d'état composé de deux maréchaux de France, de neuf autres membres et du connétable. Armant de Corbie, premier président, fut fait chancelier à la place de Pierre Degiac qui mourut cette année. Les soins de la police de Paris furent confiés au prévôt de la ville, et l'on fit beaucoup de changements dans la capitale, pour lors remplie de fripons subalternes qui ne faisaient qu'imiter leurs maîtres, et qui par cela seul méritaient l'expulsion. Eux et les mendiants, vils rebuts de la société, habitaient un quartier privilégié qu'on appelait la Cour des miracles, par la facilité qu'avaient ces bandits de faire disparaître

à volonté les plaies qu'ils ne présentaient aux regards publics que pour l'intéresser.

Si la véritable sagesse eût présidé à toutes ces mutations, la paix sans doute devait en être le résultat ; on eut cependant l'air d'y travailler. Mais si la France se trouvait débarrassée des partisans de l'Angleterre, ceux qui les remplaçaient n'en devenaient pas des amis moins chauds de cette nation contre laquelle il ne s'agissait que de vouloir faire la guerre pour retirer de l'argent et des Anglais qui la redoutaient, et des Français qui ne la voulaient pas.

Le duc de Bourgogne avait prouvé l'efficacité de ce double monopole ; il devait dans la nouvelle cour trouver des imitateurs.

Quelques succès pourtant couronnèrent ces dernières négociations, dans lesquelles Richard II avait pour le moins autant d'intérêt que Charles VI et le milieu de l'année suivante vit consolider ce projet. Les hostilités se suspendirent.

Mais l'activité du jeune roi ne s'accommodant pas de ces délais, il fallut des fêtes pour le dissiper : un tel soin regardait la reine, il s'accordait avec ses goûts.

La cérémonie du grade militaire conféré au fils du duc d'Anjou, devint le motif d'un tournoi où Charles parut, ayant pour emblème un soleil d'or ; le fils du duc de Bourgogne en portait un d'argent.

Les chevaliers entrèrent dans la lice conduits par les femmes les plus distinguées. Lorsque les combattants furent à l'entrée du champ, les dames qui les avaient conduits leur donnèrent un baiser et prirent congé d'eux, en les exhortant à mériter la faveur

qu'elles leur accordaient… Heureux siècle où l'amour embrasant l'honneur, communiquait à ce second sentiment toute la chaleur du premier !

Les dames allaient se placer ensuite sur des estrades dont la lice était environnée ; elles devenaient juges du camp, et décernaient le prix au vainqueur.

Tout se passa à merveille pendant ce tournoi ; mais des actions de la dernière indécence souillèrent le bal qui suivit ; on n'y respecta ni la pudeur des femmes ni la vertu des demoiselles. Ces excès firent murmurer. La reine et le duc d'Orléans, loin de réprimer ces désordres, furent accusés de s'y être prêtés : si leurs actions subséquentes le font croire, on doit pardonner les soupçons de ceux qui les accusèrent de celles-ci.

Un service solennel à Saint-Denis, en l'honneur du connétable Duguesclin, vint calmer un peu les esprits : on aime à voir la vertu reprendre son empire. Clisson, compagnon d'armes de ce guerrier fameux, conduisit la cérémonie dont l'éclat fut digne de celui dont on célébrait la glorieuse mémoire.

Ce fut alors que le duc d'Orléans épousa Valentine de Milan, fille de Galéas de Visconti et d'Isabelle de France, sœur de Charles V. Elle était conséquemment cousine germaine du duc d'Orléans, dont les sentiments, comme on le voit, ne sortaient pas de sa famille, puisqu'il avait sa cousine pour femme et sa belle-sœur pour maîtresse. La scission de l'église, pour lors dirigée par deux pontifes, excusait l'insouciance qu'on avait pour de tels désordres, qu'une plus parfaite harmonie n'eût assurément pas tolérés. Ce mariage n'altéra nullement la secrète union d'Isabelle et de celui qui le contractait ; peut-être même, d'après les

plans mystérieusement conçus par ces deux amants, remplissait-il beaucoup mieux leurs vues : c'est ce que la suite nous développera. Cet hymen excita vivement la jalousie du duc de Bourgogne ; il fut la première source de la division de ces deux puissantes maisons, dont les haines devinrent si funestes à la France.

Quoi qu'il en fut, cet événement donna lieu à de nouvelles fêtes et ce fut vers ce temps que l'on s'occupa de l'entrée de la reine dans la capitale de son royaume.

Cette cérémonie tenant à l'histoire de cette princesse est d'ailleurs trop susceptible de faire connaître le luxe et la magnificence de ce siècle pour que nous nous fussions permis d'en supprimer les détails tous empruntés au texte même des historiens les plus accrédités.

« Elle eut lieu le 24 août 1389 à l'époque où la reine approchait de sa vingtième année. Toute la cour s'était rendue à Saint-Denis où l'on disposa l'ordre qui devait s'observer. Douze cents bourgeois habillés de robes mi-parties rouge et verte reçurent Isabelle au-delà des portes. Elle entra en litière découverte escortée par les ducs de Bourgogne, de Berri, de Bourbon et d'Orléans, de Pierre, frère du roi de Navarre et du comte d'Estrevant. Les duchesses de Berri et d'Orléans suivaient la litière, montées sur des palefrois, dont les rênes étaient tenues par des princes. Les autres princesses, telles que la reine Blanche, la duchesse de Bourgogne, la comtesse de Nevers, sa belle-fille, la duchesse douairière d'Orléans, la duchesse de Bar, étaient en litières découvertes, accompagnées des princes du sang et des plus grands seigneurs qui bordaient les côtés de chaque voiture. Les dames

de leur suite étaient en chariots couverts ou à cheval, environnées et suivies d'écuyers et de chevaliers.

« À l'entrée de la ville, la reine trouva un ciel étoilé où de jeunes enfants habillés en anges récitaient des cantiques. La Sainte Vierge y paraissait tenant entre ses bras son petit enfant, lequel s'ébattait à part soi, avec un petit moulinet fait d'une grosse noix. On avait revêtu la fontaine de Saint-Denis d'un drap bleu semé de fleurs de lys d'or. Des jeunes filles extrêmement parées chantaient mélodieusement et présentaient aux passants clairet, hypocras et piment dans des vases d'or et d'argent.

« Sur un échafaud dressé devant la Trinité, des chevaliers français, anglais et sarrasins représentaient un combat appelé le pas d'armes du roi Saladin.

« À la seconde porte Saint-Denis, on voyait dans un ciel semé d'étoiles, Dieu séant en sa Majesté, et, près de lui, de petits enfants de chœur chantaient moult doucement en forme d'anges.

« Lorsque la reine passa sous la porte, deux de ces enfants se détachèrent, et vinrent lui poser sur la tête une couronne enrichie de perles et de pierreries, ils chantaient ces quatre vers :

Dame éclose entre fleurs de lys,
Reine, estes-vous de paradis ?
De France et de tout le pays.
Nous en allons en paradis.

« Plus loin était une salle de concert.

« Isabelle qui voyait avec autant de satisfaction que de surprise ces merveilles du tems, s'arrêta plus encore à considérer le nouveau spectacle que le châtelet offrit à ses regards : c'était une

forteresse de bois, aux créneaux de laquelle étaient des hommes d'armes en faction. Sur le château paraissait un lit paré où gisait Madame Sainte Anne : c'était, disait-on, le symbole du lit de justice ; le décorateur avait sans doute en vue la divine postérité de la Sainte ; à quelque distance on avait arrangé un bois d'où l'on vit s'élancer un cerf blanc qui s'avança vers le lit de justice, un lion et un aigle, sortis du même bois, vinrent l'attaquer : à l'instant, douze pucelles l'épée à la main vinrent prendre la défense du lit de justice et du cerf. Charles avait adopté pour emblème la figure de cet animal. Un homme caché dirigeait à l'aide d'un ressort les mouvements du cerf, qui prit une épée dont il agitait l'air ; il paraissait menaçant et roulait des yeux enflammés.

« C'est à quoi se bornait l'adresse des machinistes de ce siècle.

« La reine allait entrer sur le Pont au Change, lorsqu'un voltigeur descendit avec rapidité sur une corde tendue depuis le haut des tours de Notre-Dame jusque sur le pont. Comme il était déjà tard, il tenait de chaque main un flambeau allumé.

« Le roi eut la curiosité d'assister à tous ces spectacles, et monta à cet effet sur la croupe du cheval de Savoisi, l'un de ses chambellans, au risque de se faire battre et renvoyer par les sergents chargés de la police. Cette aventure fit le sujet des plaisanteries du soir.

« L'évêque de Paris reçut la reine à l'entrée de la cathédrale ; elle fit ses offrandes qui consistaient en quatre pièces de drap d'or, auxquelles elle ajouta la couronne qu'elle avait reçue en entrant ; on lui en remit aussitôt une autre.

« Le lendemain se fit la cérémonie du couronnement dans la sainte chapelle du palais. Isabelle se rendit à l'église, la couronne

en tête, et les cheveux flottants. Toute la cour dîna dans la grande salle du palais.

« Pendant le festin, on représenta devant les convives le siège de Troie ; on appelait entremets ces sortes de représentations. Les surtouts garnis de figures dont nos tables sont ornées nous rappellent ces antiques usages, réduits à des proportions plus agréables et moins embarrassantes. Les jours suivants se passèrent en bals, et en tournois précédés et suivis de festins splendides. À la fin d'un repas que le roi donnait aux dames dans la salle du palais, on vit entrer deux jeunes seigneurs, armés de toutes pièces ; ils donnèrent le divertissement d'un combat auquel plusieurs autres chevaliers prirent part, en se joignant aux deux champions.

« Quarante des principaux bourgeois chargés de porter au monarque les présents de la ville, vinrent lui offrir à l'hôtel Saint-Paul, quatre pots, six trempoirs et six plats d'or ; Charles les reçut et leur dit : Grand merci, bonnes gens, ils sont beaux et riches.

« Les présents destinés pour la reine, portés jusque dans la chambre de cette princesse par deux hommes déguisés, l'un en ours, l'autre en licorne, étaient une nef d'or, deux grands flacons, deux drageoirs, deux salières, six pots, six trempoirs de même métal et deux bassins d'argent. Deux hommes noircis et déguisés en mores portèrent la vaisselle, également présentée à la duchesse d'Orléans ; ces présents coûtèrent à la ville soixante mille couronnes d'or.

« Les Parisiens s'étaient flattés d'obtenir par ces témoignages de zèle quelques diminutions d'impôts ; mais leurs espérances s'évanouirent avec le départ de la cour. La gabelle fut

augmentée ; une mutation de monnaie accrut leur mécontentement ; le cours des anciennes espèces fut interdit sous peine de la vie ; et comme ces changemens embrassaient jusqu'aux pièces de monnaie de la moindre valeur, appelées petits blancs, le peuple souffrit beaucoup et se plaignit encore davantage. »

Àpeine ces soins importants furent-ils remplis que le roi partit pour Avignon à dessein de voir le pape Urbain qui y siégeait pour lors. Envieux de voler de ses propres ailes, il ne voulut jamais permettre que ses oncles l'accompagnassent dans la tournée qu'il projetait en même temps dans ses provinces méridionales, de peur qu'ils ne nuisissent aux desseins qu'il avait conçus, et dont un des principaux était de vérifier quels pouvaient être en Languedoc les sujets de plaintes portées contre le duc de Berri qui y commandait alors, et qu'avait occasionnées Belisac, secrétaire du duc. Plus de quarante mille familles désolées avaient fui cette province pour se réfugier en Espagne, où elles portèrent leur aisance et leur industrie… il était temps de remédier à de tels abus. Belisac mis à la torture avoua des délits faits pour lui mériter le dernier supplice. Ce secrétaire, dans cette malheureuse circonstance, ne connut rien de mieux pour échapper au péril qui le menaçait que de tenter la reine, qui avait accompagné le roi, par l'offre d'une somme immense.

Avec une femme comme Isabelle, le moyen était infaillible ; elle eût vendu la France entière pour la moitié de ce qu'on lui offrait. De ce moment, elle s'entendit avec le duc de Berri, qui pour la remercier de cette intelligence, lui fit remettre de son côté des sommes pour le moins aussi fortes que celles données par Belisac. Il fut dès lors convenu dans ce petit comité de faire faire à Belisac des déclarations fausses et absolument opposées aux dé-

prédations dont on l'accusait, mais comme le roi voulait en faire un exemple, puisqu'il se mettait à l'abri des crimes qui lui étaient légitimement imputés, il fallait au moins lui en trouver d'autres ; on imagina de l'accuser d'athéisme ; ce qui, dans ces temps de ténèbres et de superstition, le conduisait de même à l'échafaud, cependant avec plus de moyens d'obtenir sa grâce, puisqu'il ne dépendait plus que de la justice ecclésiastique, des mains de laquelle on était presque sûr de le sortir par l'immense crédit du duc de Berri sur le pape. On ne le perdit que plus aisément ; le roi, furieux d'un subterfuge qui allait rendre à la société un coupable dont il était si nécessaire de la délivrer, entrava tous ces moyens échappatoires et Belisac fut condamné aux flammes. En montant à l'échafaud, il voulut se rétracter du crime d'athéisme pour lequel les bûchers s'allumaient, et avouer celui de péculat, le seul qu'on pût lui imputer et dont il croyait bien que le laverait Isabelle, dans la crainte d'être compromise elle-même par les aveux qu'il pourrait faire. Mais la reine aussi adroite que l'homme qui pouvait la perdre employa tout son crédit pour presser le jugement, et le malheureux Belisac sut payer à la fois, par la plus cruelle des morts, et sa maladroite séduction et le crime qui l'avait motivée.

Tels étaient les débuts d'Isabelle ; voilà ce qu'elle exécutait dans l'âge heureux où la nature semble ne placer dans nos âmes que la candeur et l'aménité.

S'étonnera-t-on de ce qui suivit ?

Le connétable de Clisson avait prodigieusement influé tant sur la révélation des concussions du duc de Berri que sur le procès de Belisac : Isabelle qui ne l'ignorait pas, de ce moment le prit en haine. Elle avait pu vouloir la prompte exécution du secrétaire,

tant qu'elle redoutait ses aveux ; mais dès que Belisac l'avait bien payée, elle n'avait plus désiré sa mort, et devait donc haïr celui qui la mettait à la fois dans l'impossibilité de ne plus rien recevoir de son complice, et d'en craindre les indiscrétions : aussi ne pardonna-t-elle jamais au connétable. Le duc de Berri partageait ce ressentiment : il sera bon de se souvenir de cette particularité, lorsqu'on verra Clisson devenir victime de ces haines, dont les germes se trouvaient aussi dans l'âme du duc de Bretagne qui, comme on l'a vu, s'était déjà vengé du connétable, ennemi capital des Anglais que protégeait autant Charles de Blois.

Les dépositions de Bois-Bourdon auxquelles nous sommes souvent obligés d'avoir recours, pour établir la vérité des faits que nous rapportons démentent formellement ici les historiens qui nous disent que la reine n'était pas du voyage de Languedoc ; les preuves qu'ils en donnent consistent dans une prétendue gageure faite entre le roi et le duc d'Orléans dont le but était de savoir lequel des deux arriverait le plus tôt de Montpellier à Paris, pour se rendre auprès de leurs femmes ; la gageure put exister, mais le roi ne pouvait avoir pour motif l'empressement de voir sa femme, puisqu'il ne l'avait pas quittée. Quand de semblables erreurs jettent autant de louche sur les vérités de l'histoire, comment peut-on se les permettre ?

Isabelle qui venait de sentir combien la présence du roi la gênait pour des exactions semblables à celle qu'elle venait de faire, afin de se trouver plus à l'aise, et surtout bien moins observée, projeta d'éloigner son époux et de l'engager à quelques entreprises lointaines qui la fissent régner toute seule.

« Sire, lui dit-elle un jour, votre goût et votre talent pour les armes languissent dans une impardonnable oisiveté ; vos géné-

raux et vos soldats s'énervent au sein de l'indolence, et je vois d'ici la mollesse effacer de ses doigts flexibles les pages de l'histoire d'un règne que vous pourriez rendre plus glorieux. Si le plus beau et le plus noble des projets échoua sous saint Louis, Votre Majesté en connaît les causes : plus occupés de leur ambition et du désir de se faire des royaumes, les héros des croisades sacrifièrent à une gloire bien coupable celle de la religion ; c'est à vous de réparer cette faute, sire. Tous vos guerriers brûlent de vous suivre dans une aussi pieuse expédition. Volez délivrer à leur tête le tombeau du rédempteur des hommes ; pressez-vous de l'arracher aux mains de ces infidèles, dont la seule présence souille ce monument sacré de la plus respectable des religions. Le ciel bénira l'entreprise, et ces lauriers qu'il vous invite à cueillir par ma voix, formeront la couronne céleste que vous déposerez un jour aux pieds du trône de Dieu. Restée au gouvernement de votre royaume, mes soins se partageront entre ceux que m'imposeront les devoirs que vous m'aurez confiés, et les ardentes prières que j'adresserai chaque jour au ciel pour le succès d'une conquête aussi digne de votre courage et de vos vertus. »

Isabelle connaissait assez l'esprit superstitieux de son époux pour tout espérer de cette effervescence.

« Oh ! oui, oui, répondit le roi avec enthousiasme, oui, chère épouse, je suis digne de réparer les fautes de mes aïeux ; ta voix céleste vient de produire en moi la même impression qu'éprouva Moïse sur la montagne d'Horeb en recevant de Dieu qui lui apparut dans le buisson ardent l'ordre de délivrer ses frères du joug honteux de Pharaon. »

Charles rempli d'ardeur disposa tout ; et cette nouvelle extravagance allait s'exécuter, si l'on n'eût pas très sagement fait ob-

server dans le conseil qu'il valait mieux travailler à la réunion de l'église, pour lors divisée par un schisme, que s'armer pour un tombeau.

Les résolutions changèrent ; mais Charles voulut au moins marcher en Italie pour forcer les Romains à se soumettre à l'obédience du pape Clément.

Pour Isabelle, elle se consola de voir échouer ses premiers plans : d'abord par la soustraction des sommes déjà touchées pour l'expédition de la Palestine, qu'elle promit au roi de garder en cas que le projet se renouvelât ; ensuite par celles, bien plus considérables, qu'elle reçut du pape pour fortifier les nouvelles résolutions que le roi venait d'adopter.

La guerre d'Italie décidée, on dressa le tableau des troupes destinées à passer les monts. Le roi devait conduire quatre mille lances ; les ducs de Bourgogne et de Berri chacun deux mille lances ; le duc de Bourbon mille ; le connétable deux mille, et mille devaient enfin marcher sous les ordres de Couci et de Paul.

Charles engagea le duc de Bretagne à le suivre ; mais celui-ci ne tint aucun compte d'une proposition que ses propres intérêts devaient l'empêcher d'accueillir, et qu'il trouvait aussi déplacée qu'inutile.

Le duc d'Orléans restait, et l'on juge à quel point Isabelle se réjouissait de cet arrangement.

« Laisse là ces lauriers bénis, disait-elle à son amant, des myrtes plus heureux t'attendent sur mon sein. Les intérêts de la religion sont plus sublimes que ceux de l'amour, j'en conviens,

mais ils sont assez forts pour se soutenir d'eux-mêmes : n'étayons que les nôtres, je n'en connais pas de plus sacrés. »

Les politiques purent observer dès lors qu'il se formait deux partis bien prononcés à la cour. À la tête de l'un était la reine, qui ne désirait, comme nous venons de le voir, que l'éloignement du roi, afin d'augmenter par là et son trésor et son crédit. À la tête de l'autre se trouvaient les ducs de Bourgogne et de Berri, peu dangereux pour Isabelle qui, toujours appuyée du duc d'Orléans, était sûre de profiter de l'absence du roi s'il s'éloignait, et de le tromper s'il restait.

Il résulta de cette scission, qu'au lieu de jouir paisiblement de la paix générale, chacun ne songea plus qu'à fomenter des guerres intestines pour s'enrichir aux dépens les uns des autres des troubles qu'elles entraîneraient.

Le connétable, bon serviteur du roi, et par conséquent grand ennemi d'Isabelle, ne pouvait réussir à faire observer les engagements du duc de Bretagne qui, fortement Anglais d'esprit et de cœur, se trouvait lié au parti de la reine qui était bien avec les ennemis de son royaume, dont les coffres s'ouvraient toujours pour elle, soit qu'ils eussent besoin de la guerre, soit qu'ils la craignissent.

On envoya à Rennes des députés qui s'aperçurent bientôt que le duc les abusait, et agissait comme un homme bien certain qu'un événement assez prompt le dégagerait bientôt de ses devoirs.

Il est bon d'observer qu'à cette époque le tour perfide qu'il avait joué au connétable avait déjà eu lieu, et que ce prince levait des impôts pour rendre la rançon qu'il avait reçue du connétable.

Le marquis de Craon, dont nous avons déjà parlé, et de l'immoralité duquel on doit se souvenir, jouait un assez grand rôle à la cour. Ami et confident des amours du duc d'Orléans et de la reine, il remplissait auprès de ce prince la même place de confiance qu'occupait Bois-Bourdon près de sa souveraine : eux seuls étaient possesseurs du grand secret de cette intrigue. Le marquis de Craon était parent du duc de Bretagne, grand ennemi du connétable : cette réunion de circonstances l'attachait au parti d'Isabelle, et ce fut pour lui que la reine fit assurer le duc de Bretagne de la chaleur avec laquelle elle le soutiendrait dans tous les temps. Malgré tous ces motifs d'être profondément attaché aux intérêts des deux amants, Craon trahit la confiance qu'on avait en lui. Il fit à Valentine de Milan quelques révélations indiscrètes, sans songer qu'il se prenait lui-même dans les pièges qu'il tendait aux autres. Ceci mérite quelques éclaircissements.

Il existait entre le duc, Isabelle et la duchesse d'Orléans une coupable association qui, quelque affreuse qu'elle fût, préservait néanmoins d'Orléans et la reine de tous les dangers de l'indiscrétion. Charles avait eu le même faible que le duc d'Orléans : celui-ci aimait la femme de son frère, et Charles aimait sa belle-sœur. De ce moment, Isabelle céda volontiers son époux à Valentine, sous la condition que celle-ci lui abandonnerait le sien. Tout allait le mieux du monde, et Charles, sans se douter d'un pacte qui l'eût révolté, se trouvait néanmoins heureux du prix auquel ses ennemis lui faisaient payer son bonheur.

Les indiscrétions du marquis ne dérangèrent donc rien, on savait ce qu'il avait à dire ; mais elles lui valurent toute l'inimitié d'Isabelle et réversiblement des deux autres. On résolut de se venger, et des prétextes se présentèrent aisément ; la conduite de

Craon en fournissait beaucoup. L'impudent marquis fut disgracié. Ayant été, comme nous l'avons dit, chargé de quelques négociations de la part de la reine, près du duc de Bretagne, ce fut dans les états de ce prince qu'il courut se chercher un asile. Le duc instruit se garda bien d'éclairer Craon ; mais le trouvant très propre à servir sa vengeance sur le connétable, il lui persuada que c'était au seul Clisson qu'il devait ses malheurs ; le marquis le crut ; on saura bientôt ce qui en résulta.

Au reste, rien d'adroit comme le change, que le duc en cette occasion sut donner au malheureux Craon ; car il armait par ce moyen, l'un contre l'autre, deux ennemis puissants de la reine, du duc d'Orléans et de lui. Il est peu de politique et plus sombre et plus souple, puisque le duc se ménageait par là de raccommoder, quand il le voudrait, Craon avec la reine, et de se conserver ainsi un agent toujours sûr de son intelligence avec cette princesse. Au reste, il était probable que celle-ci pardonnerait au marquis, dès qu'en fait, il n'avait rien dérangé par ses indiscrétions, et qu'il avait bien servi, en s'armant, comme on va le voir, contre Clisson bien autrement dangereux que lui.

Tout ce qu'on vient de dire se ménageait à Tours, dans une entrevue convoquée entre le duc de Bretagne et le roi, et où Isabelle, très empressée de voir le duc n'avait pas manqué de se trouver.

Là, le connétable parut avec une somptuosité pour le moins semblable à l'appareil vraiment insolent qu'avait déployé le duc de Bretagne. La reine, médiatrice de cette entrevue, servait à merveille un prince dont elle croyait avoir tant de besoin pour les projets ambitieux qu'elle nourrissait depuis longtemps.

Ce fut là que le duc la raccommoda avec Craon, là qu'Isabelle arrangea le mariage du duc de Bretagne avec une de ses filles, et se contracta cette perfide alliance, dont le seul but était de donner à l'Angleterre un lustre de plus, en alliant à la France un prince qui servait aussi bien ses ennemis. Ces nœuds une fois cimentés, chacun retourna dans ses états.

Le duc de Bretagne ne fut pas plus tôt à Rennes, que, toujours par les instigations d'Isabelle, il ne pensa plus qu'à rompre toutes les promesses illusoires qu'il avait faites à son souverain.

Ce fut au retour de ce voyage, que le roi commença à se ressentir des premiers symptômes de manie. Avec d'autres moyens que ceux qui furent mis en usage, peut-être eût-on prévenu les suites de cet accident ; mais comme on avait malheureusement fort peu d'envie de réussir à cette guérison, que des motifs faciles à deviner devaient bien plutôt retarder qu'avancer, on n'employa que des fêtes et des plaisirs, moyen fort insuffisant et que mettaient seulement en usage ceux qui gagnaient à fomenter les troubles qui devaient nécessairement résulter d'un aussi funeste accident.

On soupçonna longtemps que la reine avait employé des poudres à respirer ou à avaler qui lui avaient été fournies par des moines italiens, qu'on avait fait venir à grands frais. Il est certain qu'on observa dès ce moment que les crises croissaient ou décroissaient en raison du besoin qu'Isabelle avait du délire ou de la raison de son époux.

Mais peut-on produire ce singulier effet dans les facultés intellectuelles de l'homme ?

Si les causes de cette maladie sont assez connues pour qu'on puisse la guérir, assurément on peut la provoquer ; et si certains poisons sont capables d'atteindre les facultés physiques, pourquoi des poisons d'un genre différent n'altéreraient-ils pas ses facultés morales ? Celles-ci sont-elles d'un genre différent des autres, et n'est-il pas démontré maintenant que la liaison des unes et des autres de ces facultés est trop intime pour que ce qui émane des unes ne soit pas une suite constante de ce qui est produit par les autres ? L'âme n'est-elle pas altérée dans toutes les maladies de l'homme ? Et comment le serait-elle sans son intime liaison avec le corps ? Les facultés intellectuelles, en un mot, sont-elles autre chose que les facultés matérielles ? Le cerveau de l'homme lésé par les accidents de la folie, ne peut-il pas, comme la membrane veloutée de son estomac, être corrodé par un poison quelconque ; et si l'acte désorganisateur est au fond le même et ne diffère que par la nature du venin employé, qui nous dira que les recherches de la botanique ne doivent pas fournir ce qui peut altérer l'un, comme ce qui peut déranger l'autre ? Une seule difficulté nous arrête : n'errons-nous pas dans la majeure de notre proposition, et dans ce cas toutes les conséquences ne sont-elles pas fausses ? Est-il vrai que les facultés morales soient de la même nature que les facultés physiques ? Ce doute nous ramènerait à des siècles de ténèbres heureusement dissipées pour nous ; ne craignons donc pas d'errer sur ce fait. La folie qui attaque les facultés morales ne les trouble que parce qu'elles sont physiques ; elle ne les dérange que par la raison que tout ce qui attaque le moral lèse infailliblement le physique, et vice versa, et la folie n'étant qu'une maladie attaquant à la fois l'âme et le corps peut donc se donner, comme elle peut se guérir, ou pour mieux s'exprimer encore, se donner, puisqu'elle se guérit.

Au reste, ce que nous avançons ici, n'est que le résultat de ce que dirent les moines qui vendirent ces venins ; mais nous ne répondons point de leurs assertions, nous sommes également très loin de pouvoir indiquer les plantes qu'ils employaient, et certes si cette puissance était dans nos mains, nous nous garderions bien de révéler un tel secret.

Quelques articles des aveux de Bois-Bourdon viennent à l'appui de nos conjectures ; mais nous laissons à nos lecteurs la faculté de penser tout ce qu'ils voudront là-dessus. Peut-être aurons-nous occasion de répondre plus bas à quelques objections élevées sur cet article, bien important sans doute dans l'histoire que nous traitons. Bornons-nous maintenant au simple rôle de narrateur.

Il est certain, quoi qu'il en pût être, qu'au lieu de calmer son époux, la reine faisait tout ce qui pouvait l'animer davantage. Ce fut alors qu'elle institua à Vincennes cette indécente cour amoureuse organisée comme les cours souveraines, et où l'on retrouvait absolument les mêmes officiers revêtus des mêmes titres. Mais ce qui surprit davantage les vrais amis de la morale, c'est qu'il y avait parmi les membres de cette scandaleuse association, non seulement les plus grands seigneurs de la cour, mais même des docteurs en théologie, des grands vicaires, des chapelains, des curés, des chanoines, assemblage vraiment monstrueux et qui, disent les historiens contemporains, caractérisait la dépravation de ce siècle grossier, où l'on ignorait l'art si facile d'être vicieux du moins avec décence. Cette réflexion est peu morale : car, que le vice soit caché, ou qu'il se montre, n'est-il pas également dangereux ?... ne l'est-il pas même davantage quand on peut le confondre avec la vertu ?

On désirerait peut-être que nous traçassions ici quelques détails des réunions dont nous venons de parler, nous le ferions sans doute si nous ne nous étions sévèrement interdit tout ce qui peut blesser la décence. Que l'on se contente de savoir que la cour amoureuse d'Isabelle, temple impur où l'on n'encensait que les écarts du sentiment le plus délicat, était bien loin de ressembler aux cours d'amour d'Avignon présidées par Laure et chantées par Pétrarque, où l'on ne pratiquait que les vertus du dieux que l'on outrageait à Vincennes.

Cependant, les fêtes ne faisaient pas négliger les intrigues : le temps qu'on accorde aux premières et presque toujours celui où l'on ourdit mieux les secondes. Ce fut seulement alors, que le duc de Touraine obtint du roi le duché d'Orléans, dont par la suite il porta toujours le nom, que pour la plus parfaite intelligence de cette histoire, nous lui avons fait prendre, peut-être, un peu trop tôt.

Telle fut également l'époque où Craon consomma sur le connétable le crime que nous avons déjà fait pressentir, afin de faire connaître d'avance les raisons qui déterminèrent cette exécration, due si l'on veut à la barbarie, à la dépravation du siècle, mais qui sous aucun rapport n'aurait jamais dû souiller la main d'un gentilhomme français.

Craon, depuis longtemps, rassemblait en secret dans son hôtel des armes de toute espèce. Quelques jours avant l'exécution de ce qu'il projetait, quarante scélérats s'y introduisirent avec le même mystère ; presque tous étaient Bretons.

« Mes amis, leur dit-il la veille, il s'agit ici de venger votre prince, vous connaissez les torts du connétable de Clisson envers

le duc de Bretagne. Instruit de ses secrets, il les a tous trahis, et croyant que la vérité ne réussirait pas encore à perdre Charles de Blois dans l'esprit du roi de France, il y a joint la plus insigne calomnie : il a osé dire que votre souverain négociait une coupable alliance avec les Anglais contre Charles VI, mensonge atroce qui n'avait d'autre but que d'engager le monarque à porter la guerre en Bretagne, et tout cela dans la seule intention de se venger du duc, qui l'avait peint au roi comme il méritait de l'être ; s'attachant surtout à dévoiler la perfide ambition qui ne lui faisait désirer de porter la guerre en Bretagne que pour trouver des moyens de s'illustrer. Si le duc de Bourgogne eût continué de gouverner la France, jamais Clisson, jamais cet homme perfide n'eût repris une considération que le roi ne lui accorde que parce qu'il ne le connaît pas. En un mot Clisson était perdu, sans l'humanité du duc de Bretagne, qui ne consentit à le relâcher qu'au moyen d'une rançon que sa mauvaise foi n'acquittera jamais. Charles de Bretagne était maître de sa vie, il la lui laisse, et l'ingrat se rend encore plus coupable envers son libérateur. Amis, il est tems de venger votre maître ; j'ai ordre de ne point ménager ce grand coupable ; armez-vous contre un traître et vous remplirez le devoir des honnêtes gens. Le connétable passera demain près de cet hôtel ; frappez-le quand il paraîtra, et que le fourbe expire à vos pieds. Cette légitime action à laquelle je vous exhorte, doit être agréable au ciel, dont la justice veut que le crime soit puni : elle doit plaire à notre souverain qu'elle venge, et plus encore à Charles VI qu'elle délivre du mortel le plus dangereux.

« S'il en est un seul qui répugne à cette action, qu'il ne s'arme point. Voilà des massues, des épées, des poignards pour les autres… Et Craon s'emparant lui-même de l'une de ces armes : puisse, s'écria-t-il, le fer que voici, guidé par mes mains venge-

resses, s'enfoncer le premier dans le cœur du coupable. Qu'aucun remords, qu'aucune terreur ne trouble vos esprits, autant on doit frémir d'un meurtre illégitime, autant il faut s'enorgueillir de celui qui venge d'un seul coup Dieu, l'honneur et le roi. »

Toutes les armes sont saisies et tous ceux qui les prennent jurent d'obéir.

Le jour choisi pour cette infâme action était celui de la fête du Saint-Sacrement. La superstition de ces temps d'ignorance affectait de ne préférer pour l'exécution des plus affreux complots que les jours consacrés par la religion, comme si les coupables eussent le dessein d'associer le ciel à leur férocité.

La nuit vint. Elle avait été précédée d'un orage qui couvrait encore tout Paris des plus épaisses ténèbres.

Loin de se prêter aux complots projetés on eût dit que le ciel n'obscurcissait l'horizon de ses ombres, que pour mieux effrayer les coupables. Pas une âme ne circule dans les rues ; le silence qu'on y voit régner est l'image de la mort.

Il y avait eu ce soir-là une fête à l'hôtel Saint-Paul, où se tenait ordinairement la cour, et le bal qui suivit le souper avait rempli la moitié de la nuit.

Le connétable venait de quitter la cour ; il se retirait à son palais situé sur l'emplacement qu'occupa depuis l'hôtel de Soubise. Il était une heure du matin, lorsque escorté de huit hommes, portant des flambeaux, Clisson traverse la rue Culture Sainte-Catherine. Quelques assassins, se mêlant parmi les valets de Clisson, éteignent les flambeaux de ceux-ci, le connétable ne voyant plus à qui il a affaire, mais dont la franchise et la loyauté ne peuvent

soupçonner un mal qu'il serait lui-même incapable de commettre, croit que cette scène n'est qu'un tour du duc d'Orléans. « Je vous devine, mon prince, s'écrie-t-il, et je pardonne à votre jeunesse une plaisanterie, qui pourtant ne convient ni à vous ni à moi. »

Àces mots, Craon se fait connaître : Connétable, dit-il, ce n'est pas le duc d'Orléans, c'est moi… moi qui veux délivrer la France de son plus mortel ennemi ; point de quartier, il faut mourir. Tuez, tuez, poursuivit ce lâche à ceux qui le suivent, et n'épargnez surtout aucun de ceux qui le défendront.

1-2

En vain les huit domestiques du connétable l'essayent-ils ; eux et leur maître sont assaillis et frappés de tous côtés. Les valets fuient, et Clisson resté seul au milieu de ses meurtriers, eût infailliblement succombé sans la cotte de mailles qu'il portait sous ses habits. Plus aucun moyen de se reconnaître… l'obscurité est si profonde, que quelques lâches se poignardent entre eux. D'autres, effrayés de l'horreur gratuite qu'on leur fait exécuter et des dangereuses méprises dont l'obscurité les rend victimes, et plus encore sans doute de la valeur avec laquelle Clisson se défend, prennent la fuite, s'éparpillent dans les rues adjacentes, ou se rejettent à l'hôtel de Craon. Un seul plus acharné que les autres, lance au connétable un coup si terrible, qu'il le renverse de son cheval et le fait tomber sur la porte d'un boulanger, encore entrouverte, et qu'enfonce le poids de son corps. La faible lumière qui sort de cette boutique achève de porter la terreur dans

l'âme des coupables ; tous prennent la fuite, Clisson reste seul et sans connaissance.

Quelques-uns de ses gens se rapprochent alors ; un d'eux vole avertir le roi de ce qui se passe. Charles allait se mettre au lit : sans se rhabiller, il monte en croupe derrière l'émissaire dont il presse le cheval de toutes ses forces. Il arrive chez le boulanger, et voit son connétable noyé dans les flots de sang, que l'on s'efforce d'étancher. « Ô mon cher Clisson, lui dit-il, qui t'a pu mettre en cet état ? — Sire, répond le connétable, ce sont vos ennemis autant que les miens : car vous savez combien j'aime votre majesté, et ces malheureux ne me le pardonnent pas. — Mais qui donc, mon ami ? nomme-le. — Sire, c'est Craon, je l'ai reconnu ; c'est lui qui m'a si lâchement fait assassiner : je ne le nomme que parce que ceux qui me traitent ainsi ne sauraient vous aimer. — Connétable, dit le roi, ce double motif est inutile pour que je punisse ce vil assassin. Je vengerais peut-être moins chaudement ton outrage si je m'occupais du mien. »

Cependant, les gens de l'art arrivent. « Regardez mon connétable, leur dit Charles, et que je sache ce que je dois en espérer ; car ses douleurs sont les miennes propres : je vous récompenserai mieux de le guérir, que des soins que vous prendriez pour moi… » Et le bon Charles, se courbant sur le connétable, mouilla de ses pleurs les plaies de son ami. « Sire, dit Clisson attendri, si je regrette ce sang étanché par vos larmes, c'est dans l'impossibilité où son effusion va me mettre de pouvoir achever de le perdre pour vous, en le versant dans les champs de l'honneur. — Connétable, tu ne mourras point. — Eh bien, mon dernier soupir sera donc pour mon prince, et (poursuivit Clisson en pressant les mains de son maître) cet espoir me console de tout. »

Cette scène touchante ayant enflammé les plaies, les chirurgiens supplièrent le roi de se retirer. « J'y consens, dit Charles, mais c'est à condition que vous m'en répondrez, je ne le quitte point sans cela. — Oui, Sire, nous en répondons. — Je sors donc tranquille, dit le roi… adieu, connétable ; je vais reconnaître si tu m'aimes, par les soins que tu prendras de toi », et il l'embrassa…

Quel tableau que celui d'un roi, mêlant ses pleurs au sang qu'un de ses meilleurs officiers répandit autrefois pour son service ; que de droits il acquiert sur celui qu'on lui offre encore, et quel titre à l'adoration de ses peuples !

Àl'instant les ordres les plus sévères furent donnés au prévôt de Paris de faire arrêter les meurtriers de Clisson. Mais ils étaient bien servis : de bons chevaux les firent échapper à la justice des hommes, et non pas à celle de Dieu, qui laisse rarement d'aussi grands crimes impunis. On arrêta quelques gens innocents, entre autres un chanoine de Chartres, chez lequel avait logé Craon ; mais le coupable ne put être atteint. Fuyant à toute bride, il gagna Sablé, l'une de ses places sur les confins du Maine et de la Bretagne : ce fut là qu'il apprit que Clisson n'était pas mort. Dès lors ne se croyant plus en sûreté dans son château, il se réfugia chez le duc de Bretagne, qui se moqua de lui, et lui reprocha d'avoir manqué une aussi belle occasion de se venger. « Monseigneur, dit-il au duc, il faut que le diable s'en soit mêlé, car mes gens l'ont percé de plus de soixante coups. — Il vous reste donc deux grands torts, répondit le duc, celui de l'avoir attaqué, et celui bien plus grand de l'avoir manqué. »

Le procès de Craon fut fait avec toute la rigueur des lois. Son hôtel fut rasé ; on en destina le terrain à un cimetière ; c'est celui qui porte aujourd'hui le nom de Saint-Jean. La rue de Craon qui

bordait son hôtel fut appelée rue des Mauvais-Garçons, nom qu'elle porte encore aujourd'hui. Ses biens furent confisqués, le duc d'Orléans en eut une grande partie. On rasa, comme son hôtel, toutes les maisons qu'il avait habitées. Assister à toutes ces exécutions devenait une manière de faire sa cour ; mais l'adulation se pardonne quand elle porte le caractère d'un hommage à la vertu.

Jeanne de Châtillon, femme du coupable, ainsi que sa fille unique furent chassées presque nues de leur maison ; traitement bien cruel sans doute, puisqu'il atteignait l'innocence, mais qu'excusait néanmoins l'atrocité du crime que le monarque avait promis de venger.

Aussitôt que l'on sut la retraite de Craon, Charles envoya le réclamer près du duc de Bretagne, dont la réponse négative et peu mesurée engagea le Conseil à porter aussitôt la guerre dans ses états.

Tout le monde ne s'accordait pas à trouver le crime du marquis aussi grand qu'il était. Clisson avait beaucoup d'ennemis à la cour : on lui reprocha ses grands biens, on l'accusa de rapacité, et surtout ceux qui le voyaient en possession de ce qu'ils auraient bien voulu s'approprier eux-mêmes, tels que les ducs de Berri et de Bourgogne.

C'est ici que nous devons éclairer nos lecteurs sur la véritable instigatrice de ce délit, et faire voir qu'elle n'agissait bien sûrement que par les mêmes motifs, dont se servaient pour déprimer Clisson les envieux de sa fortune.

On se souvient qu'elle s'était d'abord brouillée avec Craon, quand celui-ci eut abusé de la confiance du duc Louis, son amant.

On doit se rappeler de même son raccommodement avec ce scélérat quand le duc de Bretagne lui eut fait observer que le tort que lui faisait le connétable, tant par son ascendant sur l'esprit du roi, que par les immenses richesses qu'il détournait chaque jour à son profit, était infiniment plus dangereux pour elle, que toutes les indiscrétions de Craon si faciles à paralyser ; et que Craon devenait, dans le fait, le seul homme assez téméraire pour la débarrasser d'un ennemi bien plus à craindre pour elle, que ne pouvait l'être le connétable, et surtout quand on lui aurait fait entendre que le marquis était la seule cause des disgrâces que le connétable venait d'essuyer à la cour.

On sent bien qu'Isabelle, naturellement vindicative, n'eut pas plutôt conçu tout cela, qu'elle saisit ardemment un moyen qui remplissait aussi bien ses vues. En effet, de deux choses l'une : ou Craon réussissait, et Isabelle était débarrassée d'un homme qui devenait par sa conduite le plus grand ennemi qu'elle pût avoir ; ou il manquait son coup, et alors elle se trouvait défaite d'un homme qui l'avait trahie.

Ce plan avait été tracé aux conférences de Tours ; et le duc de Bretagne, qui le conseillait, gagnait aussi de son côté, puisqu'il perdait Clisson, dont tout ce que nous avons vu devait le rendre l'un des plus cruels ennemis. L'événement contraire était également à son avantage : car le marquis de Craon était un homme dangereux pour ceux qui l'employaient ; on en avait la preuve dans la trahison qu'il avait faite au duc d'Anjou. Ainsi, et absolument comme la reine, le duc de Bretagne gagnait à ce crime, quelle que pût en être l'issue.

Isabelle n'eut pas plus tôt admis ces résolutions qu'elle en fit part, d'abord à son favori Bois-Bourdon qui les approuva, ensuite

au duc d'Orléans avec lequel elle continuait de vivre dans la plus grande intimité ; et, persuadée que l'association d'un tel complice ne pouvait qu'être très utile à l'accomplissement du crime qu'elle projetait, elle fit envisager l'aventure au duc, sous le double rapport que nous venons d'observer. Elle lui promit le partage des biens de l'une ou de l'autre de ses deux victimes ; et d'Orléans, séduit par les richesses dont on flattait sa cupidité, non seulement goûta le projet, mais s'offrit même à le servir de tout son pouvoir.

Isabelle aussitôt le rapproche du marquis, assiste à leurs délibérations, les dirige, les encourage, et de ce moment il est convenu que d'Orléans, mêlé parmi les assassins, fera, s'il le peut, tomber lui-même sous ses coups le malheureux, dont les biens le tentent. Quel calcul ! il est affreux, nous en convenons, mais il fut fait, et ici l'on doit se rappeler que le connétable, entendant l'ordre d'éteindre les flambeaux de ses valets, crut reconnaître, comme auteur de cet ordre, le duc d'Orléans, à tel point qu'il le pria de cesser une plaisanterie qui ne convenait ni à l'un ni à l'autre. On se souvient aussi que le dernier coup, celui qui précipita Clisson contre la boutique du boulanger, eut bien l'air de venir de celui qui avait le plus d'intérêt à l'achèvement du crime. Les bruits qui circulèrent dans Paris le lendemain s'accordèrent d'ailleurs parfaitement avec cette opinion ; et quand il fut question de celui qui porta ce dernier coup, d'Orléans fut nommé bien avant Craon. Mais comment celui-ci, s'étant vu puni lui-même, ne fut-il pas indiscret à l'égard du duc ?... parce que rarement un complice trahit celui qui l'emploie : tant qu'il pourra se flatter d'être servi par lui, il se gardera bien de tenir une conduite qui lui ferait tout perdre. Il est donc clair que d'Orléans, héritier des biens de la victime quelle qu'elle fût, devait en hâter la mort et il

le fit. Aucune des mesures propres à l'exécution du crime ne fut négligée par lui ; parfaitement guidé par Isabelle, il les établit toutes avec la plus extrême exactitude, et Craon en fit de même. Quant à la reine, enfreignait-elle de son côté aucun de ces préceptes perfides ? en faisant revêtir son amant des dépouilles du mort, ne se mettait-elle pas à l'abri du soupçon d'un forfait dont elle retirait tout l'avantage, au faible prix d'une victime qui pouvait la perdre en vivant ?

Isabelle, on le sait, et l'on s'en convaincra plus d'une fois encore, avait reçu de la nature, avec son horrible penchant au crime, toute la souplesse nécessaire pour le dissimuler.

Cessons donc de chercher autre part les provocateurs et les auteurs de ce délit : ils ne peuvent se trouver que parmi ceux qui avaient le plus grand intérêt à le commettre. Or, dans qui cet intérêt était-il plus vif que chez les ducs de Bretagne, d'Orléans et la reine ? Sans doute il est pénible d'adopter de telles opinions ; mais le devoir d'un historien ne consiste pas seulement à débiter des faits que tout le monde sait, il consiste encore davantage à suivre le fil des événements et, s'il se rompt, à le rattacher aux vraisemblances, quand il ne peut pas l'unir à des vérités connues. Il vaudrait autant sans cela, lire des dates et des chronologies. Mais ce n'est pas ici le cas, nous le répétons ; et quand des probabilités s'appuyent sur des dépositions faites à la mort du confident ou du complice, assurément dès lors elles acquièrent toute la force de la vérité.

Isabelle en un mot devait être l'ennemie du connétable et de Craon, les vraisemblances le démontrent, les aveux d'un homme condamné certifient les crimes qui en résultent : que faut-il de plus pour les croire et les attester ?

Cependant, on arme de toutes parts pour la guerre de Bretagne. Charles avait pris la vengeance de Clisson trop à cœur, pour qu'on refusât de marcher à cette expédition. Il est à remarquer que le duc de Bourgogne n'était nullement de l'avis de cette guerre ; et, cependant, ne paraît-il pas qu'il fût encore dans la confiance de la reine ? mais il est vraisemblable que tous deux, ayant les mêmes intérêts, suivaient la même route, sans se rien communiquer encore.

Tout fut donc mis en œuvre pour rompre ce projet formé par le roi de se mettre lui-même à la tête de ses armées, jusqu'aux conseils des médecins qui déclarèrent que la santé du roi ne lui permettait pas de se livrer à cette entreprise.

Cependant, Charles tenait si fort à ce projet que, quoi qu'en pussent dire les médecins, il n'en précipita que plus ardemment l'exécution, et surtout quand on lui dit que Craon n'était plus en Bretagne, et que le duc lui-même l'eut assuré qu'il était en Aragon. Ne voyant dans ces subterfuges que le projet de le trahir et de sauver le marquis, il protesta que rien ne l'empêcherait de se venger, et de porter en conséquence la guerre chez l'insolent vassal qui voulait le tromper.

On fixa donc le départ des troupes au 5 avril 1393.

Isabelle, pendant ce temps, échauffait les esprits. D'accord avec les princes, elle faisait sentir à tout le monde, ainsi qu'au roi lui-même, combien il était ridicule d'armer la France entière pour la cause d'un homme, plus déprédateur lui-même qu'aucun de ceux qu'on accusait de semblables torts. Rien ne réussit : l'armée se mit en marche, s'attendant néanmoins à quelque événement qui dérangerait tout.

Les suites ne firent que trop voir la vérité de ces conjectures difficiles à démêler pour lors, mais bien faciles à deviner pourtant par ceux qui auraient voulu saisir le fil de tous ces événements, et qui, comme nous venons de le dire, auraient su le rattacher aux vraisemblances, et surtout lorsqu'il s'agissait d'une des plus intéressantes anecdotes de notre histoire.

L'opinion des médecins ne se réalisa que trop : la santé du roi se dérangea totalement. De sombres apathies succédaient à des accès de fureur, dont il ne sortait que pour se désespérer de l'état dans lequel il se voyait réduit. L'homme aliéné n'est pas malheureux, tant que ses illusions se soutiennent : le bandeau tombe-t-il ? il devient le plus infortuné des hommes… et ce qu'on avait fait prendre au roi pour le plonger dans ce cruel état n'était pas assez violent pour l'y maintenir sans cesse.

Jamais la santé de ce prince ne s'était trouvée si mauvaise que le jour où il partit du Mans, à peine toucha-t-il aux mets qui lui furent servis. Une partie de l'armée avait déjà pris la route d'Angers, quand il se mit en marche.

Malgré l'ardeur du soleil, Charles s'était extraordinairement couvert ; et pâle, triste, rêveur, il traversait ainsi la forêt loin de sa suite qui s'était écartée de lui pour ne le point incommoder.

Tout à coup un fantôme vêtu de noir s'élance d'entre deux arbres, et saisissant la bride du cheval que monte le monarque : Roi, lui dit-il d'une voix sépulcrale, ne chevauche pas en avant, mais retourne, car tu es trahi.

Ce personnage était horrible ; un affreux mélange d'intérêt et d'égarement contournait les muscles de son visage et le rendait épouvantable.

Charles frémit… des gens d'armes s'avancent et, frappant sur les mains de cet effrayant individu, ils le forcent à quitter les rênes du cheval ; mais on ne l'arrête pas… on ne l'arrête pas ! que d'idées suggère cette négligence ! on ne lui demande pas même qui il est ; il semble qu'il n'ait fait que ce qu'il devait faire, et que sa mission remplie, on devait l'abandonner à lui-même.

Àpeine est-on sorti de la forêt que le page qui portait la lance du roi la laisse imprudemment tomber sur la tête de son camarade. À ce bruit Charles croit reconnaître la vérité de ce que vient de lui dire le fantôme ; il s'écrie qu'il est entouré de traîtres, et mettant l'épée à la main, il se jette impétueusement sur tout ce qui l'environne… quatre gens de sa suite tombent sous ses coups. Le duc d'Orléans court à son frère pour le désarmer ; mais le duc de Bourgogne l'en empêche : « Prenez garde, crie-t-il à son neveu, il va vous tuer vous-même. » En ce moment, Martel, gentilhomme normand, et chambellan du roi, saute légèrement sur la croupe du cheval de son maître, lui saisit les bras, pendant qu'on le désarme et qu'on le fait descendre pour le transporter au Mans, dans une charrette attelée de bœufs, que le hasard fait rencontrer là. Il était sans connaissance. « Retournons tous à la ville, disent les princes ; la campagne est finie. » L'ordre de rétrograder se donne à l'instant, et quand le roi arrive au Mans, l'état dans lequel il est fait craindre pour sa vie. On le crut empoisonné ; le vin et les mets qui avaient été présentés le matin furent goûtés, on ne découvrit rien ; c'était bien un autre genre de poison dont on s'était servi pour commettre ce crime.

Les médecins consultés rejetèrent tout sur la fatigue que venait d'éprouver le roi, déjà dans un grand état de faiblesse et d'abattement. Les princes l'attribuèrent au sortilège, et l'on ne vit

pas, ou l'on ne voulut pas voir, que la main perfide qui suscitait cette affreuse aventure était la même que celle qui venait de conduire l'assassinat de Clisson.

En ce moment, disait-on, la reine portait dans son sein des preuves de sa coupable intelligence avec le duc d'Orléans et, certes, elle devait ménager dans lui et le père de l'enfant dont elle était enceinte et l'homme qui, comme frère de Charles, avait des droits réels au trône, dans le cas de la mort du roi. Or, pour Isabelle, un amant tel que d'Orléans ne valait-il pas mieux qu'un époux imbécile qui, à supposer qu'il restât dans cet état, serait toujours dans la dépendance de ses oncles nantis de l'autorité provisoire, qu'ils perdraient infailliblement dès que le roi n'existerait plus ? Elle se flattait que la scène de la forêt, dont elle avait été l'agente, coûterait la vie à Charles ; mais ses opinions changèrent dès que son attente fut trompée. Dès lors, elle se rendit aux réflexions du duc d'Orléans qui, pour la consoler, l'assura que dans le fait, en surveillant bien les opérations des oncles, peut-être vaudrait-il mieux pour leur projets, que le roi fût toujours dans une sorte d'imbécillité pas assez prononcée pour qu'il fût réduit à une nullité parfaite, mais assez forte cependant pour lui faire faire tout ce qu'on voudrait ; et voilà pourquoi les choses ne furent pas portées plus loin.

Mais Isabelle avait donc les moyens de tenir son époux dans cet état ? assurément, elle les avait. Qu'on se rappelle ce que nous avons déjà dit à ce sujet ; n'en eût-elle pas même fait encore usage, ce qui paraît difficile à croire, elle connaissait assez la faiblesse de l'esprit du roi pour être bien sûre que l'apparition du spectre devait occasionner un effet prodigieux, et ce spectre était facile à faire mouvoir.

Les seuls auteurs de cette farce politique étaient donc Isabelle et d'Orléans. Le doute deviendrait impossible avec une série de preuves aussi fortes que celles que nous présentons ici.

Quoi qu'il en fût, cette nouvelle mit toute la France en deuil. Malgré la mauvaise administration de ce règne, Charles était adoré : le peuple, toujours juste, quand on ne l'égare pas, séparait ses qualités de ses faiblesses : il aimait les unes, il déplorait les autres, et voilà l'âme des Français ! Les torts de ses chefs ne seront jamais rien, si tôt que des vertus les feront oublier.

Mais cet événement fit tout changer : les deux oncles du roi gouvernèrent, et les favoris de l'ancienne cour furent à l'instant évincés.

Dès qu'on ne s'armait plus pour Clisson, on devait précipiter sa perte ; elle devait continuer d'être l'unique but de la reine : aussi ne négligea-t-elle rien pour y réussir.

Avant qu'il eût été question du partage entre d'Orléans et les princes, ceux-ci avaient dit que le Conseil déciderait qui devait avoir l'autorité ou d'eux ou de Louis, dont la jeunesse leur paraissait un puissant motif d'exclusion.

Ici, les historiens nous assurent que Clisson comptait beaucoup sur la protection et l'amitié du duc d'Orléans ; et si nous ne nous empressions d'éclaircir ce fait, nous ferions bien beau jeu à ceux qui traiteraient de mensonges tout ce que nous présumons ici.

Comment se pourrait-il en effet, que Clisson, ennemi de la reine et poursuivi par elle, fût cependant l'ami de son amant ? cette amitié du duc d'Orléans pour Clisson n'était que feinte ; elle

n'était qu'une manière adroite dont le duc, d'accord avec Isabelle, déguisait ses affreux projets ; tous deux agissaient d'après les mêmes intentions : perdons-le si nous le pouvons, ayons l'air de le protéger si le coup manque.

Il était manqué, le coup : il fallait donc avoir l'air d'aimer le connétable, jusqu'à la possibilité de l'écraser entièrement.

Les ennemis de ce malheureux connétable pouvaient-ils être maintenant mieux servis qu'ils l'étaient par les circonstances ? plus de guerres en Bretagne, plus de projets en sa faveur, toute la cour irritée d'en avoir beaucoup trop fait pour lui, nulle envie de poursuivre encore ses meurtriers : quel beau moment pour terrasser l'hydre qu'on avait redoutée, et dont l'extrême crédit avait alarmé tous les princes ! On en profita.

Le connétable vint à l'hôtel d'Artois, prendre les ordres du duc de Bourgogne. Dès lors tous les intérêts sont réunis, sa perte est résolue ; on veut faire instruire son procès.

« Clisson, lui dit le duc de Bourgogne, vous ne devez pas vous mêler du gouvernement, c'est un grand malheur que vous vous en soyez enquis, et la preuve en est que vous seriez bien en peine de dire comment vous sont venues les richesses que vous possédez. »

Clisson se retire sans répondre ; mais il n'est pas plus tôt chez lui qu'il comprend toute l'étendue du danger qui le menace. Il veut se consoler avec le duc d'Orléans qu'il croit son ami ; mais Louis l'évite, il est à Creil près du roi son frère. Clisson voit qu'il n'est plus aucune ressource pour lui ; il s'évade par une porte secrète de sa maison, gagne Montlhéry, une de ses places, où il n'est pas plus tôt arrivé qu'il y apprend les ordres qu'on a de l'ar-

rêter. Il vole dans sa province, où la quantité de places qu'il possède semble lui offrir un asile. Des commissaires du Parlement se transportent en Bretagne pour l'ajourner : on ne le trouve pas, c'est tout ce que veut la reine, son calcul est simple : « S'il paraît, avait-elle dit, le roi qui l'aime, lui fera grâce ; s'il est contumax, il est perdu. » Eh ! qui connaissait mieux que cette femme adroite l'art de perdre ses ennemis ?

Cette perfide créature l'avait également senti, on ne pouvait opposer à Clisson, s'il paraissait, que des crimes absolument du ressort de la justice ordinaire et dont l'absolvait le renvoi à l'autorité royale. Il était bien plus sûrement perdu par un arrêt ; et cet arrêt, promptement rendu, contenait en substance que le connétable était faux, mauvais, traître, déloyal envers le gouvernement. Le malheureux fut en conséquence condamné à une amende de cent mille marcs d'argent, et privé de son office, dont fut pourvu Philippe d'Artois, comte d'Eu, gendre du duc de Berri. On envoya en Bretagne lui redemander l'épée du connétable ; mais on ne put jamais parvenir jusqu'à lui, et, comme on ne rapporta ni sa démission ni son épée, il protesta contre la nomination qui venait d'être faite ; ce qui n'empêcha pas le titulaire d'exercer et encore moins Clisson de renouveler ses protestations contre l'usurpateur.

Ici la politique d'Isabelle et du duc d'Orléans a quelque besoin d'être encore expliquée.

Il est sûr que pendant la disgrâce du connétable et lors du projet de faire la guerre en Bretagne, d'Orléans fit assurer Clisson de ses secours et de sa protection. Comment le parti qui lui était le plus opposé s'offrit-il néanmoins à lui être utile ?

Nous ne pouvons, dans ce dédale, tirer de lumières que de la procédure de Bois-Bourdon. Ce seigneur a dit dans ses réponses qu'ayant fait cette objection à la reine, cette princesse lui avait répondu :

« Beau doux ami, tu n'es point encore maître ès-arts en politique : sache qu'on ne perd jamais mieux les gens qu'en ayant l'air de leur être utile. C'est par fausseté que Louis paraît servir Clisson ; mais nous voulons tous deux le perdre, parce que tous deux redoutons son crédit. C'est nous qui l'avons fait sauver ; c'est nous qui avons dicté l'arrêt qui le perd. »

Et le favori ayant, prétend-il, frémi de ces paroles, se retira sans dire un seul mot.

Cependant, la santé du roi fit prendre des précautions. Sa majesté tint un lit de justice pour aviser aux moyens de prévenir tous les désordres qui pourraient survenir si le trône venait à vaquer.

La majorité des fils de France, d'après l'Édit de Charles V, fut décidément fixée à quatorze ans, et la tutelle du jeune dauphin confiée à la reine, aux ducs de Berri, de Bourgogne, de Bourbon et à Louis de Bavière, frère de la reine. On assigna pour cette tutelle les revenus du duché de Normandie, de la ville et vicomté de Paris, des bailliages de Senlis et de Melun. Cette tutelle était assistée d'un conseil composé de trois prélats, de six nobles et de trois clercs. L'une des clauses était que si la reine contractait un nouveau mariage après la mort du roi, elle était de ce moment déchue de la tutelle.

Isabelle se garda bien de témoigner à d'autres qu'à Bois-Bourdon le chagrin que lui donnaient toutes ces chaînes. Et comment,

en effet, de telles entraves auraient-elles pu plaire à celle qui n'aspirait qu'à la domination générale et à l'envahissement de toutes les fortunes ? Une chose la rassurait pourtant : la régence n'avait pu être refusée au duc d'Orléans ; en sa qualité de frère du roi, il était impossible qu'on ne l'en revêtit pas, et cette portion d'autorité jointe à celle qui venait d'être conférée à la reine mettait son amant et elle en état de nuire à la France, autant que leurs intérêts pouvaient le permettre.

Mais la longueur du règne de Charles dérangea un peu leurs projets. Ils furent obligés d'emprunter au moins le masque de la vertu pour se livrer à tous les égarements de leur détestable caractère.

Malgré cette hypocrisie, à peine ces deux dangereux personnages jouirent-ils de l'autorité dont nous venons de les voir revêtus, qu'un événement extraordinaire put jeter sur eux de bien graves soupçons.

On avait fait recommander au roi par ses médecins de ne point se mêler d'affaires, et de ne s'occuper que de plaisirs. En conséquence, à l'occasion du mariage de l'une des filles d'honneur de la reine avec un gentilhomme de Vermandois, cette princesse donna chez elle une fête suivie d'un grand bal. Charles avait imaginé de se déguiser en sauvage, conduisant enchaînés Hugues de Guissai, le comte de Joigni, Amand de Poitiers, et Jean de Nantouillet bâtard de Foix ; leurs habits étaient de toile enduite de poix, sur laquelle on avait appliqué des étoupes. Par un hasard, qu'il n'est permis de nommer tel qu'à ceux ou qui ne veulent rien approfondir, ou qui jugent encore moins, le feu prit aux habits de l'un de ces sauvages, près duquel on avait vu d'Orléans badiner, un flambeau à la main. En un instant le feu gagna

et tous les sauvages, excepté le roi, que la duchesse de Berri enveloppa de son manteau, et Nantouillet qui se jeta dans une cuve d'eau, tous, disons-nous, périrent consumés.

Nous ignorons ici par quelle raison, et contre tous les récits des contemporains, il a plu à Villaret d'avancer deux mensonges aussi absurdes que ceux qu'il se permet, en disant que le roi n'était pas avec les sauvages, pendant qu'il est certain qu'il les conduisait ; ensuite que la reine s'évanouit au récit du malheur qui venait de menacer les jours d'un époux qu'elle aimait, tandis qu'elle vivait avec d'Orléans depuis plusieurs années, et que ce prince n'avait projeté que chez elle, et avec elle, le perfide événement des sauvages, qui d'après les nouvelles réflexions qu'ils avaient faites, leur faisaient plus que toute autre chose désirer maintenant la mort d'un roi, dont l'existence contraignait infiniment l'étendue de leur pouvoir. Et, d'ailleurs, si Charles n'était pas avec les sauvages, d'après le récit de Villaret, comment peut-il dire, à la page suivante, que la reine frémit du danger que son époux avait couru ? pouvait-il en courir aucun, puisqu'il n'y était pas ? quelle contradiction ! et comment un grave historien peut-il altérer la vérité de faits aussi capables de jeter du jour sur les plus importants personnages de ce siècle : est-ce donc avec cette basse adulation qu'on écrit l'histoire ?

N'en doutons pas, Isabelle conçut l'affreux projet de cet incendie, et le duc d'Orléans l'exécuta.

Au surplus, voici ce qu'on trouve mot à mot dans les dépositions de Bois-Bourdon :

« La reine, dit-il, m'ayant fait venir, me fit part du complot qu'elle avait formé contre les jours du roi, dans le bal qu'elle don-

nait pour le mariage de l'une de ses filles d'honneur avec un gentilhomme de Normandie. Il s'agissait d'abord d'employer des venins dans les rafraîchissemens que l'on servirait au monarque, mais ayant représenté à la reine que l'obligation de s'adresser à quelqu'un pour s'en procurer, pouvait devenir dangereuse et que je me ferais soupçonner moi-même, si je m'en chargeais, elle changea tout à coup d'idée, et proposa le déguisement des sauvages, vêtus de matières combustibles auxquelles monseigneur d'Orléans mettrait le feu. »

On s'en tint là : nous savons le reste.

En expiation de cette soi-disant imprudence le duc d'Orléans érigea une chapelle aux Célestins avec les fonds qui lui avaient été adjugés sur les confiscations du marquis de Craon. On sait que dans ces temps de superstition, les plus grands crimes se compensaient avec des legs pieux : comme si ce n'était pas avilir la majesté du créateur, que de croire qu'il peut pardonner les plus horribles forfaits, moyennant quelques rentes ou quelques chapelles : ce sont des actions utiles aux hommes qui réparent le mal qu'on a pu leur faire, mais non de vaines offrandes, qui ne satisfont que l'orgueil de ceux qui les présentent et l'avarice de ceux qui les reçoivent.

Une seconde rechute bien plus forte que celle de l'année précédente vint attaquer le roi. Guillaume Martel, celui de ses chambellans qui avait facilité les moyens de le désarmer à la fatale journée du Mans, s'aperçut le premier de cet accident, dont il fit part au duc Louis. On remarqua dans cette crise que les symptômes qui la caractérisaient paraissaient avoir pour base un éloignement affreux que le roi concevait pour sa femme : effet bien singulier des efforts de la nature, qui dans presque tous nos mal-

heurs ou nos maladies nous inspire involontairement du dégoût ou de la haine pour les personnes ou pour les choses qui occasionnent nos maux. Cette observation faite par la reine elle-même la frappa fortement.

Quelle est cette femme ? disait le malheureux Charles, en parlant d'Isabelle. Qu'on l'ôte de mes yeux, elle m'est insupportable ; s'il est quelque moyen de m'en délivrer, qu'on l'emploie, je ne puis ni la voir ni l'entendre. Qu'elle ne se présente plus, je l'exige.

Puis parcourant ses appartements, partout où se trouvaient quelques emblèmes de ses anciennes amours, il les arrachait en protestant que jamais il n'avait épousé cette femme.

Que de pleurs eût dû répandre Isabelle à des scènes aussi déchirantes ! mais elle était coupable, elle se taisait, souvent même elle souriait.

Valentine de Milan qu'on avait faussement soupçonnée d'avoir coopéré aux maléfices qui assiégeaient le roi ne lui était pas à charge comme Isabelle. On se souvient par quel arrangement elle était devenue sa maîtresse : il l'aimait, et jamais il ne la repoussa.

Les soupçons sur Valentine se trouvant écartés, on finit par croire à la cour que les seules causes de l'égarement du roi venaient de la conduite que l'on observait avec lui, ou du peu de soins qu'on lui donnait. En conséquence, la reine fit venir à grands frais du fond de la Guyenne un fameux charlatan dont l'extérieur était aussi piteux que la science était vaine.

Cet homme assura qu'il rendrait la santé au roi, et que cela lui était d'autant plus facile, qu'il possédait un livre qu'il appela Si-

magorad, par le moyen duquel il était sûr de maîtriser l'univers entier. Adam, prétendait-il, avait reçu ce livre de Dieu, cent ans après la mort d'Abel, pour le consoler de la perte de ce fils bien aimé ; et ce fut avec ces contes puérils que, parfaitement soudoyé par la reine et par d'Orléans, ce maladroit imposteur trouva le secret d'amuser fort longtemps le monarque et toute sa cour.

Ce ridicule expédient n'ayant rien produit, on employa les vœux, les prières, les changements d'habitation. Tout fut inutile, et jusqu'à la fin de ses jours, ce prince infortuné n'offrit plus qu'un simulacre d'autorité, dont, toutes réflexions faites, profitaient bien plus à l'aise, que s'il eût cessé d'exister, ceux qui comme Isabelle et d'Orléans avaient tant d'intérêt à le tenir dans cet affreux état. La nature reprenait-elle ses droits, et Charles avait-il un rayon d'espérance, aussitôt ses guides adroits le jetaient dans des débauches outrées, ou dans des excès, qui à l'aide de philtres, replongeaient bientôt ce malheureux prince dans un délire dont ne manquaient pas de profiter les monstres qui l'assassinaient en détail.

Cependant, les vues ambitieuses de la reine et du duc d'Orléans se trouvaient furieusement contrariées par le duc de Bourgogne dont les projets étaient aussi dangereux, et bien mieux appuyés sans doute, tant par sa grande expérience que par l'immensité de ses possessions.

Que d'intrigues, que de soins, que de luttes, préparait cette concurrence ! Ici les ramifications se perdent, le labyrinthe devient inextricable, et nous ne pouvons nous rallier qu'aux événements connus, qui, racontés avec la plus sévère exactitude, nous fourniront néanmoins une masse de lumières suffisante pour nous guider sans cesse vers la plus extrême vérité.

Non seulement la reine avait à combattre cet impérieux pouvoir du duc de Bourgogne, mais elle avait encore à lutter contre l'inflexible hauteur, l'insupportable vanité de Marguerite de Flandre, épouse de ce duc. Cette femme, presque aussi adroite qu'Isabelle, était moins criminelle sans doute ; mais elle avait un pouvoir absolu sur un époux dont elle disposait à son gré. C'était pour se tenir en garde contre ce parti puissant, que la reine désirait avec ardeur s'étayer de l'Angleterre, ou par une alliance, ou par quelques négociations.

En conséquence, toujours portée aux superstitions, ou plutôt aimant à tirer parti de leur imposture pour en imposer aux autres, elle fit venir à la cour un aventurier connu sous le nom de l'ermite Robert, qui assura au roi avoir vu à son retour de Syrie une figure plus claire que le cristal, laquelle lui avait ordonné de se rendre à la cour de France et d'enjoindre au roi de faire la paix avec les Anglais, en assurant que tous ceux qui s'y opposeraient le payeraient cruellement cher. Ce fourbe vit le roi et parvint à le persuader. Il suivit les ambassadeurs de France en Angleterre et trouva Richard, ainsi que ses oncles, absolument déterminés à suivre ses conseils. Avec quelle facilité, dans ces siècles d'ignorance, les hommes se laissaient aveugler ! et combien, avec un peu d'adresse, il devenait facile de les tromper !

Toutes les difficultés s'aplanissaient donc et, en attendant la rédaction des articles, on conclut une trêve de quatre ans.

Un nouveau motif vint consolider ces résolutions. Anne de Luxembourg, fille de l'empereur Charles IV, mourut, et dans ce moment on ne vit plus d'obstacles au mariage si désiré par la reine, entre le roi d'Angleterre et l'une des filles d'Isabelle.

Il est très essentiel, ici, de ne perdre de vue aucune des manœuvres de cette femme adroite. Ce n'était nullement le bien que la paix pouvait faire à la France qui faisait l'objet de ses désirs, mais l'ambition démesurée de réunir ces deux grandes puissances, dans l'espoir où elle était de les gouverner toutes deux, et d'attirer pour en venir là l'époux de sa fille dans un pays où sûrement il porterait un jour la couronne.

Que l'on observe ici à quel point se ressemblaient tous les moyens qu'employait cette femme.

Le fantôme de la forêt du Mans, le charlatan de Guyenne, les rêves de l'ermite Robert, ne sont-ils pas de la même couleur ? tout cela ne part-il pas de la même main ? Et n'est-il pas l'ouvrage du même esprit ? Il faudrait terriblement s'aveugler pour résister à l'évidence de ces faits, ou se dégrader par une timidité qui déshonorerait à la fois, et l'écrivain pusillanime qui la prendrait pour excuse, ou le lecteur peu réfléchi qui l'adopterait.

Mais une circonstance vient à l'appui de ces réflexions et les fortifie ; elle achèvera de nous convaincre que ce n'était nullement le bien de la France que voulait Isabelle, mais son assujettissement aux Anglais, et cela par tous les motifs d'intérêt que nous venons de développer.

Il ne tenait alors qu'à la cour de France de rentrer dans la province de Guyenne, presque entièrement occupée par les Anglais, et cependant, on n'en fit rien. Recouvrer d'anciennes possessions n'est nullement le désir de ceux qui ne cherchent qu'à en aliéner de nouvelles, non : voir dominer ces provinces par les Anglais, voir démembrer la France entière, l'asservir totalement à ses rivaux, telles sont les seules vues de la femme ambitieuse qui la

gouverne, et dont les plans secrets et dissimulés l'emportent toujours en adresse sur ceux mêmes qui travaillent dans un sens égal.

Quoique l'intérieur de la France fût tranquille, les exactions arbitraires, les impôts forcés, tout existait, comme si les besoins de l'état l'eussent encore exigé ; et c'était à qui des princes ou de la reine se feraient la meilleure part des dépouilles publiques. Ce fut alors que l'amant d'Isabelle ou plutôt le complice de tous ses crimes, que le duc d'Orléans, enfin, se fit donner par ses oncles la commission de pacifier les troubles de Bretagne, ce qui, en servant les intérêts du prince le plus ami de l'Angleterre, favorisait encore bien mieux le dangereux projet d'Isabelle, dont l'esprit était de se rattacher à tout ce qui tenait à l'Angleterre, et surtout par une alliance qui, formant un contrepoids à l'autorité des princes du sang, la menait directement à son but.

Louis trouva toujours allumée la guerre que se faisaient le connétable et le duc de Bretagne.

Le duc de Bourgogne, disent les historiens, ou bien peu clairvoyants, ou bien mal instruits, favorisait le Breton pendant que d'Orléans prenait le parti du connétable. Nous avons déjà vu par quelle route tortueuse marchait le duc d'Orléans : s'il avait l'air de servir Clisson, ce n'était que pour le mieux perdre. Ainsi ces deux princes Bourgogne et d'Orléans, dont les maisons n'étaient pas encore divisées, servaient sans s'en douter la même cause et peut-être tous deux dans les mêmes vues, ce qui faisait que tous deux s'observaient, tâchaient de se deviner et de n'avoir pour but que de mieux assurer leur crédit.

Sur ces entrefaites, le marquis de Craon reparut plus acharné que jamais contre un ennemi qu'il cherchait à vaincre, n'ayant pu le tuer. Clisson, renfermé dans un château de Josselin, était prêt à succomber lorsqu'un accommodement pacifia tout, et le connétable, au moyen de quelques renonciations et beaucoup d'argent, parvint à recouvrer un peu de repos.

Si nous citons cette anecdote qui ne tient point à notre histoire, ce n'est que pour convaincre à quel point d'Orléans qui dicta les articles de la capitulation, continua de suivre sa marche oblique et ténébreuse.

Mais cette pacification ne pouvait durer longtemps ; ce n'était pas là ce qu'on voulait, et les hostilités recommencèrent bientôt : on se rebattit, on forma de nouveaux projets de traité lorsque la vieillesse du duc de Bretagne, état où naissent communément les remords, engagea ce souverain à quelques arrangements qui le raccommodèrent enfin avec son ancien ami, et d'Orléans revint à la cour, très peu satisfait de voir ses ruses ainsi déjouées. Mais la vertu cesserait d'être l'attribut de la divinité, si les brigues de la méchanceté parvenaient toujours à la vaincre.

Bientôt, Isabelle changea de manœuvres, et ce qu'elle n'avait pu faire réussir d'un côté, elle l'entreprit de l'autre. Depuis la dernière prorogation de la trêve, Richard n'avait pas perdu l'espoir de s'allier à Charles, et ce désir chaudement servi par la reine ne tarda pas à s'accomplir.

Au mois de juillet 1394 parurent les ambassadeurs d'Angleterre, chargés de négocier cette union. Les princes voulaient qu'un traité de paix en devînt le sceau ; mais ce n'était pas ainsi qu'Isabelle l'avait conçu ; de cette manière ses projets n'eussent

pas été remplis. On se contenta donc d'une trêve de vingt-huit ans, et la princesse Isabelle de France fut destinée à Richard II.

Des que le mariage fut arrêté, les ambassadeurs bien conseillés par la reine firent une protestation dont l'objet était d'établir les droits chimériques du roi d'Angleterre à la couronne de France, et certes il était facile de voir dans cette manœuvre à quel point étaient flattées l'ambition, la haine et la vengeance d'Isabelle, puisqu'elle se trouvait alors belle-mère du roi qui prétendait à la couronne de France ; ce qui, comme on le voit, doublait une autorité, bien différente de celle qui ne venait que du simple titre d'épouse d'un prince imbécile, dont les oncles entravaient chaque jour tout ce qu'elle concevait pour s'agrandir. Une difficulté se présenta pourtant : ce mariage n'allait-il pas la brouiller avec le duc de Bretagne, auquel était promise l'aînée de ses filles ? Mais Isabelle se flattait de tout arranger en donnant au Breton une des sœurs de celle qu'elle faisait épouser à l'Anglais. C'est ici qu'on observe avec plaisir la bonhomie de nos historiens.

Isabelle, disent-ils, attendu les fréquentes rechutes de son époux, demeurait à l'hôtel Saint-Paul, pendant que le roi se tenait au Louvre comme si la gravité des maux de son époux n'eût pas plutôt exigé sa présence près de lui ? À quel point ces grands spéculateurs s'écartent du motif de cet éloignement ! et pourquoi donc ne pas voir que si la reine avait son habitation loin de celle de son époux, c'était dans le dessein de négocier plus à l'aise avec ceux qu'elle cherchait à séduire et à s'attacher par les moyens même les plus illicites ? Voilà cependant comme les bonnes gens écrivent l'histoire, et comme les sots croient tout ce qu'écrivent les bonnes gens.

Quoi qu'il en fût, les ambassadeurs d'Angleterre reparurent le 9 mars 1395 avec l'acceptation de toutes les clauses proposées pour la conclusion de ce célèbre hymen, que l'on peut avec raison regarder comme une des plus honteuses époques de notre histoire, puisqu'au moyen de ce pacte ignominieux on consentait à perdre la moitié de la France et à s'ôter les moyens d'y rentrer pendant vingt-huit ans… seulement au prix d'une alliance qui n'allait pas moins qu'à mettre le reste du royaume sous la domination d'un souverain dont l'unique intérêt était d'en former la meilleure partie de ses états ; et c'était ainsi que travaillait cette reine, contre laquelle on se contente de lancer des invectives sans daigner nous prouver à quel point elle en était digne.

Nous ne saurions au reste nous plaindre de cette négligence : que nous serait-il resté si nos prédécesseurs avaient tout dit ?

Une des clauses vivement sollicitées par les plénipotentiaires et qui achève de prouver à quel point était grande la faveur accordée par la reine aux meurtriers du connétable fut la grâce de Craon qu'ils demandèrent et qu'ils obtinrent.

Le duc de Bretagne, en se réconciliant avec Clisson, avait négligé de stipuler le pardon du traître ; la reine qui voyait un autre moyen de l'obtenir n'avait pas même voulu en parler au duc de Bretagne et les ambassadeurs déterminèrent cet arrangement.

Mais Craon avait à la cour de France d'autres ennemis, dont Isabelle avait négligé de le garantir. À peine ce traître eut-il reparu, que la reine de Sicile se rappelant toutes les escroqueries qu'il avait faites au duc d'Anjou, dont elle était devenue veuve, le fit arrêter et condamner à une restitution au-dessus de ses forces,

sauf à garder prison jusqu'au payement ; on le mit dans la Tour du Louvre.

Bois-Bourdon, qui avait eu jadis quelques liaisons avec le marquis, sollicita vivement la reine de lui faire rendre sa liberté, en lui prouvant, et cela était vrai, qu'elle aurait pu l'obtenir même sans acquitter la dette réclamée par la reine de Sicile ; et voici la réponse d'Isabelle à peu près telle que nous l'avons trouvée dans les papiers de ce malheureux favori :

« Bourdon, lui dit la reine, il y a longtemps que je n'estime les hommes que par l'utilité dont ils me sont, Craon eut autrefois mes faveurs : comme ce ne fut qu'à ce prix qu'il consentit au meurtre de Clisson, je fis part au duc d'Orléans de la singulière récompense qu'il exigeait ; je rappelai combien il avait jadis abusé de notre crédulité. Le duc m'objecta qu'il n'y avait pas à balancer entre la vie de Clisson et le prix qu'exigeait Craon pour la lui ôter, et qu'attendu que Craon était en ce moment aussi instruit du crime projeté que nécessaire à son exécution, il fallait tout faire pour le conserver. Craon fut donc heureux… un seul jour, j'en conviens, mais il le fut, et nous servit. D'Orléans voulut ensuite le perdre et nous l'abandonnâmes au duc de Bretagne ; tu sais le reste. De nouveaux besoins nous l'ont fait rappeler ; cette obligation est celle du crime, elle est cruelle, mais elle est nécessaire. Craon revint, et nous allions l'employer encore, sans nous croire obligés de payer ses services aussi chèrement ; nous étions loin de craindre la vengeance de la reine de Sicile, elle s'est emparée de lui, qu'elle le garde ; à la rigueur, nous pouvons nous passer de lui et nous n'avons plus à redouter ses indiscrétions. Cesse donc de me parler de cet homme, qu'il périsse dès qu'il n'a pas eu l'esprit de se sauver. »

Ici, Bois-Bourdon ne répondit rien, ou, du moins, les objections qu'il put faire ne se trouvent point dans ses papiers. On ne parla donc plus d'une affaire, dont nous ne rapportons les scandaleux détails que pour faire connaître toutes les nuances du caractère que nous avons promis de dévoiler, ce qui devenait impossible à ceux qui n'étaient pas munis, comme nous, des pièces essentielles pour justifier ce que nous avançons.

Cependant, le mariage de l'Anglais se conclut dans la chapelle du palais ; le festin qui suivit fut un des plus somptueux qu'on eût encore vus. Leurs Majestés y parurent avec le plus grand éclat. On remarqua, non sans quelque surprise, que les seigneurs anglais qui représentaient Richard précédaient les princes français. On devine aisément quelle était l'ordonnatrice d'un cérémonial aussi insolent. C'est dans cette même année que nous trouvons une des plus singulières anecdotes de cette cour astucieuse, où les crimes les plus noirs avaient toujours l'art, ou d'être étouffés, ou de se déguiser, en faisant présumer pour leurs auteurs ceux qui n'avaient jamais imaginé de s'en couvrir.

Les accidents du roi redoublaient et l'extrême compassion qu'inspirait son mal fixait plus particulièrement l'attention générale sur tous ceux qu'on croyait capables d'avoir provoqué un état qui ne paraissait naturel à personne. Les anciens soupçons dirigés sur Valentine de Milan se reproduisirent, et ce qu'il y eut d'étonnant dans cette absurde injustice, c'est qu'entre deux femmes, dont l'une, Valentine, aimait le roi, et dont l'autre, Isabelle, le détestait, ce fut précisément sur l'amie du monarque qu'on jeta les yeux, tandis qu'on n'osa pas les porter un instant sur l'ennemie.

L'état d'ineptie, dans lequel Isabelle désirait que fût son mari, était, on le sait, d'un grand intérêt pour elle, mais peu important pour Valentine. Aux motifs qui dirigeaient ainsi la reine à l'égard de Charles, vinrent s'en joindre d'autres pour perdre Valentine et par conséquent pour la charger. En effet, malgré l'arrangement immoral contracté entre elle, d'Orléans et Valentine au sujet du roi, Isabelle s'apercevait que celle-ci continuait de rendre à d'Orléans, son époux, des soins, dont elle était jalouse ; et, sous ce rapport, ne devait-elle pas, comme elle en convint depuis, faire refluer sur sa rivale les soupçons qui se réveillaient, et que faisait naître l'impossibilité d'attribuer à une cause naturelle la douloureuse situation du roi ?

Mais, objectera-t-on, sans doute que pour se défaire d'une rivale, une femme comme Isabelle devait trouver dans le poison un moyen plus sûr et plus prompt. Cela est vrai dans un sens ; mais la coupable attirait alors les regards ; chargée d'un soupçon, tous les autres retombaient aussitôt sur elle, et notre héroïne était trop adroite, trop exercée dans le crime, pour ne pas être parfaitement instruite de tout ce qui était nécessaire à la fois pour le commettre en sûreté, et pour détourner l'opinion publique, quand elle a l'air de se fixer sur les coupables.

Dès lors, Isabelle fit sentir au duc d'Orléans combien il devenait dangereux pour leur association d'y conserver une femme qui, quoi qu'elle fût l'amie du roi, venait néanmoins d'employer contre lui et sans leur participation des moyens violents, dont sans doute elle voulait profiter toute seule. « Mais ces moyens, répondit d'Orléans, ne les avons-nous pas employés de concert ? — Oui, de concert, dit la reine, mais votre femme vient d'agir

seule, sans nous rien dire, et certainement elle a des projets, dont elle se garde bien de nous faire part. »

D'Orléans, séduit, relégua sur-le-champ la duchesse à Neuf-Châtel-sur-Loire.

Cette disgrâce, ainsi qu'il est facile de l'imaginer, acheva de faire refluer sur Valentine les soupçons qui se ranimaient, et l'on crut beaucoup trop légèrement qu'elle était, seule, la cause des désordres de la santé du roi, tandis que tout n'était qu'une suite des infernales machinations d'Isabelle, qui avait par jalousie, autant d'intérêt à brouiller Valentine avec le duc d'Orléans, qu'elle en avait pour sa propre sûreté à faire retomber sur cette femme des crimes de l'imputation desquels la perfidie se débarrassait.

Et quel moment heureux choisissait Isabelle pour faire tomber dans ses pièges celle dont la présence lui devenait si prodigieusement à charge ! Celui où Galéas de Visconti, père de Valentine, s'opposait avec la plus grande chaleur aux offres agréables que la république de Gênes faisait à la cour de France, et qui consistaient à se mettre sous la protection de cette cour. Ce fut en représentant cette conduite au roi qu'Isabelle le consola de la perte d'une femme, qui, non contente de le trahir en faveur de Galéas, son père, qu'elle venait d'exciter à s'opposer à la gloire de la France, avait, d'un autre côté, une conduite assez irrégulière pour attirer sur elle l'animadversion de son époux ; ainsi lorsque les deux frères eurent une explication sur ce qui venait de se passer, tous deux, grâce à la reine, trouvèrent juste la punition que Valentine subissait.

En voyant Isabelle se conduire sur tous les points avec tant de ruse et de fausseté, s'étonnera-t-on de ce qu'on va lui voir exécu-

ter par la suite ?

Envieuse de se lier à tout ce qui pouvait resserrer ses nœuds avec l'Angleterre, ou avec les amis de cette puissance, Isabelle au même temps où elle donnait sa fille aînée à Richard, mariait Jeanne, sa seconde, à Jean de Montfort, fils aîné du duc de Bretagne. Cet hymen détermina le père du jeune époux à accompagner la cour de France à Calais, où Richard était venu lui-même chercher la princesse qui lui était destinée.

Rien de pompeux comme ce voyage : on y dépensa la dot de la jeune reine. Isabelle aimait autant le faste qu'elle avait de penchant pour le crime : il semble que le mal agisse avec plus de sécurité, lorsqu'un luxe insolent l'environne et le cache, et voilà ce qui rend les excès des princes toujours plus dangereux que les égarements qui résultent de l'infortune ou du besoin.

En 1396, la reine accoucha d'un fils, qu'on nomma Louis, et qui fut tenu sur les fonts de baptême par le duc d'Orléans, dont on prétendit qu'il devait être le fils, bien plus sûrement qu'il ne l'était de Charles.

Ce mariage de la jeune Isabelle avec Richard, roi d'Angleterre, ne réussit pas à Londres, les Anglais voyaient de très mauvais œil cette liaison avec la France ; ils craignaient qu'elle n'eût pour résultat l'obligation de rendre les places que l'Angleterre possédait encore sur nos côtes ; mais il s'en fallait bien que ce fussent là les intentions de la reine ; ce n'était pas seulement nos plages qu'elle désirait de voir aux mains des Anglais, mais la France entière, ainsi que nous en convaincra bientôt la suite de cette histoire.

En attendant, Isabelle se préparait à découvrir de si hautes prétentions par le moyen de la princesse qu'elle venait de donner

à Richard. Il est certain que, pour atteindre le but proposé, son premier désir fut de placer son gendre sur le trône de France, ce qui fut cause de tous les troubles qui eurent lieu dans la Grande-Bretagne et pendant lesquels les cruautés de Richard immolèrent une foule de seigneurs mécontents de sa conduite, entre autres d'Arondel et Warwick, mais dont la mort ne servit qu'à précipiter les malheurs de celui qui l'avait ordonnée.

Isabelle était mal servie en Angleterre ; sa fille n'était ni aussi entreprenante ni aussi dépravée qu'elle.

Cependant, l'état de Charles empirait ; ce prince infortuné n'était plus qu'un objet de pitié pour ceux qui l'entouraient, et malheureusement il sentait que ce qu'il éprouvait n'était pas naturel.

« Les maux que j'endure, s'écriait-il quelquefois, sont l'ouvrage de ceux qui me détestent. Ah ! par pitié qu'ils terminent mes jours, c'est la dernière grâce que je leur demande », et sitôt que l'accès se faisait sentir : « Qu'on écarte de moi toute espèce d'armes, disait-il, j'aime mieux mourir mille fois que de faire du mal à quelqu'un. »

Le crime s'effraie toujours ; c'est la première punition que lui réserve la vertu. Quand Isabelle entendait son malheureux époux protester que ce qu'il éprouvait était l'ouvrage de ses ennemis, elle frémissait ; le remords, en naissant, paraissait rétablir l'équilibre, mais bientôt les passions reprenant leur empire, elle leur cédait les droits qu'elle n'avait plus la force de leur disputer. À quel point ce funeste exemple doit convaincre du besoin de se maîtriser dès l'enfance. Eh ! pourquoi donc caresser ce qui doit

nous perdre ! pourquoi céder aux poisons de la vie, quand on peut n'en goûter que les douceurs !

Isabelle se dérobait avec soin aux devoirs que lui prescrivait l'hymen, et, pour en dédommager le roi, elle avait introduit, dans le lit du monarque, la fille d'un marchand de chevaux.

De ce moment, elle ne garda plus aucune mesure avec le duc d'Orléans ; ainsi cette femme coupable, profanant d'une part le lit nuptial et le déshonorant d'une autre, semblait vouloir doubler le crime de l'adultère en se livrant elle-même sans honte à ce qu'elle faisait impudemment commettre à son époux. À quel point de perversité doit être parvenue une femme qui se fait un jeu de semblables horreurs !

On avait appelé la petite reine la créature à laquelle notre héroïne faisait jouer le rôle infâme dont nous venons de parler. Bois-Bourdon assure qu'Isabelle lui avait dit plusieurs fois qu'elle recommandait fortement à sa suppléante d'épuiser son mari, afin de s'en débarrasser plus tôt, lui ayant enseigné, dit le texte, toutes manières de besoigner ; pour ce qu'il y print un tel gaudissement qu'il s'en saoulât et vint plus vite à fins.

« Il serait, je le sais, des moyens plus prompts, disait-elle à son favori ; mais, indépendamment des conséquences, que nous avons reconnues, j'ai remarqué qu'il valait mieux que cet homme vécût encore quelque temps ; Louis et moi avons besoin de ce fantôme ; laissons faire celle qui me représente. » En conséquence on avait accablé cette fille de biens. Elle avait une maison à Créteil, une autre à Bagnolet, et quand pour combler son impudence, elle eut donné une fille au roi, on lui assigna pour dot la terre de Belle-Ville en Poitou.

De semblables turpitudes eurent lieu sous un règne plus rapproché de nous, on le sait ; mais ces criminelles complaisances furent l'ouvrage de la maîtresse d'un souverain, jamais de son épouse. L'histoire n'offre aucun exemple d'une aussi horrible prostitution exercée par des reines ; fières de leur dignité, aucune ne l'avilit d'une aussi indigne manière.

Toujours dans les perfides intentions que nous venons d'observer dans l'âme d'Isabelle, deux moines arrivèrent de Guyenne, envoyés, dirent-ils, par le maréchal de Sancerre. L'un s'appelait Pierre, l'autre Lancelot ; tous deux possédaient, disaient-ils, des moyens sûrs de guérir le roi : on eut l'air de le croire, et ils furent en conséquence logés près de l'hôtel Saint-Paul, où les plus grands soins leur furent prodigués. Des prières, des invocations magiques, des breuvages composés de simples, auxquels on ajouta ensuite des perles distillées, tout fut mis en usage, sans aucun succès. De ce moment la méfiance s'empara de tous les esprits, les prétendus médecins furent observés ; leur conduite scandaleuse, les débauches auxquelles ils se livraient, changèrent en certitude ce qui d'abord n'avaient été que des soupçons, et des moyens plus sévères furent employés, lorsqu'on vit que ces misérables faisaient succéder des supplices à d'innocents remèdes : ils se permirent jusqu'à des scarifications sur la tête du roi. On les arrêta et, dans les tourments de la torture, ils avouèrent que le duc d'Orléans les faisait agir.

Quelles lumières vinrent éclairer dès lors la ténébreuse conduite d'Isabelle ! pouvait-on la présumer innocente quand son amant était aussi coupable ?

On arrêta le concierge de l'hôtel d'Orléans, ainsi que le perruquier du roi. Ne pouvant rien découvrir par eux, ils furent

promptement relâchés, mais sans que les accusations cessassent de subsister sur Louis.

On atténua le mieux qu'il fut possible des charges qui compromettaient aussi fortement le frère et l'épouse du roi, et sans les faire parler davantage, on livra les deux moines à la mort.

Peu de temps après, le duc d'Orléans voulut, dit-on, partir pour une expédition contre les Turcs ; mais ce projet, peu politique, n'eût-il pas fait changer en certitude ce qui n'était que des soupçons ?

2-1

Les tourmentes révolutionnaires sont au bouleversement des empires, ce que les ouragans sont aux secousses violentes de la machine terrestre qui la brisent ou qui la déchirent. Il semble que tous les grands accidents de la nature doivent être précédés par des orages ! Est-il donc une chaîne qui unit les troubles dont nous sommes agités, aux convulsions de ce globe qui leur sert de théâtre ? les éléments et les hommes, ont-ils donc entre eux quelque analogie ? et le choc électrique qui atteint les uns, doit-il également frapper les autres ? De tels doutes sont injurieux à la divinité : ils supposent deux pouvoirs, et l'homme véritablement rempli de la toute puissance du créateur ne peut admettre le monstrueux partage de cette puissance unique et universelle.

Dès lors, cet agent qui réunit tout, qui imprime tous les mouvements, ne sera-t-il pas le plus cher, le plus respectable objet de toutes les portions de sensibilité qu'il a placées dans nous ?

Cette réflexion est nécessaire dans un ouvrage où nous avons tant de malheurs à peindre, et par conséquent un besoin aussi essentiel de convaincre que la main qui nous écrase est la même que celle qui nous rend la prospérité, ainsi qu'elle rend à l'univers, dans des périodes fixées, le foyer de lumières qu'elle lui ravit quelques heures, parce que tout est utile dans un monde où la grandeur de l'ouvrier n'est admirablement démontrée que par cette harmonie céleste qui ramène nécessairement tout à lui.

Dans tout ce qui se faisait à la cour, dans tous les partis qui s'y pressaient, on commençait à voir naître les germes de la haine qui devait bientôt diviser les ducs de Bourgogne et d'Orléans. Ce dernier, jaloux de l'autorité qu'usurpait chaque jour son oncle, ne dissimulait plus son chagrin. La reine dirigeait et partageait tous ses sentiments sans doute ; mais cela suffisait-il pour contrebalancer le crédit immense de l'oncle du roi…, d'un prince, en un mot, possesseur de si grandes richesses, et par conséquent entouré de partisans, puisqu'il n'est que trop vrai que les hommes s'attachent toujours à la fortune ?

Ces divisions, parmi les princes qui environnaient le roi, faisaient naître des contradictions dans les ordres qui se donnaient, en suscitant l'insubordination d'un côté et la mésintelligence de l'autre. Ces règnes affreux, pour ceux qui aiment le bien, préparent presque toujours des triomphes aux méchants, mais, dans tous les cas, de funestes malheurs en sont inévitablement les suites.

La ruine de l'état se présageait sans qu'on pût entrevoir aucun moyen de l'empêcher ; les deux partis ne s'épargnaient point, et le public scandalisé ne ménageait ni l'un ni l'autre ; de tous côtés

on dénonçait, en emprisonnait, on livrait au glaive des lois tout ce qui gênait ou déplaisait.

Les partisans du duc de Bourgogne ne cessaient de rappeler tout ce que les moines empiriques avaient dit et, quoique ce prince ne fût pas plus exempt d'atrocités politiques et de frauduleuses exactions que son neveu, ce qui paraissait porter directement atteinte au malheureux monarque excitait encore plus de courroux et de pitié ; et sous ce rapport le duc d'Orléans, menant avec la reine la conduite la moins régulière, paraissait encore plus blâmable.

Les mœurs particulières se ressentaient de cette corruption générale ; les contemporains nous assurent qu'il était impossible qu'elles fussent plus relâchées.

La rapacité du duc d'Orléans, pour le moins égale à celle de ses oncles, lui faisait communément échoir toutes les confiscations qu'Isabelle avait soin de ne faire porter que sur des gens riches, dont son artifice faisait autant de coupables. Ce fut elle qui encouragea la révolte du comte de Périgord contre le roi ; ce grand vassal ayant été privé de ses biens, ce fut au duc d'Orléans qu'ils passèrent. Voilà comme, en ces temps désastreux, tous les gens de même parti se servaient réciproquement, afin d'hériter les uns de la puissance des autres et des richesses de ceux dont ils obtenaient la condamnation auprès d'un prince imbécile, qui se rendait toujours au parti dont il se trouvait le plus obsédé.

Cependant le crédit du duc d'Orléans et de la reine croissaient de jour en jour, excepté auprès du duc de Bourgogne. D'Orléans avait l'art de se mettre bien avec tout le monde, Paris l'aimait, ses grâces, sa popularité lui gagnaient tous les cœurs. La reine lui

conseilla de profiter de ce moment, pour demander l'admission au partage des soins du gouvernement ; venant d'atteindre sa vingt-huitième année, un refus ne pouvait se motiver sur son extrême jeunesse ; ses désirs furent satisfaits. Le premier usage qu'il fit de son pouvoir, fut de faire lever le siège d'Avignon, où le maréchal de Boucicaut tenait le pape Benoît XIII dans une sorte de captivité. Ce procédé lui gagnait nécessairement le chef de la religion, politique très sage dans une cour plus livrée à la superstition qu'à la véritable piété, sentiments bien différents l'un de l'autre, puisque le premier défigure le culte, dont le second n'admet que la pureté. Benoît avait un compétiteur, on le sait ; mais l'appui que lui offrait la cour de Charles joint à la protection du frère de ce monarque, lui donnait une sorte de préférence sur son rival, et mettait comme nous venons de le dire, un pape dans une association qui avait elle-même si souvent besoin d'indulgence.

Rien de tout cela ne plaisait au duc de Bourgogne ; sa haine pour un rival tel que d'Orléans ne se fortifiait que davantage. Cette observation est nécessaire pour bien entendre ce qui contraignit le duc de Bourgogne au crime affreux qu'on lui conseilla, et dont nous donnerons bientôt les détails.

Une des colonnes de la coupable ambition d'Isabelle s'écroula dans les dernières années de ce siècle. Richard, en horreur à ses peuples et véritablement digne de mépris par ses faiblesses, et plus encore par les cruautés qu'il exerça contre ses oncles, ne put résister à la conjuration qui éclata contre lui et qui plaça le duc d'Herefort sur le trône de la Grande-Bretagne.

Renfermé dans la tour de Londres, Richard y fut assassiné. Mais tant de versions différentes s'offrent aux lecteurs sur cette fin tragique, et sur ceux qui y coopèrent, ce trait d'ailleurs appar-

tenant beaucoup plus à l'histoire d'Angleterre qu'à celle de la reine de France, nous le laisserons dans les ténèbres qui l'environnent, et dont nous ne le sortirions, peut-être, que par des erreurs ou des calomnies.

Une seule réflexion se présente ici. Il paraît que le duc de Bretagne favorisa l'usurpation du duc d'Herefort : comment ce procédé peut-il s'arranger sans contradiction avec l'intérêt que ce duc avait toujours paru prendre à Isabelle ? Nous allons le dire, et si nous sommes fâchés des lumières que nous allons porter sur ceci, c'est parce qu'elles fourniront à nos lecteurs de nouvelles preuves de la fourberie et de l'ambition démesurée d'une femme qui sacrifiait tout à ses dangereuses passions.

Le mariage d'Isabelle, fille aînée de Charles VI, ne fut pas plus tôt contracté avec Richard II que la reine sentit que les défauts énormes de ce prince détesté des Anglais ne rempliraient aucune de ses vues ; elle avait tâché de le rendre digne de la double couronne ; elle sentit bientôt qu'il était incapable de porter même la sienne. De ce moment, elle se joignit aux ennemis de Richard et contribua, peut-être plus qu'un autre, à le perdre : elle avait vu le duc de Lancastre à Paris, lorsqu'il n'était encore que comte d'Herefort, et s'était concertée avec lui sur tous les moyens de la conspiration élevée à Londres contre un gendre qui lui convenait aussi peu. Elle-même avait grossi les défauts de Richard, et nous avons sous nos yeux les preuves que les charges de la condamnation de ce prince sont absolument semblables à tout ce qu'elle avait dit au duc d'Herefort.

« Érection des lois les plus tyranniques.

« Exécutions commises par lui sur ses oncles.

« Mêmes cruautés sur plusieurs seigneurs de la cour.

« Emprunts forcés, impositions arbitraires, délations calomnieuses, vols dans les églises.

« Indécence dans les propos que tenait Richard chaque jour en affirmant que l'existence et les biens de ses sujets ne pouvaient appartenir qu'à un monarque qui, comme lui, ne tenait son sceptre que de Dieu. »

Telles furent les accusations qui composèrent les charges ; telles furent les choses qu'Isabelle suggéra au duc d'Herefort et sur quoi roulèrent les entretiens qu'elle eut avec Bois-Bourdon. Voilà enfin ce qui fit condamner Richard.

Or, en quittant Paris, Lancastre fut à Rennes. Là, le duc de Bretagne toujours bien avec Isabelle, et plein de mépris pour Richard, acheva de déterminer Lancastre à s'emparer d'un trône si mal occupé et que lui seul était digne de remplir.

De là, la déposition de Richard et sa mort dans la tour de Londres, « moyen toujours sûr, disait Isabelle, d'empêcher les gens de se plaindre ».

Mais cette mort devait-elle être accompagnée de circonstances aussi féroces ? Fallait-il priver ce malheureux prince du sommeil, afin de perpétuer sous ses yeux l'image de ses crimes ? Fallait-il lui présenter des aliments qu'on lui retirait aussitôt que la faim le contraignait à les saisir ? Ne pouvait-on pas le laisser s'éteindre de vieillesse, sans précipiter aussi cruellement le terme de ses jours, et sans inventer contre lui des supplices dont les cannibales rougiraient ? En un mot, voilà la politique du duc de Bretagne expliquée, et la seule réponse que nous ayons à faire à ceux

qui le taxèrent de s'être contredit. Si l'on ajoute à ces réflexions la manière amicale dont il se comporta avec la France, on aura, ce semble, la solution totale de la conduite du duc de Bourgogne avec Lancastre, quand il le vit à Rennes avant que de retourner dans sa patrie.

Tout paraissait n'avoir pour objet que de se maintenir avec Henri IV, successeur de Richard. La reine l'avait assuré de sa faveur et de sa protection. Tranquillisé par cette princesse, il ne s'émut d'aucun des préparatifs du roi pour se remettre en possession de la Guyenne ; et véritablement on eut beau faire, la trêve de vingt-huit ans fut renouvelée entre les deux couronnes, et tout resta aux Anglais.

Il était donc certain qu'Isabelle tendait toujours au même but, faisait tout, ménageait tout, préparait tout, pour réunir un jour ces deux royaumes, sur lesquels elle régnerait avec d'autant plus d'empire, que cette honteuse réunion serait son ouvrage… Ouvrage bien perfide sans doute, puisque cette femme atroce nourrissait dans son cœur le coupable désir d'éteindre et d'anéantir la dynastie française pour lui substituer celle d'Angleterre, à laquelle son ambition destinait déjà le trône sur lequel elle était assise.

Un des premiers effets de la prorogation de la trêve fut le retour en France de la veuve de Richard restée prisonnière à Londres avec la dame de Couci, la seule Française qui ne l'eût pas quittée.

Isabelle, aussi avare qu'ambitieuse, réclamait, en même temps que sa fille, la dot et les joyaux qu'avait apporté cette princesse à son mari ; mais Henri IV parut sourd à la majeure partie de ses

propositions. D'abord, il voulut tout garder, et la jeune princesse et l'argent : mais à quoi bon, dans le fait, restituer la dot et les bijoux, puisque le roi d'Angleterre désirait de s'unir à la veuve ? et l'on sent que, d'après ces nouvelles réflexions, Isabelle devait entretenir dans le cœur d'Henri tout ce qui pouvait tendre à la rattacher à ce prince ; on avait beau représenter qu'un tel hymen blessait toutes les convenances, puisque c'était en le contractant donner la veuve de Richard au meurtrier de ce malheureux prince ; de telles considérations semblaient de bien peu d'importance à une femme comme Isabelle qui n'avait favorisé la conspiration de Londres, l'assassinat de Richard, l'élection de Lancastre, que pour donner à sa fille un époux plus capable de remplir un jour les projets que nous venons de développer.

Tout était enfin au moment de se terminer de façon ou d'autre, lorsque le duc de Bourgogne objecta que l'on ne pouvait disposer d'une fille de France sans l'aveu du roi, pour lors dans une situation de corps et d'esprit qui ne lui permettait pas de prononcer sur un sujet d'une telle importance.

La jeune épouse revint donc, et les choses en restèrent là.

Cependant, le crédit du duc d'Orléans s'augmentait tous les jours, il se faisait adjuger des possessions nombreuses, et si ses richesses n'égalaient pas celles du duc de Bourgogne, au moins surpassait-il la splendeur de ce prince par le nombre de ses pairies.

Toujours guidé par les conseils intéressés de son amante, d'Orléans s'était fait donner tout ce qui tenait à la manutention des finances du royaume, pour être plus à même de soutenir le luxe immodéré de cette princesse.

Les généraux des aides, investis de ce qui avait rapport à l'administration des revenus publics, les fermiers des impositions, les dépenses, les recettes générales ou particulières, tout fut entre ses mains et avec de telles sûretés, qu'en cas d'abus ou de prévarications, il était défendu de se pourvoir au conseil du roi, le duc ayant seul le droit de tout établir et de tout réformer.

Les effets de ce despotisme furent affreux. Non seulement la nation s'appauvrit, se découragea, mais elle eut même à rougir de l'état d'abandon dans lequel on laissait son roi qui manquait, au milieu de tous ces désordres, des premiers besoins de la vie. Isabelle le savait, elle le voyait, et elle riait, nous dit Bois-Bourdon, du parallèle de ses propres superfluités avec le dénuement total dans lequel languissait son époux… effronterie digne de ses crimes, mais plus maladroite encore ; car elle déshonorait, à la fois, elle-même et celui qui partageait de semblables torts.

Dès lors, on s'aperçut que le duc d'Orléans perdait chaque jour quelques portions de l'estime publique, et la France entière adopta bientôt l'opinion de Paris.

Peu avant le retour de la jeune reine d'Angleterre, et toujours par les instigations d'Isabelle, Henri IV, pénétré des bonnes raisons qu'on lui avait données pour l'empêcher d'épouser la veuve de Richard, venait de la demander pour le prince de Galles ; mais quels que furent les efforts de la reine pour l'accomplissement d'un hymen qui remplissait également ses vues, les mêmes raisons qui avaient fait manquer le premier furent alléguées pour le second. Isabelle de France pouvait-elle épouser le fils du meurtrier de son époux ? Les tentatives de la reine furent donc aussi en défaut que sa politique qui, certes, aurait pourtant bien dû pressentir qu'en perdant Richard toute espérance de rallier sa

fille à l'Angleterre s'évanouissait également : mais le crime ne prévoit jamais tout, et ce n'est qu'à cette négligence que sont presque toujours dus ses mauvais succès.

On acheva de remarquer ici une preuve bien constante du parfait accord qui régnait entre la reine, Henri IV et le duc d'Orléans ; ce fut lorsqu'on agita de rendre la dot et les joyaux de la jeune veuve. Le roi d'Angleterre voulait une quittance signée de tous les princes ; le duc d'Orléans seul ne voulut jamais la signer, et ce refus, qui ne devait pas déplaire à Henri, prouva bien que d'Orléans ne voulait rien faire qui eût l'air d'une rupture totale avec le prince anglais, et qui ôtât par ce moyen à la reine l'espoir de renouer avec l'Angleterre.

Quoi qu'il en fût, la jeune reine, comme nous l'avons dit, s'embarqua et fut remise à Boulogne entre les mains des ambassadeurs français.

Isabelle eut enfin un moment de triomphe, mieux constaté qu'aucun de ceux dont elle avait joui jusqu'alors. Le mariage d'Antoine de Bourgogne rappela le duc dans ses états ; le roi, qu'il fut obligé de quitter, retomba dans une de ses crises les plus violentes. Nous laissons nos lecteurs faire leurs réflexions sur une crise qui se déclarait à une pareille époque.

Le duc d'Orléans, bien servi par la reine, profita de cette circonstance pour s'emparer totalement de l'empire. Son compétiteur reparut bientôt, mais ce ne fut que pour voir jouir sans obstacle le rival de son autorité. Le duc de Bourgogne mécontent et ne pouvant parler au roi repartit pour achever le mariage de son fils, en se contentant d'écrire au Parlement de s'opposer à l'imprudence que l'on commettait en confiant de si grands intérêts à

un homme tel que son neveu ; mais il ne reçut qu'une réponse vague et le duc d'Orléans régna seul. Dès lors, il ne crut plus devoir garder aucune mesure : se trouvant si bien secondé par Isabelle, il n'y eut rien dont il ne s'emparât, rien dont il n'abusât, et comme c'était principalement de l'argent qu'il fallait à ces deux déprédateurs, le duc imposa de suite une taxe énorme, dont le clergé même ne fut pas exempt. Le peuple ruiné par la nullité du commerce, par ce nouvel impôt dont il ne pouvait soutenir le poids, en proie à la maladie pestilentielle, qui achevait alors de l'anéantir, ne put déguiser son humeur : il se plaignait, on ne l'écouta point… Ah ! l'accent plaintif du malheureux arrive-t-il jamais à l'oreille du scélérat qui l'opprime ?

Le clergé refusa de payer ; tout s'aigrit, tout s'envenima ; le mécontentement fut à son comble, et d'Orléans perdit dès lors le peu qui lui restait de la considération générale et de l'amitié des Français. Il eut peur, il fallut revenir sur ses pas : tels sont les effets de l'imprudence d'une part, et du despotisme de l'autre. Reculer est une faiblesse bien dangereuse pour un prince. Personne ne sut gré au jeune duc de sa révocation ; mais on le blâma de sa débilité, et la honte seule fut son partage.

La fierté d'un souverain ne s'allie point avec des démarches rétrogrades : qu'il prenne garde à celles qu'il fait, mais que pour son honneur il les soutienne, quelles qu'elles soient.

Le duc de Bourgogne témoigna beaucoup d'humeur de ce qui s'était fait sans sa participation. Il assura que malgré l'offre de cent mille francs qui lui avait été faite pour tout ratifier, il n'avait voulu consentir à rien. Il écrivit encore au Parlement, et parut enfin en personne pour démentir ce qu'on avait dit et mettre ordre à tout ce qu'on avait fait ; mais ce ne fut qu'en armes qu'il se

montra ; plusieurs de ses vassaux lui conduisaient des troupes. Le duc d'Orléans crut qu'il était prudent de se mettre en défense, il le fit : les environs de Paris se couvrirent d'Orléanais et de Bourguignons : cruelles dispositions qui ne tardèrent pas à devenir funestes à la France.

La reine eut pourtant quelques frayeurs : elle s'unit aux autres princes pour travailler à une réconciliation, et les deux rivaux s'embrassèrent. Plût au ciel que la franchise eût présidé à des démonstrations presque aussitôt démenties qu'affichées !

Dès que le roi fut rétabli, il assembla son conseil. On y décida que la conduite du duc d'Orléans ne permettait pas de lui laisser l'entière manutention des affaires et, quelque dépit qu'en conçut Louis, il fut arrêté qu'attendu l'âge mûr du duc de Bourgogne, son expérience et ses grands biens, les rênes du gouvernement ne pouvaient être en meilleures mains que les siennes. Le duc d'Orléans eut de la peine à soutenir cette humiliation, et le chagrin qu'il en ressentit devint bientôt la source de tous les malheurs qui suivirent. Ce fut alors que la nation française se donna aux yeux de l'Europe le ridicule insoutenable de se déchirer mutuellement pour des princes, dont les seuls désirs étaient de l'opprimer.

Vers ce temps, la reine accoucha d'un prince qui régna depuis sous le nom de Charles VII et qui, par les fautes de celle qui lui avait donné la vie, éprouva bien des peines et bien des traverses pour cicatriser les plaies qui affligèrent si longtemps la nation qu'avaient perdue les crimes de sa mère.

Les désordres multipliés du duc d'Orléans, la faveur que lui prodiguait Isabelle, les préférences marquées qu'elle lui accordait toujours sur les autres princes, firent soupçonner à tous ceux qui

connaissaient son intrigue avec d'Orléans que le dauphin dont elle venait d'accoucher appartenait bien moins à son mari qu'à son beau-frère ; et combien ces idées acquéraient-elles de force aux yeux de ceux qui s'apercevaient des dégoûts multipliés qu'elle éprouvait chaque jour pour son mari. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Anglais se réunirent à nouveau pour lui adresser des reproches auxquels elle ne répondit jamais qu'avec l'impudence du cynisme. Il était également facile de voir à quel point le duc d'Orléans partageait avec sa maîtresse l'éloignement qu'elle avait pour Charles. Dans un démêlé assez maladroit que Louis eut avec Henri d'Angleterre, le duc ayant reproché au monarque d'avoir manqué d'une manière atroce à Richard son prédécesseur, Henri répliqua : « Plût à Dieu que vous n'ayez pas eu de procédés plus injustes envers votre souverain ! »

Et qui inspirait au duc naturellement brave, loyal et franc, qui lui inspirait les procédés qu'on lui reprochait, si ce n'était son indigne amante ?

On demandera peut-être ici par quelle raison d'Orléans se brouille avec Henri, par quel motif il le défie, en un mot, qui peut engager l'amant de la reine à se conduire aussi mal avec le prince anglais que celle-ci avait tant de sujets de ménager… Qu'on se rappelle ce qui précède.

Isabelle, dans le fait, n'avait pas fort à se louer du roi d'Angleterre ; elle l'accusait sourdement de n'avoir pas fait tout ce qu'il aurait dû faire pour épouser la veuve de Richard. Sans doute, les objections qu'on avait employées étaient solides, étaient basées sur la saine raison ; mais la raison a-t-elle de l'empire sur une femme telle qu'Isabelle, et tout ce qui lui déplaît ou la contrarie ne cesse-t-il pas, par cela seul, d'être juste ? Son ressentiment,

versé dans l'âme du duc d'Orléans, légitimait donc tout ce que celui-ci pouvait entreprendre contre Henri. Telle est la réponse aux objections que l'on pourrait faire ; mais à quel point cette assertion acquiert de force, quand on voit Henri épouser la veuve du duc de Bretagne, et tous les arrangements qui se font en vertu de ce mariage pour conserver cette province à la France. Était-il rien qui pût autant déplaire à Isabelle, qui ne s'occupait qu'à brouiller, qu'à diviser le royaume, attendu qu'il n'était pas un seul de ces troubles qui ne remplît ses coffres, et ne servît son ambition ?

L'admission que le roi fit d'elle au conseil vint pourtant la consoler ; mais ce malheureux prince qui croyait par là balancer les factions, ne fit que fortifier celle qui était la plus dangereuse pour lui, malgré la ridicule précaution qu'il prit de faire faire à tous les membres de ce conseil le serment de n'obéir qu'à lui : comme si les serments pouvaient enchaîner ceux dans le cœur desquels ils ne sont pas empreints par le zèle et la fidélité.

Encouragée par ce premier succès, Isabelle crut pouvoir franchir toutes les bornes. Les passions ressemblent aux volcans : plus leurs laves s'ouvrent d'issues, plus leurs ravages s'étendent. Nous l'avons dit, tous les désordres de la nature absolument égaux dans leurs causes, ont à peu près les mêmes effets. Que cette réflexion ne serve qu'à fortifier en nous le désir de combattre ces dangereuses passions ; celui qui nous les inspire, les modère, quand nous le lui demandons avec ferveur.

Cependant, Isabelle craignait de perdre d'un côté ce qu'elle acquérait de l'autre et, qu'ainsi qu'on avait déféré le gouvernement au duc d'Orléans, on ne déférât de même la régence au duc de Bourgogne. Que devenait en ce cas la frêle autorité d'Isabelle ?

Pour l'affermir irrévocablement, Isabelle fit déclarer à son mari que dans le cas où il viendrait à mourir, son fils aîné serait aussitôt reconnu souverain, sans qu'il eût aucunement besoin de régence, mesure inutile, moyennant que le roi remettrait à la reine la garde et le gouvernement absolu de ses enfants. Alors n'est-elle pas régente sans cri avoir le titre ? et ne devenait-il pas pour ce moment très peu nécessaire de le lui conférer, encore moins de le donner à d'autres, puisqu'elle en remplissait toutes les attributions ?

Il était impossible de rien imaginer de plus adroit et de mieux fait pour concentrer tous les pouvoirs dans la personne de la cour la moins faite pour en être revêtue.

Cependant, le faible Charles consentit à tout, et d'Orléans qui régnait bien plus que son frère, quand sa maîtresse tenait le timon de l'empire, se garda bien de le retirer d'une main si chère, mais comme les désirs d'une femme telle qu'Isabelle ne s'assouvissent jamais, elle obtint bientôt de plus sûrs moyens de disposer de tout et de neutraliser la vaine puissance du duc de Bourgogne. Ce fut la faculté d'anéantir et même de révoquer les donations que le roi avait faites, ou pouvait faire par la suite. Charles ne sentait pas à quel point ces usurpations le liaient et à quel point il se trouvait dépendre d'une femme aussi dangereuse. « Ce fut alors, disent les historiens, que l'ingrate Isabelle parut oublier les devoirs les plus sacrés, le respect conjugal et la tendresse maternelle. Le roi fut abandonné aux mains mercenaires qui voulurent le soigner ; ses propres enfants manquèrent de tout : tandis qu'elle disposait des revenus de son souverain et des tributs arrachés à la nation, il ne restait pas même à l'infortuné Charles la force de s'irriter d'un si coupable abus de ses bienfaits. Averti,

par quelques domestiques fidèles, de l'état déplorable où se trouvaient ses enfants, il fit appeler une gouvernante qui lui avoua en pleurant qu'ils manquaient d'habits et de nourriture : « Hélas ! répondit le malheureux monarque en soupirant, je ne suis pas mieux traité. »

Et voilà donc où conduit l'abus du pouvoir, dans une âme basse et flétrie, tant il est vrai que la corruption des mœurs est le berceau de tous les crimes !

Le crédit du duc de Bourgogne se soutenait ; le peuple n'oubliait pas qu'il s'était sans cesse opposé à toutes les déprédations de ses rivaux. Ce fut lui qui, malgré la reine et d'Orléans, projeta le mariage de Louis, troisième enfant mâle de Charles, avec Marguerite de Bourgogne, sa petite-fille ; mais cet établissement, qui ne flattait pas assez l'ambition d'Isabelle, lui déplut. Puis elle se consola de ce projet, en faisant imposer par le duc d'Orléans une charge nouvelle, connue sous le nom de taille générale ; et cette insatiable créature satisfaisait ainsi son luxe effréné, ne pouvant contenter sa perfide ambition. La guerre que l'on regardait comme inévitable avec les Anglais servit de prétexte à ce nouvel impôt, qui eut lieu malgré les représentations du duc de Bourgogne, fondées sur la misère beaucoup trop réelle des peuples. Les peines les plus rigoureuses, les arrestations, les contraintes par corps étaient décrétées contre ceux qui ne payaient pas. On recueillit dix-huit cent mille francs de cette vexation, somme immense pour ces temps, et cependant ces derniers efforts d'un peuple épuisé n'eurent pas un meilleur succès que les autres. L'argent fut déposé à la tour du Louvre ; et le duc d'Orléans, après l'avoir fait enlever, le fit porter chez la reine, où il fut scru-

puleusement partagé entre ces deux spoliateurs qui ruinaient la nation, en la déshonorant.

La mort du duc de Bourgogne suivit de près l'édit de l'emprunt dont nous venons de parler, et auquel il s'était si courageusement opposé. Cette mort qui lui faisait succéder le duc son fils, surnommé Jean sans Peur, devint l'époque de tous les fléaux qui devaient écraser la France.

La tranquillité dont parut jouir le duc d'Orléans par la perte d'un rival aussi dangereux que Philippe de Bourgogne fut bientôt troublée par les craintes trop réelles que lui inspira l'arrivée de Jean sans Peur, homme incontestablement plus à craindre et plus méchant que ne l'était son père.

Les vertus de Jean avaient bien moins d'éclat que les vices qu'elles couvraient. Et quels étaient ces vices, qu'il ne prenait pas toujours la peine de dissimuler ?... Tous ceux que l'enfer aurait pu produire pour le malheur des hommes, s'il se fût déchaîné contre eux. Méchant jusqu'à la noirceur, vindicatif, avare, spoliateur, intrigant, impie ; n'ayant ni foi, ni dieu, ni mœurs ; fourbe, dissimulé, dévoré des passions les plus fougueuses et les plus cruelles ; incapable de remords, portant l'avilissement au point de ne pas même admettre, ainsi que nous venons de le dire, l'indispensable nécessité de feindre. Ce qu'il y avait de singulier, et ce qui prouve à quel point deux âmes qui se ressemblent se sentent entraînées l'une vers l'autre, Jean n'eut pas plutôt vu la reine qu'il en devint amoureux ; mais comme il avait l'art de contenir ses passions et de ne leur donner l'essor qu'à propos, il attendit le moment favorable pour lui déclarer son amour. Rien ne parut donc encore et par conséquent rien n'entrava le crédit de la reine et du duc d'Orléans.

Cependant le mal croissait toujours ; les charges, les impositions, les taxes arbitraires, la vénalité des emplois, tout ce qui pouvait enfin contribuer au luxe prodigieux et à l'ambition démesurée d'Isabelle et de son complice était mis en usage sans la moindre pudeur et la plus légère retenue. On ne craignait plus le roi ; tantôt stupide et tantôt furieux, il ne résultait chez lui, de ces deux extrêmes, qu'une apathie bien favorable aux ennemis de l'état.

Le public se vengeait comme dans tous les règnes par des sarcasmes et des bons mots, consolation d'autant plus triste pour le malheureux qu'on opprime, que l'oppresseur en rit toujours.

On appelait publiquement Isabelle la grande gore ; mais cela ne raccommodait rien. Quand ceux qui sont à la tête du gouvernement permettent tout à leurs passions, l'effronterie devient l'égide qui les garantit des traits qu'on dirige sur eux.

Jean de Bourgogne, en arrivant à la cour, était trop adroit pour ne pas commencer par s'allier avec les déprédateurs avant que de le devenir lui-même ; et pour parvenir à ce but, son premier soin fut de presser le mariage déjà projeté par son père entre Marguerite, sa fille, et le dauphin Louis et celui du comte de Charolais, son fils, avec Madame Michelle, quatrième fille de la reine. Cette double alliance conclue, il demanda dans le Conseil une place qu'il devenait impossible de lui refuser. Dès lors, il se crut en droit de prétendre au gouvernail de l'état et de faire déterminer dans le Conseil tout ce qui pourrait favoriser ses cruelles vues.

Isabelle ne tarda pas à sentir à quel point il lui devenait utile de ménager un tel homme, et que ce qu'elle avait de mieux à

faire, en cette occasion, était de laisser flotter son opinion entre ces deux princes, afin de fixer irrévocablement à elle celui des deux qui lui paraîtrait le plus capable de la bien servir.

Si la délicatesse pouvait s'allier dans le cœur d'Isabelle avec le crime et l'infamie, ses liaisons avec le duc d'Orléans eussent assurément dû la retenir au parti de ce prince ; mais l'amour n'a point d'empire sur les âmes atroces ; on le nourrit s'il peut être utile, on le sacrifie s'il est capable de nuire.

Isabelle était trop fine pour que d'Orléans pût s'apercevoir de son changement. Elle avait ce prince, parce qu'elle lui avait reconnu un degré de dépravation qui le rendait digne de partager ses crimes ; mais d'après ses systèmes, elle devait préférer le duc de Bourgogne dont l'esprit plus énergique ouvrirait à ses désirs et à son ambition un champ plus vaste et plus épineux sans doute, mais aussi plus riant et semé de plus de fleurs.

Que nos lecteurs veuillent bien se contenter des idées que nous jetons ici dans leur esprit ; ils verront bientôt si nous avons tort de les préparer à de bien plus étranges scènes.

Pour sonder le crédit qu'avait au Conseil l'un et l'autre de ces princes, la reine engagea le duc d'Orléans à proposer une seconde taxe déjà connue sous le nom de Taille générale, et dès lors elle était résolue de se déterminer en faveur de celui qui ferait réussir son dessein.

Le beau-frère de la reine fit valoir à cette occasion l'épuisement des coffres de Charles VI, et la crainte d'une nouvelle rupture avec l'Angleterre, mais le duc de Bourgogne, enchanté de pouvoir déguiser ses vices sous le voile d'une popularité que sa fourberie le mettait à même de feindre, mit en avant son zèle

pour le bien d'un état que lui-même allait remplir de concussions, de deuil et de terreur. Et se levant avec autant d'énergie que de noblesse, il combattit d'Orléans avec une éloquence d'autant plus singulière, qu'il était loin de vouloir agir dans le sens de ses paroles.

Il représenta la misère du peuple, le mauvais emploi des sommes exorbitantes qu'on le forçait d'acquitter tous les jours. Il dit qu'il ne cesserait de désapprouver le dangereux avis qu'on venait d'ouvrir et qu'il n'exigerait jamais de nouveaux subsides avant qu'on lui eût montré l'emploi de ceux dont le peuple gémissait encore ; qu'à l'égard de la guerre que l'on paraissait craindre, il ne la redoutait nullement, mais que si elle avait lieu, il offrait à la France sa noblesse, ses troupes et ses trésors. Il termina en assurant enfin que, si l'impôt passait, ni lui ni ses états ne contribueraient, et qu'il fallait que ceux qui avaient la faiblesse de ne rien opposer à d'aussi dangereux desseins fussent bien ennemis de la patrie ; que, pour lui, il jurait de la servir et de ne l'abandonner jamais, autant qu'elle ouvrirait les yeux sur ses véritables dangers.

Ce discours produisit tout l'effet qu'en pouvaient attendre les amis sincères du prince et de l'état.

Le jeune duc de Bretagne parla dans le même sens ; il offrit de plus d'accorder à la France tout le temps qu'elle voudrait, pour les sommes qu'il avait à réclamer.

Cependant l'édit passa : le duc d'Orléans était lieutenant-général du royaume ; personne n'osa lui résister. Le duc de Bourgogne, pour dernière ressource, publia dans Paris tout ce qu'il avait dit pour s'opposer à des vexations si onéreuses. De ce mo-

ment il devint l'idole du peuple, mais celui-ci donna ses deniers ; et d'Orléans préféra ce tribut au vain encens que les gens honnêtes brûlaient aux pieds de son rival.

Le duc de Bourgogne, couvert des éloges publics et peut-être plus flatté de ce succès que de tout autre, parce que celui-ci le menait à tout, crut devoir s'éloigner de la cour.

Le champ ne fut pas plutôt libre, qu'Isabelle et Louis, croyant n'avoir plus rien à redouter d'un compétiteur aussi dangereux, se rapprochèrent plus que jamais, ne mirent plus de bornes à leurs honteux désordres et à leurs coupables prodigalités.

Tous les jours se passaient en fêtes, que d'Orléans donnait à la reine, et qu'Isabelle lui rendait. Rien n'égalait le faste qui régnait à ces brillantes réunions. Chaque jour offrait une mode nouvelle qui faisait rejeter celle qui l'avait précédée, et le vil imitateur de ce luxe insolent ne pouvait montrer deux fois de suite les bijoux dont il se parait. La multitude de flambeaux qui éclairaient ces fêtes jetait un éclat moins vif que l'or et les pierreries qui chamarraient les vêtements de l'un et de l'autre sexe ; mais on ne payait rien, le marchand fournissait, on lui disait qu'il était trop heureux de la préférence qu'on lui donnait sur ses confrères, et que l'honneur qu'on lui faisait de s'occuper de lui quelquefois valait bien mieux que l'obscurité profonde dans laquelle il eût végété, si on ne lui eût pas accordé la faveur de le ruiner.

Cependant, aucun des officiers ni des domestiques de la maison du roi n'était payé ; ses enfants même manquaient de tout, et la misère générale, rampant auprès du luxe, craignait même de l'étourdir de ses trop douloureux accents. La superstition s'alliait avec tous ces désordres. D'Orléans et la reine parcouraient les

églises ; ils en augmentaient le faste, ils prodiguaient de riches offrandes à ceux qui les desservaient ; mais ils repoussaient durement le pauvre qui réclamait au nom du ciel sa faible subsistance ; et méprisant ainsi les préceptes de la plus sainte et de la plus respectable des religions, ce n'était qu'en les outrageant qu'ils prétendaient leur rendre hommage… Aveuglement bien coupable sans doute, puisqu'il met, à la place de la véritable vertu, tout ce que l'hypocrisie et l'inhumanité peuvent produire de plus effrayant !

C'était pourtant du sein de cette religion, avilie par ceux qui avaient un si grand intérêt à la faire généralement respecter, qu'allait sortir l'apôtre assez courageux pour faire parvenir au trône le langage de la vérité.

Un religieux nommé Jacques le Grand, prêchant devant la cour, osa lancer de la tribune sainte tout ce qu'on pouvait exprimer de plus fort contre les abus monstrueux de ce siècle pervers ; et débutant par le tableau de la misère du peuple :

« Ô vous, s'écria-t-il, vous, homme du siècle, que le bonheur rend insensible au sort de l'infortune, quittez un moment ces attributs scandaleux qui vous dérobent le spectacle affligeant des malheurs du pauvre ; veuillez me suivre dans les tristes asiles où il se réfugie, bien moins pour cacher sa misère que pour dérober les larmes qui l'humilient. N'est-il donc pas un homme comme vous, ce malheureux qui languit abattu sur le sein de la compagne de ses douleurs, tandis qu'elle gémit elle-même de l'obligation de transmettre aux gages débiles de sa tendresse conjugale une existence qu'elle se sent hors d'état de leur conserver. Comme vous, cet homme a brûlé d'un vertueux amour ; mais ses lèvres flétries ne peuvent plus en articuler l'expression… Il a été

sensible comme vous, et vous pouvez ne pas l'être pour lui !... Borné dans ses désirs aux choses purement nécessaires, que votre orgueil méprise, il y attache autant de prix que vous mettez d'importance aux frivolités d'un luxe révoltant. Il pleure, vous le repoussez ; il vous implore, vos oreilles se ferment ; vous rejetez sur la crainte d'émouvoir votre sensibilité celle que vous avez de partager la sienne. Un même principe vous a pourtant fait naître les uns et les autres ; un même sol va vous couvrir, et si c'est par votre faute qu'il vous a précédé dans ce dernier asile des misères humaines, il n'aura pas, du moins, comme vous, en expirant, le remords de vous y avoir plongé par indifférence. »

Ici l'on vit les larmes couler des yeux de cet interprète de la vérité. « Hélas ! poursuivit-il en les essuyant, songez que les jours de la prospérité, ou du moins ceux que vous appelez ainsi, s'écoulent avec la rapidité de l'éclair en vous entraînant avec eux dans l'abîme que leurs feux trompeurs vous dérobent, et souvenez-vous que les jours qui les suivent, obscurcis par les regrets, ne laissent plus dans votre âme affaiblie que l'affreux sentiment du désespoir. Comparez un instant les frivoles plaisirs que vous procurent ces richesses amassées par les mains de l'avarice, prodiguées par celles du crime ; comparez, dis-je, ces faibles jouissances avec celles que vous fait éprouver la reconnaissance du pauvre soulagé par vous, et venez me dire où vous aurez trouvé le bonheur. »

Rappelant ensuite les bontés de Dieu pour son peuple égaré dans le désert, il mit cette touchante description à côté de celle de tous les maux causés par les spoliateurs du peuple.

« Si vous vous refusez à la persuasion, ajouta-t-il avec ce courage de la vertu, que venez-vous faire dans le temple du

Seigneur ? Pourquoi, au lieu de m'entendre, jetez-vous avec complaisance vos regards sur ces parures scandaleuses, qui vous rendent indignes d'y entrer. Pourquoi choisissez-vous l'asile de ce Dieu, le père des pauvres, pour y étaler un faste imposant qui vous rend à la fois des objets de haine et de scandale ? Rappelez-vous ce trait de Jésus chassant les marchands du temple, et voyez-y en même temps la honte dont vous couvrez votre conduite et la grandeur de la justice divine. Rendez-vous dignes d'entrer avec lui dans le sanctuaire, au lieu de vous exposer à être repoussés des portiques, et songez que Dieu ne vous élève au-dessus des autres que pour leur donner des exemples de mœurs et de piété. »

Àces touches aussi vraies qu'énergiques, le courageux apôtre ajouta des portraits si frappants que tout le monde se reconnut.

La reine sortit aussi confuse que piquée. D'Orléans sut dissimuler, mais n'en menaça pas moins l'orateur de le faire noyer s'il persistait à insulter de cette manière les personnes les plus qualifiées de la cour.

Le roi voulut entendre ce prédicateur. Le frère Jacques parla devant lui et le bon Charles fut ému jusqu'aux larmes. Hélas ! lui dit le monarque, nous ferons tout ce qui dépendra de nous, pour profiter de ce que vous dites… Réponse qui prouvait à la fois et la faiblesse et la bonté de cette âme paisible.

Quelques femmes de la cour demandèrent au frère Jacques comment il avait osé parler avec une audace aussi répréhensible ? Ah ! leur répondit-il, vous êtes bien plus coupables que moi, vous qui m'y avez contraint.

Toujours stimulé par la reine, dont nous connaissons maintenant les secrètes intentions, le duc d'Orléans se donna, peu après, le gouvernement de Normandie ; mais la province refusa de le reconnaître. Dans sa colère, il vole à Rouen et trouve la noble franchise des Normands supérieure à son insolence : il revint sans aucun succès. Les peuples de cette province lui avaient déclaré qu'ils ne reconnaissaient d'autre maître que le roi. En conséquence, dès que la santé de Charles le permit, le duc d'Orléans voulut faire confirmer sa nomination ; mais tant de gens s'y opposèrent dans le Conseil ; on représenta si fortement au roi les dangers de confier une telle province à un homme dont les désordres commençaient à faire tant de bruit, on peignit si vivement au monarque tous les vices de l'administration de ce prince que l'affaire manqua et, comme il est facile de le croire, ce fut par la très grande influence des partisans du duc de Bourgogne.

Le roi sentit pour lors la nécessité d'une réforme dans l'état et, pour y procéder, on demanda le duc de Bourgogne ; mais une rechute encore plus dangereuse que les précédentes, en retardant les sages résolutions de Charles, donna plus de crédit et plus d'insolence que jamais à son frère et à son épouse.

Rien ne fut néanmoins changé au projet d'appeler le duc Jean ; mais ce fut avec des forces capables de se faire craindre qu'il céda aux instances de ceux qui le désiraient. Pour légitimer le grand nombre de guerriers qu'il conduisait avec lui, il prit le prétexte d'une descente faite par les Anglais au port de l'Écluse et, pour mieux tromper Isabelle et d'Orléans, il leur demanda de les servir dans une aussi glorieuse entreprise. Trompés par de telles apparences, tous ceux qui pouvaient donner des secours s'empressèrent d'en fournir, et ce ne fut que quand le duc Jean se

trouva à deux journées de Paris qu'on s'aperçut de ses véritables intentions. De ce moment, Louis vit bien qu'il était perdu et que la nécessité de céder à son rival allait faire en même temps éclater contre lui et la colère du peuple qu'il écrasait et la vengeance des grands, jaloux de son autorité. Il se retira à Melun. Isabelle, qui ne le croyait pas encore perdu, se flatta de rétablir ses affaires en lui amenant le dauphin de Guyenne. Elle courut donc avec ce prince chercher d'Orléans dans l'asile qu'il s'était choisi. Le duc de Bourgogne qui venait d'apprendre au Louvre l'évasion de ces trois importants personnages, ne pensant plus dès lors qu'à s'opposer à cette fuite, se rend à l'hôtel Saint-Paul, où l'on lui dit que, malgré la résistance des officiers et des domestiques de la maison, le dauphin vient d'être enlevé.

Sans mettre pied à terre, le duc, simplement suivi de quelques cavaliers, s'élance sur les traces des ravisseurs et atteint la voiture à Juvisy. Après avoir salué le dauphin que conduisait Louis de Bavière, frère de la reine, il lui demande s'il n'aime pas mieux retourner à Paris que d'aller à l'endroit où l'on veut le conduire ; le jeune prince assure qu'il ne demande pas mieux que de revenir. Louis de Bavière veut faire quelques représentations ; Jean ne les écoute point et fait aussitôt retourner vers Paris la litière où était le dauphin. Il est reçu dans la capitale par le roi de Navarre, les ducs de Berri et de Bourbon, le comte de la Marche et une foule de seigneurs. Des réjouissances se préparent, les rues sont tapissées et le duc de Bourgogne est hautement proclamé le sauveur de la France.

Entre deux rivaux aussi puissants, il est rare que ce qui fait le bonheur de l'un ne fasse le malheur de l'autre. D'Orléans se désolait, Isabelle le plaignait ou du moins semblait prendre part à sa

douleur ; mais une telle femme n'existe ni pour adoucir l'infortune ni pour la partager. L'ardent foyer de l'ambition fit bientôt disparaître le flambeau de l'amour. Un prince malheureux n'a plus de charmes aux yeux de celle que dévore une passion qu'il ne peut plus servir, et, malgré le coupable silence des historiens sur un trait aussi essentiel, cette inconstance méditée, vice d'un cœur corrompu, dans lequel s'allumait en même temps l'incendie qui allait embraser la France ; cette inconstance, disons-nous, revêtue de tous les caractères de la plus forte vraisemblance établirait seule toute la conviction nécessaire aux lecteurs, quand même nous n'ajouterions pas à cette vraisemblance des preuves matérielles fournies par Bois-Bourdon et qui vont bientôt l'étayer. Que cette certitude nous conduise au moins en attendant à rejeter les bruits ridicules que l'on fit courir alors, du départ d'Isabelle pour l'Allemagne, après y avoir fait passer des sommes énormes. Eh ! qu'eût été faire la reine en Allemagne ? par quelle raison y aurait-elle envoyé des sommes que ces nouveaux projets lui rendaient si nécessaires en France ? Cette accusation peut se mettre au nombre de tous les faux calculs que nous vîmes faire à la fin du XVIII siècle, parce que les sots combinent toujours d'après leurs petites vues, leurs sentiments peu élevés et jamais en raison des probabilités qu'ils n'ont pas l'esprit de concevoir, ou des matériaux dont la connaissance leur est interdite.

Après cette expédition, le duc de Bourgogne s'établit au Louvre, et prit un appartement au-dessus de celui du dauphin, pour être plus à même de le surveiller.

Pendant ce temps, le duc d'Orléans écrivait dans toutes les provinces pour obtenir des troupes. Il s'adressa au Parlement,

mais l'action du duc Jean éclipsant toutes les siennes, Louis n'éprouva que des refus.

De ce moment, il sentit que l'adresse et la ruse étaient les seuls moyens qui lui restaient.

L'embarras n'avait pas été médiocre dans le Parlement ; on y prévoyait tous les maux qu'allait entraîner une pareille division, et ces magistrats, sages mais trop pusillanimes, ne trouvèrent rien de mieux que de s'en rapporter à la justice et à la bonté de la Providence. Mais les vues de Dieu sont impénétrables, et si elles contrarient les nôtres, c'est parce que la prévoyance de cet être infiniment sage sait toujours bien mieux que nous-mêmes ce qui nous convient.

Ce fut néanmoins dans la capitale que toutes ces précautions furent prises. Le duc de Bourgogne se retira dans son hôtel d'Artois, qu'il fit fortifier ; le gouvernement de la Bastille fut donné à Montagu, quoiqu'il fût du nombre de ceux qui avaient accompagné le dauphin dans sa fuite ; on laissa le soin du jeune prince au duc de Berri. Les chaînes et les armes furent rendues aux Parisiens ; vingt-cinq mille hommes entrèrent dans la ville, et tout, en un mot, tout prit dans cette malheureuse cité et dans ses environs cette teinte de factions et de terreur qui ne présageait que trop à quel degré l'ambition d'une femme atroce et l'inimitié qu'elle fomentait entre deux grands coupables allaient plonger les malheureux Français dans l'infortune et dans le sang.

On tint conseil : Jean de Bourgogne protesta qu'il n'avait en vue que le bien de la France, qu'il offrait ses trésors et ses troupes pour en convaincre, et parla avec plus de sérieux que de franchise

du besoin d'une réforme générale dans toutes les branches de l'administration.

La reine et d'Orléans de leur côté se fortifièrent dans Melun. Déjà, vingt mille hommes rassemblés sous les ordres de Louis, toujours lieutenant-général du royaume, s'avançaient vers Paris en s'emparant de tous les villages circonvoisins. On allait en venir à une action générale qui, de quelque manière qu'elle tournât, ne pouvait que devenir funeste, lorsqu'à la sollicitation des oncles de nos deux jeunes rivaux, on conclut enfin à Vincennes un arrangement auquel Isabelle participa et dont les premiers fruits furent le désarmement et le renvoi des troupes.

Àla suite de cette pacification simulée, les deux rivaux réunis à l'hôtel de Nesle, chez le duc de Berri, leur oncle, s'embrassèrent avec tous les simulacres de la plus parfaite cordialité et couchèrent dans le même lit, ce qui était dans ces temps le signe le plus certain d'un raccommodement entre deux guerriers ennemis.

La reine reparut bientôt dans la capitale et, continuant de cacher ses vices sous une audacieuse effronterie, elle arriva dans une litière découverte, dont les chevaux richement caparaçonnés étaient ferrés d'argent ; les ducs de Bourgogne et d'Orléans marchaient à ses côtés ; les dames de sa suite étalaient un luxe égal à celui de leur maîtresse et dont jamais, dit-on, il ne s'était encore vu d'exemple.

Pendant ce temps, le malheureux Charles était réduit à la plus extrême détresse que rendait plus cruelle encore le redoublement des crises de sa frénésie, et tous les yeux se fermaient sur son état ; ses maux n'attendrissaient pas un seul cœur. Isabelle, d'Or-

léans et Bourgogne n'auraient-ils donc pas dû soutenir la conduite que l'on attendait d'eux, par des procédés moins barbares ? Il demeurait donc certain que chacun de ces trois personnages avait une même dose de perversité et que les mêmes passions les guidaient vers les mêmes crimes.

Isabelle, toujours mécontente de la conduite du roi d'Angleterre à son égard, se décida à profiter de la circonstance pour éloigner le duc d'Orléans et voir si elle serait mieux servie par le duc de Bourgogne. Elle engagea en conséquence son beau-frère à se mettre à la tête des troupes qui devaient se porter en Guyenne pour tâcher de rentrer dans cette province usurpée par les Anglais.

D'Orléans partit à la tête d'une armée considérable et marcha directement vers Blaye, qu'il investit.

Mais c'était bien moins des lauriers que de l'or, qu'il fallait à Louis et à sa maîtresse. Tant que l'expédition dura, il fut délivré au duc neuf cent mille francs par mois ; mais le Conseil qui lui accordait cette somme dans une occasion où, quoiqu'il fût à la tête des finances, on ne voulait pourtant pas qu'il se payât lui-même, le Conseil disons-nous, se lassa bientôt de fournir des sommes aussi exorbitantes. De ce moment le projet manqua et d'Orléans revint à Paris. On gémit, mais comme la campagne du duc de Bourgogne n'avait pas été plus heureuse, aucun des deux n'eut à se glorifier des sottises de l'autre : le peuple seul pleura sur celle qu'il faisait en donnant sa confiance à des gens qui la méritaient si peu, et cette fois la reine ne put encore commencer ses épreuves, l'absence des deux rivaux ne lui permettant pas de sonder le terrain.

D'Orléans, plus tôt revenu que le duc de Bourgogne, sollicita vivement auprès du roi le rappel de son rival, et il l'obtint ; mais ce dernier prouva que lui-même aurait réussi, si on l'avait laissé faire, et cette vérité abattit tellement son antagoniste qu'il en tomba malade. Il vint se rétablir au château de Beauté, dont on voit encore les débris vers l'extrémité méridionale du bois de Vincennes. Le duc Jean fut l'y voir et mit dans cette visite toute la morgue de la supériorité. Soit impuissance, soit politique, il paraît que la reine ne travaillait que très mystérieusement au dessein qu'elle avait d'abandonner d'Orléans pour se jeter dans les bras du duc de Bourgogne. Le roi, dans un moment de santé qu'il eut, convaincu par les justes représentations qui lui furent faites, se détermina à ôter au duc Louis la manutention des revenus de l'état, mais le monarque ne tarda pas à retomber, le projet s'évanouit et Louis conserva ce qu'on voulait lui ôter.

Le malheureux monarque, comme on le voit, retombait chaque fois qu'il allait faire exécuter une résolution sage ; et précisément lorsque cette résolution était contraire aux intérêts de la reine. Celle-ci était donc maîtresse d'affaiblir ou de redoubler les tourments de son époux ? elle les dirigeait donc à son gré ?... Quoique les pièces importantes et déjà citées que nous avons sous nos yeux pussent nous mettre à même de prononcer affirmativement sur ce fait, nous le laisserons pourtant à discuter au lecteur, et si ce que nous lui suggérons ne lui paraît pas décisif, nous achèverons de le convaincre dès qu'il voudra consulter avec nous les pièces que nous avons en mains.

Mais, pourra-t-on nous objecter, celle qui possédait des secrets assez singuliers pour rendre ce prince tour à tour furieux et calme, devait en posséder d'aussi efficaces pour trancher le fil de

ses jours, et en ce cas pourquoi ne le faisait-elle pas ? Nous avons déjà répondu à cette objection : il fallait absolument à Isabelle un fantôme couronné, une ombre qu'elle pût animer ou faire disparaître à son gré ; autrement les voiles de la mort, qui enveloppe-raient Charles, deviendraient bientôt pour Isabelle ceux de l'oubli le plus profond.

Isabelle s'assurait l'entière possession du trône qu'elle partageait avec Charles, en ne l'y faisant siéger qu'à son gré.

D'Orléans recouvra donc, par l'événement de la rechute du roi, ce qu'on voulait encore lui faire perdre, et la reine lui continua ses bons offices.

Cependant, l'animosité la plus entière continuait de subsister entre deux hommes assez célèbres, assez puissants, pour que leurs querelles dussent ouvrir des plaies, dont la France saignerait bien longtemps : cette idée naissait dans toutes les têtes, on en frémissait.

L'adroite Isabelle se convainquit fermement, enfin, que quels que fussent les forces et le crédit des deux rivaux, Louis d'Orléans, déjà perdu dans l'opinion publique, devait inévitablement succomber sous un homme revêtu de la confiance du peuple, aimé de son roi, bien plus courageux, bien plus entreprenant, bien plus hardi dans le crime que ne l'avait jamais été d'Orléans. Quelle différence d'ailleurs, et de richesses et de titres ! Louis, à la vérité, était frère de Charles VI, mais le duc de Bourgogne possédant des propriétés bien plus étendues que celles de son cousin, il était fortement appuyé par ses deux frères, à l'un desquels il venait d'assurer la succession des duchés de Brabant et de Limbourg. Il était beau-père du dauphin, considéré pour lors comme

héritier de la couronne si Charles ne laissait pas d'enfant mâle en mourant. Le comte de Charolais, son fils aîné, avait épousé une fille du roi ; ses alliances s'illustraient encore de l'union de l'un des fils de Charles avec Jaqueline de Bavière, sa nièce, fille du comte de Hainaut : pouvait-il exister un plus grand seigneur ? S'agissait-il de talents et de vertus guerrières, combien sous ce point de vue Jean l'emportait sur Louis ! et quelle différence de réputation ! plus brave que Louis, Jean le surpassait encore par l'usage savant qu'il faisait de cette bravoure, dans tout ce qui tenait à l'art militaire ; plus heureux que Louis, Jean comptait des victoires où son cousin avait à peine cueilli quelques lauriers. Si les faibles succès de Louis à la guerre lui donnaient l'orgueil et l'insolence des petits talents, le duc de Bourgogne mettait à la place de cette ridicule vanité, une modestie surprenante dans le triomphe, et qui en relevait tellement l'éclat et le mérite, qu'il avait trouvé l'art bien précieux de se gagner les cœurs que désespéraient ses exploits.

Mais il faut malheureusement convenir que les vices cachés par ces vertus l'emportaient de beaucoup sur elles ; telle est à peu près l'histoire de tous les grands coupables : plus les qualités qu'ils offrent sont brillantes, plus les vices qu'elles cachent sont dangereux.

Ce parallèle bien établi dans l'esprit de la reine, dont les projets exigeaient un homme aussi exercé dans le bien que dans le mal, elle ne balança plus à préférer le duc de Bourgogne à un amant dont elle était lasse et qui n'avait tout au plus que la moitié des vices et des vertus dont elle avait besoin.

Isabelle ne flottait donc presque plus lorsque l'événement qui suit acheva de la décider.

Louis, aussi galant qu'indiscret, ose se vanter un jour d'être l'amant de la duchesse de Bourgogne, et pour mieux convaincre de sa bonne fortune, il montre à l'époux de cette princesse le portrait de celle qui le trahit. Au même instant la perte de Louis est jurée dans le cœur de l'époux qu'il outrage ; aussi adroit sur les moyens de l'opérer, que sur ceux d'associer à sa cause tout ce qui peut lui être utile, comme si l'ange des ténèbres qui distillait ses poisons goutte à goutte dans l'âme d'Isabelle eût servi de guide au duc de Bourgogne, c'est chez la reine elle-même que le conduit ce génie des enfers.

Quelle meilleure preuve de l'influence de la fatalité sur les hommes ! Et que de destinées allaient dépendre de cette funeste visite !

« Madame, dit le duc Jean à la reine en entrant chez elle, c'est en vain que vous avez cru régner seule sur le cœur du duc d'Orléans ; vous avez une rivale, et cette rivale est ma femme : c'est de mon cousin, c'est de votre amant même que je viens d'en recevoir la preuve ; ici nos intérêts deviennent les mêmes : réunissons-nous donc pour les servir et qu'un même poignard conduit par vos mains et les miennes fasse jaillir le sang impur qui coule dans les veines de ce perfide. En vous offrant de partager avec moi le crime nécessaire qui doit nous venger tous deux, en vous en supposant le courage, c'est vous prouver que je connais tous ceux que vous commettiez avec lui. Les motifs qui vous rendaient complice de son ambition et de sa rapacité seraient-ils donc plus sacrés pour vous, que ceux qui doivent vous engager à servir ma haine pour un homme qui nous outrage l'un et l'autre si grièvement ? les jouissances de l'intérêt l'emporteraient-elles sur celles de la vengeance ? les premières pouvaient vous valoir des hon-

neurs de plus, mais celles-ci, Madame, un déshonneur de moins. Avec bien plus de moyens que lui de vous prouver mon zèle, je vous en offre comme lui les effets les plus certains ; l'amour qu'il vous jura paraissait le sceau de ce zèle, vous voyez comme il vous trompait ; un sentiment semblable, mais plus ardent et bien plus pur, brûle mon cœur comme le sien ; veuillez en recevoir l'hommage : oui, Madame, je vous adore, et cette passion violente dont je fais le serment à vos pieds, vous garantit à la fois mon silence et mes soins. Nécessairement jetés par Louis dans la carrière où nous allons nous étayer mutuellement, il y aurait autant de lâcheté à n'oser s'y plonger ensemble, qu'il y a de grandeur et de courage à y précipiter notre ennemi commun. Mais que rien ne retarde l'effet de cette résolution : Louis est aimé de Charles, il peut nous nuire, si nous ne nous hâtons ; faits pour régner tous deux, plaçons-nous sans frayeur où la main du ciel nous élève ; ce qu'il nous conseille est donc juste, puisqu'il nous l'a rendu nécessaire. Prononcez, Madame ; devenez à la fois et ma complice et mon amante, ou je deviens moi-même à l'instant votre délateur et votre ennemi.

— Cette menace, répondit Isabelle, m'effraie peu, relativement à la délation : j'ai pour principe ou de ne point trembler et de ne me repentir jamais de ce que je fais, ou de ne jamais faire ce qui me donnerait des craintes et des remords. L'inimitié que vous me faites redouter a plus d'empire sur une âme telle que la mienne ; vous êtes prévenu, Monsieur, dans les sentiments que vous m'avouez ; vous ne parûtes pas plutôt à la cour, que mes liens avec d'Orléans ne tenaient plus qu'au besoin que j'avais de lui ; il m'avait servi ; tant que j'étais son appui, il pouvait me servir encore. Vous ne m'aviez fait aucune avance, je ne pouvais rompre avec Louis ; en servant vos projets et les miens, je retrouve en vous

bien plus que je ne perds en lui, puisque la politique seule formait des nœuds que le sentiment le plus tendre va serrer avec vous. Allons, Monsieur, allons sceller, sur les autels de l'amour les serments prononcés sur ceux de la vengeance ; devenons tous les deux aussi coupables que nous obligent à l'être tant d'intérêts réunis et que la France en deuil ne soit dépouillée de ses crêpes que par des mains plus dignes de la gouverner désormais. »

De ce moment la reine s'engagea, et voici littéralement ce qu'elle dit au duc de Bourgogne ; ces paroles furent rapportées par elle à son favori Bois-Bourdon, qui les a rendues mot à mot dans les interrogatoires qui précédèrent son supplice, et quant aux localités, elles se trouvent absolument conformes à tout ce qu'en ont conservé les meilleurs historiens de ce siècle et les registres du Parlement :

« Mercredi 23 novembre 1407, dit la reine, j'engagerai d'Orléans à venir souper chez moi au petit séjour : préparez tout, ayez du monde et comptez sur moi. »

Nous sommes obligés de jeter un voile sur ce qui cimenta ce pacte horrible, dressé par les furies, et que l'enfer déchaîné vint exécuter en détail,

Ômalheureuse patrie ! laisse un instant couler nos pleurs sur les maux dont tu fus déchirée par cette exécrable association ! les flots du sang qu'elle te coûta ont si longtemps rougi ton sein que c'est pleurer nos malheurs du siècle dernier que de déplorer ceux de ces temps horribles ; et l'une des plus douces consolations du navigateur abordant au port est de tourner ses yeux humides de larmes sur les écueils dont le ciel sut le garantir.

Le duc de Bourgogne assuré de la reine et parfaitement instruit par elle, ne songea plus qu'à l'exécution. Dix-huit scélérats à sa solde, commandés par Raoul d'Octonville, homme couvert de crimes et noté d'infamie, se cachèrent dans une maison qu'on acheta exprès dans la vieille rue du Temple, en face de l'hôtel de Rieux, distinguée par deux niches dans l'une desquelles était une Vierge, et qui, d'après cela s'appelait maison de l'image Notre-Dame. Ces préparatifs se firent avec un tel mystère que celui contre lequel ils étaient dirigés n'en eut aucune connaissance, quoique les conjurés y restassent six jours, eux et leurs chevaux, ne sortant jamais que la nuit.

Le duc Jean, dans l'âme duquel la reine avait fait passer tout le venin de sa fausseté et de sa perfidie, feignit de se prêter avec son cousin à une parfaite réconciliation, ménagée par le duc de Berri, leur oncle. En conséquence, le dimanche 20 novembre, il conduisit les deux princes aux Augustins, où ils consacrèrent le serment de leur réunion, en entendant la même messe et communiant de la même hostie, comme cela se pratiquait alors dans des cas semblables. Cette cérémonie fut suivie d'un grand repas à l'hôtel de Nesle, où les deux princes confirmèrent de nouveau les promesses d'une inviolable amitié. Ils signèrent un acte de confraternité, acceptèrent mutuellement l'un de l'autre l'ordre de chevalerie, et ne se séparèrent qu'avec mille protestations de vivre désormais dans la plus étroite intelligence. Ils se revirent au Conseil le mardi 22 ; se donnèrent en présence du roi, de la reine et de toute la cour, les témoignages de la plus singulière bienveillance, et prirent les épices et burent le vin ensemble.

Le duc de Bourgogne fut invité par le duc d'Orléans à dîner pour le dimanche suivant : le duc Jean accepta… il accepta et il

savait que le lendemain il devait faire assassiner celui qui lui donnait cette marque d'amitié !

Enfin le jour qui suivit cette dernière entrevue, c'est-à-dire le mercredi 23, ainsi que les clauses en avaient été arrêtées avec Isabelle, le duc d'Orléans se rendit à ce qu'elle appelait son petit séjour, et que nous avons vu plus haut désigné par elle-même : là, nous dit Bois-Bourdon qu'elle avait fait cacher dans un cabinet voisin, n'osant pas, disait-elle, rester seule dans cette circonstance, là cette perfide créature s'entretint familièrement avec la victime déjà courbée sous le fer des bourreaux, qu'elle excitait contre elle. « Beau cher sire, dit-elle à Louis, je ne sais pourquoi j'ai l'esprit très noir aujourd'hui. Le raccommodement avec votre cousin est-il bien sincère ? — Assurément. — Oui, de votre part je le crois, votre candeur est si reconnue, mais de la sienne, bel ami ? Vous n'empêcherez pas celle qui vous aime de trembler pour vos jours. Oh ! mon cher Louis, cet homme est plus faux, plus entreprenant, plus vindicatif que vous. Pourquoi lui avoir montré ce portrait ? Cher duc, vous aviez donc une autre amie qu'Isabelle ? vous m'immoliez tout à votre aise, moi qui vous aimais tant ! avez-vous de semblables reproches à me faire ?... » Et Bourdon assure qu'ici le duc sollicita son pardon... il l'obtint... il l'obtint près de la maison où s'aiguisaient les armes avec lesquelles on allait lui prouver la sincérité de ce pardon !... Il était à peine accordé, dit le favori, qu'un grand bruit se fit entendre dans les pièces qui précédaient celle où se tenaient les deux amants. « Qu'est ceci ? dit Louis encore en désordre. — Monseigneur, dit Schaz de Courtheuze, valet de chambre de Charles, et l'un des conjurés, de par le roi, Monseigneur, le roi vous mande que sans délai veniez devant lui, et qu'il a à parler à vous hâtivement, et pour chose qui grandement touche à vous et à lui, qui est moult

pressée. — Schaz, sais-tu ce que c'est ? — Non Monseigneur, je l'ignore, mais Sa Majesté m'a dit de vous hâter. — Allez… allez, beau-frère, dit la reine, je vais vous attendre jusqu'à matines, vous reviendrez me dire ce que vous veut le fou. »

Le duc sort, demande sa mule. Il était huit heures du soir ; la nuit extrêmement sombre ; il s'élance sur sa monture, seulement accompagné de deux écuyers, montés sur le même cheval et que précédaient trois valets portant des flambeaux. Ils passent tous par la porte située dans la rue Barbette et dont les vestiges, ainsi que nous dit Bonamy, se voyaient encore il y a peu de temps. Les autres domestiques qui avaient accompagné Louis chez la reine ne se pressèrent pas de le suivre, Isabelle leur ayant dit que le duc allait revenir. Louis était sans chaperon, vêtu d'une houppelande de damas noir fourrée de martre ; tenant d'une main la pomme de sa selle, badinant de l'autre avec son gant et fredonnant une chanson. En se rendant ainsi à l'hôtel Saint-Paul, situé sur le quai des Célestins, il passait nécessairement devant la maison que le duc de Bourgogne avait achetée pour le rassemblement, vieille rue du Temple, en face de l'Hôtel de Rieux, et sur la porte de laquelle, comme on vient de le dire, se trouvait une petite statue de la Vierge, d'où lui était venu le nom de maison de l'image de Notre-Dame. C'est là que le long du mur se trouvaient déjà rangés tous les assassins. Le cheval des deux écuyers s'emporta à la vue de ces hommes mussés ; il prit le mors aux dents et ne s'arrêta qu'à l'entrée de la rue Saint-Antoine.

Ce fut au moment où le duc, toujours longeant la vieille rue du Temple, arriva presque au coin de celle des Rosiers, que l'atteignirent les assassins, rangés le long de la muraille de la maison de l'image Notre-Dame, en lui criant : À mort !… à mort !… — Je

suis le duc d'Orléans, leur répond Louis. — Tant mieux, dit d'Octonville, c'est ce que nous demandons. Et en même temps, d'un coup de bec à faucon, il lui abat la main gauche, dont il tenait le pommeau de sa selle ; les coups redoublent, le duc lâche la bride de sa mule, chancelle et tombe. Les assassins l'achèvent ; armés de massues garnies de pointes de fer, ils lui brisent le crâne.

Jusqu'alors, le malheureux duc n'avait cessé de crier : Que me voulez-vous ? que me voulez-vous donc ? Mais la quantité de coups qu'il reçoit l'empêche bientôt de s'exprimer. Jean, qui dirige ces coups, veut s'assurer de leurs effets, il sort de la maison Notre-Dame, la tête couverte d'un chaperon vert et, comme s'il eût craint que son ennemi n'échappât, comme s'il eût redouté que quelques principes de vie n'eussent conservé l'existence qu'il détruisait avec tant de barbarie, il lui porte sur le crâne un dernier coup de massue qui achève de lui faire sauter la cervelle. Saisissant alors un flambeau, comme pour surprendre les dernières angoisses de sa victime, il lui met cette torche ardente sous les yeux. Satisfait enfin des ravages qu'imprime sur les traits de Louis l'implacable faux de la mort : « Éteignez, dit le vil assassin, il n'est plus, éteignez et éloignons-nous. »

On croit cependant encore entendre quelques gémissements ; on revient.

Quel exemple touchant de fidélité ! ô doux élan de la nature, console-nous des horreurs que nous venons d'être obligés de peindre !

Jacob, ce nom mérite d'être respecté, celui des valets de Louis qui lui était le plus attaché, étendu sur le corps de son maître, essayait de le ranimer de son souffle et de le réchauffer de ses

pleurs ; vingt coups de massue le réunissent au moribond ; il expire avec lui.

Les assassins, en se retirant, mirent le feu à la maison Notre-Dame qui leur avait servi d'asile, afin que le tumulte de cet incendie pût favoriser leur fuite, et pour qu'elle ne fût pas interrompue, ils jetèrent des chausse-trapes qui, devant blesser les poursuivants, rompraient nécessairement leurs desseins.

Cependant les écuyers, qu'emportait leur cheval, et les valets rentrés à la maison de la reine revinrent au lieu du meurtre ; ils enlevèrent le corps de leur maître et le déposèrent à l'hôtel de Rieux, situé en face de l'endroit où s'était passée cette horrible scène.

Isabelle, en qui l'habitude du crime imprimait à propos tous les caractères de la fourberie, joua la plus profonde douleur. On la porta à l'hôtel Saint-Paul : l'eût-on fait si la maison de la rue Barbette eût été son palais, et si elle eût été en couche d'un enfant mort le lendemain, comme on osa le dire, pour déguiser la vérité de cette aventure ? Tout le monde eut l'air de croire à son chagrin, et cette petite fausseté, si commune dans les cours, en faisant autant de dupes qu'il se trouvait de courtisans, égara de même les historiens qui ne transmirent leurs bévues, à cet égard, que parce qu'ils étaient également la dupe de tous les mensonges de la cour ; et puis, faut-il le dire ? on répugnait moins à l'idée d'entendre Isabelle gémir sur le sort de son amant qu'à celle de voir ses mains teintes du sang de ce malheureux prince.

Bois-Bourdon fut un des premiers qui la visita, dès qu'elle fut à l'hôtel Saint-Paul. « Es-tu bien sûr de sa mort ? lui dit-elle aussitôt qu'elle le vit. — Oui, Madame ; sorti de chez vous, peu après

les cris que nous entendîmes, je vis relever son cadavre, couvert de sang et de fange, et dont les deux mains étaient coupées ; on le déposa chez le maréchal de Rieux. — Cette mort était nécessaire, Bourdon ; cache avec soin la part que j'ai dans tout ceci, non que je redoute autre chose que l'opinion des sots, mais leur manière de voir est si gauche !... Attache-toi au duc de Bourgogne, bel ami, il est le seul qui puisse nous servir maintenant. S'il a moins de cette ridicule franchise qui caractérisait d'Orléans, il a plus de courage et plus d'énergie que lui, il ne connaît ni préjugés ni remords ; je lui ai parlé de toi, il aura soin de ta fortune.

Le 25 novembre, à la pointe du jour, les princes s'assemblèrent à l'hôtel d'Anjou, rue de la Tisseranderie ; le duc de Bourgogne y vint.

On fit fermer toutes les portes de Paris ; on posa des corps de garde dans toutes les rues. Les dépouilles mortelles de Louis furent transférées de l'hôtel du maréchal dans l'église des Blancs-Manteaux, près de l'hôtel de Rieux, et ce fut là que les princes vinrent les visiter. On vit, dit-on, jaillir du sang de ses plaies, lorsque le duc de Bourgogne s'approcha de lui ; ce qui ne l'empêcha pas, lors de l'inhumation, de porter un des coins du drap mortuaire et d'afficher la plus grande douleur, en s'écriant que jamais il ne s'était commis un crime plus horrible.

Tignonville, prévôt des marchands, tenant lieu du magistrat appelé depuis lieutenant de police ; fut chargé de toutes les perquisitions. On soupçonna d'abord le sire de Cani, dont la femme avait été la maîtresse de Louis : ces idées s'évanouirent quand il eut prouvé l'alibi. On fit différentes enquêtes, mais jamais chez ceux dont on aurait pu tirer le plus de lumières. Tignonville apprit à la fin qu'un des meurtriers s'était retiré à l'hôtel de Bour-

gogne ; il n'osa le poursuivre dans le domicile du prince, sans être autorisé par le roi.

Dès que le duc Jean fut réuni aux autres princes à l'hôtel d'Anjou, ainsi que nous venons de le dire, il faiblit. Trop justement effrayé du crime de sa conscience, il prit à part le duc de Berri et le roi de Sicile dans l'embrasure d'une fenêtre de la salle du Conseil, et leur avoua son crime, en leur disant qu'il y avait été entraîné par un mouvement involontaire, qu'il ne pouvait attribuer qu'au démon ; mais quand il voulut reparaître au Conseil le lendemain, le duc de Berri l'en empêcha, et le duc de Bourbon se plaignit de ce qu'on ne l'avait pas fait arrêter.

Retiré chez lui, ses craintes redoublèrent. Il se sauva de Paris, uniquement suivi de six cavaliers auxquels il fit couper le pont Saint-Maxence, afin de retarder la marche de ceux qui le poursuivraient. Par une singularité inconcevable, il voulut en passant à Bapaume y consacrer l'heure de son arrivée : il ordonna que l'angélus ne se fît entendre qu'en ce moment, et cet usage se conserva longtemps dans cette ville, sous le nom de l'angelus du duc de Bourgogne ; et voilà comme dans ces siècles de ténèbres la superstition se mêlait toujours au crime.

De tous les princes, le duc de Berri fut le seul qui voulut absolument faire poursuivre le coupable ; mais on ne vint point à bout de l'atteindre, et l'on se doute bien de la part qu'eut la reine à la négligence d'une démarche dont le succès était certain sans les entraves qu'elle y mit.

En se moquant de la faiblesse du duc de Bourgogne, Isabelle dut au moins lui savoir gré de sa retenue. Elle avait promis de le servir, elle le fit.

La duchesse d'Orléans crut devoir venir à Paris implorer la justice du roi, et chercher des vengeurs à un époux qui, malgré son inconstance et sa légèreté, la laissait pourtant mère de plusieurs enfants.

On se souvient de ses liaisons avec le roi et de l'arrangement très immoral qui avait existé entre la reine, le duc d'Orléans et elle. Tout s'oublia dans une telle circonstance : ignorant d'ailleurs les secrètes liaisons d'Isabelle avec le duc Jean, et la part que la reine avait aux horreurs qui venaient de se commettre, Valentine ne pensa plus qu'à ce que lui prescrivait ses devoirs d'épouse et de mère. Elle arriva suivie du comte d'Angoulême, l'un de ses enfants, et de la jeune reine d'Angleterre qui avait épousé Charles d'Orléans, son fils aîné. Quand elle se jeta aux pieds du roi, alors dans un moment de santé, ce bon prince lui promit la justice qu'elle méritait et, les embrassant tous, il mêla ses larmes à celles de cette famille au désespoir.

Le duc de Bourgogne, pendant ce temps-là, ne songeait qu'à sa sûreté et qu'à opposer l'audace la plus impudente à tout ce qu'on pourrait alléguer contre lui. La reine lui dépêcha Bois-Bourdon, qui revint chargé par le duc d'assurer cette princesse qu'elle ne serait jamais trahie par lui ; qu'il levait des troupes en Flandre, à la tête desquelles il répondrait bientôt à tous ses ennemis. Il lui recommandait la même effronterie, dont il savait si bien se servir, comme le moyen le plus sûr, disait-il, d'embarrasser les gens d'esprit et d'imposer toujours aux sots.

On imagine aisément combien cette réponse tranquillisa la reine et redoubla son impudence. Ce n'était, on le sait, que par des guerres intestines et sanglantes qu'elle allait acheter l'impunité qui lui était promise ; mais de semblables considérations de-

vaient-elles être de quelque poids pour une âme de cette trempe ? que lui importait le prix d'un bonheur dont rien ne pouvait la frustrer !

En convoquant ses vassaux, le duc de Bourgogne leur avait avoué qu'il était bien véritablement l'auteur du meurtre de son cousin ; mais il leur avait présenté cette action sous des couleurs si favorables, sous des intentions si dignes d'être approuvées ; il les avait si bien persuadés qu'en faisant assassiner le duc Louis, il n'avait fait que de délivrer la France d'un tyran qui la désolait, que cet aveu et ses développements n'avaient servi qu'à réchauffer le zèle de ceux qu'il convoquait et qu'à hâter l'envoi de leurs secours. Tous l'applaudirent, et tous offrirent leur personne et leur or.

On voulut négocier avec ce coupable… Quelle honte ! mais il le fallait : non seulement les circonstances ne permettaient pas de se mesurer avec lui, mais on appréhendait son crédit dans la capitale ; on savait à quel point il avait gagné tous les cœurs et que le nombre infini de ses partisans le rendait extrêmement redoutable.

Jean ne voulut rien entendre : la bassesse des moyens que l'on employait avec lui achevait de le faire triompher, et plus on avait l'air de le craindre, plus il devenait inflexible. La reine avait soin de ne lui rien laisser ignorer, et chacune de ses instructions était suivie des promesses les plus affirmatives de le soutenir jusqu'à la mort.

On négociait à Paris ; on délibérait dans le Conseil ; on tenait des lits de justice, et Jean sans Peur faisait des levées.

Isabelle qui, de son côté, ne négligeait rien de tout ce qui devait maintenir l'autorité qu'elle avait acquise avec d'Orléans, sentit bien qu'en réunissant cette portion de pouvoir à celle que le duc Jean allait lui acquérir, elle deviendrait plus puissante que jamais. Elle fit en conséquence tout ce qui pouvait atteindre ce double but, et le peu de vigueur qu'elle mit aux poursuites projetées contre le duc de Bourgogne fut un des premiers moyens qu'elle employa pour parvenir à ce qu'elle désirait.

Pendant toutes ces menées politiques, Jean s'avançait à la tête de ses troupes. On eut beau lui faire défendre de paraître de cette manière dans les environs de Paris, il ne tint compte de rien, et ce fut dans cette attitude imposante qu'il pénétra dans Saint-Denis, sous le prétexte d'y faire ses dévotions, mais en effet pour y conférer avec Isabelle, qui vint le voir secrètement dans l'abbaye. Là, se renouvelèrent leurs serments d'amour… de fidélité, et ce fut sur le tombeau des rois que ces deux régicides jurèrent et le déshonneur de leurs ancêtres et l'avilissement de celui qui en occupait la place.

Ces nouvelles firent retirer la duchesse d'Orléans : quelle justice pouvait-elle espérer d'un prince assez faible pour ne pas même oser défendre rapproche du trône au meurtrier de son époux ? Cette malheureuse princesse courut s'enfermer dans Blois qu'elle fit fortifier ; et le duc entra dans Paris, comme dans une ville conquise. Mille hommes d'armes l'escortaient ; le reste de son armée était cantonné dans les environs.

Les Parisiens le reçurent avec des transports de joie, qui allaient jusqu'à l'ivresse ; tous semblaient retrouver en lui un protecteur, un père et le véritable réparateur de tous les maux de la France. Il logea dans son hôtel d'Artois, dont il avait presque fait

une citadelle ; une garde nombreuse l'environnait, mais si ce triomphe apparent du crime put en imposer un instant à la multitude, il ne rassura jamais le coupable. Le duc si bien entouré, si bien reçu, frémissait pourtant à tel point qu'il s'était ménagé dans son hôtel une chambre secrète où il allait passer les nuits sans que personne le sût.

Son arrogance n'en était pas moins la même : il la porta au point de faire justifier l'horreur qu'il avait commise. Mais, ce qu'il y a de plus honteux, ce fut dans le sein de la religion qu'il trouva l'apologiste de son crime : un moine, un religieux, qui par état ne devait prêter son organe qu'à la défense de Dieu et qu'au soutien des bonnes mœurs, osa, pour de l'argent, se rendre le défenseur du plus lâche attentat. Jean Petit, cordelier, se chargea de prouver que rien n'était aussi méritoire que l'action que venait de commettre le duc de Bourgogne en assassinant le frère de son roi. Ce fut, hélas ! par cette doctrine pernicieuse que ce prêtre, indigne du titre qu'il déshonorait, aiguisa les poignards des Clément, des Ravaillac, des Damiens, etc., comme s'il existait au monde une chaîne plus forte que celle qui lie le sujet au monarque, et comme si la conservation de celui-ci n'était pas pour l'autre une obligation aussi sacrée qu'indispensable.

Ce fut dans la grande salle de l'hôtel Saint-Paul, le 18 mars 1408, que cette étrange apologie fut entendue de toute la cour. Le roi ne put s'y trouver ; il dit aux princes, que ce qui l'en empêchait, venait de la nuit qu'il avait passée avec la reine.

Il est bien singulier que l'on n'ait jamais réfléchi sur de telles paroles…, bien étonnant qu'on en n'ait jamais tiré les conséquences qu'elles offrent : contentons-nous donc de faire observer qu'il est fort extraordinaire que ce soit précisément le jour où

l'apologie des crimes du duc de Bourgogne dut se faire, qu'Isabelle, par des moyens que nous ignorons, ait empêché son mari de paraître dans cette célèbre assemblée. Elle avait donc des motifs de craindre les résultats de cette assemblée sur l'esprit sain du roi, et des moyens d'empêcher que cet esprit ne fût sain quand il existait des raisons de s'opposer à ce que son mari parût quelque part ; et ici, il devenait donc prouvé qu'elle avait trempé dans cette monstrueuse action, puisqu'elle faisait tout au monde pour que le roi, naturellement révolté de ce qu'on allait dire, ne pût soupçonner l'intérêt qu'elle pouvait avoir à faire prononcer l'éloge du crime dont elle partageait l'affreuse complicité avec le duc de Bourgogne.

Faire voir en un mot qu'Isabelle aliénait à son gré l'esprit de son mari, qu'elle le fit dans ce cas-ci, parce qu'elle était coupable du meurtre de d'Orléans, voilà ce que nous voulions démontrer, et c'est ce qui devient aussi évident que puisse l'être une vérité géométrique.

Nous laisserons mûrir ces réflexions dans l'esprit de ceux qui savent en faire, mais il nous sera du moins permis d'affirmer qu'aucun siècle ne nous offre une femme aussi singulière, et qu'ils ont dit une grande absurdité, ceux qui ont prétendu qu'il était bien peu important de mettre Isabelle en scène ; que le règne de Charles VI était assez intéressant par lui-même, sans qu'il devînt utile d'y présenter la reine : comme s'il n'était pas reconnu que cette reine était la cause de tout, à tel point qu'il n'est pas un seul fait dans ce règne à jamais mémorable, dont elle ne fût le premier mobile, pas une goutte de sang répandu, qui ne fût le fruit de ses monstrueuses scélératesses.

Le duc de Bourgogne parut armé dans la séance où se fit cette apologie ; une garde nombreuse l'environnait et la reine, par une sorte d'attention qui la caractérisait bien, l'avait fait suivre par la plus vile canaille.

Enfin le cordelier Jean Petit parla, et après avoir déclaré qu'il était chèrement payé pour ce qu'il faisait (aveu bien extraordinaire sans doute), il osa soutenir que, dans certains cas, l'homicide était légitime, ce qu'il appuya par douze raisons, en l'honneur, dit-il, des douze apôtres, qui pourtant ne tuèrent personne et qui ne parlaient qu'au nom d'un dieu de paix bien éloigné de légitimer le meurtre. Mais est-il étonnant qu'un moine bien payé préconise les crimes du scélérat qui le couvre d'or ? Ce n'est donc pas du discours odieux de Jean Petit qu'il faut que la postérité s'étonne, mais seulement de l'ineptie des auditeurs qui loin de faire à l'instant punir un tel monstre le laissèrent déraisonner plus de trois heures.

Après avoir prouvé la légitimité de l'action, Jean Petit démontra que si le meurtre pouvait n'être pas un crime, celui commis sur la personne du duc d'Orléans était une excellente action ; parmi les récriminations qu'il faisait à l'appui de sa proposition, il en est une fort remarquable et faite pour jeter du jour sur tout ce que nous avons dit.

Le cordelier-défenseur assura que le duc d'Orléans avait voulu empoisonner le dauphin et avait contracté une alliance secrète avec le duc de Lancastre contre Richard, roi d'Angleterre, pour se venger de ce que ce monarque avait révélé à Charles que sa folie n'était occasionnée que par la méchanceté des ducs d'Orléans et de Milan ; et ceci, l'on en conviendra, doit ouvrir les yeux de ceux qui se ressouviendront des intrigues d'Isabelle avec son beau-

frère et Valentine de Milan. On verra que nous n'avons pas été les seuls à révéler ces faits, et qu'ils étaient déjà connus, puisqu'ils entraient dans les accusations portées contre le duc d'Orléans par Jean Petit, et cela devant toute la cour, excepté le roi qui ne s'y trouva point, à la prière de la reine, bien instruite de ce qu'allait dire le cordelier.

Le discours fini, le duc de Bourgogne approuva tout ce que son avocat venait de dire, en assurant l'assemblée qu'il y avait encore des choses plus importantes qu'il se réservait de dire au roi seul.

C'est ici qu'Isabelle fait connaître la quintessence de sa politique, puisqu'elle part à l'instant pour Melun avec ses enfants, et que l'effet qui devait résulter de cette fuite devait nécessairement expliquer la terreur que faisait naître en elle le duc de Bourgogne.

Il est inouï à quel point les historiens ont été dupes de cette démarche ; combien elle leur en impose, et leur fait bonnement dire à tous, que la crainte qu'inspirait le Bourguignon à la reine était bien la preuve la plus certaine de l'amertume des regrets que lui causait la mort de Louis. « Ce duc de Bourgogne me fait une telle horreur, disait-elle à tout le monde, que son nom seul me cause des frémissements, dont je ne suis pas la maîtresse. »

Adroite créature, comme tu savais profiter du faible d'une nation, dont le premier tort était de t'avoir laissée sur son trône, ou plutôt d'avoir permis que tu y montasses ! mais tu fuis… tu devais le faire ; il était essentiel que le duc, seul avec le roi, pût lui faire ratifier, sans que la reine y fût pour rien, tout ce qu'avait dit le cordelier, et ce fut précisément ce qu'il fit. Toujours encouragé par la reine qui lui écrivait par Bois-Bourdon : Menacez-le, enchaînez-le ; c'est le seul moyen de lui faire faire tout ce que vous

voudrez, il exigea du roi de lui signer un écrit, dont l'esprit était que lui, Charles, bien informé des tentatives régicides faites contre sa personne par le duc d'Orléans, dont l'objet était de le faire mourir pour se mettre à sa place, non seulement pardonnait à son cousin le duc de Bourgogne la mort de d'Orléans, mais qu'il la regardait même comme une action méritoire, et qui n'avait pour but que d'assurer la tranquillité du royaume. Charles eut néanmoins l'esprit de dire à son cousin, en lui remettant ces lettres, qu'il craignait bien que cette justification ne lui en servît pas à tous les yeux, et ne le garantît pas de la vengeance de ses ennemis. Le duc lui répondit avec son audace ordinaire qu'il ne craignait rien, tant qu'il serait absous par son roi, comme il l'était par sa conscience.

Cependant Isabelle ne revenait point à Paris. Sans avoir l'air de s'en mêler, elle laissait à Jean tout le temps nécessaire pour rétablir son crédit, mais elle crut enfin essentiel de mettre un terme à cette absence : ayant eu cependant l'air de fuir le duc de Bourgogne, comment pouvait-elle rentrer dans Paris quand il y commandait ?

Le duc de Bretagne, qui ne savait rien de la nouvelle intelligence d'Isabelle avec le duc Jean, et qui en était encore à supposer à la reine un grand éloignement pour le meurtrier de Louis, pensa tout perdre par une prévenance hors de saison : il offrit des troupes à Isabelle pour favoriser son retour. Quel embarras pour cette princesse ! refusait-elle ? tout se dévoilait ; acceptait-elle ? cette démarche pouvait la brouiller avec Jean. Se fiant donc à sa profonde adresse, elle prit le parti d'accepter.

« De puissants motifs dont je vous rendrai compte, écrivait-elle au duc Jean, m'ont contrainte d'accepter les troupes du duc

de Bretagne : paraissez craindre cette approche, et profitez de ce temps pour vaquer aux affaires de Jean de Bavière qui vous appellent à Liège. Mon premier soin en arrivant à Paris sera de congédier les Bretons ; vous reviendrez et nous continuerons de tout conduire. Il nous sera d'abord indispensable de feindre un raccommodement, et nous pourrons toujours en imposer à la crédulité du peuple. »

Plein de confiance dans celle qu'il aimait, le duc fit tout ce qu'on lui prescrivait et la reine rentra dans sa capitale au milieu du plus somptueux cortège, entourée des princes et escortée des troupes bretonnes qu'elle congédia sur-le-champ, sous le prétexte que le séjour de ces troupes déplairait aux Parisiens ou nuirait à leurs privilèges ; et se faisant aussitôt apporter les clefs de la ville, elle put lire sur le front de ces bons habitants à quel point ils étaient contents d'elle. De ce moment son insolence s'accrut en raison de ses succès.

La duchesse d'Orléans ne fut pas longtemps sans la suivre. Elle était loin de se douter de la part qu'Isabelle avait au meurtre de son époux : la croyant toujours son amante, il s'en fallait bien qu'elle la soupçonnât d'un tel crime, et la reine accoutumée à la dissimulation, mêla ses larmes à celles de Valentine.

Rien à la fois de sombre et d'imposant comme l'entrée de cette princesse. La jeune douairière d'Angleterre, épouse de Charles d'Orléans, figurait dans cette marche lugubre. Les habitants de Paris partagèrent un instant cette douleur, mais sans que l'affection qu'ils portaient au duc de Bourgogne en fût diminuée.

Qu'on nous permette de placer ici une réflexion qui nous paraît bien importante à l'intelligence de cette histoire.

On demande ce qui put engager les Parisiens à croire que le duc de Bourgogne, si digne du surnom de Jean sans Peur, eût pu fuir de Paris, rien que sur les craintes d'y voir arriver quelques soldats de Bretagne. Cette faiblesse est-elle dans son caractère ? et ne doit-on pas regarder cette fuite comme une ruse dont il était aisé de démêler la cause, sans l'attribuer à ce qui vient d'être dit ? Voilà, cependant, comme on s'étourdissait alors sur tous les effets de la politique des grands et comme on s'aveuglait sur les vérités les plus évidentes, dès que l'intérêt ou l'ignorance paraissaient y jeter des voiles. Il fallait qu'Isabelle et le duc de Bourgogne se réunissent à Paris ; mais comment pouvaient-ils concilier cette réunion avec l'apparence d'inimitié que devait afficher Isabelle envers le duc ? il fallait d'ailleurs que l'éloignement de celui-ci mît la reine en état de ressaisir les rênes de l'empire : le pouvait-elle tant qu'il serait à Paris ? elle devait agir pendant son absence, et lui, devait prolonger cette absence jusqu'à ce qu'Isabelle eût pris des mesures telles, qu'une fois réunis, rien ne pût détruire leur autorité.

Isabelle voulut donc que le pouvoir qu'on allait confier au duc fût revêtu de la sanction générale. En conséquence, on convoqua une assemblée nombreuse composée de l'élite du royaume et présidée par la reine et le dauphin de Guyenne. On y admit cent des plus notables bourgeois de Paris. Ce fut là que l'avocat du roi, Jean Juvenal des Ursins, déclara que l'intention de Sa Majesté était que la puissance souveraine fût octroyée et commise à la reine et à Monseigneur le duc de Guyenne, le roi empêché ou absent.

Quant aux secondes, elles se voyaient aux pièces du procès de Bois-Bourdon, liasse 6, f 9.

2-2

Isabelle sentit que le premier usage qu'elle devait faire de sa puissance était d'avoir l'air, aux yeux de Valentine, de venger le duc d'Orléans.

Àcet effet, on tint un Lit de justice, composé des mêmes personnes qui venaient de paraître. La première chose dont il y fut question fut de réfuter avec force l'infernal discours du cordelier Jean Petit ; on décida, ensuite, qu'à genoux et la tête découverte le duc de Bourgogne demanderait pardon au roi et à la veuve du duc d'Orléans, cérémonie qui serait répétée dans tous les endroits les plus apparents de la ville et principalement où s'était commis le meurtre. On ajouta que les maisons de ce prince seraient rasées, qu'il serait tenu à plusieurs legs pieux, exilé pendant vingt ans, à l'expiration desquels il lui serait défendu d'approcher de cent lieues des endroits où seraient le roi, la reine et la duchesse d'Orléans. Et ici, remarquent avec bénignité nos prudents historiens, on observa que la reine mit plus de chaleur à cette condamnation que la veuve elle-même ; il faut assurément bien peu connaître Isabelle pour ne pas la croire capable d'une dissimulation si nécessaire au succès de ses plans. « Cette animosité, poursuivent ces bénévoles historiens, la justifiait pleinement de tous les soupçons formés tant sur l'un que sur l'autre. » Quelle candeur ! ou plutôt quelle profonde ignorance !

Quoi qu'il en fût, on ne s'occupa plus que de hâter l'exécution du jugement qui venait d'être rendu. C'est de quoi se chargèrent les enfants de Louis ; mais quand il fut question d'agir, que d'obstacles se présentèrent ! et la reine qui avait imaginé cette procédure bien moins pour perdre le duc que pour lui rendre tout

l'éclat qu'elle lui désirait, ne manqua pas de lui composer sous main un parti considérable qui fit sentir à quel degré il devenait dangereux de sévir avec autant de rigueur contre un aussi puissant ennemi.

On fit valoir le crédit de ses partisans dans la capitale ; on assura qu'ils se rassembleraient tous à la plus petite certitude qu'on aurait de perdre leur chef, et que les suites de cela devaient nécessairement faire appréhender que le duc disgracié n'entretînt des liaisons secrètes avec les ennemis de l'état.

Mais toutes ces considérations cédèrent aux vives sollicitations de la famille du duc d'Orléans, qui ne cessait de demander avec instance l'exécution de l'arrêt prononcé.

On fit partir en conséquence deux envoyés, dont la mission consistait à déclarer au duc les condamnations portées contre lui, et l'ordre du roi de s'y conformer. Jean répondit avec fierté que, quand il aurait fini la guerre qui le retenait dans le Brabant, son intention était d'aller justifier sa conduite au roi. Pendant ce temps, de nouvelles délibérations se prirent, et, grâce aux savantes manœuvres d'Isabelle, elles ne produisirent qu'incertitudes, frayeurs, contradictions et faiblesse.

Pendant qu'on délibérait à la cour, le duc s'immortalisait à la guerre ; il gagna la bataille de Tongres, où il se couvrit de gloire et mérita la réputation du plus grand capitaine de son siècle.

On ne savait à Paris, comment attaquer un homme qui n'avait qu'à se montrer pour vaincre.

« Portez à la reine, dit le duc à l'un de ceux qu'on avait chargés des ordres de le faire obéir, portez-lui cette branche de laurier, et

dites-lui que je ne prétends pas employer d'autres armes pour dissiper dans votre cour tous ceux qui se prononcent contre moi. — Mon prince, répondit Tignonville, que le duc chargeait de cette mission, vous voulez donc que ces lauriers soient teints du sang des Français ? — Qu'ils cessent de vouloir répandre le mien, dit le duc, et je saurai ménager le leur. »

Ces nouvelles consternèrent la cour ; tout frémit excepté la reine. À chaque instant on croyait voir le duc aux portes de Paris, et les habitants n'en devinrent que plus ardents à le protéger s'il venait. Tout se prononça pour lui : des écrits, des placards se multiplièrent dans les rues ; dans les promenades, on n'entendait que son nom retentir au milieu des éloges.

Tout allait au gré des désirs de cette femme perfide lorsque sa sordide avarice lui fit commettre une faute grave.

Au lieu de diminuer les impôts, elle les augmenta et les plaintes devinrent très vives.

Mais entrons un moment dans l'esprit d'Isabelle. Une manière différente d'agir eût peut-être mis son secret trop à découvert. Cette femme, singulièrement dissimulée, crut peut-être devoir perdre un peu dans l'opinion du peuple, pour que le duc y gagnât davantage : cette manière de voir est vraisemblable, mais les suites en pensèrent devenir funestes à celle qui l'avait adoptée. Ce qui paraît néanmoins appuyer notre opinion sur cela, c'est que ce moment de défaveur lui servit de prétexte pour faire entrer dans Paris les troupes dont elle était bien aise que la capitale fût remplie si le duc de Bourgogne y paraissait, comme elle ne devait pas en douter ; et ce qui prouve encore mieux ce que nous ve-

nons de dire, c'est que plusieurs amis de la maison d'Orléans pensèrent être massacrés.

Tout était donc en faveur du duc de Bourgogne lorsqu'il crut enfin pouvoir s'approcher de Paris. Son courage et sa parfaite intelligence avec la reine lui en ouvraient assurément les portes ; mais il n'arrivait pas, et ce retard pendant lequel croissait toujours la défaveur de la reine pensa lui devenir fatal — à tel point qu'elle crut qu'il était prudent de quitter une ville où elle attendait en vain celui qui seul pouvait y rétablir sa tranquillité et tout ce qui pouvait l'étayer dans cette nouvelle fuite lui paraissant nécessaire, elle imagina d'emmener avec elle le roi et le dauphin : il fallait, au défaut d'un ami, qu'elle s'entourât d'un époux et d'un fils. Elle partit donc, et ce fut d'abord vers Orléans que ses pas se portèrent.

Le duc de Bourgogne n'apprit pas cette démarche sans voir qu'il ne s'était pas assez pressé ; il se hâta et parut enfin dans Paris, où il fut reçu comme un dieu tutélaire.

Cependant, à la sollicitation du comte de Hainaut, il tenta le parti de la négociation dans laquelle le comte lui-même lui promit de le servir, en allant à la cour si cela était nécessaire. Ses soins n'y furent point infructueux : le roi pour lors dans un intervalle de santé (et cela devait être) écouta favorablement ce que le comte lui disait, et le chargea de retourner à Paris et de terminer tout.

De ce moment, le duc bien instruit des motifs de la reine, et bien sûr qu'elle continuait de le servir, joua devant le comte le ressentiment le plus vif contre Isabelle et surtout contre ceux qui

passaient pour lui avoir conseillé cette fuite. On en fit quelques changements au projet du traité, et il fut renvoyé au roi.

Pendant ce temps, la veuve du duc d'Orléans mourut à Blois, en laissant des enfants trop jeunes pour prendre sa défense, et cette mort, trop nécessaire dans les circonstances pour qu'on la crût naturelle, refroidit et dissipa dans un instant les ennemis les plus acharnés du duc de Bourgogne.

Qu'on ne nous accuse pas de vouloir multiplier ici les atrocités d'une femme déjà trop coupable aux yeux de la postérité qui la juge aujourd'hui de sang-froid.

Pour démêler ce qu'elle faisait, partons toujours de ce qu'elle avait fait, ou de ce qu'elle était capable de faire.

Isabelle est maintenant assez connue pour qu'on soit persuadé qu'elle ne résista jamais à rien de tout ce qui pouvait ou consolider des crimes nécessaires à sa passion — ou couvrir ceux qu'elle avait commis.

Or, quel intérêt n'avait-elle pas, ici, de se défaire de la veuve de son ancien amant ? Valentine poursuivait avec chaleur ceux qu'elle soupçonnait de lui avoir fait perdre son époux ; Valentine était complice de toutes les débauches mystérieuses d'Isabelle ; elle était dépositaire de tous ses secrets ; c'était Isabelle elle-même qui l'avait livrée à Charles pour disposer plus librement du duc d'Orléans. Valentine avait coopéré aux maléfices qui avaient occasionné l'affreux état du monarque. Elle pouvait nuire à tout ce qu'on allait faire en faveur du duc de Bourgogne. Que de raisons pour se défaire d'une femme aussi dangereuse ! Isabelle eut donc bientôt décidé de son sort.

« Restez auprès de cette femme à Blois, avait-elle dit à son favori Bourdon ; ne la quittez pas ; pendant que nous serons à Tours, vous me ferez exactement savoir de ses nouvelles par Le Clerc, votre valet de chambre, que vous m'enverrez à cet effet. J'ai pris d'excellentes mesures pour que vous ne soyez pas longtemps chargé de cette surveillance. »

Effectivement, au bout de huit jours, il ne fut plus question de cette malheureuse princesse.

C'est avec peine que nous chargeons Isabelle de ce nouveau crime ; mais est-il possible de le révoquer en doute ? Les simples probabilités que nous avons offertes suffiraient pour convaincre de la part qu'elle eut à cette horreur, sans avoir besoin de la pièce que nous venons de citer pour soutenir cette assertion.

Cependant, les négociations parvinrent à leur but ; la ville de Chartres fut choisie pour y donner les signatures. Le roi, la reine et toute la cour s'y rendirent. Le duc de Bourgogne s'y trouva, seulement escorté de cent gentilshommes, ainsi qu'on en était convenu.

Dès qu'il parut, tout le monde se leva, excepté le roi, la reine et le dauphin.

Le duc s'approcha du trône, et se mit à genoux ; un avocat prononça pour lui sa formule d'excuse. Le roi pardonna. La même cérémonie se fit devant les jeunes princes de la maison d'Orléans, qui d'abord ne répondirent que par leurs larmes, et qui bientôt imitèrent le roi.

Telle fut l'histoire du pacte de Chartres qui fournit à la postérité, d'une part, un exemple bien funeste de tout ce que le crime

en crédit peut tenter sans crainte, et fait voir de l'autre tout ce qu'a sans cesse à redouter l'impuissante vertu. Triste fatalité qui ne laisse dans les âmes honnêtes que du mépris pour des triomphes aussi honteux, tandis qu'elle excite l'intérêt le plus vif pour les tristes objets d'une indigne humiliation.

Tout le profit de cette aventure resta donc au duc de Bourgogne, et ici nous demanderons encore une fois s'il n'est pas démontré que jamais Isabelle n'eût réussi dans cette négociation, si Valentine eût encore vécu. Il était donc essentiel qu'elle mourût : or, peut-il y avoir loin de la nécessité à l'effet, dans une tête aussi malheureusement organisée que celle d'Isabelle ?

Mais tout cela devait-il durer ? et le fou du duc de Bourgogne avait-il tort quand il prétendit que cette négociation n'était qu'une paix fourrée.

Charles, tranquille en apparence, revint à Paris ; le duc de Bourgogne ne tarda pas d'y rentrer publiquement. Ainsi que la reine tous deux furent parfaitement reçus par le peuple ; et l'intimité des liaisons d'Isabelle avec le duc de Bourgogne, qui depuis longtemps n'avait lieu que par des voies secrètes, put maintenant se suivre avec plus de facilité. Mais quelques événements ayant mis cette liaison trop au jour, la prudente Isabelle crut devoir les couvrir des ombres du mystère.

En conséquence, elle partit pour Melun avec le dauphin, en recommandant au duc de consolider son crédit, et de faire seul à Paris tout ce qu'elle y avait fait elle-même pendant qu'il en était absent. Cette démarche, qui était le comble de l'astuce et de la prudence d'Isabelle, lui composa cependant un tort ; nous apprendrons bientôt le résultat de toutes ces sourdes manœuvres,

dans le labyrinthe desquelles il serait possible de s'égarer si l'on en perdait un moment le fil.

La condamnation de Montagu, grand maître des finances et premier ministre, opérée par les ordres du duc de Bourgogne, paraît former une contradiction avec l'intrigue, toujours très vive, entre la reine et le duc Jean : car, assurément, on pourrait dire ici : pourquoi la reine abandonne-t-elle le grand maître ? disons mieux, pourquoi le livre-t-elle (puisqu'il est impossible de douter que cette condamnation ne fût autant son ouvrage que celui du duc de Bourgogne) ? Essayons ce développement.

La reine avait à se reprocher de grandes déprédations dans la régie des finances, et depuis peu Montagu, nullement au fait des nouvelles liaisons d'Isabelle, pour éviter qu'on ne jetât sur lui le blâme de ces déprédations, tenait quelques propos capables de brouiller le duc de Bourgogne avec la reine qui, de ce moment, décida sa perte. Or, cette perte devenait utile à la fois au duc et à la reine puisqu'elle débarrassait Isabelle d'un traître et le duc d'un surveillant incommode. Le malheureux Montagu froissé entre deux autorités qu'il croyait opposées l'une à l'autre, et dont il s'imaginait servir la plus puissante, périt donc victime de toutes deux : exemple frappant pour l'homme de cour qui, cédant au torrent de la fortune, est tôt ou tard rejeté par les vagues dangereuses de ce torrent sur des écueils qu'il méconnaissait, et c'est ce qui prouve que le plus sage parti que puisse prendre un honnête homme est de ne jamais s'immiscer dans les querelles des grands.

Mais d'où venait d'ailleurs l'intérêt qu'avait pris autrefois Isabelle à Montagu ? Le crime en était encore la base. Ce ministre avait été le confident de tous les attentats commis par la reine et

par d'Orléans sur la personne du roi : pouvait-il échapper à la mort ? Ne se souvient-on pas des pierres dont Mahomet combla le puits dans lequel il avait fait descendre son complice ? Une particularité singulière du procès de Montagu, c'est que, nageant dans l'abondance, pendant que le roi mourait de faim, il prêtait sur gages à ce malheureux prince. On retrouva, dans sa maison de Marcoussi, tous les bijoux sur lesquels il avait lui-même prêté de l'argent au roi.

Isabelle, ayant toujours le secret de se faire adjuger les dépouilles de ceux qu'elle faisait condamner, n'oublia pas dans cette circonstance de s'emparer de cette belle maison de Marcoussi, dont nous venons de parler, et qui seule, dit un caustique de ce siècle, était devenue la plus forte preuve de conviction du procès.

Se livrant ensuite à toute la férocité de son caractère, Isabelle voulut assister aux derniers moments de sa victime. Assise près d'une fenêtre de la place des Halles où Montagu fut décapité le 17 octobre 1409, elle ne le quitta pas qu'elle n'eût vu voler la tête de cet infortuné et porter son cadavre à Montfaucon, où il fut encore par les ordres d'Isabelle exposé comme un scélérat. Doit-on s'étonner maintenant de voir Montagu sacrifié par le duc de Bourgogne, lorsque ce ministre devenait si dangereux pour cette femme, dont le duc Jean avait chaque jour un aussi grand besoin ?

Le duc de Bourgogne avait beau se déguiser, il était facile de voir qu'il faisait tout pour conserver le cœur de la reine. Il la consultait sur les moindres affaires, comme sur les plus importantes. On voyait qu'il était jaloux d'avoir son opinion et ses suffrages, et qu'il se faisait gloire de suivre ses conseils. Ce fut lui qui

arrangea le mariage de Louis de Bavière, frère de la reine, avec une fille de cette princesse. Cet hymen fut célébré à Melun. Tout ceci paraissait avoir pour motif de consoler la reine de l'obligation où elle allait être de rendre le dauphin qui, venant d'atteindre sa quatorzième année, devait de ce moment remplacer son père lorsqu'il était malade.

On sentit en même temps que le peu d'instruction et de capacité de cet enfant obligeait à lui donner un conseil, et le duc de Berri, ayant eu la bonhomie de refuser, on s'adressa au duc de Bourgogne qui, en qualité de beau-père du jeune prince, semblait justifier ce choix. Un dépôt aussi précieux qui devenait la source de toutes les grâces fut, comme on croit, bien promptement accepté par un homme rempli d'avarice et d'ambition, et la reine, toujours d'intelligence avec lui, se félicita d'un ordre de choses qui, en la dégageant de soins incommodes, lui laissait tous les agréments.

Ce fut au Lit de justice tenu dans la grande salle du palais, vers la fin de 1409, que ces arrangements furent pris.

Ici, la reine, beaucoup plus politique que ne le croyaient les historiens de son règne, parut en proie au chagrin et au désespoir, ainsi que nous l'attestent ces bonnes gens, aussi dupes en cela que le furent ceux qui les copièrent : Isabelle était trop adroite pour se conduire d'une manière différente.

La pleine autorité, dont le duc de Bourgogne s'empara pour lors, et le long séjour de la reine à Melun engagèrent les contemporains à parler comme nous venons de le dire, et cela, parce que ceux qui font l'histoire du règne où se sont passés les événements qu'ils décrivent, les transmettent toujours d'après les passions

des gens qui les leur racontent, et que ceux qui suivent ne faisant que copier leurs devanciers se rendent nécessairement coupables des mêmes mensonges. Une longue suite d'années fait disparaître toutes ces erreurs ; la main du temps dévoile enfin la vérité qui, succédant aux passions des écrivains ou de ceux qui les ont instruits, ne présente plus que des personnages dépouillés de leurs masques et n'offrant plus à la postérité que les vices dénués du prestige qui avait si cruellement trompé leur siècle.

Certes, il y avait une intelligence trop forte entre le duc de Bourgogne et la reine, pour que celle-ci pût s'affliger de l'immense autorité qu'exerçait le duc, puisqu'elle jouissait paisiblement d'une partie de cette autorité que son compétiteur avait eu tant de peine à reconquérir tout entière, et le beau rôle étant pour la reine, comment ne pas se convaincre qu'elle avait eu l'art de se le donner ?

Il est impossible de s'imaginer à quel point le duc abusa de sa place pour s'enrichir aux dépens de l'état et du peuple : par des impôts arbitraires et par de faux prétextes de dépenses, il usurpait tout ce qu'on fournissait pour ces prétendues expéditions, dont en effet le seul objet était de remplir les coffres du duc et de la reine. Et pour profiter plus longtemps de ces impôts sans les faire servir à l'exécution des projets supposés, à mesure que les choses paraissaient préparées, on les détruisait.

Dans l'intention d'une descente en Angleterre, on avait fait préparer une ville de bois, d'après les anciens plans du connétable de Clisson, laquelle devait, une fois établie sur la plage, servir de retraite ou d'entrepôt aux troupes de débarquement ; cette extravagante invention était un gouffre dans lequel s'engloutissait tout l'argent recueilli pour sa réussite. Dès que la ville fut

achevée, on y mit le feu ; de nouveaux fonds sont aussitôt demandés pour la rétablir et disparaissent de la même manière.

« Ce fut moi, dit Bois-Bourdon, qui, par les ordres d'Isabelle, fus avec quelques brigands réduire en cendres ces belles constructions, la reine m'ayant déclaré qu'elle ne voulait pas de tout ce qui pouvait nuire aux Anglais. »

Enfin les princes se réunirent à Gien, dans l'intention de se liguer contre le duc Jean et de reprendre l'autorité qu'il envahissait, funeste confédération qui n'était, on devait bien le prévoir, que le signal d'une guerre civile. Le duc de Bourgogne arma de son côté ; et voilà comme insensiblement les furies déroulaient l'étendard sur lequel elles avaient tracé en lettres de sang les mots terribles : Orléanais et Bourguignons.

Il est nécessaire d'observer ici que ce qui fit changer par la suite la première de ces désignations fut le mariage du jeune duc d'Orléans avec la fille du comte d'Armagnac, nom qu'adoptèrent sur-le-champ tous ceux de la faction orléanaise, et dont le beau-père du jeune prince devint le chef, titre honorable sans doute tant qu'il n'eut pour objet, que de venger le plus lâche des crimes.

Le comte d'Armagnac unissait à toutes les qualités du guerrier, celles d'un homme d'état : aussi ne fallut-il que son nom pour faire trembler ses adversaires, dont les motifs étaient bien loin d'être aussi purs.

En un instant toute la France fut sous les armes. Les troupes confédérées accoururent des provinces méridionales sur les bords de la Loire ; l'incendie devint universel et l'aveugle Français, dont le sang ne devrait couler que pour les intérêts de la gloire ou pour la défense de sa patrie, allait en arroser son propre

sol, uniquement pour les querelles particulières de deux de ses princes.

Le parti seulement attaché au souverain, prévoyant tous les malheurs qui allaient résulter d'une telle révolution, fit, mais en vain, tout ce qu'il put pour en désarmer les chefs. Jamais cause purement nationale n'eût exalté les esprits comme celle-ci, qui n'intéressant en rien ni la postérité ni la splendeur de cette nation n'avait pour but que de la détruire et de la déchirer.

Le plan de cet ouvrage ne nous permettant pas de suivre tous les fils de cette sanglante époque de l'histoire de France, nous prions nos lecteurs de permettre qu'entièrement circonscrits dans notre sujet, nous ne tracions ces faits horribles, qu'autant que notre héroïne s'y trouvera liée. Il suffit de se rappeler ses rapports avec le chef de la faction qui motivait le crime qu'elle avait fait commettre, pour la supposer prenant toujours en secret les intérêts de ce chef.

Nous l'avons dit, on désirait avec ardeur le désarmement des factieux ; tous les moyens de conciliation possibles avaient été employés sans fruit, lorsqu'on imagina de faire agir la reine, dont les intentions, comme il est facile de le croire, étaient diamétralement opposées à des vues de pacification. En conséquence, elle revint de Melun et s'en retourna deux fois sans espoir, parce qu'au lieu de faire ce qu'on désirait, elle ne travaillait au contraire qu'à aigrir davantage le duc de Bourgogne.

Enfin le roi voulut marcher en personne, pour s'opposer aux querelles des princes, si chaudement servies par leurs partisans, lorsque la reine parut une troisième fois pour tâcher de concilier et de prévenir, disait-elle avec fausseté, les malheurs d'une

guerre intestine que la perfide allumait elle seule pour les intérêts de sa cause : car la chute du parti bourguignon, si elle eût lieu, ne mettait-elle pas ses crimes à découvert ?

Cependant, les armées de la confédération s'approchaient. Quand les habitants de Paris les virent occuper Vicestre, Gentilly, Saint-Cloud et les villages environnants, ils levèrent mille hommes d'armes pour leur sûreté. Les négociations recommencèrent ; mais rien ne nous indique ici la part que put y avoir Isabelle. Le fait est qu'un traité signé à Vicestre sépara pour cette campagne des armées que la saison et le manque de subsistance obligeaient nécessairement à regagner leurs foyers.

Il s'offrait un moyen bien simple d'étouffer ces troubles dès leur naissance, c'était de déclarer le dauphin régent du royaume ; ce moyen fut proposé dans un Conseil où était la reine ; mais pouvait-elle approuver qu'on revêtit un autre d'une autorité qu'il n'aurait eue qu'aux dépens de celle du duc de Bourgogne ? eût-elle régné avec son fils comme elle régnait avec son amant ? l'un n'eût voulu que le bien, et l'autre ne gagnait qu'au mal… Mais la voix de la nature, ah ! pouvait-elle balancer celle que tous les crimes faisait retentir dans son âme de fer ?

Isabelle était trop adroite pour s'écarter en rien du plan conçu par le duc et par elle, et certes celui que l'on concertait renversait absolument le leur. Le dauphin déclaré régent ne devenait-il pas orléanais ? et la reine n'avait-elle pas dès lors un bien redoutable adversaire ? en outre, comment sa complicité ne serait-elle pas promptement découverte si le parti d'Orléans venait à triompher ? Son fils, pouvait-on objecter, serait-il devenu son accusateur ? cela n'était pas vraisemblable ; mais ne s'empresserait-il pas au moins de l'éloigner dès qu'il aurait connaissance de

son crime ? Il pouvait rester enseveli : jamais aux yeux d'un prince qui, une fois muni de l'autorité, avait dès lors tant de raisons de rechercher la vérité.

Isabelle rejeta donc toute idée de régence ; le duc de Berri soutint hautement ce qu'Isabelle n'osait appuyer qu'en tremblant ; mais, quoi qu'il en fût, le projet de la régence fut totalement écarté, et la santé du roi s'étant momentanément rétablie (le cas l'exigeait), on n'eut plus l'air de s'occuper du dauphin, d'autant plus que les ordres de Charles enfin exécutés, séparèrent encore une fois les parties belligérantes.

Le jeune duc d'Orléans, ne pouvant soutenir sa cause par les armes, réclama du moins la justice du souverain, et comme il ne s'agissait ici que de perdre le duc de Bourgogne, la reine crut devoir ménager d'Orléans, pour parvenir à une apparente réconciliation que son projet était de rompre, dès qu'elle en aurait cru le moment favorable ; mais ici, sa politique et ses intentions échouèrent, et le duc Jean prévenu se tint sur ses gardes.

De ce moment, les factions plus acharnées que jamais armèrent chacune de leur côté. La France était remplie de guerriers qui couraient se ranger sous leurs bannières respectives et qui sans autre cause qu'une inconvenable frénésie, consentaient à s'égorger mutuellement, non pour leur prince ou pour leur patrie, mais pour des querelles qui n'intéressaient aucun d'eux, et auxquelles ils n'entendaient rien.

N'en doutons point, il est des époques où les hommes ont besoin de se détruire : mus comme les éléments qui y coopèrent, il faut qu'à leur exemple ils aident à ce malheureux entraînement vers la désorganisation, qui n'est elle-même qu'une régénération

à laquelle nous nous soumettons malgré nous, parce que la nature qui nous y contraint serait nécessairement outragée par la stagnation de l'apathie.

Mais qui fomentait tous ces troubles ? la seule Isabelle. Ah ! plus les faits qui la regardent se développeront à nos yeux, plus nous nous convaincrons que la main qui secouait sur la France les serpents de la discorde n'était autre que celle de cette femme atroce.

Tout s'embrase : les Parisiens exaspérés courent en armes au palais, et demandent à grands cris que le dauphin soit nommé régent. Une rechute du roi paralyse encore ces démarches.

Le duc de Bourgogne triomphe ; les Orléanais sont proscrits, les chaînes se tendent, des corps de garde se posent, les portes se ferment. Nul individu n'entre dans la ville ou n'en sort sans être fouillé ; seuls des démons armés de glaives et de poignards circulent dans ces rues désertes, qu'ils vont teindre du sang que leur férocité va répandre.

Le duc de Bourgogne s'affermissant de plus en plus fait nommer le comte de Saint-Paul gouverneur de Paris, moyen bien plus fait pour irriter le mal que pour le calmer.

Le premier soin de ce zélé partisan du Bourguignon est de se créer une milice à lui, composée des bouchers, des écorcheurs et d'autres individus nés dans le sang et qui, par état, ne devaient pas s'effrayer d'en faire couler des veines de leurs malheureux concitoyens.

Cette redoutable phalange toujours exaltée par Isabelle et par son héros, remplit la ville de pillages, de massacres et de ven-

geances particulières. Voulait-on se délivrer d'un ennemi, il suffisait de le désigner sous le nom d'Armagnac aux adversaires de ce parti : s'il ne tombait pas à l'instant sous le glaive de leurs lois arbitraires, des chaînes, plus douloureuses que la mort à laquelle il n'échappait que pour mieux assouvir la cruauté de ses bourreaux, le captivaient dans le fond des cloaques infects toujours entrouverts sous ses pas. Bien souvent même la perte des victimes de ces proscriptions se consommait sans aucune formalité, et les mêmes armes dont les bouchers immolaient leurs taureaux s'enfonçaient à l'instant dans le sein de leurs proies au milieu des rues, dont les ruisseaux encombrés d'entrailles palpitantes et de sang encore tout fumant assimilaient tous les quartiers de la ville à des arènes d'abattoirs.

Isabelle, parcourant ces rues infectées, excitait elle-même les monstres qui les jonchaient de cadavres et promettait des récompenses à ceux qui par plus de rage, d'acharnement ou de recherches dans les supplices feraient preuve d'une plus grande férocité, et sa main qui encourageait le crime désignait en même temps les infortunés qui devaient lui servir d'aliment ; mais elle avait le soin perfide de ne présenter à la mort que ceux dont les dépouilles pourraient l'enrichir davantage : plus l'or qu'elle entassait chaque jour dans Melun se trouvait terni de sang humain et plus il lui plaisait. À ce genre de victimes se joignaient toujours celles dont elle craignait les délations : « Frappez, disait-elle, en montrant celles-ci ; ne voyez-vous pas que ces gens sont coupables ?... Sans doute ils le sont, ajoutait-elle bas, ils le sont puisqu'ils pourraient prouver que je le suis. »

Ômânes du malheureux d'Orléans, vous vous élevâtes, dit-on, sur les flots de sang dont cette mégère essayait de couvrir le

vôtre ; mais elle vous repoussa par les mêmes massues dont elle vous avait fait assommer, et rejeté dans les enfers par la profonde horreur qu'elle vous inspira, vous fûtes dire aux esprits infernaux qu'il existait encore dans le monde une femme plus méchante qu'eux !

Isabelle dont le premier désir était de voir la maison de Lancastre sur le trône de France, dans l'espoir de tout faire par les soins d'un roi qui serait son ouvrage, engagea le duc de Bourgogne, à s'étayer des forces de l'Anglais toujours attentif à profiter de nos troubles, et sur la demande du duc Jean on lui envoya aussitôt soixante mille hommes.

La reine, pénétrée du besoin de resserrer les nœuds d'une telle alliance, conseilla vivement au duc de proposer une de ses filles au prince de Galles. Henri avait d'abord désiré de marier cet héritier de la couronne d'Angleterre avec une fille de la reine, mais les troubles avaient anéanti ces résolutions ; et dans le fait, en donnant une des filles de Charles VI au prince de Galles, pendant les crises qui venaient d'ébranler le royaume, la France rendait nécessairement son alliée médiatrice, et de ce moment les deux instigateurs des troubles n'étaient plus maîtres de leurs actions : tandis que l'alliance simplement faite avec le duc de Bourgogne ne devait plus protéger que lui, et cette combinaison, chef-d'œuvre de la politique d'Isabelle, les rendait bien plus puissants l'un et l'autre.

Mais pourquoi les historiens ne nous rendent-ils pas compte de ces faits si capables de jeter du jour sur le dédale obscur des négociations de ce siècle ? C'est qu'ils n'ont aucune connaissance du Cabinet des Cours, encore moins de l'esprit de ceux qui y do-

minent, et qu'ils n'ont pu compulser, ou par négligence, ou par défaut de moyens, les pièces que nous avons vues.

Voilà en un mot ce qui serra les nœuds d'une alliance si contraire à celle que devait naturellement désirer le parti du roi.

Toujours plus dissimulé que jamais, le duc de Bourgogne, malgré les forces immenses que les Orléanais faisaient journellement avancer, voulait persuader à Charles un attachement qu'il était loin d'avoir. Malgré cela, disons-nous, Jean paraissait sur la défensive, et ne prit réellement la physionomie contraire que quand il lui parut indispensable d'arrêter les progrès de son ennemi. Ce fut alors que de concert avec Isabelle il comprima le roi dans Paris, à tel point qu'il devenait impossible à ce malheureux prince de ne pas embrasser le parti bourguignon : Charles le fit ; et cet exemple fut aussitôt suivi de toute la capitale.

Ce fut donc par ce puissant ressort de la politique la plus raffinée que le duc, d'un côté par l'alliance qu'il venait de faire avec l'Anglais, de l'autre par les chaînes dont il entourait Charles VI, trouva le secret d'avoir les deux monarques pour lui.

Mais quelque adroit que fût le Bourguignon, jamais sans le secours d'Isabelle il n'eût assurément réussi dans cette double entreprise, du fruit de laquelle les deux traîtres allaient jouir, lorsque la défection des milices flamandes, forçant le duc à quitter un instant la partie, laissa le champ libre aux Orléanais qui en profitèrent aussitôt pour marcher vers Paris. La reine venait d'y entrer, convaincue que sa présence auprès du roi rendrait à son protégé toute la force que venait de lui enlever le choc inattendu des circonstances. En cela consistait son unique objet, sans doute, et non pas à se rattacher au parti d'Orléans, comme ont

encore osé le dire d'ignares historiens. D'ailleurs la reine joignait trop d'esprit à la fermeté de son caractère, pour ne pas sentir qu'une conduite versatile la perdrait infailliblement. Cependant, disent ces compilateurs mal instruits, la présence de la reine à des Conseils Orléanais déplut tellement au parti bourguignon qu'on la retint captive dans son propre palais.

Quelle inconséquence ! et comment avancer de telles erreurs ?

En supposant que la reine eût communiqué avec les Orléanais, avant que d'entrer à Paris, sur quoi ceux-ci pouvaient-ils se fonder, tant qu'ils étaient retenus hors de l'enceinte de cette ville ? Et comment les Bourguignons pouvaient-ils douter de la reine, dont ils connaissaient si bien les sentiments, et qui, si elle ne les eût pas eus, se serait du moins trouvée contrainte à les feindre par politique, puisqu'on avait eu l'art de les faire embrasser à la cour ?

Qu'il est pénible d'être toujours obligé de contredire quand on ne voudrait que narrer. Mais le pourrions-nous avec fruit, si nous ne réfutions à chaque ligne toutes les inepties que les historiens nous transmettent sur un règne si intéressant et si mal connu d'eux.

Les Orléanais marchèrent enfin vers la capitale. Maîtres de Saint-Denis que leur abandonne le prince d'Orange qui y commande, et de Saint-Cloud qu'une trahison leur livre, ils sont à la veille d'entrer dans Paris. Le duc d'Orléans en fait prévenir le roi, mais la haine du petit peuple pour tout ce qui porte le nom d'Orléanais ou d'Armagnacs était si grande qu'on repoussa durement cet avis.

« Qu'il vienne, disaient arrogamment les chefs de cette vile populace, toujours aux ordres d'Isabelle et de Jean ; qu'il approche s'il l'ose et nous le recevrons avec les mêmes armes qui ont tué son père. »

On ne cessait de persuader au roi que le duc d'Orléans en éteignant la dynastie régnante voulait à jamais fixer la couronne dans sa famille, et cette opinion plus ou moins fondée ne servit qu'à irriter davantage l'un et l'autre parti.

On commença par anathématiser tous ceux qui tenaient à une faction à laquelle on supposait des vues si ambitieuses : or, était-il vraisemblable alors, comme on a osé le dire, que la reine eût voulu changer d'opinion ? quelle supposition gratuite et ridicule ! Nous avons démontré plus haut la fausseté et l'impossibilité de ce changement.

Bientôt les chaires retentirent d'invectives contre les Armagnacs, et ce fut au nom de Dieu qu'on voulut prouver qu'un fils avait tort de vouloir venger la mort de son père ; ce fut du sein de ces tribunes, destinées à la parole du Seigneur, que s'échappèrent des conseils de meurtres, de vol, de pillage et d'atrocités !

Être des êtres, savaient-ils donc vous adorer, ceux qui vous faisaient parler ainsi ?

Les Orléanais répondirent de la même façon et les deux partis s'invectivèrent en cherchant à s'emparer d'une autorité dont chacun jouissait à son tour. Plût au ciel que ces frénétiques en fussent restés là !

Enfin, les livrées s'arborèrent. Les Armagnacs se distinguaient par une écharpe blanche, dont un de leurs bras était enveloppé.

Les Bourguignons prirent la croix de Saint-André, soutenue d'une écharpe rouge : on sait que ces malheureuses distinctions furent dans tous les temps les signaux du combat.

Le duc de Bourgogne, vivement sollicité par la reine et par le dauphin, arriva bientôt au secours des Parisiens, qui venaient de faire deux sorties infructueuses. Il conduisait avec lui le corps d'Anglais que lui avait promis le roi de cette nation ; en traversant Pontoise, il courut le risque d'être assassiné par un homme que ses officiers saisirent, et qui s'avoua Orléanais. Il sera bon de se rappeler cette circonstance propre à nous donner quelques lumières sur des faits qui nous occuperont bientôt.

Jean sans Peur entra donc dans Paris à la tête de quinze mille chevaux et y fut reçu aux acclamations générales du peuple, dont la joie fut néanmoins troublée quand on vit les escadrons anglais mêlés aux troupes françaises. Il y eut même à cause de cela quelques difficultés pour les logements ; mais ces phalanges insulaires que les bons habitants de Paris voyaient avec peine ne déplaisaient point à Isabelle. Connaissant toutes les raisons qui la portaient à les désirer, on cessa d'être surpris du plaisir qu'elle avait à les voir.

D'Arundel qui conduisait cette troupe soupa le même soir avec la reine.

« Comte, lui dit cette princesse, c'est une bien véritable satisfaction pour moi de voir vos braves Anglais soutenir la valeur de nos troupes. Il n'est peut-être pas très éloigné l'instant qui réunira pour toujours ces héros sous les mêmes étendards : comptez éternellement sur mes soins pour en hâter l'époque. Deux

peuples aussi valeureux ne doivent faire qu'une même nation, qu'un même roi doit toujours gouverner.

— Madame, répondit le général, il serait possible néanmoins que vos vues ne s'accordassent pas avec la véritable politique de mon gouvernement. Dans l'état actuel des choses, la Grande-Bretagne est un royaume ; que le souverain, qui en occupe le trône, devienne roi de France : de ce moment, l'Angleterre n'est plus qu'une province, une partie intégrante de l'empire. Croyez-vous que cette seconde place puisse plaire à l'orgueil anglais ? — Eh bien, Monsieur, dit la reine, que votre souverain reste à Londres, nous deviendrons provinces conquises ; la moitié de la France n'est déjà plus digne que de ce titre, et le rang que nous occuperons alors dans l'Europe vaudra bien celui que nous y tenons aujourd'hui sous un prince incapable de régner. La Gaule s'honorait autrefois de dépendre de Rome, et la gloire qu'une nation ne peut acquérir seule ne perd rien de son lustre, quand elle est partagée avec la première puissance du monde. — Mais vos enfants, Madame, destinés à porter un jour la couronne de France ? — Les lys perdent-ils leur éclat pour être éclairés par le flambeau du jour ? Elle est illusoire cette couronne dont vous me parlez ; mes fils alliés aux princes de votre nation en porteront une plus réelle. Vous voyez donc que, dans ce que je vous propose, leur gloire me touche autant que la vôtre. Eh ! ne vaut-il pas mieux vaincre avec l'Angleterre que d'être soumis par elle ? Des titres et des honneurs leur appartiendront dans le premier cas ; ils n'ont que des fers à espérer dans le second. Et j'aime mieux être la mère d'un héros que celle d'un esclave. »

Et voilà comme raisonnait cette femme ambitieuse et vindicative, faisant bien voir en ce moment à quel point l'excès des pas-

sions nous aveugle même sur nos propres intérêts, puisque Isabelle s'avilissait en voulant s'élever et déshonorait par un faux orgueil la nation au-dessus de laquelle le ciel ne l'avait élevée que pour punir les hommes.

Le comte d'Arundel sans rien répondre prononça son serment de fidélité aux pieds de la reine et du duc de Bourgogne, et on le conduisit au roi, qui l'embrassa comme son libérateur.

Un édit de ce prince fut aussitôt lancé pour enjoindre à tous ses sujets de s'armer contre le parti d'Orléans : par ce moyen, la moitié de la France fut livrée à l'autre, sous les ordres du plus grand ennemi de toutes deux.

Peu à peu la désertion se mit dans le parti Orléanais. Les Anglais, qu'ils avaient appelés à leurs secours, se retirèrent, et toutes les apparences devinrent favorables aux Bourguignons. Mais quels triomphes ! Il n'était pas un seul de ces petits combats qui ne coûtât du sang aux Français, tant d'un côté que de l'autre ; lui seul inondait toujours le sol de nos campagnes.

Ce fut dans ces cruelles circonstances qu'éclatèrent l'avarice et la férocité du duc et de la reine. Il ne se faisait pas un seul prisonnier qui ne fût à l'instant massacré : son or, à la vérité, le sauvait quelquefois, mais ce n'était qu'au prix le plus exorbitant qu'il parvenait à racheter sa vie. Ne pouvait-on payer ? le bourreau était là ; ami et protégé du duc de Bourgogne, l'effrayant personnage exécutait à l'instant les ordres qu'il recevait de son maître. On les voyait souvent parcourir ensemble tous les quartiers de Paris, en se tenant sous le bras et causant avec la plus grande familiarité.

D'un autre côté, Isabelle soudoyait, caressait, encourageait les chefs de la sanguinaire faction qui la servait si bien.

Réunissant aux Halles les Saint-Yon, les Gouax, les Caboche, les Thibertz et tous ces vils satellites de sa férocité, on la voyait le regard enflammé, les cheveux en désordre, haranguer cette populace qui multipliait journellement auprès d'elle tous les crimes dont elle composait ses délices.

« Braves défenseurs de la couronne, disait-elle avec énergie, c'est de vous seuls que la France attend son destin, c'est à vous seuls que le roi veut devoir ses jours et le dauphin son trône ; secondez mes efforts et nous triompherons bientôt de ces lâches ennemis, qui sous le spécieux prétexte de la vengeance, se livrent par ambition à toutes les horreurs qui souillent votre malheureuse patrie. C'est la mort d'un père que veut venger un fils respectable, osent-ils vous dire, qui leur met les armes à la main. Ah ! descendez un moment avec moi dans le fond de leurs cœurs, vous n'y verrez pour stimulants des forfaits qu'ils commettent que l'avarice, l'ambition et le régicide. C'est la couronne qu'ils veulent pour leur chef et non la mort de celui auquel ils attribuent celle du duc d'Orléans : c'est au fils de ce déprédateur, unique cause de tous les fléaux qui vous écrasent, qu'ils veulent confier le spectre des Français dans le vain espoir où ils sont de trouver la fortune pour prix de leurs honteux services.

« Qu'il y a loin de ce qu'ils sollicitent de vous, à ce que j'en exige ici ! les malheureux, ils veulent des crimes, et je ne vous demande que des vertus ; ils veulent l'infortune ou la vie de leur roi, et je ne vous demande que son bonheur et son existence. Le nom de ces traîtres souillera quelque jour notre histoire, tandis que les vôtres inscrits aux fastes de l'immortalité ne doivent offrir à ceux

qui nous suivront que des exemples de courage et des modèles d'héroïsme.

« Rappelez-vous les délits monstrueux de celui qu'ils prétendent venger, et vous verrez si les fils d'un tel homme sont faits pour vous gouverner. Combien de fois n'avez-vous pas vu le scélérat, qu'ils divinisent aujourd'hui, ourdir d'affreux complots contre les jours et contre la raison de celui qui vous chérit comme ses enfants, et qui n'attend sa tranquillité que de vous. Songez, braves Parisiens, qu'en servant la cause des ennemis de votre monarque, vous attireriez infailliblement sur vous la colère du ciel qui remet en vos mains le soin honorable de rendre à votre maître légitime tout ce que voudrait lui faire perdre cette tourbe insolente connue sous le nom d'Orléanais. Ô mes amis ! que de malheurs deviendraient le résultat de votre faiblesse à protéger notre souverain ! Regardons un moment ensemble l'effrayant tableau de ces misères : voyez, si vous le pouvez sans horreur, voyez les atrocités dont ces vils assassins vont souiller vos murs, si vous les laissez pénétrer ; ces demeures parisiennes où reposent ce que vous avez de plus cher au monde, voyez-les devenir la proie des flammes d'où s'échappent à peine vos femmes et vos enfants, pour trouver près de là une fin plus cruelle encore. Voyez-les, palpitants sous les massues de ces misérables, tourner vers vous de derniers regards où se peignent les reproches mérités qu'ils vous adressent de les avoir si mal défendus, et n'offrant bientôt plus que leurs membres épars, flottant sur les ruisseaux de sang qui coulent sur le sol de votre malheureuse cité.

« Eh ! sortez de l'apathie qui retient votre courage, et pour quelques faibles dangers bien incertains, ne vous préparez pas le spectacle hideux des malheurs que Dieu décernerait sans doute à

votre coupable inactivité. Oui, certes, ils sont illusoires ces dangers que ma tendresse pour vous paraît craindre un moment, ils sont chimériques et jamais la victoire ne cessera de couronner la bonne cause. Enlevez de sa main les lauriers qu'elle vous présente : vous les offrirait-elle si vous étiez des lâches ? Vos fronts en seraient-ils ornés d'avance, si vous n'étiez pas sûrs de les mériter ? Ah ! je lis vos succès dans vos yeux. Surtout ne soyez pas plus sensibles que ceux qui vous attaquent : les avez-vous vus quelquefois se rendre à la pitié ? Le seul sentiment qui les anime est celui de la rage ; opposez-leur celui d'une légitime vengeance et frappez sans miséricorde ceux qui ne vous ménageraient pas, s'ils parvenaient jamais à vous vaincre... Vous vaincre !... Vous ?... que dis-je des héros conduits par le sentiment de l'honneur et par l'amour de leur prince peuvent-ils donc jamais être vaincus ? Regardez-les ces faibles ennemis, uniquement guidés par la scélératesse : dans leur contenance incertaine se lit déjà leur défaite ; ce ne sont plus des armes qu'il faut pour les abattre, ils disparaîtront à votre vue : le crime soutient-il l'aspect de la vertu ? Si votre sang enfin coule dans les combats, ce sera celui du juste, quand vous ne ferez jaillir que celui de l'impie, et ce sang précieux que vous allez offrir à Dieu vous deviendra près de lui des titres bien certains aux palmes éternelles, dont aux pieds de son trône vos fronts victorieux seront couronnés par ses mains. »

De semblables discours tenus par une femme aussi belle que fière, et prononcés avec cette chaleur, cette véhémence, qui caractérisaient toutes les actions d'Isabelle, séduisirent sans peine des hommes faibles, abusés, et produisirent sur ces âmes corrompues l'effet des laves volcaniques, embrasant tout ce qu'elles rencontrent. On ne connut bientôt plus d'autre gloire à Paris que

celle de servir une femme à qui la nature accordait avec tant de profusion l'art d'entraîner et d'enflammer les cœurs.

Mais la saison s'avançant, les Orléanais se retirèrent et ce fut dans cette marche rétrograde qu'ils apprirent que la reine avait nouvellement changé ses trésors de place, qu'ils étaient maintenant déposés dans l'abbaye de Saint-Denis, où le comte d'Armagnac les pilla lui-même. C'est ici que nous demandons à ceux qui ont soutenu que la reine était toujours restée fidèle au parti d'Orléans, comment il se peut faire que ce parti eût été piller ses trésors. Pourquoi donc ne pas toujours s'armer de convictions quand on veut avancer un fait ? et pourquoi, contre toute vraisemblance, vouloir soutenir des absurdités si prodigieusement démontrées telles par le bon sens et surtout par la vérité ?

Isabelle furieuse envoya Des Essarts, prévôt de Paris, prendre l'abbé de Saint-Denis, et le fit jeter dans un cachot, d'où il ne put se délivrer que par une forte rançon, qui dédommagea tant soit peu la reine de la perte énorme qu'elle venait de faire.

Dès que par la retraite des Orléanais les campagnes environnantes furent évacuées, les Bourguignons s'y répandirent, pillant, égorgeant, sans distinction d'âge ni de sexe, tout ce qui se présentait à eux, et cela sous le seul prétexte d'avoir logé des Orléanais. Les chemins, les villages, les champs, tout était couvert de cadavres, qu'on ne prenait seulement pas la peine de couvrir. Ce qu'épargnait le fer du soldat devenait à l'instant la pâture de son avarice sordide, ou de sa brutale obscénité.

Une jeune fille du village de Stein, près Saint-Denis, ayant refusé de dire où étaient cachés son père et sa mère, fut à l'instant

déshonorée par ces monstres qui l'égorgèrent après, sur le corps même de ses parents, dès qu'ils en eurent découvert la retraite.

Tels étaient les excès auxquels se livraient des hommes naturellement doux, mais égarés par des intérêts qui ne les touchaient en rien et qui, cependant, leur paraissaient assez chers pour y sacrifier leur fortune et leur vie.

Peu de jours après, Charles fut à Notre-Dame rendre grâce au ciel, dit Voltaire, de ce qu'une partie de sa nation venait d'égorger l'autre.

Les Orléanais, retirés à Tours, négocièrent avec l'Angleterre. Rien de bas et d'odieux comme les clauses du traité en vertu duquel ils achetaient la protection et les secours de Henri : non contents de lui céder la moitié de la France, ils se soumettaient à la condition honteuse de vassaux de ces insulaires. Ils faisaient donc absolument ce qu'on vient de voir faire à la reine, preuve bien certaine que les deux partis n'avaient absolument d'autre but que de démembrer le royaume et d'en avilir les sujets. De quels remords doit être dévoré le cœur d'un Français qui peut s'abaisser jusque-là !

Henri allait donc passer en France lorsque le duc de Bourgogne pressa l'exécution de cette infamie, et par de plus affreuses sans doute.

La campagne suivante commença de bonne heure, et le roi en s'avançant vers Bourges, dont il voulait faire le siège, fit des recrues très considérables.

Àtravers tout cela, il n'était pas possible de ne point s'apercevoir que l'existence du dauphin gênait et contrariait la reine : les

sentiments maternels devaient nécessairement avoir peu d'empire dans un cœur gangrené de vices et particulièrement dominé par ceux qui s'accordent le moins avec ces doux mouvements de la nature. D'ailleurs, le dauphin n'était nullement l'homme qu'elle destinait au trône sur lequel il lui tardait de voir un Anglais. Nous avons déjà expliqué les motifs d'une conduite qui lui valut avec tant de raison la qualification de marâtre.

Le jeune prince avait suivi son père au siège de Bourges, et ce fut là que l'on tenta une seconde fois de l'enlever ; mais cette entreprise, trop précipitée, n'eut point le succès qu'on en attendait. Les coupables furent punis, et s'ils avaient révélé les noms de ceux qui les faisaient agir, celui de la reine aurait sûrement figuré à leur tête. Ce qui pressait Isabelle dans l'exécution de ce dessein était la certitude qu'elle avait de tous les soins qu'on employait pour travailler l'esprit de son fils, en lui faisant journellement sentir que dans tout ce qui se tramait, le duc de Bourgogne agissait bien plus pour ses propres intérêts que pour ceux du roi, et qu'il ne lui convenait pas, à lui, héritier présomptif de la couronne, d'embrasser ainsi des querelles particulières.

Ces réflexions, si elles eussent été goûtées, pouvaient infiniment nuire aux affaires de la reine et devaient naturellement la presser d'exécuter le projet de faire enlever son fils ; mais cette perfide intention ayant échoué, le rapprochement des partis sembla nécessaire. Le duc de Bourgogne eut à cet effet une entrevue avec le duc de Berri, qui commandait les Orléanais dans Bourges, et là se signa un traité de paix entre les princes, à peu près semblable à celui qui s'était fait à Chartres depuis quelques années. On convint de renoncer de part et d'autre aux dénominations distinctives d'Armagnacs et de Bourguignons ; les hostilités furent

interrompues et l'on se prépara au voyage d'Auxerre, où devaient se rassembler les princes de l'une et l'autre faction.

Isabelle voyant ses projets manqués essaya de les renouer, et par le moyen de ses négociations secrètes avec la Grande-Bretagne, d'accord avec le duc de Bourgogne à qui déplaisait souverainement le traité de Bourges, elle attira dans le royaume les Anglais qui, sous les ordres du duc de Clarence, ravagèrent toutes les provinces par lesquelles ils passèrent jusqu'en Guyenne, où le comte d'Armagnac également mécontent du dernier traité les servit et facilita leur retraite.

Enfin une nouvelle réunion dans Auxerre eut lieu : les princes rivaux s'y trouvèrent, mais le jeune duc d'Orléans, qui ne dissimulait point sa méfiance, n'y parut qu'à la tête de deux mille hommes d'armes, précaution dont s'offensa le duc de Bourgogne.

« Il n'y a plus à balancer, écrivit-il à la reine si nous ne prenons l'initiative, ces gens-là vont nous écraser. La meilleure façon de ne plus craindre ses ennemis est de se défaire à la fois de tous ; adoptez mon plan, et demain nous sommes les maîtres. La mollesse des ducs de Berri et de Bourbon peut nous être encore plus fatale que l'insolent orgueil que le jeune duc nous étale ici. Le comte des Vertus, son frère, ne se séparera point de lui ; ces gens-là nous feront la loi si nous ne nous hâtons : il faut qu'ils périssent tous à la fois, le même jour et à la même heure. Tout est disposé pour la réussite de ce coup hardi, et c'est sur le prévôt Des Essarts que j'ai jeté les yeux pour l'exécution. Il m'a tout promis ; mais je ne lui trouve pas la fermeté que je désirerais au chef d'une telle entreprise ; je le crois timide et ce n'est pas ce qu'il nous faut. Bois-Bourdon et Le Clerc, son valet de chambre, nous seront très utiles, dites-leur tout ce qu'il faut pour les encourager

et les persuader : ce talent est le vôtre, je ne connais personne qui y réussisse mieux que vous. Vous savez qu'il y a des circonstances où il faut savoir tout risquer. Peut-être eussé-je bien fait de corrompre les deux mille hommes que d'Orléans traîne insolemment à sa suite : mais cela nous ferait perdre du temps, et pourrait même être dangereux, nous avons tant de traîtres à redouter ! J'irai vous trouver ce soir quand tout le monde sera retiré, afin de convenir de nos derniers moyens. Que Le Clerc remplace l'huissier de votre chambre, et que son maître soit avec vous. Comptez toujours sur ma prudence, sur mon courage et sur l'indissolubilité des liens qui nous unissent. »

Tout s'arrangea le soir même chez Isabelle, rue Barbette, et dès le lendemain il ne devait plus exister un seul des personnages désignés dans cette lettre ; mais Des Essarts eut horreur d'une telle conspiration, et il devint traître, n'osant être complice. Sans compromettre le duc de Bourgogne ni la reine, il fit prévenir les princes du danger qu'ils couraient, et tout manqua.

« Ce lâche a été effrayé, écrivit Isabelle au duc Jean, mais souvenez-vous qu'il périra. Patientons : il y aurait peut-être de l'imprudence à s'en défaire aussi promptement qu'il le mériterait. »

En attendant, les conférences continuèrent, la dissimulation l'exigeait, on convint de tout pacifier et principalement de réunir ses forces pour s'opposer à de nouvelles tentatives de la part des Anglais. Le mariage du comte des Vertus avec une fille du duc de Bourgogne fut regardé comme le sceau de la réconciliation générale, et l'on se sépara, après quelques fêtes où se prodiguèrent les plus tendres assurances d'une réconciliation sincère dont personne ne fut la dupe. Au retour, les princes s'arrêtèrent quelque temps à Melun, où la reine les reçut avec la même hilarité qu'ils

affichaient tous. On sait qu'à cette époque elle eut plusieurs entretiens secrets avec le duc de Bourgogne, et ce fut aussi là que se renouèrent une partie des anciens projets, dont nous verrons bientôt l'exécution. Pour donner plus de force enfin, et à cette apparence de réconciliation, et au prestige trompeur dont il fallait l'environner, ainsi que les princes ennemis avaient, d'après l'usage de ces temps, partagé leurs chevaux et leurs lits, ils partagèrent, dit-on, les faveurs d'Isabelle. Pour la première fois de sa vie cette femme, dit Bois-Bourdon, eut l'air de se refuser à cette dépravation ; mais le duc Jean lui ayant persuadé que l'intimité dans laquelle ce moment allait la mettre avec le jeune duc d'Orléans lui dévoilerait ses plus secrets sentiments, elle crut pouvoir tout vaincre pour l'intérêt de la cause commune, et sa pudeur fort chancelante s'immola sans remords à son ambition très enracinée. Ainsi, cette femme incestueuse et perfide osa serrer dans ses bras le fils de celui, qu'avec de telles amorces, elle avait fait tomber sous ses coups.

Le jeune prince rempli de cette noble confiance, partage des belles âmes, croyant trouver de la franchise où il n'y avait que de l'art, et de l'amour où il n'y avait que de la fausseté, céda comme les compagnons d'Ulysse aux sirènes, qui ne les attiraient que pour les perdre. Les grâces que le dauphin fit accepter au duc d'Orléans prouvèrent que personne n'avait dû être longtemps la dupe de tout ce qui venait de se faire, et les deux partis désabusés reprirent bientôt, avec leurs premières impressions, tout ce qu'elles pouvaient inspirer de méchanceté chez les uns et de méfiance chez les autres.

Des Essarts, dont nous venons de voir les torts envers le duc Jean, tâcha de gagner les bonnes grâces du dauphin, mais la

reine avait juré sa perte, et ce fut cette fausse démarche qui en précipita l'instant : nous y reviendrons.

Tout annonçait une nouvelle rupture : on ne rendait point aux Orléanais les biens qu'on leur avait pris ; le duc de Bourgogne et la reine, qui jouissaient de la plus grande partie de ces dépouilles, avaient trop d'intérêt de les conserver pour en presser la remise. Les déprédations de l'intérieur étaient les mêmes et le mal, en un mot, allait toujours croissant : le roi le sentit et crut qu'une assemblée d'états généraux remédierait à tout ; elle fut convoquée.

Le duc d'Orléans, ni son frère n'y parurent ; ayant été prévenus que le duc de Bourgogne et la reine travaillaient encore à leur ruine, ils crurent prudent de s'absenter. Mais pendant que le duc Jean cabalait contre ce parti, ceux qui le composaient travaillaient aussi contre le sien. Un des chambellans de ce duc avait, dit-on, fait le complot de l'assassiner, et ce n'était qu'aux soins fructueux de la reine qu'était due la découverte de ce projet. Le crime sent le besoin qu'il a de s'étayer ; il reconnaît son impuissance, s'il ne s'assure de complices qu'un même intérêt fixe à lui ; mais quelle force il acquiert quand il en est là !

Voilà ce qui rendit si funeste à la France la réunion d'Isabelle et de Jean. Un des résultats de cette association rejaillit sur le malheureux Des Essarts : ainsi que se l'était promis la reine, il fut extrêmement maltraité dans cette assemblée générale ; on le chargea de tous les délits dont un homme riche court toujours le risque d'être accusé. Quand il fut question de ses comptes, il se trouva en arrière de plus de quatre millions, somme excessive pour lors ; cet argent ayant été délivré à la reine et au duc, il devenait de ce moment bien difficile au déprédateur de pouvoir se justifier. Trop convaincu de l'extrême puissance de ces deux per-

sonnages, il était bien loin du désir de les compromettre : c'était où l'attendait Isabelle, dont le caractère atroce préparait au coupable un supplice de plus, par l'impossibilité où elle avait mis ce malheureux de jamais se réhabiliter. Tous les princes se prononcèrent contre lui, et de ce moment Des Essarts dut comprendre que sa perte était résolue. Il envoya cinq cents hommes armés pour s'emparer du pont de Charenton, par lequel il voulait se retirer ; mais on les fit prisonniers et le prévôt dès lors n'envisagea plus son salut que dans la fuite ; il sortit déguisé de Paris et fut s'enfermer à Cherbourg, dont il avait le commandement.

Cependant, le dauphin envieux de régner et par conséquent jaloux du pouvoir que lui dérobait chaque jour son beau-père, ne perdait pas une occasion d'entraver ce pouvoir et d'humilier celui qui l'usurpait. Ce ne fut pas sans chagrin et sans inquiétude qu'Isabelle et le duc s'en aperçurent : leur liaison se trouvant cimentée par le double besoin qu'ils avaient l'un de l'autre devait acquérir bien plus de force.

Sur ces entrefaites, Henri d'Angleterre mourut et son fils Henri V lui succéda.

Ce prince qui siégea sur le trône de notre patrie a trop d'affinité avec les affaires de la France, pour qu'on ne nous permette pas de le peindre sous les deux physionomies qu'il offrit à l'Europe.

Rien de hideux sans doute comme celle que présenta sa jeunesse. Fortement organisé, Henri avait reçu, par le seul effet de cette vigoureuse organisation, les penchants les plus vils et les plus à redouter ; mais les passions ressemblent à certaines plantes, qui sous le caractère le plus malfaisant, dérobent bien souvent de merveilleuses propriétés. Le jeune Henri volait sur les

grands chemins, il y assassinait les passants, il insultait aux lois qui réprimaient le crime et protégeait celui qui le commettait. Les sots ne virent dans un tel caractère qu'un individu dangereux à la société ; le seul homme pénétrant dut y découvrir le germe de toutes les grandes qualités : où le peuple ne vit qu'un brigand, le sage observateur devina le héros ; il comprit que les modifications de cet être bizarre, dirigées de la perversité sur l'innocence, n'auraient bientôt plus que le caractère utile au bien de son peuple. La prédilection de Henri pour les complices de ses égarements peut s'expliquer par la protection qu'il accorda depuis à ceux qui chérirent les vertus qui firent oublier ses écarts : sa cruauté devait se changer en une justice sévère et sa témérité en valeur. Le désir de s'illustrer de quelque manière que ce pût être en acquérant de la rectitude devenait la source de mille vertus, et sous les formes d'un scélérat, en un mot, Henri pouvait devenir un grand homme.

C'est ce qui arriva : aucune sorte de ressemblance entre la première moitié de la vie de ce prince et la seconde ; et, comme rien n'échappe à l'examinateur, tout pouvait se prévoir, parce que, dans une âme comme celle-là, les faveurs de la fortune épurent les goûts. Que de vices on réprimerait par les seuls moyens de l'honneur, au lieu de les nourrir par l'avilissement ! mais il faut des hommes pour cela, et ils sont si rares !...

Àtout ce que nous venons de dire, se joignait chez Henri le physique le plus mâle et le plus agréable, de la finesse et de l'instruction, enfin tout ce qui pouvait réunir aux qualités d'un prince aimable celle d'un monarque fait pour illustrer à la fois son siècle et sa patrie.

Henri ne fut pas plus tôt sur le trône qu'il fit une sorte d'amende honorable de toutes les fautes de sa jeunesse et qu'il les répara par des traits faits pour l'immortaliser.

On conviendra qu'un tel prince pouvait devenir redoutable dans les circonstances où l'on se trouvait.

Mais revenons un moment aux affaires de l'intérieur en attendant de voir jouer à ce prince le rôle important qui le distingua.

Des Essarts, tout entier au dauphin, travaillait à lui ménager un traité d'où il pût ensuite avec des forces suffisantes, composer avec la reine et le duc de Bourgogne. En conséquence de ce projet, cet intrigant s'était emparé de la Bastille. Le duc de Bourgogne n'eut pas plus tôt appris cette démarche que, démêlant les projets du prévôt, il ne s'occupa plus que d'en prévenir les suites. Armant tous les scélérats de la capitale sans cesse à ses ordres, il fit aussitôt arrêter Des Essarts au sein même de la place dont il s'était emparé, et le fit conduire à la Tour du Louvre. Encouragé par ce premier pas, les séditieux s'élancent au palais qu'habite le dauphin, ils en enfoncent les portes, saisissent les amis et les domestiques de ce prince qu'ils courent renfermer dans l'hôtel même du duc de Bourgogne, massacrant en chemin tous ceux qui ne veulent ou ne peuvent les suivre.

« Beau-père, dit le jeune prince, dès qu'il revit le duc Jean, c'est à vous que je dois le traitement ignominieux que je viens d'éprouver, mais j'espère que la fortune ne vous sera pas toujours aussi favorable. — Sire, répondit le duc, je n'ai part à rien de tout cela, et vous me rendrez justice quand votre colère sera apaisée. »

Afin de mieux cacher ses manœuvres, Isabelle avait fortement recommandé aux séditieux de se transporter de suite chez le duc

de Bourgogne pour le contraindre à rendre Des Essarts. C'était précisément ce que voulait le duc qui, après avoir eu l'air de se faire prier, finit pourtant par livrer le prévôt que l'on conduisit sur-le-champ au Châtelet.

« Eh bien ! écrivit le même soir Isabelle au duc, ne vous avais-je pas assuré que ce traître retomberait bientôt dans nos mains. Je devais le tirer des vôtres pour le placer dans celles de la justice : il y est, c'est à la mort qu'il faut l'envoyer maintenant. »

Toutes les richesses que le prévôt avait enfouies à la Bastille, lorsqu'il s'y était enfermé, furent saisies au profit de ceux qui voulaient lui ravir le jour.

Le dauphin se trouva lui-même et sans s'en douter prisonnier dans le lieu où l'on venait de le conduire.

Les pillages, les massacres, les violences de tout genre recommencèrent dans Paris, et furent sanctifiés dans les chaires.

De ce moment, les factieux font reparaître la croix de Bourgogne ; leurs couleurs redeviennent les signes de la révolte.

Àl'instant, ce symbole de terreur est adopté dans la capitale ; on sollicite auprès des chefs de la sédition la faveur d'en être décoré et le refus de cette grâce devient un signe de proscription.

L'insolence fut portée plus loin : le duc et la reine dressèrent une liste de proscription que les rebelles eurent l'effronterie de faire signer au roi et au dauphin, en saisissant à la minute même plus de trente personnes qui se trouvaient chez l'un et l'autre de ces princes ; le reste fut cité à son de trompe. Les portes de Paris se fermèrent et des corps de gardes s'établirent partout.

Toujours plus entreprenants à mesure qu'ils obtenaient ce qu'ils désiraient, les mutins se portèrent à nouveau chez le roi. Un carme, qui leur servait d'orateur, demanda justice de tous les torts du gouvernement envers le peuple ; il exigea la remise de tous ceux qu'avaient fait enfermer les Orléanais, et alors la foule qui avait suivi l'orateur jusque dans les appartements du roi appuya par de grands cris tout ce qu'on venait de dire en son nom.

Mais ce fut ici que la fausseté du duc et de la reine parut dans tout son jour. Pour se mieux déguiser l'un et l'autre, pour mieux voiler la part qu'ils avaient à ces troubles, le duc se montra lui-même à la populace en l'invitant à se retirer ; et ne rapportant qu'une réponse vague et insignifiante, il retourne la donner au roi en lui présentant une nouvelle liste, sur laquelle la reine avait eu soin, pour mieux tromper, de comprendre son frère, son confesseur et plus de vingt femmes de sa cour, tous gens dont elle avait sans doute à se plaindre et que par cette détestable fourberie elle sacrifiait à sa vengeance. Toutes ces personnes liées deux à deux et sans distinction de sexe furent conduites à la conciergerie, et l'on contraignit le roi à leur nommer des juges.

De ce moment, les iniquités redoublèrent et le crime échappé des gouffres infernaux parcourut tous les quartiers de la ville, précédé des Gorgones agitant leurs couleuvres.

On arrêtait tous ceux qui n'étaient pas du parti bourguignon, et sans autre forme de procès, on leur écrasait la tête dans les prisons avec les mêmes chaînes dont ils étaient liés ; le corps s'enlevait et l'on appuyait sur le même mur l'ami, le frère ou le parent du malheureux qu'on venait d'emporter, et le sang ou la cervelle du cadavre inondait les flancs de celui qui prenait sa place.

Le parti triomphant n'oubliait pas, comme cela se pratique ordinairement, de comprendre tous ses ennemis dans les listes funèbres, et le glaive de la justice n'était plus que le stylet de l'assassin.

Le peuple ainsi déchaîné voulut faire des lois ; c'est un des caprices de l'anarchie : elle crut de tous temps devoir légitimer ses insurrections par l'apparence de l'équité.

On donna à ce comble d'inepties le titre d'ordonnance cabochienne, du nom de Caboche, l'un des chefs les plus accrédités de l'insurrection. Le roi fut sommé de le faire enregistrer par son Parlement ; il le fit.

Isabelle, toujours l'idole des perturbateurs, retirait des sommes immenses de tous ceux qui consentaient à se racheter par des rançons ; elle partageait avec le duc, et ces sommes étaient destinées au payement de ceux qui les servaient.

Ne perdant jamais de vue ses projets de vengeance, Isabelle sentit que c'était ici le moment de terminer enfin le sort de ce malheureux Des Essarts, et d'après cela, par ses ordres, on le sortit de la conciergerie, étroitement lié sur une claie ; on le traîna de cette manière jusqu'à l'hôtel de la Coquille, rue Saint-Denis ; là, on le fit monter dans une charrette. Se flattant toujours de sa délivrance, il souriait au peuple, dont il traversait les flots ; mais son espoir s'évanouit d'une bien cruelle manière quand il se vit en face du lieu de son exécution. Après lui avoir coupé la tête, on la porta au bout d'une lance, et ses restes furent déposés à Montfaucon.

Au sein des douceurs de la vengeance, les deux monstres, dont nous traçons l'histoire, étaient trop bons politiques pour ne pas

sentir que cette ivresse ne pouvait être longue, et que celui qui déchaîne le tigre finit souvent par en être dévoré.

Le dauphin, prisonnier dans son propre palais, nourrissait en silence la haine la plus invétérée pour ses tyrans. Ne respectant plus ce malheureux prince, on portait à son égard l'oubli de tous les devoirs au point de l'insulter publiquement.

Jaqueville, qui commandait dans Paris, faisant un soir sa ronde avec le guet, entendit quelque bruit à l'hôtel Saint-Paul ; il entre brusquement dans le salon du jeune prince qui dissipait son chagrin au milieu d'un petit bal qu'il donnait à sa cour. Jaqueville eut l'audace de lui reprocher sa conduite : le dauphin, justement irrité, tire sa dague pour l'en frapper, et l'eût infailliblement renversé, sans la cotte de mailles dont était couvert ce brigand. Le duc de Bourgogne paraît et rétablit l'ordre, mais en se gardant bien de blâmer Jaqueville. Ce comble d'insulte décida le dauphin à traiter de suite avec d'Orléans. Le résultat de ces négociations fut le projet d'une assemblée à Pontoise, à laquelle le duc de Bourgogne fut invité : il y vint dans l'appréhension où il était qu'on ne démêlât sa conduite souterraine. Il était persuadé d'ailleurs que le dauphin, retenu par le peuple, ne pourrait y venir, et que toutes les apparences de paix seraient aussitôt évanouies que conçues : tout allait pourtant s'arranger lorsque la reine ayant secrètement réuni les chefs de son parti leur parla de la manière suivante :

« Braves soutiens de la bonne cause, leur dit-elle, pourriez-vous être un moment la dupe de ce qu'on trame aujourd'hui contre nos intérêts communs ? La dernière fois que je vous rassemblai, je vous le fis sentir ; mais aujourd'hui les dangers croissent à un point qui doit fixer toute notre attention.

« Ce projet de pacification imaginé, désiré par le dauphin, n'est dû qu'à l'humeur que lui donna dernièrement l'exécution des ordres donnés à Jaqueville, commandant de Paris.

« Mon fils croit se soustraire aux rigueurs qu'une sage administration nous oblige d'énoncer contre lui. En cessant d'être du parti du duc de Bourgogne pour embrasser celui du duc d'Orléans, cet insensé jeune homme ne se doute pas qu'il deviendrait lui-même la première victime immolée par ces factieux dont le besoin, que dis-je, dont le devoir serait de se venger. Et que vous arriverait-il, mes amis, si cette faction sanguinaire se rendait maîtresse de Paris ? Ils dirigeraient sur vos seins les poignards que leur fait redouter votre valeur ; les places se couvriraient d'échafauds ; rien de sacré pour de tels scélérats : l'incendie, le meurtre, le pillage, les violences de tout genre, voilà les représailles qu'ils exerceraient, n'en doutez point ; voilà les sinistres tableaux qui se multiplieraient sous vos yeux, et vous auriez à la fois à pleurer avec ces désastres et l'espoir du sort heureux qui vous attend, et la perte inévitable de ce souverain que vous aimez… celle de ce malheureux enfant qui doit lui succéder un jour, et dont ces monstres extermineraient inévitablement la race entière. Croyez que les rigueurs que nous nous sommes vus contraints d'employer jusqu'à ce moment n'ont eu pour objet que de prévenir leur rage en paraissant aussi méchants qu'eux. Si nous avons fait couler un peu de sang, c'est pour en épargner les flots qu'ils auraient versés du vôtre, et l'on ne doit pas nous imputer à tort ce qui ne se fait que pour vous garantir.

« Vertueux défenseurs du bon droit, évitez les fléaux que je vous ai déjà peints ; je vous proteste qu'ils sont à la veille de vous écraser. Prenez sur-le-champ une connaissance entière des ar-

ticles qui doivent être la base du pacte projeté, et faites d'après cela tout ce qui vous sera suggéré par votre sagesse, en ayant soin de faire toujours marcher la méfiance, près des résolutions que vous prendrez. Elle seule peut vous préserver des pièges qui vous sont tendus, et dont je ne puis vous garantir que par les sages conseils que je vous donne et toutes les forces que Dieu mit dans mes mains pour soutenir la bonne cause. »

Il n'en fallut pas davantage pour électriser toutes les têtes ; les séditieux s'attroupèrent. Dès que les chefs leur eurent rapporté les paroles de la reine, ils volèrent à l'hôtel Saint-Paul, demandèrent insolemment qu'on leur communiquât les articles de la pacification projetée. Sur le refus qu'on leur en fit, ils s'emparèrent de l'Hôtel de Ville et délibérèrent ; mais Jaqueville, occupé ailleurs, n'était plus à leur tête ; les délibérations traînèrent et s'affaiblirent par cette lenteur.

Le duc de Bourgogne, croyant ici qu'il y aurait de l'imprudence à résister au traité que l'on proposait, en accepta les clauses contre l'avis de la reine. Elle lui reprocha longtemps cette lâcheté, que le duc porta plus loin, puisque lui-même fut trouver le dauphin, se réunit à tout ce qui composait le parti de son gendre et décida par ce moyen la paix, aussitôt proclamée dans Paris, au grand déplaisir d'Isabelle, qui ne tarda pas à s'apercevoir des désagréments qu'allait lui faire éprouver ce qu'elle appelait l'impardonnable faiblesse du duc.

Toutes les dames de sa cour, de l'arrestation desquelles on doit se souvenir, furent remises en liberté, et les places envahies par les chefs du parti bourguignon furent rendues à ceux à qui on les avait prises.

Le duc Jean, très fâché cependant de voir aller les choses si loin, et très surpris d'une vigueur à laquelle il était loin de s'attendre, essaya, pour s'en dédommager, de faire enlever le roi pendant qu'il se promenait au bois de Vincennes ; mais le coup ayant manqué, il ne resta plus au duc d'autre moyen de consolation que de se rapprocher de la reine et d'aviser avec elle à de nouvelles manœuvres pour rétablir une autorité qu'un moment d'humeur ou de bonne foi venait presque de faire perdre à tous les deux ; mais il fit une nouvelle faute en s'éloignant de Paris ; par cette démarche il abandonnait à leur sort ceux qui avaient embrassé son parti. Il n'eut pas plus tôt disparu que les proscriptions recommencèrent. Le frère du fameux chirurgien de Troyes, longtemps à la tête des factieux, sut trouver sur un échafaud la digne récompense de ses scélératesses : on saisit chez lui une nouvelle liste de proscription qui condamnait à mort un nombre infini de bons citoyens. Ainsi les troubles, loin de se calmer, ne firent que changer de moteurs. Le lieu de la scène fut toujours Paris ; mais les personnages qui devaient y figurer ne furent plus les mêmes. On ne parla plus des Bourguignons, ce furent les Armagnacs, tout aussi féroces, qui reparurent. On changea les livrées du crime et elles furent toujours adoptées par ceux qui depuis longtemps, soit dans un parti soit dans l'autre, ne cessaient de se repaître d'horreurs.

Pour servir le duc de Bourgogne et ses adhérents, la reine n'avait rien de mieux à faire que de rester à la cour, où elle pourrait prévenir ou maîtriser le flux et le reflux de événements toujours renaissants. Le mariage de Louis de Bavière, son frère, devint un prétexte légitime à l'espèce de neutralité qu'elle eut l'air de garder pour lors.

Ce mariage fut célébré avec toute la pompe que les circonstances permettaient : il y eut des fêtes, et des tournois où parut le bon Charles, toujours charmé de ce qui pouvait flatter son goût dominant pour les armes.

Le lendemain de ces réjouissances, on crut devoir assurer la tranquillité de la cour, et le parti d'Orléans se trouvant être celui du jour, on se défit par la mort ou par la prison de tout ce qui pouvait faire encore appréhender quelque chose de la part des Bourguignons. Les sermons changèrent de texte ; ceux qui les prononçaient eurent ordre de se conformer à l'esprit du moment ; il fut même défendu aux poètes de chanter autre chose dans leurs vers que ce qui la veille avait été frappé d'anathème, et la bassesse des serviteurs de Dieu, ainsi que celle des favoris d'Apollon, se prêta à tout ce qu'on voulut : non qu'ils eussent tort cette fois de célébrer le parti du monarque, mais n'en avaient-ils pas eu un bien certain de le dénigrer la veille ?

Quant au duc de Bourgogne, retiré dans ses états de Flandre, il marchait à visage découvert. Tout en assurant le roi de sa parfaite soumission et du désir qu'il avait de se conformer aux articles du traité, il nourrissait l'espoir de tous les partisans qu'il avait laissés dans Paris, en ne cessant de recommander à la reine de continuer de le servir et qu'il réparerait bientôt ce qu'elle appelait ses fautes. D'un autre côté, il se liait sourdement avec l'Angleterre, qui venait de lui envoyer des députés pour traiter du mariage du prince de Galles avec sa fille ; mais toutes ses manœuvres furent connues de la cour et ne servirent qu'à fortifier la méfiance qu'on avait de lui.

Voulant néanmoins ménager la reine et réparer sa première sottise, ainsi qu'il l'avait promis, il ne cessait de servir chaude-

ment les intérêts de sa complice. En conséquence, il lui fit envoyer par Henri V des ambassadeurs pour décider le mariage de ce monarque avec Catherine de France, sixième fille d'Isabelle.

Ce fut à peu près vers ce temps que cette femme perfide usa d'un des moyens les plus fourbes et les plus adroits qu'il fût possible d'inventer pour décider le duc de Bourgogne à rentrer dans Paris.

Quatre jeunes seigneurs fort aimés du dauphin, quoiqu'ils fussent tous quatre Bourguignons, furent soupçonnés de corrompre les mœurs du jeune prince. Sur ces avis, la reine, de sa propre autorité, se transporte aussitôt au Louvre et fait arrêter les quatre amis du dauphin, en ajoutant au prétexte que nous venons d'alléguer celui que ces jeunes seigneurs devenaient suspects à la cour, puisqu'ils étaient de la faction du duc Jean. Le dauphin furieux s'empressa de se plaindre au duc de Bourgogne, et dans une lettre pleine d'amitié, il lui dit que, dans l'obligation d'adopter un parti, il préférait toujours celui de son beau-père.

Le duc s'empressa d'armer avec la résolution de s'approcher de la capitale ; ce qui, comme on le voit, ne ressemblait plus qu'au désir le plus franc et le plus sincère de servir son gendre ; mais on ne fut pas la dupe de cette nouvelle feinte, et provisoirement il lui fut défendu d'approcher de Paris. Jean se moqua des proclamations qui n'étaient pas même écoutées dans le lieu où elles étaient faites, et il continua de marcher. Dès lors, on prit des précautions afin de pouvoir au moins se défendre : onze mille hommes s'armèrent, dans Paris, et le chancelier d'Aquitaine déclara publiquement que la démarche du duc de Bourgogne n'était qu'une trahison nullement approuvée du dauphin. Ce mensonge ne prit pas plus que le reste.

Toutes les apparences du trouble et du désordre reparurent dans ce moment. À l'exception des portes Saint-Jacques et Saint-Antoine, toutes les autres se refermèrent, et le Parisien n'ayant fait que changer d'oppresseur, frémit en voyant la discorde planer encore sur ses foyers.

Le duc de Bourgogne s'avança jusqu'à Saint-Denis qu'il ravagea, quoiqu'il eût promis le contraire ; il envoya de là un héraut d'armes, chargé de lettres pour la famille royale. Le comte d'Armagnac se chargea de la réponse : il fit dire au duc qu'il ne répondait pas de sa vie s'il s'approchait de la capitale ; mais Jean sans Peur ne devait pas être effrayé d'une telle menace : aussi n'en tint-il aucun compte.

Il vint jusqu'à la porte Saint-Honoré, se flattant que bientôt les habitants de Paris suppléeraient au petit nombre de soldats qu'il avait amenés. Il porta l'audace plus loin, et toujours secrètement favorisé par la reine, il fit afficher dans Paris que rien n'égalait la loyauté de ses projets, et qu'il n'avait absolument d'autre intention que celle d'adoucir l'esclavage dans lequel Leurs Majestés et le dauphin étaient retenus par les Orléanais. On ne répondit à ses fanfaronnades qu'en le déclarant ennemi de l'état ; ce fut tout le Parlement à cheval, le chancelier à leur tête, qui proclama cette résolution dans la ville, sorte de formalité qui certes aurait déridé les fronts sans l'importance du sujet.

Le silence des Parisiens, et la multitude des précautions employées déterminèrent enfin le duc de Bourgogne à se retirer après s'être montré une dernière fois en bataille entre Chaillot et Montmartre. On voulut le poursuivre, mais en vain ; on ne put l'atteindre et il mit des garnisons dans toutes les places qui pouvaient assurer ou sa retraite ou son retour.

L'esprit de la capitale changeait insensiblement. Par le moyen de ses émissaires, Isabelle faisait sentir aux citoyens de cette ville qu'ils ne gagnaient rien aux variations qui venaient d'avoir lieu ; que si ces troupes que l'on voyait perpétuellement circuler dans les rues ne faisaient pas de mal aux habitants, il était bien certain qu'elles finiraient toujours par s'en faire bien payer ; que sous la faction bourguignonne, le citoyen lui-même était soldat et qu'à présent le soldat devenait nécessairement l'ennemi du citoyen. On commença donc à regretter l'ancien joug. La cour, de son côté, ne cessait de conjurer contre le duc : dans une assemblée présidée par le dauphin, dans laquelle la reine crut devoir paraître, afin de tout voir, de tout entendre et de prévenir le duc Jean, si le cas l'exigeait, on décida qu'il fallait faire une guerre à mort à ce duc, et en conséquence, on déclara traître envers le roi tous ceux qui ne partageraient pas cette opinion. On leva une armée de deux cent mille hommes, à la tête de laquelle le roi voulut marcher. Les écharpes orléanaises reparurent et, ce qui déplut souverainement à tous les gens raisonnables, ce fut de voir confondre les intérêts du souverain avec ceux d'une faction, comme si le roi de France ne s'avilissait pas en arborant les couleurs d'un de ses vassaux.

Ce fut alors que le duc d'Anjou, pour se soustraire à ces nouveaux troubles, partit pour Tours, emmenant avec lui Charles, comte de Ponthieu, troisième fils du roi, qui venait d'épouser Marie d'Anjou, sa fille, et qui régna depuis sous le nom de Charles VII.

Tous les préparatifs que l'on vient de voir n'aboutirent encore qu'à de nouvelles précautions envers le duc de Bourgogne : par le traité d'Arras, il fut déchu d'une grande partie de ses prétentions.

Des lettres d'abolition lui furent expédiées ; on lui enjoignit d'éloigner de sa personne tous les gens de sa suite suspects au roi et au dauphin, en se réservant de lui en nommer d'autres. Dès lors tous les signes de faction disparurent.

Ce fut dans ces circonstances que le nouveau roi d'Angleterre, Henri V, envoya des ambassadeurs en France, d'abord pour demander en mariage Catherine, sixième fille de la reine, ensuite pour réclamer la restitution de la Guyenne et du Ponthieu. Ces propositions furent rejetées ; mais l'Anglais, secrètement lié avec le duc de Bourgogne et la reine, s'y prit bientôt d'une manière différente.

Profitons du moment de repos que nous laissent les événements pour porter un dernier trait de lumière sur Isabelle et sur le duc de Bourgogne, complice de toutes les horreurs dont cette mégère souilla le trône.

On sait à quel point dans ce siècle d'ignorance la religion ou plutôt la superstition servait de voile ou de prétexte aux crimes les plus monstrueux : il suffisait qu'un confesseur les tolérât ou les conseillât, pour qu'ils fussent de ce moment regardés comme des inspirations divines. Isabelle, mécontente de la doctrine de son premier directeur, venait, comme on le sait, de l'envelopper dans une des dernières proscriptions. Le duc de Bourgogne lui conseilla le sien : c'était l'évêque d'Arras, jadis dominicain, grand sectateur de ce système affreux du tyrannicide, maxime infernale, dont s'était si bien servi le cordelier Jean Petit pour justifier le duc de Bourgogne de l'assassinat de d'Orléans.

La doctrine de ce prélat comme celle du cordelier n'attachait aucune idée de crime au meurtre d'un tyran : or, l'on juge à quel

point devait plaire au duc Jean et à la reine le soutien et le défenseur d'un sentiment aussi funeste en conséquences, et l'on concevra que de ce moment la reine devait accepter un tel guide. Tous ses remords disparurent aux pieds de ce nouveau directeur, et fortement encouragée par ce prélat sanguinaire, elle ne pensa plus qu'à de nouveaux forfaits. C'était près de l'évêque d'Arras, qu'était dernièrement venu se réfugier Caboche, zélateur outré de la reine et du duc, et que nous avons vu porter les armes et dicter des lois au sein des troubles que nous venons de peindre. Quelque minutieux que paraissent ces rapprochements et ces détails, le lecteur trouvera cependant qu'ils jettent du jour sur la monstruosité des événements que nous avons tracés et dont il nous reste encore à parler.

Et voilà comme, dans ces temps obscurs, la plus sainte des religions servait d'abri et même d'excuse, aux actions qui lui font le plus d'horreur. Cessons donc de lui attribuer tous les crimes auxquels elle a servi de prétexte : c'est aux abus de ses principes et non pas à ses principes aussi purs que sacrés que doit s'en prendre l'homme assez sage pour ne jamais raisonner que d'après son esprit et son cœur.

Le traité d'Arras, néanmoins, ne calma rien en France, et les deux partis continuaient de s'irriter réciproquement et de se faire en secret tout le mal qu'ils pouvaient : par leurs discours incendiaires les prédicateurs, au lieu de concilier les esprits, les aigrissaient toujours davantage parce que le prêtre est toujours fort différent de la religion ; que celle-ci prescrit des devoirs dont l'autre abuse toujours ; que la religion, en un mot, est pure et que celui qui la professe ne l'est jamais autant qu'elle.

Isabelle ne cessait de conserver au duc de Bourgogne le plus de partisans qu'elle pouvait dans la capitale, et de refroidir dans les habitants de cette ville l'attachement que plusieurs d'entre eux conservaient encore pour le duc d'Orléans. Nous avons vu l'adresse et la fausseté qu'elle avait mises en usage pour que le dauphin se prononçât toujours en faveur de son beau-père. Une nouvelle conspiration tramée par elle devint la preuve de l'indissolubilité de ses liens avec le duc Jean. Par l'entremise de son favori Bois-Bourdon, elle avait suscité dans Paris une émeute dont le succès aurait pu devenir très dangereux.

Tout le quartier des Halles, au son de la grosse cloche de Saint-Eustache, devait prendre les armes, mettre le dauphin à leur tête et massacrer tous les Orléanais.

« Je vous confie le soin de cet événement, avait-elle dit au dépositaire de ses plus secrètes pensées ; nous serons tranquilles ici que quand le duc de Bourgogne y aura conduit le roi d'Angleterre et que ce prince, marié à l'une de mes filles, me regardera comme le soutien et le premier mobile de son gouvernement. Le dauphin, toujours inconstant, flotte alternativement d'un parti à l'autre ; aussi faible que son père, il est incapable de régner et ses perpétuelles oscillations éterniseraient nos malheurs ; servons donc le duc de Bourgogne, il est l'ami de l'Anglais. Les projets que je vous révèle sont les siens, et nous devons tout faire pour leur réussite ; mais que le plus grand mystère couvre nos démarches ; beau doux ami, souvenez-vous que dans de telles entreprises, on ne réussit jamais sans mystère ; vos jours d'ailleurs seraient en danger, et je veux que vous vous conserviez pour Isabelle, que vous aimez, et qui n'a jamais cessé de vous être attachée. »

Elle lui expliqua ensuite toutes les branches du projet exécrable qu'elle avait conçu.

Bois-Bourdon se chargea de son exécution ; heureusement rien ne réussit ; tout fut déjoué par les ducs de Bourbon et de Berri ; mais jamais la reine ne fut soupçonnée.

Isabelle, pour en venir à son but, n'avait plus qu'un parti à prendre, et elle l'employa. À force d'intrigues elle fit revenir le dauphin à Paris, qui par les conseils de sa mère exigea que les princes allassent au-devant de lui. Elle avait arrangé qu'ensuite le dauphin les laisserait à Corbeil, où était le rendez-vous, et qu'il entrerait seul dans la capitale où rien dès lors ne l'empêcherait de se rendre maître de tout.

Pour cette fois la manœuvre réussit comme l'avait désiré cette perfide, et le dauphin une fois dans Paris, en fit fermer les portes aux princes, parmi lesquels se trouvait le jeune duc d'Orléans. Le duc de Berri eut seul la permission de rentrer ; on relégua les autres dans leurs terres.

Une fois là, disent les historiens, « le jeune prince eut la liberté de manifester son caractère altier, indécis, porté à la frivolité, à la profusion et au dérèglement ».

Au lieu de rendre grâce à la reine des conseils qu'il en avait reçus, il l'irrita par ses procédés, et de ce moment travailla lui-même à sa perte.

Isabelle, à la manie d'amasser de l'argent, joignait celle de cacher ses trésors en différents endroits, afin d'en mieux dérober la connaissance. Le dauphin découvrit ces endroits secrets ; il prit tout ce qu'il y trouva, et loin de se servir de ces richesses pour ré-

parer les maux qu'avait causés leur acquisition, il ne les employa qu'à favoriser ses débauches et soudoyer ses favoris. Il relégua sa jeune épouse à Saint-Germain et acheva par ce dernier trait de perdre l'affection publique, qu'il ne regagna pas sans doute en déclarant qu'il voulait s'emparer de toutes les finances, et surtout quand on eut reconnu que ce projet destructeur n'était que pour fournir à ses immoralités de tout genre.

Père de la jeune dauphine, il était difficile que le duc de Bourgogne pût approuver une telle conduite : il envoya des ambassadeurs à son gendre, d'abord pour sonder le terrain, ensuite pour l'inviter à rappeler sa femme auprès de lui. Ces envoyés assurèrent même le dauphin que, sans son adhésion aux désirs de leur maître, jamais le duc n'accéderait au traité d'Arras. Le dauphin promit tout et n'accorda rien.

Il est essentiel d'observer ici que trois partis divisaient alors la France : celui d'Armagnac, celui de Bourgogne et celui du dauphin. Le roi seul n'en avait aucun : quels amis auraient pu rester à un malheureux prince que sa femme, ses oncles et ses enfants laissaient manquer même des premières choses nécessaires à la vie !

Le vrai patriotisme avait encore moins de partisans ; et en effet qui peut aimer sa patrie, quand tout tend à la déchirer ! Un petit nombre d'hommes vertueux sans doute ; mais ceux-là ne cabalent point, ceux-là n'ont point de factions ; les signes de la leur sont au fond de leur âme, et ils n'osent se les communiquer.

3-1

Que le courroux des Dieux ne pardonne jamais

Tout le monde connaît les chimériques prétentions d'Édouard III à la couronne de France : tels furent cependant les seuls droits que Henri V réclama pour s'emparer de cette couronne ; mais quelque entreprenant que fût ce prince, eût-il osé faire valoir de tels droits sans l'appui de la reine, qui, pour l'encourager, ne pouvait que lui offrir la faction de Bourgogne ? Ainsi toute sa conduite avec le seul prince qui pouvait lui faire atteindre ce but se trouve expliquée par le désir extrême qu'elle avait d'y parvenir.

Ce fut en 1415 que les premiers coups se portèrent : quelle hardiesse cependant, et quelle inconséquence ! quoi ! le fils d'un usurpateur, encore mal affermi sur le trône d'Angleterre, osait prétendre à s'asseoir sur celui de Charles VI ! Il fallait une femme telle qu'Isabelle pour concevoir un pareil projet, et un homme aussi ambitieux que Henri pour l'exécuter. Mais plus la justice et la sagesse opposent de digues à l'ambition, plus cette terrible passion travaille à les rompre. Henri comprit néanmoins qu'il lui fallait ici autant de politique que de courage ; en conséquence, il ne demanda plus que la cession subite de la majeure partie de la France.

Isabelle était l'âme de toutes ces délibérations secrètes ; elle les dirigeait, elle en rectifiait les bases. Elle seule dictait aux ambassadeurs de Henri V tout ce qui pouvait le mieux parvenir à morceler la France ou plutôt à l'avilir en ne la plaçant qu'au second rang dans la réunion projetée, tout en couvrant d'humiliation et ses enfants et son malheureux époux. Mais dans quelles

vues, ne cesse-t-on de demander, la reine agissait-elle ainsi ? Nous allons encore répondre à cette objection, quoique nous l'ayons déjà fait plusieurs fois, et principalement dans une conversation entre la reine et d'Arundel, où cette princesse elle-même développe ses motifs.

Avec le dérangement perpétuel de la santé de Charles, la reine pouvait-elle se flatter de le conserver ? Du moment où ce prince expirait, que devenait à la cour une reine douairière absolument abandonnée à l'épouse qu'on choisissait à son fils ? Pouvait-elle espérer de nourrir au second rang toutes les passions qu'elle assouvissait au premier ? Il fallait renoncer à tout, se retirer même de la cour sans s'occuper davantage de ce qui s'y passait, sans y prendre aucune espèce de part, et ne plus voir qu'en simple particulière ce qu'elle n'envisageait autrefois qu'en reine : était-ce, nous le demandons, la femme la plus altière, la plus ambitieuse de son siècle qui pouvait se soumettre à cet état subalterne ? Mais, au contraire, ne conservait-elle pas tous ses droits avec un prince qu'elle-même conduirait en France et qui se trouvait l'époux de celle de ses filles qu'elle aimait le mieux, d'une fille qui servirait toujours et les volontés et les passions de sa mère ? Cela ne valait-il pas assurément beaucoup mieux que d'être une souveraine sans pouvoirs, dont les torts se rappelleraient tous les jours, et dont on finirait peut-être par se défaire, si on lui reconnaissait encore quelques penchants à ces mêmes torts. Par le moyen de sa fille, elle conservait sur ce nouveau roi de France tout l'empire qu'elle ne pouvait que perdre infailliblement, étant veuve ou l'épouse d'un fou.

Le temps pressait : Charles, n'ayant que de très légers intervalles de raison, devait lui-même être nécessairement écarté des

affaires si tôt que le dauphin, une fois marié, serait obligé de remplacer son père. Isabelle, de ce moment, devait donc concevoir le plan que nous lui voyons adopter, et même en presser l'exécution.

Le sceau du traité, ainsi qu'on le voit, devait donc être le mariage de Catherine, fille d'Isabelle, avec Henri V ; mais les ambassadeurs n'ayant cette fois pu vaincre les difficultés qu'on leur présentait se rembarquèrent quelques temps après à Calais, dont ils visitèrent les fortifications.

Puissamment excité par les deux plus grands fléaux de la France, et trouvant dans le Parlement toutes les ressources dont il pouvait avoir besoin, Henri se décida à la guerre et ce fut à la tête de soixante mille hommes d'armes et de quatre mille archers transportés sur seize cents vaisseaux qu'il débarqua au même endroit où le Havre-de-Grâce fut ensuite construit.

Le siège de Harfleur fut le premier exploit de cette fameuse expédition ; mais des maladies survenues par la disette de vivres empêchèrent l'Anglais de jouir de son triomphe : il se rembarqua sans oser cette année porter ses conquêtes plus loin. Pendant qu'on était à la veille de voir l'ennemi s'emparer, malgré ses pertes, d'une partie de la France, l'indolent et faible dauphin délibérait à Paris sur le choix des deux factions que l'on enverrait au secours de l'état. On imagine aisément à quel point la reine désirait que ce choix tombât sur celle du duc de Bourgogne. En effet, crimes et trahisons à part, était-il un meilleur général ? Mais eût-il servi les intérêts de la France ? Non, sans doute, ceux de la reine et les siens étaient les seuls qui lui fussent chers et auxquels il eût tout sacrifié. On eut donc raison de ne pas céder à ce qui pourtant paraissait si juste et principalement aux yeux de ceux

qui étaient étrangers aux mystères de ce cabinet où s'égaraient toutes les combinaisons, même les plus sensées.

Cependant, les forces très considérables que l'on opposait aux Anglais, les empêchèrent de suivre la marche qu'ils s'étaient proposée pour regagner leurs côtes. La reine, qui voyait tout perdu si Henri quittait la France, pencha fortement en faveur du projet de risquer une bataille qui, quelle qu'en fût l'issue, balancerait au moins les circonstances et lui laisserait encore de l'espoir ; on décida donc qu'on se battrait, et ce fut dans les champs d'Azincourt en Artois que l'Anglais, plus heureux qu'il n'avait osé l'espérer, défit entièrement notre armée.

Le commandement en ayant été cédé aux chefs des Orléanais, le duc de Bourgogne n'y parut pas.

Nous renvoyons aux historiens ceux qui voudront s'instruire des particularités de cette bataille si funeste à la France, et sur les succès de laquelle les Anglais comptaient aussi peu. Les bornes de notre ouvrage ne nous obligent qu'à développer les causes qui la firent donner, et la part que notre héroïne prit aux malheureuses suites de cette affaire, dont une des plus remarquables fut l'immensité de prisonniers que firent les Anglais, parmi lesquels se trouva le jeune duc d'Orléans qui voulut se laisser mourir de faim par désespoir et qui, certes, se serait débarrassé de la vie par ce moyen si le roi d'Angleterre ne fût venu le supplier de renoncer à un projet qui ne remédiait à rien.

Cette victoire ouvrant à Henri la route qu'il désirait pour se rembarquer, ce prince rapporta ses lauriers à Londres, pendant que la cour de France revint honteusement attacher ses cyprès aux murs de sa capitale.

L'inquiétude où ces fâcheuses nouvelles plongeaient la reine la rendit malade à Melun. La défaite d'Azincourt ne lui déplaisait pas sans doute ; mais elle était désolée de ce que l'Anglais ne profitait pas de cet avantage pour marcher tout droit vers Paris. Quoique malade, elle s'y fit transporter de Melun sur un brancard, afin d'assister au Conseil que le roi tint dans cette ville, relativement à ces événements désastreux.

Il existait encore une autre cause des chagrins d'Isabelle : depuis que le dauphin était lieutenant général du royaume, il ne se conduisait plus que par les conseils de l'évêque de Chartres et par ceux du seigneur de Montauban, tous deux ennemis du duc de Bourgogne.

La décision du Conseil ne devint pas non plus un moyen de calmer la princesse, puisqu'on mit le comte d'Armagnac à la tête du gouvernement. Cependant, lorsque Bois-Bourdon vint témoigner à Isabelle le chagrin qu'il ressentait du parti qu'on venait de prendre, ce qu'elle répondit fut d'autant plus étonnant qu'il paraissait qu'elle n'était pas très étrangère aux résolutions du Conseil.

« Ce que je voulais, dit-elle à son favori, c'était que le dauphin ne conservât pas une autorité dont il eût tôt ou tard usé contre nos intérêts. Dans les circonstances actuelles, il était impossible que le duc de Bourgogne fût nommé et, ne pouvant l'avoir pour soutenir notre cause, je ne suis pas fâchée qu'il paraisse notre ennemi. Cela va renouveler les troubles : s'il n'a pas défendu la France à Azincourt, il s'en rendra le maître à Paris ; et tous mes désirs s'accompliront alors. Il faut un autre ordre de choses à votre nation ; le monarque qui vient de se couvrir de gloire est le seul qui doive régner sur elle et je serai toujours bien plus maî-

tresse du trône sur lequel il siégera que de celui qu'occupe un époux imbécile et dont pourrait hériter un dauphin indécis et chancelant qui n'eut jamais d'opinion que celle des vils courtisans qui l'entourent. La France est lasse d'être gouvernée par des idiots : il lui faut un roi comme Henri qui, trop heureux d'être étayé du duc de Bourgogne et de moi, fera toujours tout ce qui pourra plaire à l'un et à l'autre. Il épouse ma fille, et je vous l'ai dit, Bourdon, j'aime mieux que le sceptre soit tenu par mon gendre que par mon époux. »

Dès que le duc de Bourgogne eut appris la faveur que venait de recevoir le comte d'Armagnac, il s'en plaignit ouvertement : comment, disait-il, en sa qualité de prince du sang et du plus grand seigneur de la France, comment n'avait-on pas jeté les yeux sur lui ? et qui mieux que lui devait être en état de défendre ou de secourir la patrie ?

On ne répondit à ses plaintes que par une défense expresse d'approcher de la cour, ajoutant à cela que, s'il voulait prouver son zèle à cette patrie dont il parlait, il lui suffisait d'envoyer ses troupes contre les ennemis qui la menaçaient. Il avait les forces nécessaires au succès de ce qu'on désirait de lui, et en acceptant il effaçait tous les torts de sa vie : il se garda bien de le faire. Ceux qui voudront consulter les actes d'Angleterre y trouveront les motifs de son refus et se convaincront de son étroite liaison avec Isabelle, bien éloignée de lui donner des conseils contraires à la conduite que nous lui voyons tenir. Ils y verront de même que ce duc n'avait cessé depuis la bataille d'Azincourt d'entretenir d'intimes relations avec le roi d'Angleterre, et qu'il existait entre eux un traité en vertu duquel tous deux se devaient réciproquement secours et protection. Telles étaient les raisons qui motivaient

l'absence du duc Jean à la bataille que Henri venait de gagner, et celles qui lui faisaient refuser la réparation qu'on lui offrait de ses crimes. D'après cette manière d'agir si conforme aux vues d'Isabelle, ou lui-même se plaçait sur le trône, ou il y faisait monter celui dont il devait, d'après son traité, servir la coupable ambition. L'existence du dauphin entravait un peu d'aussi vastes projets : il était donc utile de s'en défaire, mais à qui confier ce nouveau crime ?

« Le duc de Bourgogne, dit Isabelle à Bois-Bourdon, n'est pas aussi persuadé que moi de la nécessité de faire périr cet enfant. Il se trompe fort en croyant qu'attendu qu'il est époux de Marguerite, sa fille, il pourrait devenir une machine qu'il ferait mouvoir à son gré. Jamais Louis n'eut d'enfant de la fille du duc : ses habitudes contraires à la nature l'en empêcheront toujours et malheureusement ces honteuses habitudes le rendent l'esclave de ses favoris. De ce moment, il n'existe aucun lien qui puisse l'attacher au duc et, loin de suivre les impulsions du père d'une femme qu'il n'aime point, il ne se rendra qu'à celles des courtisans qu'il chérit et qui sont fort contraires à nos désirs. C'est d'ailleurs pour la France une perte légère que celle d'un jeune prince dont aucune vertu ne rachète les vices. Que tout ceci ne vous fasse rien redouter, ni pour vous ni pour moi, de celui que nous allons priver d'un gendre qui doit lui être fort indifférent : quelque difficulté que j'ai eu de le convaincre, il me paraît maintenant très près de se rendre, et quand il saura que nous aurons nous-mêmes pris toutes les mesures propres à éloigner pour jamais un enfant qui n'aurait pu que nous nuire, il achèvera de se persuader. Bourdon, je ne vous en dis pas davantage ; mais il faut que sous peu Louis soit loin du séjour des hommes.

Bourdon voulut répliquer ; Isabelle le menaça, il se tut, le crime fut commis.

Le duc Jean fit redemander la dauphine, la dot et le douaire : on lui répondit qu'on lui renverrait volontiers sa fille, mais que le roi était lui-même dans une telle détresse qu'il lui était impossible de satisfaire aux autres demandes.

Pendant ce temps, le comte d'Armagnac, empressé de profiter des faveurs qui venaient de lui être accordées, se hâta de venir à Paris. Il accepta l'épée de connétable, et ne fut pas plus tôt revêtu de l'autorité qu'on lui confiait que la face des événements se montra sous des formes encore plus hideuses : les délations, les emprisonnements, les supplices même vinrent de nouveau consterner tous les citoyens. Des larmes, dont la source n'était point encore tarie coulèrent avec plus d'abondance et d'amertume. La seule Isabelle trouva dans ces malheurs publics tout ce qui pouvait le mieux nourrir son espoir.

« Voilà ce que j'ai voulu, disait-elle à Bois-Bourdon, voilà ce qui va préparer mon triomphe : il coûtera des pleurs et du sang, je le sais ; qu'importe à mon ambition ? aucun obstacle à mes désirs de quelque nature qu'ils puissent être maintenant. Il paraît affreux, sans doute, de devoir son bonheur au malheur des autres ; mais ce bonheur, quelle qu'en soit la nature, n'en existe pas moins. »

Tous ceux que mécontentait le nouvel ordre de choses se réunissent pour supplier le duc Jean de venir se mettre à leur tête, en l'assurant que la capitale était remplie de gens qui pensaient comme eux ; mais ce prince n'était pas encore assez sûr de ce qu'on lui promettait pour risquer d'y souscrire, et d'ailleurs ses

négociations avec Henri n'étaient pas suffisamment consolidées pour entreprendre de suite ce qu'il promit néanmoins d'exécuter quand il le pourrait avec fruit.

On avait envoyé des ambassadeurs dans le Hainaut, à l'effet d'amener à la cour le dauphin Jean, frère de celui qui venait de mourir et qui, gendre du souverain de cette contrée, demeurait avec son beau-père ; mais il était déjà dans les intérêts du duc de Bourgogne, son oncle, dont les intentions n'étaient pas qu'il vînt à Paris. À peine le jeune prince écouta-t-il les propositions qu'on lui faisait, et le comte de Hainaut lui-même encourageant les refus de son gendre, il parut impossible de décider cet héritier de la couronne à venir s'exposer aux dangers de tous genres qui devaient nécessairement l'attendre à Paris. On renvoya donc les ambassadeurs avec la seule réponse que la conduite du nouveau dauphin se réglerait sur les événements. Ce refus ayant souverainement mécontenté d'Armagnac, il ne songea plus qu'à se fortifier contre un prince dont il paraissait que les intentions n'étaient pas de se soumettre à son autorité.

De ce moment, la reine sentit, d'après l'extrême désir qu'on avait de posséder cet enfant, qu'il y avait autant de danger à conserver celui-ci que l'autre, et qu'un crime de plus pour une femme comme elle ne devait pas l'empêcher de voler à son but. Nous ne saurons que trop tôt le dénouement de cette nouvelle horreur. Cependant, les deux partis se mesuraient toujours et quelques escarmouches étaient les résultats de ces défis.

Sur ces entrefaites, le nouveau dauphin fit défense aux deux rivaux de porter plus longtemps les armes et, de concert avec le duc de Bourgogne, il ordonna au connétable de se retirer.

Cette politique du duc Jean, qu'aucun historien ne nous explique, venait de l'impossibilité où il était de marcher contre le connétable avant que d'être sûr de l'Angleterre. Il sentait bien que rien ne pouvait réussir si les choses n'allaient pas ensemble ; mais son inaction lui donnant beaucoup de ridicule, il trouva qu'il était plus convenable de se faire congédier, d'autant plus que son ennemi ne pourrait profiter de cette retraite, puisque toutes les voies hostiles lui étaient également défendues. Ainsi, rien n'arrêtait ni les efforts ni les espérances du duc et de son adhérente, et tous les deux se flattaient toujours de ressaisir bientôt l'autorité que leur envahissait le connétable.

Ce fut pendant le temps que d'Armagnac s'occupait à repousser les Anglais à Harfleur qu'Isabelle trouva le moyen d'ourdir une affreuse conspiration dans Paris, mais avec un tel mystère qu'elle ne fut soupçonnée de personne : en effet, aucun historien ne l'en accuse, et nous l'ignorerions nous-mêmes sans les pièces du procès de Bois-Bourdon, le seul homme auquel elle eût confié cet important projet et le seul qu'elle employa pour le servir.

Cette conspiration appuyée des troupes que le duc de Bourgogne tenait cantonnées dans les environs de Paris et des nombreux partisans qu'il continuait d'avoir dans l'intérieur de cette ville devait éclater le Vendredi Saint et fut remise au jour de Pâques. Le projet était d'égorger sans distinction tous les Armagnacs, d'enfermer provisoirement le roi et le chancelier, de charger de chaînes le roi de Sicile et le duc de Berri, de les raser, de les promener en cet état sur deux bœufs dans tous les quartiers de Paris et de les massacrer ensuite, ainsi que tous les princes et le malheureux monarque lui-même, jusqu'à présent épargné par sa criminelle épouse comme un mannequin nécessaire, mais qui

maintenant tout dévoué au connétable ne pouvait plus que devenir fort dangereux.

« J'ai différé jusqu'à ce moment-ci la mort de cet homme, avait-elle dit à son favori ; il ne faut plus le ménager, cette tiédeur nous serait funeste. »

Mais il est un Dieu qui permet que d'aussi monstrueux desseins se découvrent, pour que la punition des coupables serve d'exemple à ceux qui voudraient les imiter.

La femme de Michel Lallier, changeur, ayant eu connaissance de cet horrible complot, en fit part sur-le-champ au sire Bureau de Dammartin, qui sans perdre une minute en instruisit aussitôt la reine ; mais l'adroite et fine créature promptement pénétrée de l'importance du rôle que les circonstances lui imposaient devint l'égide de ceux dans le sein desquels elle allait enfoncer le poignard.

La cour se retira au Louvre et Tanneguy Duchâtel rassembla de suite tout ce qu'il put trouver de gens de guerre. Qu'on ne s'étonne donc point si ce brave seigneur, ayant cru deviner le mystère, devint, de ce moment, le plus grand ennemi de la reine.

De sévères recherches, quelques supplices et beaucoup de détentions rétablirent enfin l'ordre qui n'avait été troublé que par celle dont le devoir eût dû le maintenir.

Àquel point de perversité cette multitude de conspirations, toujours renaissantes, prouve qu'étaient parvenus les esprits ! et quelle femme était celle qui les fomentait toutes : celle à qui les plus infâmes trahisons, l'infanticide, le sacrilège, la dépravation, l'inceste, l'adultère, le meurtre paraissaient coûter aussi peu ! Et

pourquoi donc la plume des historiens se paralyse-t-elle sur les atrocités de ce monstre ? comme si ce n'était pas un service à rendre aux hommes que de leur présenter le tableau hideux des crimes de leurs anciens chefs, soit pour leur apprendre à s'en garantir, soit pour les faire mieux jouir du calme qui suit la tempête.

Au retour du connétable tous les forfaits de sa faction reparurent ; les proscriptions, les confiscations, les arrestations redoublèrent et, de ce moment, aucun citoyen ne se trouvait à l'abri des pièges de ses ennemis : on ne lisait plus sur les figures qu'une sorte d'apathie sombre et silencieuse… triste et fâcheux résultat de la terreur et de la méfiance que l'on concevait même de ses parents et de ses meilleurs amis. On n'osait plus se visiter : se rencontrait-on dans les rues, à peine s'interrogeait-on ; on croyait n'apercevoir dans les yeux de celui auquel on s'adressait que des délations ou des arrêts de mort. Le père évitait son fils, le fils redoutait sa mère, les frères ne se voyaient qu'avec cette sorte de contrainte de deux ennemis qui se mesurent. La frayeur rompait jusqu'aux liens de l'amour, dans l'appréhension qu'ils ne fussent tissus que pour se perdre et se tromper réciproquement. Le pécheur même n'envisageait qu'un traître dans le ministre saint qui devait le réconcilier avec Dieu, n'osait plus s'approcher du tribunal de la pénitence. Pour redoubler cet effroi universel, on soudoyait des délateurs. Qui pouvait résister alors à la séduction d'une belle femme flattant à la fois la vengeance et l'ambition, tout en excitant les désirs ?

Dégagé de l'embarras de prouver ce qu'on avançait, quel vaste champ à la plus infâme calomnie ! Par des moyens dangereux et féroces, on ne rencontrait plus, en un mot, que des accusateurs

sans probité et des victimes sans défense, et par conséquent toutes les horreurs qui naissent d'une aussi complète dépravation. Quel peuple livré à de tels vices ne perdrait pas pour jamais toutes les antiques vertus de ses pères ?

On sent bien que l'animosité ne pouvait que s'accroître quand la discorde avec tant d'art distillait partout ses poisons. On redoubla de soins : la grande boucherie fut fermée, mais le foyer des conspirations était bien plus sûrement établi dans le cabinet de la reine.

La cour voulut entamer de nouvelles négociations avec l'Angleterre ; mais ce qu'il y eut de très singulier, c'est que par des motifs fort différents, quoique rattachés tous à l'ambition et à l'avarice, les deux contendants s'opposèrent également à la réussite de ces négociations, et si l'Anglais n'entreprenait rien, c'est qu'il ne voyait pas encore comme il pourrait profiter de nos troubles : de manière qu'il proposa une trêve de trois ans en attendant qu'il pût travailler avec fruit à une paix générale. Mais le connétable ne voulut rien entendre. De ce moment Henri rassembla toutes ses forces et se concertant avec le duc de Bedford, son frère, il s'avança sur Harfleur qu'assiégeait le connétable.

Ce fut alors que le duc de Bourgogne ne déguisa plus ses liaisons avec le roi d'Angleterre. Ils eurent ensemble à Calais une conférence où la cour voulut envoyer ; mais tout se trama si secrètement que les ambassadeurs de Charles ne découvrirent rien, et ne purent jamais présumer que les clauses du traité que Jean passait avec Henri, de concert avec Isabelle, décelaient la haine la plus invétérée de ces puissants ennemis de la France contre cette nation qu'ils eussent dû soutenir et protéger, si le plus petit sentiment d'honneur les eût encore animés.

Le duc de Bourgogne, en s'excusant dans ce traité d'avoir méconnu jusque-là les prétentions du roi d'Angleterre sur la France, assurait que, mieux instruit maintenant, ce serait de toutes ses forces et jusqu'à la mort qu'il soutiendrait le droit de Henri auquel en conséquence il rendit hommage comme à son seul et véritable souverain, l'assurant qu'aussitôt qu'il plairait à son nouveau maître d'envoyer des armées en France, il remplirait envers lui tous les devoirs d'un bon et fidèle vassal et l'aidant de ses troupes, de ses trésors et en combattant à outrance ses ennemis, ainsi que tous ceux qui voudraient s'opposer à ses vues parfaitement légitimes. Pour consolider ce serment, il protesta contre tout traité qu'il pourrait, ou passer, ou avoir passé avec le roi Charles VI, ou avec le dauphin, déclarant que s'il existait de semblables traités, il ne les aurait signés que pour mieux tromper, ou perdre plus sûrement les ennemis de l'Angleterre.

Quand on se sera bien convaincu, ainsi qu'on doit l'être, de l'intime liaison du duc Jean avec Isabelle, qui osera douter que cette femme astucieuse et perfide n'ait elle-même dicté la plupart de ces honteux articles ? Certes, ce serait s'égarer soi-même étrangement que de lire l'histoire avec de tels préjugés ; ce serait renoncer à tout le fruit que l'on pourrait tirer de sa lecture.

Peu de temps après ce traité, le duc de Bourgogne se rendit à Valenciennes pour, disait-on, mettre dans ses intérêts le dauphin Jean, son neveu, marié à Jacqueline de Bavière, et gendre du comte de Hainaut.

Ce procédé paraît extraordinaire : car si l'on attendait à Paris le dauphin Charles, gendre du duc d'Anjou, roi de Naples, quelle nécessité y avait-il que le duc fût séduire le dauphin Jean ? est-ce parce qu'il craignait d'être mal avec lui ? cela ne peut se suppo-

ser, quand on voit le comte de Hainaut, beau-père du dauphin Jean, déclarer que ce dauphin, son gendre, ne consent à venir à la cour que quand le duc de Bourgogne y sera. De ce moment, pourquoi ce duc veut-il essayer de séduire quelqu'un dont il doit être sûr ? et quel besoin d'ailleurs a-t-il de Jean ? C'était donc bien plutôt pour le tromper, que pour le séduire, qu'il faisait cette démarche. Instruit des volontés d'Isabelle, si conformes aux siennes, et sachant que ce jeune prince ne serait pas longtemps au monde, il consentait à partager le crime de sa mort, mais il ne voulait pas en être soupçonné : ce voyage du duc Jean à Valenciennes ne peut s'expliquer autrement. Bourgogne avait besoin d'un dauphin, mais le caractère de Jean ne lui plaisant pas, il était convenu avec la reine de s'en défaire et de se servir de l'autre, dont il leur paraissait plus aisé de faire tout ce qu'ils voudraient. En conséquence si le duc Jean allait voir ce jeune prince, c'était, comme nous venons de le dire, pour le tromper et pour mieux déguiser les infâmes projets que l'on avait sur lui. On était pourtant convenu de sonder le dauphin Jean et s'il ne remplissait pas mieux que n'avait fait Louis les intentions désirées, il serait traité comme ce dernier : et dans le fait, nous le demandons, tout autre prétexte au voyage de Valenciennes était-il admissible ? Le Bourguignon pouvait-il croire à la possibilité d'amener à ses vues un prince dont il venait de jurer la perte par l'ignominieux traité fait avec le roi d'Angleterre, précisément parce que le jeune dauphin ne remplissait pas ce qu'on désirait de lui ? certes, il faut bien avoir envie de s'aveugler ou bien peu de désir de démêler la vérité, pour rester un moment dans l'erreur sur des faits dont la cause ne peut être obscure que pour ceux qui ne veulent rien approfondir… Comment oser dire, comme le font la plupart de nos historiens, que la reine fatiguée des Armagnacs ne désirait, pour

recouvrer son autorité, que la présence de son fils, tandis que ce fils, rappelé par les Armagnacs, devait, en se prononçant en leur faveur, devenir extrêmement dangereux pour sa mère ? Ce n'était donc pas de son fils qu'elle avait besoin, c'était du duc de Bourgogne, et tous deux dans ce moment au moins, paraissaient avoir bien plus de raisons pour s'approprier Charles que pour conserver Jean. Cette seule combinaison devenait l'arrêt de ce dernier prince : car on ne pouvait laisser subsister ensemble deux dauphins d'opinions si différentes et réclamés tous deux par les chefs de leur parti. Jean devait donc périr, et il périt. Ce soin cruel devint encore l'ouvrage d'une mère barbare, qui sacrifiait à son ambition les plus doux sentiments de la vie. La nature peut-elle donc produire de tels monstres, et leur pernicieuse existence n'est-elle pas une calamité publique ?...

Le mécontentement qu'excita ce prince décida de son sort : Jean reçut de sa mère, disent les historiens, une chaîne d'or qui fit tomber la peau de ses mains, sitôt qu'il la toucha, et qui lui donna la mort dès qu'il l'eut placée à son cou. On attribua aussi cet accident à une apostume dans la gorge ; mais quoi qu'il en fût, il mourut, et le ciel laissa vivre Isabelle. On ne la soupçonna même pas de ce crime, généralement attribué au duc d'Anjou, beau-père du dauphin Charles, qui avait le plus grand intérêt à sacrifier le rival de son gendre, naturellement exclu du trône par l'existence de Jean.

Mais dans ce cas, pourra-t-on objecter aux historiens, pourquoi donc charger de cette horreur la mémoire d'Isabelle ? Parce que nous croyons pouvoir le hasarder sans crainte, et cela par la raison que, lorsqu'un crime se commet et que deux intéressés paraissent en être vivement soupçonnés, le devoir de la justice qui

prononce et du public qui augure est d'examiner impartialement quel est celui des deux prévenus qui a eu le plus d'intérêt à la consommation de ce crime. Or, ici, il est clair que l'intérêt du duc d'Anjou, qui ne voulait qu'assurer le trône à son gendre, était bien inférieur à celui d'Isabelle qui se voyait exclue du sien en n'immolant pas sur-le-champ celui qui en sapait les fondements. Il est douloureux sans doute de soupçonner une mère d'un forfait aussi monstrueux ; mais Isabelle n'avait-elle pas déjà exécuté le même crime sur la personne d'un autre de ses enfants ? Cette femme atroce balançait-elle à commettre les forfaits les plus graves, toutes les fois que ses passions les lui commandaient ?

Au reste, nous n'appuierons ce dernier trait que sur les preuves fournies par les historiens, et que nous venons de citer. Rien d'analogue à ce dernier trait ne se trouve dans le procès de Bois-Bourdon, auquel il est vraisemblable qu'Isabelle ne confia rien : que le lecteur éclairé prononce maintenant et son opinion prévaudra.

Ce fut alors que Henri V, fort du traité conclu avec le duc de Bourgogne et plus encore de l'appui de tous les princes d'Allemagne, d'Italie, et principalement de l'empereur Sigismond, ce fut alors, disons-nous, que ce monarque parut s'occuper sérieusement de réaliser ses projets en France, sur laquelle il persistait à se supposer des droits. En attendant leur exécution si désirée, Isabelle déguisa son ambition et sa perfidie sous les dehors d'une vie molle et voluptueuse, à laquelle, avec un mari tel que le sien, elle croyait pouvoir se livrer autant par politique que par goût.

Elle tenait sa cour amoureuse à Vincennes, et rien, disent les contemporains, n'égalait la magnificence qu'elle étalait ; tous les jours étaient consacrés à de nouvelles fêtes. Les parures des

dames de la cour, dit Juvenal des Ursins, étaient d'un genre très singulier : elles portaient des deux côtés de la tête des espèces de bourrelets si énormes qu'elles ne pouvaient entrer de face dans aucun appartement.

Souvent ces grandes parures se quittaient et, sous le vil déguisement des prostituées, Isabelle se livrait avec toutes les femmes de sa suite, vêtues comme elle, aux désirs impurs de tout ce que Paris recélait de plus crapuleux. Des prix proportionnés à la multitude et à l'espèce des offrandes devenaient des motifs d'encouragement à de nouvelles turpitudes, et c'était ainsi que cette femme perverse démoralisait en détail une nation qu'ensuite elle égorgeait en masse.

Le connétable, l'un des hommes les plus politiques de son siècle, démêla bientôt cette femme artificieuse. Il ne l'eut pas plus tôt connue qu'il la craignait : de là à la nécessité de la perdre il n'y avait qu'un pas, pour un homme de ce caractère.

Ayant donc fait mystérieusement éclairer les actions d'Isabelle, il découvrit que l'homme qui lui était le plus cher, l'instrument et l'agent de tous ses plaisirs, l'homme en un mot qui déshonorait à la fois et le monarque et cette indigne épouse, était ce Bois-Bourdon, aux interrogatoires duquel nous avons si souvent renvoyé nos lecteurs.

« Sire, dit alors le connétable à Charles, vous êtes vilainement trompé ; venez vous en convaincre par vos yeux : vous reconnaîtrez à quel point on abuse de votre confiance. » Le roi, très surpris, fâché peut-être de la perte de son illusion, se décida néanmoins à suivre d'Armagnac. Tous deux volent à Vincennes, et se

glissent près de l'antique foyer qui se voit encore aujourd'hui dans la grande salle qui précédait l'appartement de la reine.

Àpeine nos deux observateurs sont-ils à leur poste, qu'ils voient sortir Bois-Bourdon, qui ne pouvant faire autrement que d'apercevoir le roi, placé à la partie gauche du salon dont il gagnait la porte, le salue en se sauvant avec frayeur. On le laisse fuir, mais des ordres sont aussitôt donnés pour que le coupable ne puisse rentrer dans Paris sans être à l'instant conduit en prison. Charles retourne sans daigner entrer chez sa femme, qui venant d'apprendre ce qui s'est passé, retourne à Paris la mort dans le cœur.

Le procès de Bois-Bourdon s'instruisit ; on lui fit subir plusieurs fois la question ; mais la gravité des choses qu'il avait à dire n'ayant pas permis la publicité, tout se fit par une commission, et ce fut là, disent les historiens, que Charles en apprit beaucoup plus qu'il n'en voulut savoir.

C'est de ces dépositions importantes que nous avons tiré une partie des faits que nous citons, et que d'autres eussent également mis au jour s'ils se fussent donné la peine d'en prendre connaissance.

Les interrogatoires faits à cet infortuné furent si captieux, les tourments qu'on lui fit éprouver si douloureux, qu'il dit tout ce qu'il savait et tout ce qu'il tenait de la reine, dont l'existence après cela prouve bien la bonté de son époux. Charles se contenta de reléguer cette Messaline à Tours, et de confisquer les immenses trésors qu'elle plaçait dans différents endroits afin d'en mieux dérober la connaissance.

Àl'égard de Bois-Bourdon, grand maître d'hôtel de la reine, l'un des hommes les plus beaux et les plus spirituels de son siècle, quand on eut tiré de lui tout ce qu'on voulait, il fut précipité au fond de la rivière, cousu dans un sac de cuir sur lequel on avait écrit : Laissez passer la justice du roi.

Excepté de faire périr la reine, il était difficile que le connétable pût tirer une vengeance plus éclatante de l'ennemie de sa faction. On devait en rester là ; toute publicité dans cette affaire la rendait fort dangereuse.

Dès le même jour, Isabelle fut obligée de se rendre au lieu de son exil ; elle y fut sous la garde de trois surveillants, obligés de répondre de sa conduite. Le dauphin Charles avait eu trop de part à tout ce qui venait de se passer et principalement à la soustraction des trésors pour ne pas devenir de ce moment l'objet de la haine et de la vengeance de sa mère, et quand on eut éprouvé les malheurs qui résultèrent de cette scission, on sentit toute l'inconvenance de l'éclat qu'on venait de faire.

Sans doute les crimes doivent être punis, et surtout des crimes de cette nature ; mais il est des circonstances où l'ostentation que l'on met au châtiment du coupable devient plus nuisible que ses forfaits, et c'est alors que, pour un moment au moins, la justice doit céder à la prudence.

Certes, Bois-Bourdon devait être puni ; Isabelle devait l'être également ; mais si le roi et le connétable eussent plus écouté leur politique que leur vengeance, auraient-ils donné l'un et l'autre tant de publicité à cette aventure ? N'était-il pas présumable que le duc de Bourgogne, se rapprochant alors de la reine, la vengerait tôt ou tard, et ce procédé trop naturel pour ne pas

être prévu ne rallumait-il pas le feu des factions ? Or, il n'y avait pas à balancer entre les inconvénients qui allaient résulter de cet incendie et ceux infiniment moins dangereux de cacher les déportements de la reine.

On ne s'en tint pas aux confiscations des trésors cachés par Isabelle ; le connétable, qui multipliait les impôts, et qui mettait tout en usage pour avoir de l'argent, vendit jusqu'aux effets particuliers de la princesse ; ses meubles, ses bijoux, tout disparut et, par un juste châtiment de la Providence, cette malheureuse femme était à la veille de tomber dans la même détresse où elle avait laissé languir le roi et ses enfants.

Le défaut de sagacité du connétable fut encore prouvé dans des occasions plus sérieuses et plus funestes à ses propres intérêts : il maltraitait tout le monde, il écrasait le peuple d'impôts et donnait aux militaires tous les dégoûts capables de leur faire abandonner son parti. De ce nombre furent la Trémouille et l'Isle-Adam, de la désertion desquels il eut bientôt à se repentir.

Bourgogne s'enrichissait de toutes ces défections : on ne quittait Armagnac que pour voler sous les drapeaux du duc, dont le parti croissait tous les jours, et pendant ce temps les murs se tapissaient d'écrits injurieux que s'adressaient réciproquement l'un et l'autre parti.

Cependant, Henri V, servi par ses alliés, fit une descente sur les côtes de Normandie où le duc de Bourgogne se joignit bientôt à lui. Henri, s'approchant alors de la capitale, fit signifier au roi qu'il eût à lui céder une couronne sur laquelle il se croyait plus de droits que lui. Charles, voyant que le duc de Bourgogne en armes soutenait cette ridicule prétention, commença par lui faire dire

de quitter un appareil de guerre qui ne convenait nullement dans une négociation. Le duc répondit à l'ambassadeur qu'il n'était armé que pour la cause du roi et qu'il n'y avait que ceux qui ne l'embrassaient pas qui s'avisaient de lui faire dire des choses aussi contraires aux véritables intérêts de la France. Que pouvait-on objecter à des fourberies de cette force ?

L'audace du roi de la Grande-Bretagne s'augmentait à mesure qu'il s'avançait sur les terres de France : réclamant toujours la couronne, il voulait pourtant bien, disait-il, en laisser les honneurs à Charles, mais à condition premièrement que lui, roi d'Angleterre, s'intitulerait aussi roi de France, que pendant tout le temps de la vie de Charles il serait nommé régent du royaume ; et secondement que la main de Catherine, sixième fille d'Isabelle, deviendrait le sceau du traité.

Pendant qu'on réfléchissait sur ces propositions, les forces du duc de Bourgogne croissaient, et les deux princes confédérés se trouvaient bientôt en état de tout entreprendre.

Ce fut lorsque le duc de Bourgogne passa à Senlis que l'Isle-Adam, qui y commandait, lui livra cette place et passa de suite dans le parti de ce prince pour se venger des dégoûts qu'il avait reçus du connétable. Nous avons cru devoir citer ce trait, attendu le rôle important que jouera ce guerrier dans la suite.

Le duc, encouragé, se montra bientôt sous les murs de Paris. Nous renvoyons à l'histoire ceux qui voudront connaître la réponse fière et pleine d'énergie qui lui fut faite par le dauphin, que la Providence appelait au rétablissement de la monarchie.

Les rapides conquêtes du duc de Bourgogne augmentant chaque jour, lui firent bientôt jeter les yeux sur la ville qui renfer-

mait la complice de tous ses crimes, celle qui les avait si bien servis et que désespérait l'inactivité dans laquelle sa détention la faisait languir.

Isabelle, fortement irritée contre le connétable qui venait de la priver à la fois de sa liberté et de son amant, furieuse contre un fils qui servait les passions de son plus mortel ennemi et venait de lui faire enlever ses richesses, pleine de mépris pour le monarque imbécile qu'on lui avait donné pour époux, Isabelle enfin, dévorée du désir de se venger, ne s'occupait plus que des moyens de briser ses fers lorsqu'elle apprit que le duc s'approchait d'elle pour la délivrer. Elle lui écrivit à l'instant par Le Clerc, valet de chambre de Bois-Bourdon, qu'elle avait trouvé le secret de conserver. Elle suppliait le duc, au nom de tout ce qu'il pouvait avoir de plus cher, de venir la mettre à même de continuer à servir efficacement une faction à laquelle elle serait toujours prête de sacrifier jusqu'à sa vie. Le duc, très empressé de répondre à une femme aussi importante pour lui, quitta le siège de Corbeil, qu'il faisait alors, pour voler à elle. Il se rend à Tours, seulement escorté de huit cents hommes, dont soixante environnent l'abbaye de Noirmoutier où la reine s'était rendue sous le prétexte de quelques saints devoirs. Faveuse, qui commande cette petite troupe, entre précipitamment dans l'église, se saisit de la reine, charge de fers deux de ses surveillants ; le troisième est trop heureux de se sauver par la sacristie. Le duc arrive, Tours se soumet et la reine prend avec lui la route de Chartres.

Le premier usage qu'elle fit de sa liberté fut de créer un parlement dont elle indiqua la résidence à Amiens. Elle choisit Morvilliers pour sceller les actes de cette nouvelle cour. Le sceau gravé à cette occasion représentait la reine ayant un bras tendu vers la

terre ; sur le revers étaient les armes de France et de Bavière ; et, dans tous les actes de ce tribunal, Isabelle s'intitulait Reine de France, ayant pour l'occupation de Monseigneur le Roi le gouvernement et l'administration du royaume par l'octroi irrévocable à nous fait par mon dit seigneur Charles et son Conseil.

Il y avait donc alors, dans le royaume deux cours souveraines, quatre factions et deux rois.

Ô France ! ne jette les regards sur ces temps d'anarchie que pour les détester, ne te les retrace que pour remercier le ciel des consolations qu'il te donne par l'heureuse et douce équité dont tes maîtres te font jouir aujourd'hui.

Son expédition faite, le duc se rapprocha de Paris dans l'espoir d'y pénétrer à la faveur d'une nouvelle conspiration qui venait de se tramer et qui manqua par la trahison de l'un des conjurés.

Qu'on nous pardonne de glisser légèrement sur cette multitude de trames réciproquement ourdies les unes contre les autres et dont nous ne parlerons qu'en raison de la part active que notre héroïne pouvait y prendre.

Le parti des mécontents augmentait. Les cruautés du connétable remplissant Paris d'horreurs et de crimes, faisaient refluer dans la faction bourguignonne tous ceux que de telles atrocités fatiguaient.

Nous voudrions quelquefois nous reposer sous le portique du temple des vertus, mais il se couvre de nuages aux récits des exécrations que nous devons peindre encore, et la force de la vérité nous en arrache malgré nous.

Àl'entrée de l'hiver, le duc Jean vint à Troyes où était la reine, et là, ils créèrent encore un parlement, ce qui établit la même autorité souveraine à la fois dans Paris, Amiens et Troyes.

Le duc de Lorraine vint rendre ses devoirs à Isabelle dès qu'il la sut dans cette dernière ville et reçut d'elle l'épée de connétable. Eustache de l'Astre fut nommé chancelier.

Pendant ce temps-là, le prince d'Orange s'emparait du Midi et partout il y faisait reconnaître la puissance de la reine, ainsi que celle du duc de Bourgogne : l'on ne voyait pas, ou l'on ne voulait pas voir, que toutes ces scissions couvraient la France de deuil.

« Il semblait, dit un de nos plus judicieux écrivains, que nos maîtres eussent résolu de s'ensevelir sous les ruines de notre malheureuse patrie. »

Les choses, sous l'anarchie du comte d'Armagnac, étaient parvenues à un point que les Français, obligés de choisir entre deux partis également criminels, désiraient unanimement que si l'on ne pouvait obtenir une réconciliation générale, la victoire demeurât du moins à la faction bourguignonne.

Il fut enfin question de cet accommodement tant désiré, et que les deux partis devaient signer également. Le résultat était que la reine rentrerait dans Paris et que le dauphin gouvernerait l'état conjointement avec le duc Jean. Dès lors, la joie reparut sur tous les visages et la tranquillité sembla renaître.

Mais le connétable prévoyant les suites d'une pacification qui n'était nullement de son goût se hâta de venir à Paris. N'avait-il pas en effet tout à craindre, si le parti bourguignon, profitant de son absence, ou le subjuguait à son retour ou l'empêchait même

d'arriver ? Quel fond pouvait-il faire sur un roi toujours disposé à se rendre au plus fort, ou sur un dauphin encore trop indécis pour lui être utile ? Il parut, et tout projet de pacification s'évanouit : la cour, les ministres, tout se prononça pour lui et ce fut sans peine qu'il fit rejeter un projet qui semblait l'égaler à des rivaux au-dessus desquels il ne cessait de se croire ; mais ce qu'il aurait peut-être pu conserver, son inflexibilité le lui fit perdre : elle lui enleva une grande partie de ceux qui composaient sa faction ; plusieurs d'entre eux redevinrent Bourguignons ; de ce moment, il eût dû pressentir son sort si le bonheur n'aveuglait pas les hommes.

Se plaignait-on à Tanneguy Duchâtel, pour lors prévôt de Paris, de toutes les vexations du connétable, il se contentait de répondre : « Si ceux dont vous vous plaignez étaient Anglais ou Bourguignons, vous ne diriez mot. »

Nous citons ce trait pour faire connaître à quel point ce Duchâtel était l'ami du connétable et du dauphin, et pour que l'on soit préparé à tout ce qu'on lui verra faire dans le même esprit.

Cependant l'orage se formait : quelques refus que le connétable éprouva dans ses demandes exorbitantes d'argent achevèrent de l'irriter, et le désir de se venger lui faisant redoubler tous les monstrueux effets de sa tyrannie, il acheva bientôt de tout perdre dans l'opinion publique et, malheureusement, il ne perdait rien qui ne fût à l'instant ressaisi par Bourgogne et par Isabelle.

Un nouvel événement nous oblige de rappeler ici le jeune Le Clerc, valet de chambre de Bois-Bourdon, qui, depuis la mort de son maître, était constamment resté attaché à la reine à laquelle

même, ainsi qu'on vient de le voir, il avait été fort utile pendant la détention de cette princesse à Tours.

Ce jeune homme plein de zèle et d'activité, fils d'un marchand de fer sur le petit pont et dont il existe encore des descendants, était revenu à Paris avec la reine ; il habitait chez son père qui occupait la place d'un des quarteniers de Paris. Obligé de porter une cause à lui personnelle par-devant le prévôt de Paris, place occupée pour lors, ainsi que nous venons de le dire, par Tanneguy Duchâtel, il n'obtint qu'une réponse injuste remplie de l'aigreur que devait nécessairement avoir, contre un homme attaché à la reine, un des plus grands ennemis de cette princesse.

Irrité de cette injustice, peut-être plus encore du motif qui l'occasionne, Le Clerc jure de s'en venger et choisit pour cela une occasion qui devait, en servant son ressentiment, devenir très utile au parti d'Isabelle.

Il assemble aussitôt ses amis.

« Quand briserons-nous, leur dit-il avec cette chaleur de la jeunesse qu'augmentait le désir d'une juste vengeance, ô mes amis ! quand briserons-nous les chaînes qui nous captivent sous le joug de cette indigne faction des Armagnacs qui, servie par des scélérats, ne peut avoir pour objet que nos biens et nos existences ? N'est-il pas honteux de n'oser secouer les liens de cette odieuse tyrannie ? Lorsque les Parisiens, livrés à leur propre sort, eurent besoin de s'affranchir, ce fut dans leur sein même qu'ils trouvèrent et des appuis et des vengeurs. En admirant nos ancêtres, osons imiter leur courage : aucun d'eux n'eût voulu exister seulement une heure au milieu des troubles qu'élèvent journellement parmi nous les intérêts d'une faction

sanguinaire qui sacrifie tout à sa vengeance, ou à son ambition démesurée. C'est servir notre souverain qu'écarter de lui ceux qui ne l'obsèdent que pour faire refluer sur eux l'autorité dont ils le privent. Quel est donc ce crime imaginaire dont on veut que notre sang réponde ? Si Bourgogne fit périr d'Orléans, il servit notre liberté que Louis essayait de nous envahir. Par un aveuglement impardonnable à des citoyens de Paris, nous éloignons de nos murs ceux qui nous protègent et nous faisons tout pour y faire entrer, pour y servir, ceux qui nous volent et qui nous assassinent ! Ouvrons à la fin les yeux et que le sang de nos tyrans paye celui qu'ils ont fait couler de nos veines. Si le ciel favorise et l'innocence et la vertu, nous avons droit à ses bontés.

« Cette nuit, cette nuit même nous offre l'occasion de punir nos bourreaux et de venger nos frères dont les corps expirants palpitent encore sous les poignards qui les immolèrent. Fils du quartenier de la porte Saint-Germain, je jure de faciliter ce passage au duc de Bourgogne et de lui livrer la ville. Qu'ils se retirent, ceux qu'effarouchent ces nobles desseins, ils ne sont pas dignes de les servir ; qu'ils s'éloignent, mais sans nous trahir surtout, s'ils ne veulent pas devenir eux-mêmes nos premières victimes. Que les autres m'entourent… me jurent pour cette nuit seulement la fidélité que je leur demande, et nos noms à jamais célèbres seront un jour gravés au temple de la justice et de la liberté. »

Pas un ne se retira, et les résolutions de ce projet furent à l'instant portées à l'Isle-Adam qui commandait alors dans Paris.

Le Clerc transporté de cette ivresse qui nous fait affronter les plus grands périls, quand l'honneur semble nous y inviter, laisse coucher son père : dès qu'il le croit endormi, il enlève adroite-

ment les clefs que cet officier public plaçait le soir sous son chevet.

La nuit du 28 au 29 mars 1418, l'Isle-Adam prévenu se présente à la porte indiquée conduisant huit cents hommes d'armes ; Le Clerc qui écoute avec cette inquiétude naturelle à celui qui attend le triomphe ou la mort, n'entend pas plus tôt ces guerriers s'avançant en silence, qu'il leur crie : Vive Bourgogne ! Ceux-ci répondent, les portes s'ouvrent, les clefs se jettent pardessus les murs pour que les troupes qui suivent puissent pénétrer par le même endroit, et voilà dans Paris, non des vengeurs, comme l'avait cru Le Clerc et ses amis, mais de féconds bourreaux qui n'étaient différents des premiers que par la manière dont ils allaient répandre le sang de leurs victimes et le mêler à celui qui fumait, pour ainsi dire, encore dans les rues qu'ils traversaient en triomphateurs.

On se porta d'abord au Châtelet : là, ceux que Le Clerc avait électrisés se trouvèrent au nombre de plus de cinq cents.

On n'entend bientôt plus dans les rues que les cris de Vive Bourgogne ! Vive la paix ! la troupe augmente. À mesure qu'elle s'accroît, l'Isle-Adam la divise, afin de se rendre ainsi maître de tous les quartiers de la ville. Ici le désordre commence ; toutes les portes des gens en place sont enfoncées ; on arrache de leurs logis ces fonctionnaires effrayés, on les précipite dans les plus obscures prisons. L'Isle-Adam, chargé de l'hôtel Saint-Paul, s'y porte en diligence, il éveille le roi, l'oblige de monter à cheval et de se montrer au peuple, on cherche le dauphin, mais Tanneguy Duchâtel, empressé de le soustraire aux fureurs des nouveaux conquérants, s'est hâté de se jeter avec lui dans le château de la Bastille.

De l'hôtel Saint-Paul on s'élance à celui du connétable situé sur le terrain qu'occupe aujourd'hui le Palais Royal ; mais averti par la clameur publique, d'Armagnac déguisé s'est réfugié chez un maçon, et là, dépouillé de toute sa fierté, il attend avec effroi le sort qu'on lui destine.

Eh ! quelles réflexions doit porter sur lui-même l'homme que l'inconstance de la fortune précipite aussi promptement du faîte des grandeurs !

Le connétable est réclamé à son de trompe : le maçon effrayé le livre. Dans le premier moment c'est au Châtelet qu'il est enfermé, ensuite à la Conciergerie.

Le jour éclaire enfin ce bouleversement effroyable : quel spectacle il offre à l'habitant paisible ! D'un côté des maisons enfoncées, des brigands chargés de richesses qu'ils viennent de dérober aux malheureux traînés dans le fond des cachots où naguère eux-mêmes ils plongeaient leurs victimes ; de l'autre des soldats métamorphosés en bourreaux, remplissant les rues des cadavres de ceux qui ne peuvent trouver de place en prison. C'est en un mot partout l'image d'une ville que l'assaut vient de soumettre au vainqueur insolent, que le triomphe aveugle.

En un instant tout change dans la capitale : on n'y voit plus un Armagnac ; la croix de Bourgogne est sur le bras de tous les citoyens ; il n'y a plus qu'un parti dans la ville, on ne lui croirait plus qu'une même âme. Mais qu'y gagnera cette malheureuse cité ? La nouvelle révolution a-t-elle produit autre chose que de changer de meurtriers, bientôt inondés, comme ceux qui les devancèrent, du sang précieux de la patrie ?

Mais interrompons un instant le récit des horreurs qui nous restent à peindre pour remplir l'engagement que nous avons pris de prouver que la reine était éternellement le premier mobile de tous les malheurs de la France et qu'il n'était pas fait une seule plaie à cette malheureuse nation que n'aient entrouverte les coupables mains d'Isabelle.

Le Clerc est la cause de tout ce qui vient de se passer : il dérobe les clefs de la ville sous le chevet du lit de son père, il se sert de ces clefs pour ouvrir les portes aux Bourguignons, et les historiens, sans se donner la peine de rechercher les véritables motifs de la vigoureuse action de ce jeune homme, les attribuent au dégoût que lui inspire la légère mortification qu'il vient d'éprouver. Pourquoi ne pas remonter à une origine bien plus vraie et qu'ils eussent trouvée comme nous, s'ils se fussent donné la peine de la chercher ?

Le Clerc avait été valet de chambre de Bois-Bourdon ; ce favori, on le sait, était le seul confident, le seul messager des amours de la reine : le domestique était avec son maître à Vincennes lorsque le roi fut surprendre les criminels plaisirs de son épouse ; il fut mystérieusement emmené par la reine à Tours lorsqu'on y exila cette princesse, et l'on se souvient des services qu'il lui rendit dans cette circonstance. Isabelle revient à Paris, Le Clerc l'y suit et loge politiquement chez son père. Un événement l'aigrit contre Duchâtel, le plus grand ennemi de la reine : comment ne pas voir qu'Isabelle instruite de cette affaire aura nécessairement dit au jeune homme : Profite de ce qui se présente ; venge-toi, venge ton maître et moi, le hasard t'en offre les moyens, et je me charge de ton bonheur.

Si elle a dû dire cela, Isabelle l'a dit, et si elle l'a dit, tout le reste coule de source, tout le reste est démontré. Le Clerc enflammé par une caresse de la reine, promet tout, excuse tout, et la ville est aux Bourguignons.

Isabelle est donc cause de ce changement inopiné ; elle l'est donc de tout le sang qu'il va faire répandre : nous l'avons d'abord dit parce que nous l'avons cru, et maintenant nous l'assurons, parce que le vraisemblable acquiert ici toute la force qui n'appartient qu'à la vérité et qu'en général, en histoire comme dans le cours ordinaire de la vie, on se trompe bien rarement en jugeant ce qui suit par ce qui précède.

Cependant, Vieux, Tanneguy Duchâtel, Barbasan, qui s'étaient d'abord réfugiés à la Bastille, avaient ensuite conduit le dauphin à Melun, puis ils essayèrent de rentrer dans Paris avec seize cents hommes. Un combat violent se livra dans la rue Saint-Antoine où resta une grande partie des amis du connétable.

Le roi s'était réfugié au Louvre, et le dauphin n'était déjà plus à Melun.

Si des flots de sang ne coulaient pas encore, les sources dont ils allaient jaillir ne devaient pas rester longtemps fermées. La frayeur des Parisiens redoubla quand ils virent approcher de leurs remparts un grand nombre des seigneurs qui tenaient le parti du dauphin.

Alors l'Isle-Adam, Gui de Bar, Mailli, Bourmonville, Dehens, Le Clerc et ses jeunes amis répandirent soigneusement que tout ce qui tenait au dauphin allait, en rentrant dans Paris, exterminer le parti de la reine et du duc de Bourgogne.

Isabelle écrit sur-le-champ aux chefs de sa faction et leur mande que, pour éviter de nouveaux troubles, il n'y a plus d'autre moyen que d'exterminer à l'instant tout ce qui peut encore rester d'Armagnacs, et que si l'on ne le fait pas, jamais le duc de Bourgogne ne pourra rentrer dans la capitale. On ne fit que trop de cas de cette funeste recommandation.

Le 12 juin 1418, le peuple furieux prend les armes, s'élance impétueusement vers les prisons, où l'on vient de renfermer ceux de la faction qu'il proscrit, et là, toujours aveugle quand il se déchaîne, toujours féroce quand il ne raisonne plus, il égorge sans choix, sans pitié comme sans justice tout ce que recèlent ces sinistres asiles de la douleur et du désespoir.

C'est l'un après l'autre qu'on oblige les prisonniers de sortir, et c'est individuellement qu'on les assassine : Bourguignons, Armagnacs, Royalistes, Dauphinois, infortunés retenus pour dettes, malfaiteurs enchaînés pour crimes, tout s'immole, tout est impitoyablement déchiré. Ce n'est plus l'opinion, ce n'est plus le forfait qu'on cherche à punir : le glaive de la mort ne brille que dans les mains de la frénésie, de la rage et de la scélératesse.

Le connétable et tous ceux de son parti furent traités comme les autres. Les seuls prisonniers du Châtelet veulent opposer quelque résistance : aussitôt des flammes enveloppent les murs où ces malheureux sont captifs ; ils préfèrent, au feu qui les menace, le danger moins certain de se jeter par les fenêtres ; mais de quel raffinement n'est pas susceptible la férocité d'un peuple égaré ! des lances sont présentées à ces tristes victimes et c'est sur ces fers aigus qu'elles vont trouver la mort à laquelle elles croyaient échapper.

Cette abondance de sang, d'entrailles éparses et fumantes encombre toutes les rues adjacentes au palais et à la porte Paris ; on n'y peut plus passer sans se couvrir de ces objets dégoûtants jusqu'à la cheville du pied. Ce n'est plus en un mot que par la mort même que l'on évite le spectacle de la mort : il faut tomber sous le fer des bourreaux, si l'on veut éviter de voir ceux que leur glaive immole.

Àl'animosité du jeune Le Clerc, un de ceux dont les coups frappent avec le plus de violence, on reconnaît aisément la main qui le fait agir : le génie d'Isabelle paraît le poursuivre et l'électriser ; rien en un mot n'arrête ces monstres, et l'astre éclipsé par la vapeur du sang refuse sa lumière à ces scènes d'infamie, dont les démons même seraient effrayés.

Tous les quartiers de la ville s'ensanglantent également, celui qui veut se venger d'un ennemi n'a qu'à le désigner sous le nom d'Armagnac, un poignard l'en défait aussitôt. Les corps du connétable et du chancelier furent attachés à des câbles et traînés dans la boue ; on découpa leur chair pour en composer des écharpes, puis les cannibales, ornés de ces bandelettes sanglantes, couraient les rues, armés de couteaux dont ils entrouvraient le flanc des femmes enceintes, osant dire en voyant leurs fruits : Regardez donc ces petits chiens qui vivent encore.

Les chefs bourguignons, témoins de ces horreurs, les excitaient du geste et de la voix :

« Courage, mes amis, criaient-ils à ces tigres, aucune grâce aux Armagnacs ; ils ne vous épargneraient pas s'ils étaient à votre place : massacrez-les donc, vous ne leur faites ici que ce qu'ils vous feraient eux-mêmes. »

Le pillage fut immense, il dura trois jours, comme les meurtres. On voyait sur le corps de ces égorgeurs, de leurs épouses ou de leurs filles, les riches vêtements qu'ils avaient enlevés dans les hôtels.

Tous les genres de crimes, en un mot, éclatèrent dans ce désordre horrible. C'est en vain qu'on cherchait quelques traits de la physionomie humaine sur ces fronts hideux et sanglants, ils ne présentaient plus que les contorsions des furies de l'enfer déchirant leur proie.

On prétendait que ces fléaux étaient une punition de Dieu. Pourquoi donc, dans ce cas, sa justice épargna-t-elle les deux agents de ces exécrations, et pourquoi les vit-on le lendemain, réunis dans le même char, parcourir en triomphe ces rues teintes du sang qui venait de couler en leur nom ?

Ils étaient escortés de douze cents hommes et des plus belles filles de la capitale ; des infortunées, qui peut-être avaient à pleurer leurs pères ou leurs amants, semèrent de fleurs mouillées de leurs larmes le chemin que devaient parcourir Isabelle et Bourgogne.

La reine accueillait ces enfants d'un rire sardonique, elle les effrayait par son luxe, elle les scandalisait par l'immodestie de sa parure et par l'effronterie avec laquelle ce monstre osait considérer les plus chers objets de ceux que venaient d'égorger ses poignards.

On dit que dans cette traversée, pour une cause de peu d'importance, les chevaux de son char s'arrêtèrent au coin de la même rue où le duc de Bourgogne avait lui-même assassiné le duc d'Orléans et que, dans ce moment, Bourgogne serra la main

d'Isabelle : Il manque à notre triomphe, dit la reine, il était digne de l'orner.

Ce fut ainsi que, foulant aux pieds toute retenue, elle osa se présenter à son époux, trop heureux de l'accueillir encore et de nommer ses libérateurs, elle et son affreux complice.

Au lieu de se jeter aux pieds d'un époux qu'elle avait aussi cruellement outragé..., d'un époux qui ne devait plus la voir qu'avec horreur, après tout ce que ses yeux et les dépositions de Bois-Bourdon lui avaient appris, au lieu de trembler en approchant de ce malheureux prince et d'implorer son pardon, elle eut l'audace de lui adresser des reproches et de lui demander la réhabilitation de Bois-Bourdon qu'il avait, disait-elle, trop légèrement cru et plus injustement encore condamné au dernier supplice.

Quel front ! mais celui d'Isabelle ne rougissait plus, l'habitude du mal éteint la honte de l'avoir conçu ; l'endurcissement de la scélératesse est le nec plus ultra de la misère humaine. Cet état ferait presque douter de la dignité de notre existence, s'il n'était pas probable qu'il est un des moyens dont Dieu se sert pour nous punir et nous humilier.

Eh ! non, non, Isabelle ne rougissait plus, il y avait longtemps que le crime avait anéanti dans elle cette émotion si tendre et si précieuse de la nature, née du remords et de la pudeur, et qui devient dans l'homme la preuve la plus certaine de l'inaltérable empire de la vertu.

Dès lors, tout changea dans le gouvernement : Isabelle et le duc s'attachèrent à ne laisser en place aucun individu de l'ancien ordre de choses. Morvilliers, qu'Isabelle avait déjà mis à la tête du Parlement qu'elle avait créé à Troyes, devint le chef de celui

de Paris ; de l'Astre fut fait chancelier ; l'Isle-Adam et Chatelux furent faits maréchaux de France ; Dehens devint amiral et le duc Jean se réserva le gouvernement de Paris. Tous les officiers de la maison du roi, tous les domestiques furent renouvelés, et l'impudente Isabelle fit placer, parmi les valets de chambre du palais, ce Le Clerc qui, de tous temps, l'avait si bien servie et dernièrement encore en introduisant les Bourguignons.

Comme l'intention de la reine était de ne laisser libre aucune personne de la faction du connétable, les arrestations se prolongèrent et ne firent que changer d'objets ; les Armagnacs remplacèrent les Bourguignons dans tous les cachots de Paris et vinrent sécher les murs encore humides du sang de leurs ennemis.

Ces subversions sont l'histoire de toutes les révolutions : les victimes changent, les bourreaux restent, parce qu'il faut qu'il y ait toujours sur notre misérable planète une somme de maux égale à celle du bien, équilibre absolument essentiel à la conservation de l'univers.

Isabelle ne s'en tint pas là ; peu d'esprits avaient autant de ressources que le sien pour étendre l'horreur et doubler l'infamie. Elle engagea le duc de Bourgogne à ordonner que les troupes cantonnées aux environs de Paris s'opposassent à l'entrée des vivres. Une disette affreuse se fit bientôt sentir, et les partisans de la reine ne manquèrent pas de publier que cette nouvelle oppression n'était l'ouvrage que des débris des Armagnacs ravageant et pillant les campagnes.

Il n'en fallut pas davantage pour ranimer la colère assoupie du peuple ; il se reporte aux prisons et y égorge ceux qu'on vient d'y renfermer.

Un chef bien digne d'être à la tête de ces nouvelles atrocités s'offrit à les conduire. La reine et le duc de Bourgogne le reçurent à bras ouverts ; c'était le bourreau de Paris, le fameux Capeluche. « Mon ami, lui dit la reine, à vous seul appartient l'honneur de nous débarrasser d'ennemis aussi redoutables, vous êtes l'exécuteur de la justice : où cette justice sacrée et servie par vous est-elle mieux outragée qu'ici ? Ces traîtres vous appartiennent, vous seul devez trancher leurs jours ou diriger les coups qu'on va leur porter ; soyez impitoyable, votre maître vous en saura gré ; songez que nos intérêts sont les mêmes et que vous servez la cause de Charles VI en servant la nôtre.

— Oui, Capeluche, dit le duc de Bourgogne en serrant les mains du bourreau, oui, mon ami, obéissez à nos ordres ; les lois, elles-mêmes, ne vous en prescriraient pas de plus sages ; soyez leur organe, leur protecteur, honorez-vous de répandre ce sang impur ; à vous seul, comme vient de vous le dire la reine, appartient l'honneur de le verser. »

Quand les mains de ce scélérat et celles de ses confrères eurent vidé les prisons de cette terrible manière, les forcenés demandèrent les prisonniers de Vincennes. On les leur livra avec la clause de les conduire au Châtelet, afin que les murs du donjon, qui servait pour lors de palais au roi, ne fussent pas souillés ; mais la soif du sang de ces malheureux était si ardente qu'on les égorgea dès qu'ils furent sur la route de Paris.

On craint souvent l'incendie qu'on allume : que de crimes de plus sans cette heureuse frayeur !

Le duc de Bourgogne redouta l'excès du zèle des habitants de Paris ; il sentit qu'il importait à la sûreté de calmer cette efferves-

cence. On s'empara de tous ces massacreurs et l'on en fit la justice qu'ils méritaient si bien à leur tour.

Capeluche fut le premier immolé ; son valet l'exécuta, et comme il n'avait pas encore exercé, ce fut sur l'échafaud que son maître lui donna sa dernière leçon : « Que le couteau tombe là », lui dit-il en marquant du doigt la place qu'il fallait frapper ; s'agenouillant ensuite, il reçut le coup et périt comme il avait vécu, sans peur comme sans remords. Il faut des siècles de sang pour offrir de semblables traits, et par bonheur, ils se reproduisent rarement.

Le duc, toujours dans le même esprit, éloigna de Paris tous ceux qui s'étaient montrés le plus empressés à servir sa cause par l'exécution des crimes dont nous venons de tracer l'effroyable tableau. On envoya ces misérables faire la guerre au reste des factions du dauphin et du connétable, qui occupaient encore quelques places fortes dans les environs de Paris. S'imaginant qu'on les trompait, et qu'on voulait les faire immoler par ceux qu'on les envoyait combattre, ils voulurent rentrer dans la capitale ; mais ils en trouvèrent les portes fermées.

Àtous les maux qui venaient d'affliger cette malheureuse ville, il s'en joignit d'autres..., inévitables suites des massacres qui venaient de s'y faire pendant les grandes chaleurs.

Une maladie contagieuse s'étendit tellement qu'en moins de trois mois en enterra plus de cent mille personnes : c'est ainsi que les malheurs se succèdent et que la Providence punit tôt ou tard tous ceux qui les ont attirés sur les hommes.

L'exemple du connétable servit au duc de Bourgogne : il prit pour dominer des moyens tout contraires à ceux de son rival. Il

s'agissait de se concilier le peuple, de se faire ouvrir les portes des villes qu'on lui fermait ; il réussit. Il fit également révoquer la condamnation portée contre le système de Jean Petit : trop de personnes se trouvaient intéressées à soutenir la doctrine de cet apôtre du régicide et de l'assassinat, et le duc, contradictoirement à la conduite qu'il affichait, la laissa subsister, pour son propre malheur sans doute.

De Melun, le dauphin s'était rendu à Bourges, où il fut rejoint par la plus grande partie de la noblesse qui, dégoûtée de l'esprit de parti, crut avec raison devoir se rallier autour du seul homme en la personne duquel résidait nécessairement la royauté ; de ce moment, ce prince, au lieu du titre de lieutenant général du royaume, prit celui de régent. Il institua un chancelier et un parlement composé de gens qui avaient échappé aux massacres de Paris. Cette cour souveraine fut ensuite transférée à Poitiers.

Isabelle mit tout en usage pour faire revenir son fils à Paris, et ne prouva par cette démarche que le désir ardent de se rapprocher toujours du fantôme de la royauté, par l'aisance que cela lui donnait alors de faire refluer sur ce fantôme tout le mal qui pourrait se faire et de profiter de tout le bien ; peut-être avait-elle déjà quelques autres raisons particulières que la suite nous dévoilera.

Quoi qu'il en fût, le dauphin se méfia et n'arriva point ; mais au lieu de cela, il prit sur les Bourguignons autant de places qu'il put, à l'aide de ces valeureux guerriers qui, par la suite, illustrèrent son règne.

Le duc de Bretagne intervient comme médiateur, et le traité qu'il présenta fut accepté de la reine et du duc de Bourgogne ; mais les seigneurs attachés au dauphin rejetèrent un accommo-

dement qui laissait aux instigateurs des troubles plus d'autorité que n'en avait leur prince : les négociations échouèrent.

Profitant de toutes ces alternatives, Henri V, encouragé par la reine, poursuivait toujours ses victoires. Maître de presque toute la Normandie, il mit le siège devant la capitale de cette province. Les Rouennais demandèrent du secours, on fit valoir cette demande et elle devint le prétexte de nouveaux impôts qui, à peine perçus, s'engloutirent, suivant l'usage, dans les coffres de nos deux sangsues, et les secours qu'ils devaient payer n'arrivèrent point.

Le duc Jean, qui avait trouvé soixante mille hommes quand il marchait contre son prince et contre sa patrie, ne trouva plus personne dès qu'il fut question de défendre l'un et l'autre.

Quoi de plus embarrassant, en effet, que la conduite de ce prince. Il est intéressé, sans doute, à rompre les progrès du roi d'Angleterre, dont l'extrême puissance pouvait nuire un jour à la sienne, mais il l'était bien plus à déranger, à entraver les succès du dauphin toujours entouré d'Armagnacs.

« S'il agissait contre les ennemis de la monarchie, dit un historien accrédité, il laissait le champ libre aux siens et, pour se faire redouter de ceux-ci, il fallait qu'il négligeât les autres. »

Si, d'une autre part, il irritait Henri en secourant les ennemis de ce prince, celui-ci le déshonorait en publiant le honteux traité de Calais. Le duc, meilleur guerrier qu'adroit politique, n'avait pas d'abord senti ces importantes considérations. Il ne fut éclairé que par la reine, qui ne négligeait jamais rien de tout ce qui pouvait engager les autres à servir ses propres intérêts ; et cette femme, aussi courageuse qu'extraordinaire, eut toute sa vie cela

de particulier que le peu de bien qu'on lui vit faire n'avait jamais d'autre motif que de servir le mal qu'elle désirait par goût ou par utilité.

On renouvela des propositions que le roi d'Angleterre écoutait comme s'il eût désiré la paix, pendant que toutes ses démarches ne démontraient en lui que le plus grand désir de faire la guerre ; et ici, pour mieux inquiéter le duc de Bourgogne dont il connaissait les véritables motifs, il eut l'air de se prêter à quelques ouvertures d'alliance qui lui furent faites par le dauphin dont il se moquait dans le fond de son cœur. On ménagea d'autres négociations dans le cabinet du roi, qui n'eurent pas un meilleur succès.

Pendant ce temps, l'adroite Isabelle employait auprès de l'Anglais des moyens infiniment plus sûrs. Elle lui envoya par le cardinal des Ursins le portrait de Catherine, en lui faisant dire sous main qu'elle lui offrait la plus belle et la plus chérie de ses filles ; mais qu'elle y mettait pour clause que le mariage se ferait à Paris.

Henri V comprit ce langage ; il loua la princesse dont on lui envoyait le portrait. L'amour opposa ses flèches aux lances du dieu Mars, et le héros ne triompha plus que pour déposer aux pieds de sa maîtresse des lauriers enlacés de myrtes.

La bravoure des Rouennais vint pourtant retarder un peu ses desseins. Il était loin de s'attendre à une aussi longue résistance : elle fut telle que jamais il ne l'eût vaincue, sans la trahison de Gui Boutellier absolument vendu au duc de Bourgogne. Un nouveau malheur, en ébranlant le courage de ces braves citoyens, vint encore favoriser les ambitieux projets d'Henri. La famine, en frappant cette malheureuse ville de toutes ses horreurs, contraignit la garnison à se débarrasser de tous ceux qui consommaient sans

être d'aucune utilité. De ce nombre furent les femmes, les vieillards et les enfants qui, repoussés dès qu'ils approchèrent du camp anglais, se jetèrent dans les fossés de la ville, où les assiégés qui craignaient leur rentrée les laissèrent périr, non seulement sans secours, mais même en faisant feu sur ceux que la faim contraignait à tout braver pour apaiser cet impérieux besoin de la nature.

Voilà les horreurs dont étaient journellement cause et la méchanceté d'une femme, et l'infernale politique d'un scélérat.

Le duc, néanmoins fortement sollicité de secourir la ville de Rouen, dont on voit, d'après ce qui vient d'être dit, qu'il s'embarrassait fort peu, envoya, à la fin, à ces malheureux, dix-huit cents hommes que Henri détruisit en un jour.

Les assiégés, au désespoir, se décidèrent à une vigoureuse sortie, qui peut-être allait tout réparer, lorsque Boutellier, ce traître dont il vient d'être question, d'après une lettre qu'il venait de recevoir de la reine, fit rompre le pont par lequel devaient passer ceux qui allaient attaquer les Anglais : la moitié de la garnison fut noyée. On demanda de nouveaux secours ; mille raisons parurent en légitimer le refus, et le duc finit par conseiller aux assiégés de se rendre sous les conditions les moins avilissantes ; elles furent très dures. On remarqua cependant, ici, avec plaisir, un trait de bienfaisance de la part de Henri : on stipula en faveur des malheureux rejetés de la ville et languissants dans les fossés ; les habitants furent obligés de les nourrir pendant un an ; ainsi le plus grand ennemi de la France devint en cette occasion plus généreux que les chefs qui la gouvernaient : ces derniers furent la cause d'une affreuse inhumanité que le premier répara aussitôt qu'il le put.

Rouen fut aux Anglais, la fortune le permit ; elle est donc souvent bien injuste.

Mais laissons des événements qui ne nous ont que trop écarté de notre sujet et que nous n'avons racontés que parce qu'ils nous ont fourni l'occasion d'ajouter quelques traits importants à la hideuse figure que nous nous sommes engagés à peindre.

L'issue du siège de Rouen fit trembler les Parisiens. Ils sollicitèrent le roi, qu'éloignaient la disette et la contagion, de rentrer dans Paris. Le duc de Bourgogne s'y opposa ; il protesta que Charles ne rentrerait dans sa capitale que quand il n'y aurait plus aucune sorte de danger pour lui.

D'autres négociations s'ouvrirent entre le dauphin et le roi d'Angleterre, mais dont la reine et le duc Jean ne cessèrent de paralyser les effets.

Enfin, pour intimider le jeune Charles, le duc renoua ouvertement avec Henri. Le rendez-vous des explications fut choisi entre Meulan et Pontoise ; mais le roi de France, retenu par ses attaques ordinaires, ne put s'y trouver.

Le duc de Bourgogne et la reine y conduisirent Catherine.

Un espace assez considérable entouré d'une double haie devint le lieu de la conférence ! un détachement anglais fut placé d'un côté, les Français garnirent l'autre. Quand tout fut disposé, le duc et la reine suivis de la princesse Catherine pénétrèrent jusqu'au pavillon construit au milieu de l'enceinte et dans lequel devaient se tenir les conférences.

Catherine parut avec toute cette coquetterie que savait déployer sa mère. L'entrevue acheva ce qu'avait si bien commencé

le portrait, et ce fut aux pieds de sa future épouse que Henri fit serment de vaincre.

Mais l'adroite Isabelle à qui n'échappait aucune des impressions d'un sentiment qu'elle avait si souvent éprouvé cessa, par un raffinement bien digne d'elle, de faire paraître sa fille aux colloques suivants. Henri ne fut pas la dupe de cette petite ruse, beaucoup de fierté régna de part et d'autre dans la seconde entrevue, et quoique le duc n'eût pas lieu d'être fort satisfait, le traité néanmoins se conclut sans empêchement ; mais tout se brouilla bientôt et le duc de Bourgogne ne pensa plus qu'à voir le dauphin. Pouilly-le-Fort fut choisi pour le lieu de cette entrevue.

C'est l'obscurité des routes de ce labyrinthe qui fait dire aux historiens que la cause des crimes de ce siècle est impénétrable, et c'est précisément la certitude où ils se croient d'en avoir pénétré les motifs qui leur fait affirmer que le duc usa de toutes sortes de souplesses dans cette entrevue de Pouilly, et cela par l'entremise d'une femme dont ils le prétendaient amoureux. Ce fait est notoirement faux. Ce fut Tanneguy Duchâtel, grand partisan du dauphin, qui ménagea cette entrevue et qui fit tout ce qu'il put pour que le duc s'humiliât vis-à-vis du dauphin ; mais Jean ne renonça point à son caractère ; il ne l'avilit jamais, et s'il eut l'air de s'abaisser avec le dauphin à Pouilly, ce ne fut que pour préparer ce qu'il projetait. La conduite de Tanneguy Duchâtel à Montereau nous fera voir que cet ami du dauphin était loin d'être la dupe du duc de Bourgogne.

Véritablement dans cette première entrevue le duc cajola le dauphin, le caressa, lui jura foi et hommage, porta les prévenances au point de tenir l'étrier quand le jeune prince monta à cheval ; et l'on s'est obstiné à voir dans tout cela un retour ver-

tueux du duc de Bourgogne… de la vertu dans un homme assez faux pour renouveler dans le même temps à Henri toutes les clauses du honteux traité qu'il venait de faire précédemment avec lui ! C'est à l'homme que nous venons de voir user d'une telle fourberie, qu'on ose dans le même instant prêter tant de bonne foi ! Convenons qu'il faut avoir envie de s'aveugler pour déraisonner à ce point. Le duc fut aussi traître envers le dauphin qu'il l'avait été toute sa vie avec ceux auxquels il avait eu affaire : il n'était franc qu'avec la reine, parce qu'encore une fois ce n'était qu'avec elle qu'il trouvait tout ce qui servait son avarice et son ambition ; que ce n'était qu'elle qu'il avait réellement aimée et non cette Mme de Giac, seulement son amie, et aux séductions de laquelle on ose pourtant dire qu'il se rendit ; ce qui dans une affaire aussi importante l'eût assurément brouillé avec la reine et plus encore avec le roi d'Angleterre, qu'il avait tant de raisons de ménager.

Eh ! non, non, jamais dans aucune de ces négociations le duc de Bourgogne ne cessa d'être faux, et cette fois, il le fut à tel point qu'il scella par tous les serments de la religion son raccommodement avec le dauphin comme si un homme semblable pouvait se croire lié par des serments religieux, lui que n'enchaînaient pas même les plus saintes lois de la nature ; et l'on persiste à croire de la sincérité dans le cœur d'un homme qui venait de jurer tout le contraire dans sa dernière entrevue avec Henri. Non, non, encore une fois, digne ami d'Isabelle, ton âme modelée sur celle de cette femme perfide n'était pas faite pour jamais offrir de la franchise ! et le moment où elle en faisait paraître davantage était nécessairement celui où ce sentiment vertueux était le plus indignement outragé par toi.

Les principales conditions du traité avec le jeune Charles furent que ces deux princes partageraient tour à tour le gouvernement, et que l'oubli du passé serait total.

Les bons et crédules Parisiens furent comblés de joie d'une réconciliation qui paraissait assurer leur repos, mais ils n'en devinrent bientôt que plus malheureux, quand ils commencèrent à reconnaître jusqu'à quel point ils pouvaient compter sur cette réconciliation qui en effet dura peu. Pourquoi, si elle eût été sincère, ces deux princes réunis n'eussent-ils pas de même réuni leurs troupes pour s'opposer aux hostilités des Anglais qui ravageaient déjà les faubourgs de Paris ? Telle était pourtant une des principales clauses du traité. Par quelle raison ne s'exécutait-elle pas ? Si le duc Jean eût été sincère, par quelle raison transférait-il la cour à Troyes, puisqu'il s'obligeait à la préserver dans Paris de toutes les insultes qu'elle eût pu recevoir ? Pourquoi ces deux princes étant convenus à Pouilly-le-Fort de se revoir à Montereau, le dauphin balança-t-il tant à se rendre à cette seconde entrevue ? Pourquoi si ce jeune prince eût cru devoir se confier au duc de Bourgogne, d'après ce qu'il avait vu de lui, fut-il cependant très ébranlé par les discours de ceux qui lui représentèrent l'imprudence de compromettre dans un second colloque l'héritier de la France, et de le compromettre avec qui ? Avec un homme souillé de l'assassinat du duc d'Orléans, avec un homme qui depuis un an remplissait la France de malheurs et de crimes et qui n'avait d'autre projet que d'usurper toute la puissance, afin de la partager avec l'Anglais, dont on venait de découvrir le traité qu'avait passé ce monarque avec le duc… avec ce même duc enfin qui faisait maintenant aussi bonne mine au dauphin. Voilà ce qu'objectaient avec tant de raison les amis du jeune Charles pour

l'empêcher de se risquer une seconde fois avec un homme aussi dangereux.

Mais était-il nécessaire d'opposer au dauphin tant de motifs de craintes ? Il ne s'agissait que de bien connaître celui qui ne travaillait qu'à le tromper ; il ne s'agissait que de se souvenir que si le duc avait employé tant de fausseté à Pouilly-le-Fort, son usage avait toujours été tel dans toutes ses négociations, bien persuadé qu'il était que le premier talent du négociateur est de tromper et toujours avec un si grand art que la vérité n'ait l'air d'être telle que quand elle est le mieux immolée par lui.

Quoi qu'il en fût le duc de Bourgogne balança sur l'époque de la seconde entrevue, d'abord fixée au 18 août, puis remise au 26 du même mois et décidément résolue au 10 de septembre.

Le dauphin varia de même : mais quelle différence de motifs dans l'une et l'autre de ces irrésolutions ! L'intéressant dauphin devait frémir de se retrouver avec un pareil traître, tandis que le coupable ne pensait qu'à le devenir de plus en plus, et ne variait que pour être plus sûr de son fait.

On fit tout ce qu'il fut possible pour vaincre ces tergiversations ; elles ne se fixèrent qu'avec beaucoup de peine.

Une malheureuse prédiction, qu'un Juif avait faite au duc, paraissait l'arrêter toujours. Si vous allez à Montereau, lui avait dit cet astrologue, jamais vous n'en reviendrez.

Tel fut un des motifs des irrésolutions du duc et ce qui l'avait également engagé à proposer Troyes au lieu de Montereau. Cependant, vaincu par les vives représentations qui lui furent faites de ne point aigrir le dauphin par ces changements perpétuels, il

se décida pour Montereau et c'est ici que nous ne pouvons nous empêcher de rapporter l'entretien curieux qu'il eut la veille avec la reine, et qui ne se trouve que dans un testament manuscrit apporté à Londres par Jaquelin, secrétaire du duc qui, dès le lendemain de la scène que nous allons décrire, y passa avec d'autres pièces analogues au même fait.

« Sire de Bourgogne, dit la reine, vous touchez au moment le plus intéressant de votre vie et à celui où toutes nos espérances doivent se réaliser. Notre plus grand ennemi dans ces entrefaites est incontestablement le dauphin : songez au mal qu'il vous a fait, à celui qu'il a voulu et qu'il peut vous faire encore. Charles VI est un être nul pour nous ; nous n'avons besoin que de son ombre, elle nous couvre. Mais le dauphin prête un corps à cette ombre. Que ferez-vous avec l'Anglais, si vous laissez subsister celui qui nécessairement réunira un jour toutes ses forces à dessein de détruire notre ouvrage ? vous avez promis de vous en défaire, Henri vous tiendra-t-il parole quand vous en manquerez avec lui ? À quoi nous aurait donc servi d'ailleurs d'exterminer la faction d'Armagnac, dès que vous en laissez vivre le chef ? Voyez-le encore même aujourd'hui entouré de tous ceux qui tenaient le plus à ce parti toujours prêt à fondre sur nous. Eh ! quoi, celui qui n'a pas craint pendant tant d'années de répandre le sang de ses plus mortels ennemis, frémira de verser celui de leur chef ! Beau sire, vous ne me ferez pas cette honte d'être liée avec le plus faible des hommes ; car vous ne passerez que comme tel aux yeux de la postérité, si après avoir perdu tous ceux qui voulaient nous perdre, vous balanciez à vous défaire de celui qui les représente tous. Je ne me déguise point les dangers que vous courez dans cette fatale entrevue ; mon cœur les voit et ne les diminue pas, c'est à vous de prendre l'avance soyez aussi adroit, aussi entre-

prenant qu'ils seront scélérats et fourbes ; éloignez surtout de votre esprit l'idée que c'est le fils d'Isabelle et celui du roi votre seigneur que vous sacrifiez ; ne voyez dans cet idiot que le plus dangereux de nos ennemis, n'y voyez qu'un homme persuadé de faire une bonne action en frappant le premier celui dont il serait frappé lui-même s'il lui en laissait le temps, et souvenez-vous surtout qu'en politique il n'exista jamais de crime à se défaire de l'être qui veut nous détruire.

— Songez-vous, Madame, répondit le duc, à la honte dont cette action me couvrira ? Le dauphin va devenir mon roi, puis-je porter la main sur lui, et ce que je gagnerais pour notre commune alliance ne le perdrais-je point aussitôt par les dangers de cette action et par l'avilissement dans lequel ses suites doivent infailliblement me plonger ? — Fîtes-vous ce calcul, Monsieur, quand il fut question d'assassiner d'Orléans ? — D'Orléans n'était pas mon roi.

— Je ne vous dis pas, répondit Isabelle, de tremper vos mains dans le sang du dauphin : soyez plus adroit, prince, irritez son jeune orgueil ; que ceux qui seront avec vous croient que les mouvements de colère qui lui échapperont en ce moment peuvent être suivis de voies de fait, et qu'ils fassent tomber sous leurs coups celui qui voudrait vous voir sous les siens. Vous vous vengerez alors, mais vous n'attaquerez pas ; lui seul est pour jamais flétri dans l'opinion publique… Songez que vous êtes anéanti si vous ne suivez mes conseils : songez que si mon fils triomphe, je suis éloignée pour jamais, que tout ce que nous avons fait jusqu'à ce jour est perdu et qu'il ne nous restera plus que des larmes à verser sur d'irréparables malheurs. — Les gens qui me suivent, Madame, sont des gentilshommes pleins d'hon-

neur : puis-je supposer qu'un régicide existe parmi eux ? La noblesse française répandit son sang pour ses rois, mais elle ne les assassina jamais. Ce crime quelquefois sortit des sanctuaires ; l'espoir de s'y réfugier l'encourageait sans doute ; celui qui se suppose au-dessus des rois peut s'aveugler sur un pouvoir qu'il croit égal au sien ; mais celui qui défend ce pouvoir et qui combat pour lui, le respecte et ne l'outrage point. — Encore une fois, Monsieur le duc, je ne vous propose pas un régicide, mais un acte de courage : ce n'est point un meurtrier que je veux voir en vous, c'est un défenseur ; vous devez en trouver parmi ceux qui vous accompagnent ; gardez-vous de leur dire : Assassinez le dauphin ; contentez-vous de leur faire jurer qu'ils vous défendront si vous êtes attaqué et faites tout ce qu'il faut pour l'être.

— Vous serez contente, Madame, dit le duc ; puissiez-vous me trouver un jour des vengeurs aussi facilement que vous en allez trouver un dans moi ! »

Le duc de Bourgogne sortit, et ce fut pour la dernière fois que se parlèrent deux monstres que le ciel n'aurait jamais dû réunir.

3-2

Choisissons maintenant, dans les différents rapports que les historiens nous offrent sur le célèbre événement de Montereau, celui qui s'accorde le mieux avec la vérité que cette conversation nous dévoile.

Cette entrevue toujours remise, eut enfin lieu, comme nous l'avons dit, le 10 septembre 1419.

Le château de Montereau est séparé de la ville par le pont. Les troupes du duc de Bourgogne occupaient le château : celles du dauphin étaient dans la ville. À chaque extrémité du pont était une barrière : par celle qui faisait face à la ville devait passer le dauphin accompagné de Tanneguy Duchâtel, Narbonne, Louvet, Naillac, Loire, Layet, Froilier, Bataille, Bouteillier et Dulau.

Tels furent les dix gentilshommes nommés pour accompagner le dauphin. Tous étaient Armagnacs.

Par la barrière qui faisait face au château devait passer le duc de Bourgogne, suivi de Charles de Bourbon, Noailles, Fribourg, Neufchâtel, Montaigu, de Vienne, Vergi, Dautrey, Giac et Ivret de Pontarlier, dans le même nombre que ceux du dauphin.

Tous étaient Bourguignons.

Les gens du duc et ceux du dauphin vinrent examiner le pont ; ils en garantirent la solidité.

Au-delà des barrières, à peu près au milieu du pont, était une salle construite en charpente et dans laquelle la conférence devait se tenir.

Avant que de passer les barrières, les seigneurs de part et d'autre furent les visiter, et quand ils entrèrent on ne leur laissa que leurs haubergeons et leurs épées.

Le dauphin arriva le premier ; le duc de Bourgogne ensuite.

Aussitôt des gardes de l'un et de l'autre parti prirent possession de leurs barrières respectives.

— Venez donc, dit au duc un des gens du dauphin, Monseigneur vous attend. — Je vais à lui, reprit le duc, en continuant de

s'avancer, et quand il fut près du dauphin, il mit un genou en terre.

Le jeune prince, sans aucun témoignage d'attention, lui dit assez durement : Il y a quinze jours que je vous attends, mon cousin ; pendant cela nos troupes fatiguent les habitants et les Anglais profitent de ces délais pour avancer vers Paris.

Comme ici le duc restait toujours agenouillé, un des seigneurs de sa suite lui dit : Relevez-vous donc, Monseigneur, c'est trop s'humilier.

Le duc, debout, dit alors au dauphin qu'il ne pouvait rien sans l'aveu du roi, et qu'il fallait se rendre à l'instant l'un et l'autre auprès du monarque.

— Je n'ai pas besoin de vos avis sur cela, répondit le dauphin ; j'irai voir le roi quand je voudrai.

— Vous y viendrez tout de suite, dit le duc ; puis mettant une main sur la garde de son épée, et l'autre sur le collet du dauphin, il fit des yeux un signal aux gens de son parti. Tanneguy, saisissant la situation, pousse alors le duc par les épaules, dégage le dauphin, que ses gentilshommes font repasser de l'autre côté de la barrière, et, lui Duchâtel poursuivant avec raison la vengeance de l'injure que son maître vient de recevoir, frappe le duc de sa hache, le blesse au visage et au poignet ; le duc tombe sur ses genoux, les coups redoublent, les meurtriers l'environnent ; on l'achève. Layet et Froilier lui plongent leurs épées dans le corps, au défaut de son haubergeon. Noailles, le seul partisan du duc qui se mit en défense, reçut plusieurs blessures, dont il mourut peu après ; les autres seigneurs bourguignons furent faits prisonniers, excepté Montaigu qui trouva le secret de s'évader.

Telle est la vérité de ce mémorable événement, d'après les meilleurs historiens, et Monstrelet surtout, de la narration duquel il faut pourtant se défier un peu, vu son extrême attachement à la maison de Bourgogne. Au reste nous avons saisi, comme nos lecteurs sans doute, une contradiction qu'il nous est impossible de détruire. Comment se peut-il que Tanneguy frappe le duc d'une hache, pendant qu'on n'avait laissé aux seigneurs que leurs épées ? Cette hache avait donc échappé à l'inspection : cela est-il présumable ? cela ne ferait-il pas plutôt croire que ce meurtre était prémédité ? De quelque façon qu'il ait été commis, pour en laver Duchâtel, quelques historiens font intervenir sur le pont un grand homme brun, qui frappa le duc d'une longue épée. Cette fable est absurde, puisqu'il n'y avait sur le pont que les vingt seigneurs nommés ci-dessus, parmi lesquels ne se trouvait assurément pas le personnage imaginaire dont on nous parle et que l'on n'ose introduire ici que pour disculper Tanneguy. Il valait bien mieux légitimer son action que de la nier, et on le pouvait : il punissait un assassin, il vengeait son roi, quoi de plus juste ? Ce ne fut pas d'ailleurs la seule fois qu'il agit de cette manière : ne le vit-on pas en 1424 tuer le dauphin d'Auvergne, dans les appartements de ce même Charles qu'il venait de si bien servir à Montereau ? Il valait donc bien mieux, nous le répétons, préconiser l'action commise sur le duc Jean par Duchâtel que de l'anéantir.

Quoi qu'il en fût, lorsque les gardes extérieurs virent tomber du monde sur le pont, ne sachant qui c'était et n'étant point appelés, il ne bougèrent pas.

On emporta le dauphin presque évanoui ; ses larmes coulèrent ensuite et son chagrin fut bien sincère. Le corps du duc resta sur

le pont jusqu'à ce que le curé de Montereau vint l'enlever pour lui rendre les derniers devoirs. Il le trouva presque nu.

Il semble, après tout ce qui vient d'être dit, qu'il est impossible d'établir maintenant aucun doute sur l'auteur de la catastrophe du pont de Montereau. Quelque certitude que dussent en avoir les deux partis, il s'entama pourtant une sorte de procédure. L'on entendit beaucoup de dépositions, qui se contrarièrent, et desquelles il fut impossible de tirer aucun éclaircissement : une chose existait, le duc de Bourgogne venait d'être assassiné ; mais par quelles mains ? Ceux qui ne veulent pas convenir que ce fut par celles de Tanneguy doivent assurément flotter bien davantage dans leur opinion en parcourant la procédure. On s'était servi d'une hache, Tanneguy était le seul qui en eût une, lui seul avait mis la main sur le duc, lui seul se félicitait d'avoir vengé d'Orléans : que faut-il donc de plus pour convaincre ?

On soupçonna Barbasan : pouvait-on alléguer contre lui aucune des preuves qui militaient contre Duchâtel ? D'abord il n'était pas sur le pont, et on l'entendit toujours dire que cette action déshonorait le dauphin au lieu de le servir.

Àl'égard des torts qui avaient mérité ce traitement au duc de Bourgogne, ils étaient authentiques. Qu'on se rappelle pour s'en convaincre et sa conversation avec Isabelle, et la manière dont il obéit à ce qui lui fut recommandé dans cette entrevue, dès qu'il fut en présence du dauphin.

Charles de Bourbon, très attaché au parti de Jean, convint lui-même que ce duc avait tort et il le prouva en abandonnant aussitôt son parti pour passer à celui du dauphin. Cette même asser-

tion Bourbon la soutint par la suite, au fils du duc de Bourgogne qui lui reprochait sa défection.

Ceux qui veulent avec autant d'injustice que de déraison attribuer au dauphin une aussi cruelle vengeance se rejettent sur l'inégalité des forces de l'un et l'autre prince dans ce rendez-vous. Le duc Jean, assurent-ils, avait à peine cinq cents hommes d'armes dans le château, pendant que le dauphin avait plus de vingt mille hommes à lui dans la ville : mais, cela fût-il vrai, serait-ce une raison pour inculper un jeune prince qui, dans tout le cours de sa vie, nous montra des vertus douces et pacifiques bien éloignées du genre de crimes qu'on voudrait lui supposer ici ? Le duc de Bourgogne provoqua la colère du dauphin ; le récit de l'aventure vient de le prouver ; nous venons également de voir le motif qui le faisait agir ; mais sont-ce là des raisons pour que le dauphin l'ait fait tuer ? pour qu'il en ait même donné l'ordre ? Non, certes, le mouvement peu respectueux du duc est à l'instant réprimé par les partisans du dauphin qui, très aises de trouver un motif de venger la mort du duc d'Orléans au parti duquel ils tiennent tous, saisissent cette occasion pour se défaire de celui qui tua leur chef.

N'allons pas chercher d'autres causes, voilà les seules ; et gardons-nous surtout de croire qu'un jeune homme tel que le dauphin, loyal, franc, généreux, eût voulu se souiller d'un tel attentat. Eh ! non, non, un prince tel que se montra Charles VII peut s'endormir sur le sein d'Agnès, mais n'assassine pas les gens sur un pont.

Ce crime fut donc le seul fruit des circonstances, le seul résultat de la funeste conversation de la reine avec un homme qui n'osa rien, mais qui provoqua tout, après avoir cédé trop promptement aux séductions d'un monstre qui, profitant de sa faiblesse

qu'elle lui connaissait, lui faisait toujours commettre tous les crimes qui devenaient utiles à leurs intérêts communs.

Mais pourquoi, demande-t-on ici, les seigneurs des deux partis ne se battirent-ils pas les uns contre les autres ? ils le devaient dans un pareil cas.

Ils ne le devaient point : ceux du dauphin ne s'occupaient qu'à le garantir ; les armes devaient tomber des mains de ceux du duc de Bourgogne, en reconnaissant l'indécence et la témérité de son action. Il manquait à l'héritier du trône, il avait donc tort.

Mais poursuivons ; c'est assez discuter des faits ; les opinions ont été trop partagées, à cet égard, pour que nous osions donner les nôtres comme des lois.

Jaquelin, l'un des secrétaires du duc, resté dans le château, partit pour Londres dès le moment même, ainsi que nous l'avons dit, emportant avec lui le testament du duc, dont nous avons tiré la conversation citée plus haut, qu'il eut avec Isabelle la veille de l'événement.

Àl'égard de cette princesse, son désespoir fut affreux quand elle apprit à quel point avaient mal tourné ses conseils. La violence des accès de sa douleur fit craindre un moment pour sa vie. Ne doutant pas que son fils fût cause de cet événement, elle sentit redoubler la haine qu'elle lui portait, et ne pensa plus qu'à la vengeance. Les plaisirs de cette détestable passion adoucissaient en elle les peines qu'elle prenait à l'assouvir, en sorte qu'elle était souvent fort aise d'éprouver les contradictions qui devaient donner libre cours à son caractère atroce.

Elle fut se jeter aux pieds du roi pour solliciter une vengeance qu'elle ne devait pas obtenir de lui, qu'il y avait même de l'indiscrétion à demander ; mais son âme électrisant ceux qui l'entouraient, elle eut l'art d'associer à sa douleur tous ceux qui l'écoutaient. Les habitants de Paris, désolés, jurèrent entre les mains du comte de Saint-Paul de venger cette mort, et le comte fit le même serment.

De ce moment la croix de Bourgogne fut généralement arborée, et le parti du jeune Charles baissa tellement par les soins perfides de cette marâtre, qu'on fut jusqu'à lui contester ses droits : on ne l'appelait plus dans Paris que le soi-disant dauphin.

Les obsèques du duc de Bourgogne furent magnifiquement célébrées ; leur pompe égala celle des rois. On prononça son oraison funèbre et l'authenticité que l'on mit à ces cérémonies répétées dans toutes les églises ranima plus que tout le désir de la vengeance dans l'âme des Parisiens. Toutes les villes se réunirent dans le même esprit.

Le dauphin écrivit, promit, menaça : rien ne put rompre la confédération ; il semblait que la monarchie fût à l'instant de sa ruine, tandis qu'elle ne perdait que celui qui avait cherché à la détruire. Mais dans tout cela, on ne fit pourtant aucune démarche capable de désarmer le courroux de la reine, ou, comme disent les historiens, pour réduire son ressentiment dans un silence qui eût pu lui épargner bien des crimes.

Maintenant jetons de sang-froid un coup d'œil rapide sur l'homme célèbre qui vient de nous occuper si longtemps. Le duc de Bourgogne, brave à l'armée, faible au conseil, concevait l'idée de tous les forfaits qui pouvaient l'élever au plus sublime degré

de splendeur, mais manquait presque toujours de l'énergie nécessaire à leur exécution. Heureusement susceptible de remords, ses mains toujours frémissantes manquaient le but que lui désignait le génie le plus ardent. Sujet à des tergiversations qui paralysaient souvent le mal qu'il imaginait, il n'en fut pas moins bien dangereux pour son pays, qu'il eût peut-être rendu moins malheureux, sans les instigations du monstre dont il était l'agent.

Isabelle fit adresser au nom du roi à toutes les villes du royaume une déclaration fulminante dans laquelle elle ordonnait au nom du monarque, à tous les sujets, sous peine du crime de lèse-majesté, de se retirer du service du dauphin Charles, infracteur d'une paix deux fois consacrée par ses propres serments. Et afin que chacun connût les mauvaises intentions de ce jeune prince, nous voulons, faisait-elle dire au monarque, que ces présentes soient publiées deux fois.

Mais tout cela ne pouvait encore assouvir sa vengeance ni apaiser la haine qu'elle nourrissait contre un fils coupable, croyait-elle, d'un meurtre qui la privait du complice de tous ses crimes.

Plus elle était malheureuse, plus elle devenait redoutable. Se jetant alors avec impétuosité du côté des Anglais, elle les excita à se rapprocher d'elle pour agir de concert et avec plus de fruit. D'un autre côté, elle encourageait le jeune duc de Bourgogne à venir embrasser avec elle une vengeance que devait lui inspirer la nature.

Le jeune prince se rendit à cette invitation avec une chaleur qui ne pouvait que l'honorer, dès qu'il n'y voyait que la punition des meurtriers de son père.

Impétueux, bouillant, plein des vertus qui caractérisent un bon fils et de celles où doit aspirer un grand prince, le nouveau duc mit tout en usage pour venger son père. Il promit à l'Anglais des moyens supérieurs à ceux qu'avait offerts le duc Jean. Une fortune égale à celle de son père, et une chaleur émanée d'une âme sensible bien plus que d'une tête ambitieuse, devaient lui mériter de la confiance... Si la reine avait mis tant d'empressement à l'appeler près d'elle, c'est qu'elle avait senti la conformité de leurs intérêts ; elle se servait en le servant et ce fut peut-être là que l'on vit une de ces occasions aussi rares qu'extraordinaires où le crime s'étaie de la vertu en feignant de la servir.

Jamais Henri V n'avait eu une chance aussi heureuse et ici le hasard le servait mieux que sa fortune. Plus de contestations, plus d'incertitudes ; on lui offrait la couronne de France, objet de ses uniques désirs ; il ne lui restait plus qu'à l'accepter ; La reine et le jeune duc avaient promis la paix ; tout se trouvait d'accord ; il paraissait que l'on n'attendait plus que le temps nécessaire pour préparer par décence le peuple français à un genre de révolution si loin de sa franchise et de sa loyauté.

Pendant que le dauphin tâchait de rassembler vers le Midi tout ce qui pouvait lui rester de partisans, afin de reconquérir quelques débris de ses états, le roi d'Angleterre faisait au nord les plus grands progrès.

Ce fut enfin à Arras que les plénipotentiaires anglais, français et bourguignons consommèrent la honte et les malheurs de la France.

La reine ne voulut pas y admettre les ambassadeurs du dauphin ; elle le croyait coupable : il ne l'était pas ; mais l'eût-il été,

quelle vengeance pour une mère !

Cette marâtre ambitieuse, résolue à déshériter son fils ainsi qu'à faire passer le sceptre dans les mains du roi d'Angleterre, après lui avoir fait épouser sa fille, n'était arrêtée par aucun scrupule, et le duc de Bourgogne favorisait aveuglément ces dangereux projets.

Les premières clauses du traité d'Arras étaient :

1° Que le roi d'Angleterre épouserait la princesse Catherine.

2° Que Charles VI, devenu par là le beau-père d'Henri V, continuerait de régner et, qu'attendu son incapacité, Henri serait déclaré régent.

3° Que les ordres de l'état lui prêteraient serment en cette qualité et s'engageraient à le reconnaître comme souverain, immédiatement après la mort de son beau-père.

Cet acte fut suivi d'une trêve ; mais en sa qualité d'Armagnac, le dauphin en fut exclu par la reine et par le duc de Bourgogne, et il fut même décidé que les trois contractants se prêteraient un mutuel secours pour lui faire la guerre.

Enfin, on arrêta par le même traité que l'un des frères d'Henri V épouserait la sœur du duc de Bourgogne. Tout, on le voit, se préparait donc ainsi à l'asservissement total de notre malheureuse patrie ; et quelles mains ébranlaient l'édifice ? celles à qui les devoirs les plus sacrés imposaient la loi de le soutenir.

Eh voilà donc où conduisaient les passions ! Religion, humanité, bienfaisance, honneur, gloire, réputation, sentiment de la nature, tout s'immole aux pieds de leurs autels… Honteuse dégra-

dation et pourtant plus à l'avantage de la vertu qu'on ne pense, puisque les malheurs deviennent toujours le partage de ceux qui la trahissent ou qui l'abandonnent !

Le duc de Bourgogne fut à Troyes où se trouvait alors la cour ; il y fut reçu par le roi avec toutes les marques de distinction que la reine elle-même avait eu bien soin de prescrire.

Pendant ce temps, Henri V poursuivait sa marche triomphale, environné d'une simple garde de seize cents hommes. Ce n'est plus un héros, qui ne doit ses lauriers qu'à la rapidité de ses victoires, c'est un conquérant qui vient jouir de ses triomphes.

Lorsqu'il passa à Charenton, les habitants de Paris vinrent lui présenter des vins délicieux qu'il reçut avec la plus parfaite indifférence.

Il s'avança ensuite vers Provins. Ce fut de cette ville qu'il fit signifier son approche au roi qu'il détrônait ; mais, ainsi qu'il arrivait toujours dans des occasions importantes, la maladie de Charles ou se calmait ou redoublait chaque fois que l'on pouvait désirer ou craindre le retour de sa raison.

Isabelle, profitant de la circonstance, se fit aussitôt expédier, tant pour elle que pour le duc de Bourgogne, le pouvoir de représenter le souverain ; et c'était en vertu d'un acte signé par un fou et remis entre les mains du crime qu'on allait disposer du destin de la France.

Henri arriva à Troyes le 20 mai 1420. Dès le jour suivant furent signifiées les bases du honteux traité dont nous venons de rendre compte.

Charles remit au même instant à Henri la régence du royaume, et tous les ordres de l'état vinrent lui prêter serment en cette qualité. De son côté, l'Anglais promit de maintenir les droits et les privilèges de la nation, n'exceptant de cette faveur que les biens de ceux qui refuseraient de ratifier l'acte qu'il contractait.

Quelque intéressant que soit ce traité qui tient plus à l'histoire de France qu'à des mémoires particuliers, après avoir dit la part qu'eut Isabelle à cette monstruosité, nous renverrons nos lecteurs aux détails de l'histoire du règne de Charles VI.

Nous nous contenterons donc ici de faire une seule réflexion : c'est que cet acte important se détruit par les clauses mêmes qui le constituent, dont la première est l'imbécillité du prince mentionné dans le dit acte, et la seconde l'impossibilité où est un roi de France de déshériter celui de ses fils que les lois et les constitutions du royaume destinent à son trône après lui, ainsi que tous les princes qu'appelle leur naissance à la succession de l'héritier présomptif. Il y a mieux : c'est qu'à supposer que Charles VI n'eût laissé personne de sa race, il n'avait pas même encore le droit de disposer du sceptre. Mais que ne font point faire à une femme comme Isabelle l'ambition, l'avarice et la vengeance ?

Le flambeau des passions est à l'homme faible, qu'il égare, ce qu'est au voyageur le fanal dont il se sert dans les catacombes : aussitôt que celui-ci s'éteint, il nous laisse au milieu des cadavres, comme l'autre au sein des horreurs dès que sa flamme se dissipe.

Une femme telle que celle dont nous écrivons l'histoire se livre bientôt à tous les crimes dont sa puissance lui assure l'impunité : de ce moment, elle méconnaît les lois les plus sacrées de la na-

ture et n'est plus digne que de la haine des contemporains qu'elle abuse et du mépris de la postérité qui la juge.

Le lendemain de la signature de l'acte, le roi d'Angleterre fiança la princesse Catherine en présence de Charles, de sa perfide épouse et du duc de Bourgogne, le seul des princes du sang qui voulut assister à cette cérémonie, honorée d'ailleurs d'une multitude de seigneurs anglais et français. Les citoyens de Troyes furent, à leur honte, les premiers à prêter le serment sacrilège que des perfides et des traîtres osaient exiger d'eux. On sent bien qu'Isabelle avait chèrement payé une aussi criminelle infidélité. Il faut qu'un Français soit séduit pour se montrer parjure : trahirait-il à la fois son prince et sa patrie s'il n'avait écouté que son cœur ?

Le mariage de Henri fut retardé jusqu'au 2 juin, époque à laquelle l'archevêque de Sens fit la cérémonie de cet hymen, bien coupable sans doute, puisqu'il devenait le gage et le lieu de la plus affreuse trahison, et que la perfide Isabelle consentait à déshonorer sa fille pour déshériter son fils.

Le soir du mariage, une de ses dames d'honneur eut la courageuse audace de hasarder quelques réflexions sur ce que venait de faire sa maîtresse. « Quand on n'a pas plus d'élévation que vous dans les sentiments, Madame, répondit Isabelle, on n'entend rien à ce qui constitue la fierté d'une reine. Le dauphin a fait assassiner le duc de Bourgogne, il a plongé le poignard dans mon cœur en perçant celui de ce prince ; je ne dois plus voir en lui que mon bourreau. Philippe de Bourgogne venge son père, quand le dauphin fait mourir sa mère : de ce moment, je dois à l'un vénération, service et amour ; ne pouvant étouffer l'autre comme fils ingrat et meurtrier, je le déshérite, je fais passer ses droits entre

les mains de Henri… d'un prince rempli de vertus, de talents et pour le trône et pour la guerre. Je sers donc la nation française plus qu'on ne le croit en lui donnant pour la gouverner le plus grand homme de l'Europe au lieu d'un meurtrier, un héros au lieu d'un parricide et d'un lâche. »

Tels étaient les astucieux paradoxes dont cette marâtre étayait ses horreurs… Ô vertu, que ton ascendant est irrésistible puisque tu contrains même le vice à emprunter ton éclat qui le blesse !

Quel que fût l'amour du roi d'Angleterre pour la princesse qu'il venait d'épouser, à peine accorda-t-il un jour aux douceurs de l'hymen, il marcha promptement à la conquête des villes qui lui restaient à soumettre : Sens, Montereau lui ouvrirent leurs portes, ce ne fut pourtant que par un assaut qu'il put se rendre maître de cette dernière place, et ce fut à ce siège que les Français durent sentir de quelle différence était pour eux le sceptre d'un monarque de leur nation ou celui d'un prince étranger. Sur le refus que la garnison du château de Montereau fit de se soumettre, elle fut sommée de le faire, et l'Anglais fit pendre aux murs de cette citadelle tous les prisonniers qu'il avait faits dans la ville.

Le duc de Bourgogne, qui le secondait avec ses troupes, offrit un exemple de piété filiale, près de la férocité de son allié. Il ne voulut pas quitter Montereau, sans rendre les derniers devoirs à son père, dont il fit placer les dépouilles mortelles à Dijon dans la chartreuse voisine de cette ville, monument fondé par ses ancêtres et dans lequel reposaient leurs cendres.

Le roi d'Angleterre, suivi de la cour de France, marcha de là vers Paris. En passant par la ville de Melun, où le prince d'Orange vint voir le duc de Bourgogne auquel il était fort atta-

ché, Henri lui proposa la prestation du serment ; mais le prince, en refusant avec fierté, prouva que si l'honneur s'exilait un instant du cœur des citoyens français, celui des princes lui offrait toujours un asile.

Chaque jour, Henri faisait repentir la nation du coupable serment qu'elle lui avait fait. À chaque pas la reine s'abreuvait du venin des serpents que sa main venait d'agiter. Le séjour que Henri fit à Melun offrit un nouveau trait de l'inhumanité du cœur de cette femme. En attaquant la place, il avait promis aux soldats et aux officiers de la garnison de les laisser sortir avec les honneurs de la guerre ; mais il les fit tous arrêter sous les remparts et conduire dans les prisons de Paris, où la moitié périt de faim et de misère. Plusieurs de ces malheureux furent même écartelés sur la fausse imputation d'avoir coopéré à l'assassinat du duc de Bourgogne.

Comme Isabelle avait longtemps habité Melun, on ne douta pas que ce trait de férocité ne fût son ouvrage, pour se venger de quelques habitants de cette ville dont elle pouvait avoir à se plaindre. Ainsi cette femme aussi adroite que méchante, armant toujours Philippe contre les assassins de Jean, détournait néanmoins à son gré les effets de la vengeance de ce jeune prince, toutes les fois qu'ils pouvaient servir à la sienne.

Enfin, le monarque anglais, suivi de Charles VI, d'Isabelle et du duc de Bourgogne, firent leur entrée dans la capitale, où ils furent reçus avec tous les témoignages de distinction que pouvaient permettre le malheur des temps. Le bon citoyen de Paris frémissait de voir un monarque anglais s'emparer de sa ville ; et si quelques signes de consolation paraissaient en lui, ils naissaient de la joie de revoir son véritable souverain après une si

longue absence : placé de cette manière entre la tendresse et la haine, les larmes versées sur celui qui faisait naître le premier sentiment se séchaient bientôt dès que les yeux qui les répandaient se tournaient un instant sur l'autre.

Charles fut s'enfermer à l'hôtel Saint-Paul. Ses pénates sourirent aussitôt qu'il parut, et l'or des lambris du Louvre se ternit en voyant un Lancastre au trône de Clovis.

Parmi les jeux qui furent célébrés en cette occasion, on représenta des Mystères, spectacle à la mode pour lors, et dont on peut se donner une idée dans les bas-reliefs qui entourent le chœur de la cathédrale de Paris.

Peu de temps après, Henri convoqua des espèces d'états généraux ; il s'agissait d'un emprunt forcé : beau début pour un nouveau prince !... Mais comme cet impôt ruinait la France, il devenait digne d'un Anglais.

L'état auquel on réduisait le dauphin n'assouvissait pas encore assez la barbarie de sa coupable mère : ne s'occupant qu'à le perdre entièrement, elle imagina pour cela de faire demander par le duc de Bourgogne justice du meurtre commis à Montereau, dont ce jeune prince était loin d'être coupable ; et qui, grand Dieu, l'en eût pu soupçonner un instant, après les larmes sincères qu'avait fait couler de ses yeux un crime qu'il détestait. N'importe, l'arrêt fut prononcé et le dauphin fut déclaré meurtrier de Jean de Bourgogne et comme tel, lui et ses complices coupables du crime de lèse-majesté au premier chef, privés de toutes successions et honneurs et leurs sujets, leurs vassaux affranchis des serments de fidélité qu'ils auraient pu faire à de tels maîtres.

« Sire, dit Isabelle au roi d'Angleterre, le surlendemain du jour où cet insigne arrêt fut rendu, ce coup d'autorité nous venge tous et satisfait le juste courroux de votre allié ; il affermit vos droits à la couronne de France, en vous défaisant d'un traître incapable de la porter. Il punit un fils de tout le mal qu'il a fait à sa mère et dont rien n'éteindra jamais le souvenir.

— Madame, répondit Henri, je servirai toujours et de tout mon pouvoir une cause aussi sacrée, et mes intérêts ne sont rien quand les vôtres parlent aussi hautement ; votre illustre fille a fait mon bonheur, vos conseils l'ont consolidé ; je me dois tout entier à vous. »

Les actions de ce prince répondaient à merveille aux sentiments qu'il manifestait : tout ce qui déplaisait à la reine fut à l'instant changé ; les emplois de l'armée ou de la maison royale n'appartinrent plus qu'à ceux que désignait Isabelle, qui par le moyen de sa fille obtenait tout sur l'esprit de son gendre.

Le commandement de Paris fut ôté au comte de Saint-Paul pour être conféré au duc de Clarence ; le Louvre, Vincennes, la Bastille, tout fut gouverné par les créatures de Henri et de sa belle-mère ; à peine laissa-t-on quelques vieux serviteurs auprès du roi de France et, pendant que Henri étalait au Louvre le luxe le plus insolent, le malheureux Charles manquait de souliers et de pain ! Le Français consterné s'observait, n'osant ni interroger ni répondre ; il disait en versant des larmes : Eh ! qu'y ferions-nous maintenant ? tout cela n'est-il pas notre ouvrage ?

Oubliant les services que le maréchal de l'Isle-Adam avait rendus à la faction bourguignonne, sur la fausse inculpation qu'il avait ouvert Paris au dauphin, Isabelle ayant sans doute encore

d'autres motifs d'en vouloir à ce seigneur, engagea Henri à le faire mettre en prison, où il resta jusqu'à la mort de Charles. Voilà comme, sous le prétexte du plus léger mécontentement, cette femme ingrate et vindicative abusait de son crédit auprès du monarque anglais, pour le rendre l'aveugle instrument de toutes ses passions.

Le ciel voulant enfin punir l'habitant de Paris de la prépondérance qu'il accordait à un monarque étranger sur le sien, livra sa ville aux fléaux les plus destructeurs.

Les derniers mois de 1420 et les premiers de 1421 furent affreux. Il est impossible de dépeindre à quel point l'hiver étendit ses frimas. Le manque de vivres, réuni à cette première adversité, métamorphosa bientôt cette ville en un horrible désert ; les bêtes féroces, en s'y réfugiant, vinrent arracher au misérable le peu de vivres qu'il se procurait avec des peines infinies. Les rues étaient jonchées d'infortunés à demi-nus, cherchant dans les ordures ou parmi les animaux les plus vils de tristes aliments au besoin qui les consumait.

On fut obligé de fermer les boutiques, parce que le pauvre dérobait en passant ce qui pouvait le garantir du froid ou de la faim.

La mère voyant son lait glacé dans un sein flétri et ne pouvant substanter le fruit de son hymen, le déposait au coin des rues, où des êtres que la disette transformait en tigres le saisissaient pour le dévorer.

Nul secours n'entrait dans la capitale ; aucun de ceux qui pouvaient en donner n'imagina d'en offrir. Henri ne vit rien, ne secourut personne ; Isabelle ne retrancha rien à son luxe. Pendant que la misère assiégeait l'hôtel de son époux, pendant que ce

malheureux prince, n'ayant qui que ce fût autour de sa personne se trouvait réduit, pour sa subsistance, presque au seul pain béni que lui envoyait sa paroisse, on voyait sa criminelle épouse tenir le plus grand état chez elle, et mise comme pour une fête, se promener effrontément dans Paris… dans Paris qui la laissait vivre, parce qu'il est des fléaux que la main du ciel ne retire de dessus la tête des hommes que quand sa colère est apaisée.

Dès que le dauphin eut appris sa condamnation, il en appela à Dieu et à son épée et continua, en sa qualité de régent du royaume, de vaquer à tout ce qui était nécessaire pour le bien de l'état ainsi que pour le sien. Il convoqua le parlement et l'université dans Poitiers ; mais les chagrins qu'il venait d'éprouver, joints à ceux que lui firent ressentir le départ du duc d'Anjou pour l'Italie et la mort du frère puîné du duc d'Orléans, lui causèrent une maladie fort dangereuse qui, en affaiblissant l'espoir de réparer bientôt ses malheurs, nourrit celui qu'avait la reine de l'en voir promptement accablé. Aussitôt qu'il le put, il négocia en Écosse et en obtint sept milles hommes : cette circonstance, ainsi que quelques autres pour le moins aussi importantes, déterminèrent enfin Henri V à repasser en Angleterre.

Cependant le gain de la bataille de Beaugé, où les Anglais perdirent trois mille hommes et leur général le duc de Clarence, frère du roi, la prise de quelques places, tant en Angoumois qu'en Normandie, quelques autres succès réunis à ceux-là, ravivèrent un peu l'espoir du dauphin et consternèrent Isabelle, qui ne respirait que pour la perte de son fils et la destruction d'un parti qu'augmentaient chaque jour ces différents avantages. Henri sentit dès lors qu'il lui devenait nécessaire de rentrer en France ;

il y revint en 1421, laissant sa femme enceinte à Londres, et ayant confié la régence de ses états au duc de Bedford.

Isabelle et Philippe de Bourgogne furent à sa rencontre. Là, cette femme toujours passionnée, toujours vindicative, détermina Henri à marcher vers la capitale, et Philippe à rassembler des troupes pour s'opposer aux progrès du dauphin, dont cette marâtre ne pouvait se consoler.

Dès que le roi d'Angleterre fut à Paris, Isabelle, pour lui procurer les fonds nécessaires aux expéditions qu'elle méditait contre le jeune Charles, conseilla au monarque de la Grande-Bretagne une réforme sur les monnaies, qui les réduisant à un quart de leur valeur, plaça des sommes considérables dans les coffres de Henri, ruina les propriétaires et fit la fortune des fermiers.

On juge de l'effet que produisit une telle opération, dans une ville déjà déchirée par tant de plaies. On eut beau se plaindre, il fallut obéir : rien ne résiste à la rapacité des princes quand la tyrannie la soutient.

On suppose aisément que cette altération ne fut pas désavantageuse à la reine : nous ne connaissons que trop avec quel art elle sut de tous temps profiter des malheurs de l'état.

De ce moment les ennemis du dauphin, soutenus par ce secours, ne tardèrent pas à réunir leurs forces et à travailler de concert à la défaite totale de celui qu'ils voulaient perdre. Tout tendit à ce but important.

Nous ne suivrons dans leur marche aucun des chefs de ces différents partis, de tels faits d'armes appartenant uniquement à l'historien ; d'ailleurs nous nous sommes déjà expliqués sur l'in-

utilité où nous nous croyons d'entreprendre d'autres récits que ceux qui touchent la personne dont nous écrivons la vie.

Ce fut au siège de Meaux, fait par Henri V, que ce prince apprit la nouvelle de l'heureux accouchement de son épouse, venant de mettre au monde un prince qui régna depuis sous le nom de Henri VI ; ce qui rendait alors Isabelle à la fois belle-mère et grand-mère des monarques anglais : liens bien plus flatteurs pour elle que ceux qui l'attachaient au malheureux dauphin qu'elle ne cessait de persécuter.

En raison de cette naissance, Isabelle ordonna dans Paris des fêtes superbes, qui s'y renouvelèrent en juillet 1421, lorsque la reine d'Angleterre, relevée de ses couches, vint rejoindre son mari en France.

Là, malgré sa misère, malgré les maux qui venaient de l'accabler, le timide habitant de Paris fut obligé de donner des réjouissances superbes à un roi qu'il détestait et à la femme de ce roi, fille de celle qui causait tous ses maux.

On leur donna sur un théâtre dressé à l'hôtel de Nesle une représentation de la vie de Monsieur Saint-Georges, chevalier et patron de la Grande-Bretagne, comédie qui dura deux jours.

Ce fut à l'arrivée de cette jeune princesse qu'on remarqua, comme une chose singulière, les deux manteaux d'hermine qu'on portait en avant de la litière.

Après ces fêtes, Henri, voulant à son tour en faire exécuter pour le même événement, y plaça ce que nos anciens rois appelaient une cour plénière. Le festin le plus magnifique fut servi dans la grande salle du Louvre ; ce qui donnait occasion au Fran-

çais de comparer à son aise le faste insolent de son nouveau roi avec l'aménité, l'affabilité de ses anciens maîtres. Il mêla aux signes d'une joie feinte les soupirs d'un regret plus véritable et surtout plus sincère que les vaines démonstrations d'une gaieté dont la source n'était point dans son cœur. Ses yeux se tournant sur la triste habitation de son véritable prince se remplissaient de larmes, en le voyant, humble spectateur de ces joies indécentes, manquer des choses les plus nécessaires à la vie.

Ômonstre, unique cause de ces douloureux contrastes, n'éprouvas-tu donc nul remords ?... Aucun... aucun sans doute : le remord bien souvent ramène à la vertu, et ton cœur était trop loin d'elle.

Quelques mémoires secrets rapportent qu'un homme déguisé l'aborda dans une de ces fêtes, et lui dit à l'oreille : Athalie ne se repentira-t-elle donc jamais de tourmenter Joas ? — Je ne me repens que de t'avoir laissé la vie, répondit Isabelle, en reconnaissant le seigneur qui lui parlait ainsi pour un des plus fermes partisans de l'ancienne faction orléanaise, et comme je n'aime pas le remords, poursuivit-elle, va subir ton destin. Elle le fit aussitôt arrêter et plonger dans une prison, d'où il ne sortit de ses jours.

Mais il devait enfin tonner dans son âme, ce cri terrible du remords : il s'éveille toujours où les passions s'endorment.

Il restait encore des cœurs français dans la capitale. Une femme (car c'est presque toujours dans l'âme ardente des femmes que s'allume cette sorte de courage qui conduit aux grands crimes, ou aux grandes vertus ; comme si la nature en leur prodiguant tous ses dons, voulait encore, afin de balancer notre empire, accorder à ce chef-d'œuvre de sa puissance tout ce

qui doit augmenter la sienne), une femme enfin, une armurière, conçut le projet d'ouvrir Paris au fils intéressant de son véritable souverain. Le coup manqua, et cette infortunée livrée à la justice du roi d'Angleterre alla recevoir des mains de Dieu seul les palmes qu'il accorde à la vertu courageuse. Elle périt sur un échafaud… Combien de fois en révolution l'innocence y rencontre-t-elle le premier degré du temple et de la gloire ? Plusieurs de ses complices périrent avec elle.

Cet acte vraiment patriotique ne valut aux habitants de Paris que des chaînes de plus, et les précautions prises à ce sujet furent marquées au coin de la plus détestable tyrannie.

Ce fut un prêtre qui révéla ce noble projet, et qui par conséquent le fit échouer. Pourquoi trouve-t-on aussi souvent les ministres de Dieu ennemis de leur prince ? Oublient-ils que ce prince donné par le ciel même, en devient l'image sur terre ? Serait-ce parce qu'ils voudraient régner seuls, qu'ils se déclareraient les antagonistes du pouvoir du roi ? que, souverains dans le spirituel et sujets dans le temporel, ils traiteraient de chimérique toute autorité qui n'est pas la leur ? Si cela est, quelle caste à surveiller dans un état !

Mais revenons et ne cessons de nous plaindre de la triste obligation où nous sommes de n'employer jamais que le pinceau du crime, chaque fois que nous devons tracer l'affreux caractère d'Isabelle. Ô femme trop célèbre, pourquoi ne t'es-tu pas quelquefois montrée telle par des vertus ? Leur récit adoucirait du moins la pénible tâche de l'écrivain qui, devant t'offrir telle que tu fus, n'a jamais que des horreurs à peindre.

On se souvient que le duc de Bourgogne avait épousé la princesse Michelle, l'une des filles de la reine et de Charles VI. Cette femme adorée de son époux faisait absolument de lui tout ce qu'elle voulait. La reine craignit que l'attachement que Michelle portait également au dauphin son frère n'opérât entre cet héritier de la couronne et Philippe un raccommodement qui dès lors ferait perdre à Isabelle toutes les espérances de fortune qu'elle fondait sur le monarque anglais, qui serait bientôt chassé du royaume si les affaires du jeune Charles venaient à s'accommoder. En conséquence l'adroite Isabelle plaça près de la duchesse de Bourgogne, sa fille, une certaine dame de Viesville qui instruisait la reine de tout. Du moment que, par des rapports fidèles, la dame de Viesville eut appris à la reine que le désir de ce rapprochement si redouté d'Isabelle était vivement sollicité par la princesse Michelle, des ordres d'une très grande sévérité furent donnés à la dame de Viesville, et leur effroyable résultat fut l'empoisonnement de cette fille si différente de son odieuse mère et si remplie de toutes les aimables qualités qui la faisaient également chérir de son époux et de ses sujets. La dame de Viesville fut d'abord mise en prison, par un ordre très politique de la reine, et bientôt relâchée par un second ordre, comme on l'imagine aisément.

Quoi qu'il en fût, cette mort de Michelle brisait tous les liens qui pouvaient réunir un jour les deux partis, et les vœux d'Isabelle se trouvaient exaucés : chef-d'œuvre d'atrocité sans doute, puisque ce monstre empoisonnait sa fille dans la seule vue de précipiter son fils au sein du malheur et de la misère.

Mais la main du ciel allait bientôt ravir à cette créature odieuse le fruit qu'elle espérait retirer de tous ses crimes. Celui

qui les lui inspirait, celui sur lequel tout son espoir se fondait touchait aux portes du tombeau.

Henri était à Melun, il se préparait à voler au secours du duc de Bourgogne pour achever d'écraser le dauphin, lorsqu'il ressentit de si vives douleurs qu'on fut obligé de le transporter dans une litière au donjon de Vincennes, où il mourut d'une fistule, maladie dont la guérison n'était pas encore connue des médecins.

Àpeine le sut-on en danger que Warwick et Bedford arrivèrent sur-le-champ, et ce fut entre leurs mains que ce monarque remit ses dernières volontés. Celle qu'il exprima le mieux fut de secourir toujours le duc de Bourgogne et de ne jamais se raccommoder avec le dauphin. Il laissait à Philippe la régence du royaume de Charles VI, et à son refus, au duc de Bedford. Il remit celle du royaume d'Angleterre à son autre frère, le duc de Glocester.

Ces dispositions faites, il expira avec toute la fermeté d'un héros ; mais non sans doute avec cette tranquillité de conscience qui, n'étant le fruit que de la vertu, ne pouvait pas être le partage d'un homme qui mettait la force à la place du bon droit, l'artifice et la fraude à celle de la franchise et de la vérité, venait impunément s'emparer de ce qui ne lui appartenait pas et devenait par cette usurpation la cause seconde de tous les malheurs de la France.

Quand le duc de Bourgogne revint pour assister à ses obsèques, on lui offrit la régence du royaume d'après le testament. Mais malgré les plus vives instances de la reine, il refusa.

« Me voilà perdue, dit Isabelle ; je n'ai plus de soutien… Au moins pourquoi n'accepte-t-il pas cette régence, pour me la céder ensuite ? »

Mais il semblait que depuis la mort de la princesse Michelle, l'intérêt que Philippe prenait à la reine n'était plus le même.

Le crime se trompe quelquefois dans ses calculs et ce qu'on croit obtenir de lui n'est bien souvent que des remords. Puisse cette vérité se graver dans l'âme de tous les méchants qui veulent le commettre, oui, puisse-t-elle s'y imprimer à jamais autant pour leur propre repos que pour celui de leurs malheureuses victimes.

Philippe déféra la régence au duc de Bedford, qui fut reconnu sans contradiction. Mais ce qui dut pourtant consoler la reine, c'est que la mort de Henri, loin de fortifier le parti du dauphin, ne rendit ses infortunes que plus promptes et plus actives. Le duc de Bretagne l'abandonna, et il parut que la reine fut la seule cause de cette défection : ne pouvant lui conserver ses ennemis, elle diminuait au moins le nombre de ses amis ; quand la vengeance ne peut s'étendre, elle tâche de s'apaiser par ce qui lui reste.

Toutes ces différentes choses ne contribuaient pas au retour de la santé de Charles ; ce malheureux monarque dépérissait à vue d'œil ; il se joignait à son délire ordinaire des attaques d'une fièvre quarte, dont les accès redoublaient. La reine crut voir arriver l'instant où elle allait être privée d'un époux qui lui devenait nécessaire dans le discrédit où elle commençait à tomber, et dont elle ne pouvait surmonter l'idée qu'au moyen de ce fantôme d'autorité dont elle pouvait encore tirer avantage. D'une autre part, elle sentait que plus le danger de perdre le roi s'augmentait, plus les affaires du dauphin devaient s'améliorer : il était démontré que ce prince n'aurait pas plus tôt remplacé son père que la reine serait exilée : elle avait trop de tort et envers ce fils et envers l'état, pour qu'il fût possible de lui faire grâce. De telles combi-

naisons suffisaient, à une tête comme celle d'Isabelle, pour la porter à un dernier crime qui la dégageât du moins de l'homme du monde qu'elle redoutait et qu'elle haïssait le plus. Elle avait tant de fois fait usage de poison qu'elle craignait d'être soupçonnée en faisant une nouvelle tentative de ce genre : elle imagina donc pour faire périr son fils un moyen aussi épouvantable sans doute, mais dont on devait moins se défier.

Sachant que le dauphin devait tenir un grand conseil à La Rochelle et que l'on construisait à cet effet une salle dans les vastes greniers de la plus grande maison de la ville, elle se rappela le trait exécrable de l'amphithéâtre de Sidènes que Néron avait fait élever de manière à ce qu'il s'écroulât dès qu'il serait chargé ; et dès l'instant, frappée de cet horreur, elle se résolut à l'imiter.

On se souvient du nommé Le Clerc qui, quelques années auparavant, ayant introduit le duc de Bourgogne dans Paris, avait ensuite rendu de si grands services à la reine à Tours, et qui, pour récompense de toutes ces actions, avait été placé dans les gens de la chambre du roi : ce fut à cet homme qu'elle crut pouvoir confier l'exécution de son détestable projet. Après l'avoir couvert d'or, elle le fit secrètement passer à La Rochelle, en lui enjoignant de se lier avec le constructeur de la salle qu'on préparait et d'apporter en conséquence à cet architecte quelques plans qui pussent convenir au projet dont il s'agissait ; mais Le Clerc frémit d'horreur quand la reine se fut expliquée. Cet homme avait pu par dépit, par système peut-être, ouvrir Paris aux Bourguignons, il avait pu par attachement pour la reine lui devenir très utile à Tours ; mais il y avait loin de là au forfait proposé. Convaincu pourtant qu'un refus l'expose à perdre la vie, et que d'ailleurs il

peut sauver le dauphin en ayant l'air de consentir à coopérer à sa mort, il accepte tout et part.

En arrivant, il confère avec l'architecte et lui révèle ce qu'on attend de lui. « Il faut, dit Le Clerc à l'artiste, que la salle s'écroule et que le dauphin soit sauvé. Vous avez horreur comme moi du crime qu'on nous propose, et vous devez comme moi en paralyser les effets. Nous allons exposer bien du monde, je le crains ; mais nous pouvons amoindrir le danger à force de précautions : au lieu que rien ne nous préservera du courroux de la reine, si nous n'avons pas au moins l'air de remplir ses vues. »

Tout réussit comme l'avait conçu le brave Le Clerc, mais non pas l'effroyable Isabelle. Le fauteuil du dauphin placé sur la partie de la salle soutenue par un gros mur fit rester le jeune prince en l'air, pendant que tout s'écroulait autour de lui. Par les soins de Le Clerc et de l'architecte, il ne périt que deux personnes. Cependant à son retour Le Clerc fut mal récompensé ; Isabelle l'accusa de faiblesse, de trahison et, dans la crainte qu'il ne parlât, elle le fit mettre à la Bastille où il eût péri sans doute, si le dauphin une fois sur le trône, n'eût fait droit aux réclamations de ce malheureux qui avoua tout, n'ayant plus rien à redouter d'Isabelle, qui pour lors n'existait plus.

Cependant, l'état du roi devenait tous les jours plus dangereux. Ce prince infortuné rendit enfin son dernier soupir le 20 octobre 1422 à l'hôtel Saint-Paul, où sa petite cour était reléguée près de lui. Pas un prince ne se trouva à ses funérailles ; et ce qu'il y eut de plus indécent et de plus extraordinaire, il ne se trouva pas même dans ses coffres de quoi payer ses obsèques. Le Parlement fut obligé d'intervenir et de rendre un arrêt en vertu

duquel les meubles du défunt seraient vendus pour fournir aux frais de son enterrement !

Telle fut la situation déplorable dans laquelle mourut ce bon prince, justement chéri de ses sujets qui le nommèrent le bien aimé, ayant toute sa vie montré bien plus de vertus que de vices : allié fidèle, bon père, époux sensible, ami constant et généreux ; mais qui malheureusement livré par tendresse et par aveuglement à la plus indigne des femmes, et plus à plaindre encore par les maux qui le tourmentaient sans cesse, ne put ni surmonter la faiblesse qui lui fit commettre tant de fautes ni donner l'essor à des vertus qui devaient nécessairement lui assurer dans la postérité le rang d'un de nos meilleurs souverains.

La foule du peuple, qui suivit la pompe funèbre, fit retentir les airs de ses gémissements : aussi à plaindre que le monarque l'avait été lui-même, les larmes de ce bon peuple coulaient également et sur ses propres malheurs et sur ceux de son roi chéri. Les orateurs peuvent exalter en chaire les qualités du prince qu'ils perdent, mais aucun éloge, quelque pompeux qu'il soit, n'est aussi sincère ni aussi touchant que les larmes du peuple. C'est par ces larmes si précieuses et si douces que l'Éternel accorde au prince qui les fait couler la récompense céleste qu'il promet à la vertu. Il ne leur dit pas, aux rois, quand ils paraissent aux pieds de son trône : « Si quelques flatteurs vous ont loués, vous êtes digne de moi » ; mais s'ils ont été pleurés de leurs sujets, il leur dit : « Placez-vous à ma droite, puisque vous étiez mon image sur la terre. »

Dès que le corps de Charles eut été placé à Saint-Denis dans sa dernière demeure, le héraut d'armes qui avait crié dans l'église ! Priez pour l'âme de Charles VI ! cria au même instant : Vive Hen-

ri de Lancastre, roi de France et d'Angleterre ! Alors le duc de Bedford qui remplaçait son frère rentra dans la capitale, faisant porter une épée nue devant lui, ce qui jamais n'avait été pratiqué par aucun de nos souverains, et ce qui remplit le peuple de crainte et de terreur.

Les intérêts de la reine se trouvant toujours liés à ceux de l'Angleterre, on sent bien qu'elle fit tout ce qu'elle put pour hâter l'exécution du traité d'Arras et de ses clauses subséquentes. En raison de cela, pendant que l'on couronnait le dauphin à Poitiers, Isabelle pressait le duc de Bedford de convoquer tous les grands de la nation pour leur faire comprendre qu'en vertu de ce traité consenti par la France entière on devait poursuivre tous les meurtriers du duc de Bourgogne, à la tête desquels se trouvait le dauphin.

Ce qu'il y avait de plus distingué se rendit donc dans la grande salle du Parlement ; et là, le duc régent fit proclamer :

« Qu'étant né un prince nommé Henri VI, fruit du mariage de la princesse Catherine avec le roi d'Angleterre dernièrement mort à Vincennes, à ce seul prince appartenait la couronne de France et d'Angleterre, à l'exclusion de Charles soi-disant dauphin, laquelle exclusion devait subsister dans toute sa force, ainsi que le jugement qui lui avait été signifié ; traitement bien dû sans doute au crime d'assassinat envers le duc de Bourgogne, dont le soi-disant dauphin s'était rendu notoirement coupable. »

Le renouvellement du serment déjà prononcé devint la suite de cette convocation, et tous les ordres de l'état le prononcèrent individuellement entre les mains du chancelier.

Cette délibération revêtue de toutes les signatures fut aussitôt portée à Londres et communiquée à la reine Catherine et à son fils.

Quel triomphe pour Isabelle ! et voilà comme cette femme atroce satisfaisait sa haine et sa vengeance contre un malheureux fils, au mépris des lois de la nature et des constitutions du royaume ! voilà, disons-nous, comme elle cimentait sa propre honte et celle de la nation qu'elle régissait, quelque indigne qu'elle fût de cet honneur !

Tout ceci ne fit que resserrer entre le duc de Bedford et Isabelle des liens, qui furent encore mieux cimentés par l'alliance de ce duc avec la princesse Marguerite, veuve du dauphin Jean. Qu'ils se taisent donc ceux qui avancent qu'il existait un grand refroidissement entre la reine et le régent, attendu, prétendent-ils, que la reconnaissance est une vertu nulle entre les souverains.

Certes, il peut être, et nous n'en doutons pas, que tout ce qui forme les liens entre particuliers devienne sans force en politique ; mais les lois de cette même politique sanctifient bientôt les vertus dès qu'elles redeviennent utiles aux intérêts des princes.

Ce qu'il y avait de plus affreux dans tout cela, c'est que les guerres civiles continuaient de déchirer la France. Charles VII tâchait de recouvrer des provinces : Bedford s'emparait de son côté de tout ce que le dauphin ne pouvait garantir.

La plus extrême barbarie souillait tous ces triomphes : on égorgeait les prisonniers, on passait les garnisons au fil de l'épée, et le sang, en un mot, coulait de toutes parts… Plus de commerce : la guerre est loin de ce qui le fait fleurir ; et si les sou-

verains, qui veulent réellement le bien des peuples que le ciel leur confie, calculaient ce qui sert le mieux les intérêts de ces peuples, ou du commerce qui ravive tout, ou de la guerre dévastatrice, peut-être feraient-ils le sacrifice de leur ambition.

Plus d'industrie, il ne faut dans les champs que celle de porter des armes, qui, une fois au repos, laissent bien nul celui qui n'avait pu montrer d'autre talent.

Plus d'agriculture : le laboureur inquiet, ou abandonné de ses enfants, n'ose plus confier à la terre des semences dont il est incertain de recueillir le fruit.

Si quelque chose console des malheurs d'une guerre étrangère, c'est que du moins le sang qu'on fait couler n'est pas celui de ses compatriotes ; mais quand il faut répandre celui de ses amis, de ses frères, de ses parents ; lorsque la ville que vous incendiez renferme les plus doux objets de votre cœur ; que les cris qui parviennent à vous peuvent être ceux de vos enfants ; que les gémissements qui vous déchirent s'exhalent peut-être, ou du sein qui vous a porté, ou de celui qui devait un jour doubler votre existence, combien sont amères les larmes que de tels fléaux font verser et combien sont coupables les instigateurs de ces crimes !

Malgré la retraite dans laquelle la reine paraissait s'ensevelir, il est certain que le duc de Bedford l'avait chargée sourdement de la défection du duc de Bretagne, et que le désir ardent de nuire à son fils lui avait fait prendre beaucoup de part aux négociations qui avaient enfin décidé ce duc à renoncer à l'alliance de Charles VII et à jurer foi et hommage au roi d'Angleterre. Il paraît même qu'elle fit un voyage à Rennes dans cette intention ; ce

qui sans doute, ainsi que nous l'avons déjà observé, était le coup le plus affreux qu'elle pût porter aux affaires de son fils.

Mais Isabelle, dont rien n'assouvissait la haine contre ce fils et que désespérait tout ce qui ne tendait pas à cet objet sacré pour elle, s'affligeait infiniment de voir qu'à mesure que le parti anglais se fortifiait en France le duc de Bedford faisait sentir sa supériorité au duc de Bourgogne, à tel point que celui-ci, bon, grand et généreux, commençait à rougir de l'alliance honteuse qu'il avait contractée. Il n'était pas une de ces réflexions qui ne le ramenât au désir de se raccommoder avec le dauphin : et que de dangers l'instigatrice de tous ces troubles ne courait-elle pas alors ? On se sert des traîtres au besoin, devait-elle penser, mais on les perd parce qu'on les redoute, dès qu'ils cessent de nous être utiles.

Eh ! quel nouveau sujet de crainte pour Isabelle, quand elle vit cette célèbre Jeanne, la femme la plus singulière de son siècle, après avoir surmonté la faiblesse de Charles VII, le conduire en triomphe aux pieds des autels à Reims où la couronne qui lui était due allait se fixer enfin sur sa tête par la main du ministre des deux.

On juge aisément ici de l'inquiétude qu'un tel événement lui causa, ainsi qu'au duc de Bedford dont le chagrin s'accroissait encore en raison des pertes journalières qu'éprouvait le parti anglais, d'abord par la désertion prodigieuse des soldats de cette armée, ensuite par le retard du duc de Glocester à faire passer les secours qu'il avait promis au régent.

Ces circonstances, et surtout le couronnement de Charles, ranimaient le courage des habitants de Paris ; et l'on s'aperçut

bientôt à quel point s'augmentait ce qu'on appelait encore le parti du dauphin.

Le duc de Bourgogne, à la sollicitation du régent, se rendit dans la capitale. Il y eut d'abord quelques conférences secrètes au palais de Saint-Paul, où se trouva Isabelle dont l'éloquence employa tout pour faire sentir à quel point il importait de perdre cette Jeanne qui, disait-elle, avait séduit l'esprit de son fils au point de l'avoir pour ainsi dire conduit par la main à ce fatal couronnement.

Il fut ensuite question de ranimer dans Paris le zèle des débris du parti bourguignon, ainsi que la haine jurée aux Armagnacs. Tout fut employé pour cela : harangues, sermons, émissaires lancés dans le peuple qui, toujours trompé, eut l'air de consentir par la force à tout ce qu'on exigeait de lui pour le duc de Bourgogne et pour les Anglais. Nous ne citons ces nouvelles démarches des ennemis de Charles VII que pour faire voir quelle part Isabelle prit à tout cela : quoique les historiens, mal instruits et se copiant tous les uns les autres, aient voulu nous persuader qu'elle s'était alors vouée au plus profond silence et à la plus complète inaction, ce qui arriva véritablement quelques années après ; mais elle fut très certainement pour lors le premier mobile de tout.

Mais les succès de Bedford ne répondirent pas aux intentions perfides de la reine. Son armée sortit deux fois des murs de Paris sans oser attaquer celle de Charles VII, brûlant d'en venir aux mains avec cet insolent étranger qui, se retirant chaque fois qu'on osait avancer vers lui, laissa le jeune prince s'emparer de toutes les villes voisines, qui s'empressaient de lui porter leurs clés avec l'enthousiasme qui caractérisa toujours la nation française.

Pour balancer ou détruire toutes les précautions prises par le régent, à dessein de maintenir les habitants de Paris sous l'autorité des Anglais, les partisans de Charles firent circuler dans la capitale des écrits promptement soustraits par les émissaires de la reine qui, de leur côté, ne cessaient de répandre qu'il était impossible que jamais Charles pût oublier les injures qu'il avait reçues des Bourguignons toujours chaudement servis par les Parisiens, et que si jamais les portes de Paris s'ouvraient à Charles, il n'y rentrerait que pour mettre tout à feu et à sang, pour en détruire tous les édifices et faire passer la charrue sur le sol qu'aurait occupé la ville.

Charles, pour toute réponse, marcha vers Paris, et lui livra l'assaut du côté de ce qu'on nomme aujourd'hui la butte Saint-Roch. Par les soins d'Isabelle la terreur se répandit partout. De ce moment, le parti du roi n'osa plus secourir son véritable maître et les assaillants trompés dans leur espoir se retirèrent aussitôt, malgré les encouragements et les services signalés de Jeanne, que malheureusement une flèche atteignit sous les murs de la ville et mit hors de combat. Mais qui lança cette flèche ? Voilà ce que n'approfondirent jamais ceux qui ont parlé de cet événement, et voilà ce qu'ils auraient découvert comme nous, s'ils eussent pris la peine de compulser les pièces authentiques et originales qui éclaircissent ce fait, et particulièrement celles du procès de Jeanne, déposées à la Bibliothèque royale de Londres.

« Un soldat de la garnison de Paris, disent ces pièces, se présenta dès le même soir à Isabelle : « J'ai, lui dit-il, atteint et vraisemblablement tué cette sorcière ; je demande à Votre Majesté la récompense qu'elle m'a promise » et, à l'instant, cet homme reçut

deux mille saluts de la reine qui lui dit de recommencer si, par hasard, il reconnaissait n'avoir point réussi.

Cependant, la pucelle profitant de la circonstance où sa blessure la mettait, parfaitement persuadée d'ailleurs que sa mission se bornait au couronnement du roi, demanda, sans pouvoir l'obtenir, la permission de se retirer auprès de ses pauvres parents, pour les aider et aller garder leurs troupeaux avec sa sœur et ses frères.

« Je suis trop heureuse, ajoutait-elle, d'avoir vu triompher Charles VII. Je n'ai plus rien à faire ici ; c'est avec peine que je m'en arrache et que je suis mes inspirations ; car je voudrais mourir auprès de mon prince. »

Quel contraste ! Jeanne voulait mourir pour son roi ; Isabelle voulait la mort de ce roi et payait le meurtre de celle qui voulait mourir pour le roi.

Une trêve conclue à Paris, et un partage du royaume entre le duc de Bedford, toujours régent, et le duc de Bourgogne déclaré lieutenant général du royaume, laissa Isabelle dans une perplexité d'autant plus alarmante qu'elle n'ignorait pas les projets de raccommodement entre Charles et Philippe. Elle n'osa plus dès lors agir aussi ouvertement sur l'esprit des Parisiens qu'elle le faisait avec Bedford qui, comme Anglais, secondait bien mieux ses vues et ses horribles projets contre un fils à la veille de devenir l'ami du duc de Bourgogne. Il paraît néanmoins qu'elle eut beaucoup de part à l'arrestation du carme Pierre, qui avait été porter aux commandants des troupes de Charles toutes les pièces d'une conspiration qui venait de se tramer dans Paris. Ce moine, saisi dès qu'il reparut, nomma, dans les tourments de la question, une

grande partie de ceux qui l'avaient fait agir et qui, comme lui, périrent du dernier supplice, pour avoir voulu rentrer sous le joug de leur légitime souverain, à qui son implacable mère avait juré une haine éternelle et qui ne manquait aucune occasion de la lui prouver.

Un instant de bonheur vint pourtant luire encore à ses yeux. Son petit-fils, le roi Henri VI d'Angleterre, né de la princesse Catherine, sa fille bien-aimée, vint se faire couronner à Paris ; et l'on ose nous dire que, reléguée dans son palais, Isabelle fut étrangère à tout cela : quelle absurdité ! Eh quoi ! les historiens veulent qu'une femme qui venait de jouer un rôle aussi important, et qui se ressentait encore, de l'éclat de ce rôle par la présence d'un roi son petit-fils, et roi d'une nation aussi chère à son cœur, on veut que cette femme soit restée dans l'inaction lors d'un événement aussi intéressant pour elle ? Que ces gens mal instruits cessent de le prétendre, et que, pour revenir de leur erreur, ils lisent le journal qui traite de ce fait, et qui se trouve à la Bibliothèque royale de Londres sous le n° 1601. Ils y verront le contraire de ce qu'ils écrivent. Mais ils n'avaient aucune connaissance de ces pièces quand ils compilaient les matériaux de leur histoire : en ce cas pourquoi écrivaient-ils ? Est-il raisonnable de traiter des matières aussi sérieuses, sans avoir autour de soi tout ce qu'il faut pour les éclairer ? Qui les contraignait à prendre la plume ? Qui les obligeait à ne nous donner que de demi-instructions, qui obscurcissent les faits au lieu de les éclaircir, et à reléguer dans le fond de son palais une femme qui n'a cessé d'agir que dans les dernières années de sa vie ? Est-ce donc la peine d'écrire l'histoire, quand on est aussi mal informé ?

En attendant d'autres détails fournis par le manuscrit précité, peignons la joie de la reine lorsqu'elle apprit que Jeanne d'Arc, si détestée d'elle à cause des services qu'elle rendait à Charles, venait d'être faite prisonnière au siège de Compiègne par un archer anglais qui l'avait saisie après l'avoir renversée de son cheval. De ce moment, Isabelle ne cessa de concourir à la perte de cette infortunée. Dans cette intention, elle adressa au duc de Bedford l'écrit qu'on va bientôt lire, et que nous traduirons littéralement du manuscrit anglais dont il vient d'être question ; mais détruisons auparavant quelques préjugés qui n'avaient alors que trop d'influence et qui, même encore aujourd'hui, jettent plusieurs historiens dans l'erreur sur tout ce qui tient à cette intéressante fille.

Assurément, on a eu raison de dire que Jeanne d'Arc ne devait son supplice ni aux Français ni aux Anglais : il règne trop de franchise et trop de loyauté dans l'âme de ce premier peuple, et trop de fierté dans celle du second, pour qu'on puisse accuser aucune de ces deux nations d'une aussi atroce barbarie. L'inquisition la réclama, nous dit-on ; l'université fit de même, et sa perte, continue-t-on, n'est due qu'à la conformité des vœux et des désirs de la réunion de ces deux corps.

Examinons le fait sans partialité comme sans prévention.

L'université, disent les historiens qui veulent la charger de cette horreur, flagornait journellement alors les autorités bourguignonnes ou royalistes, sous lesquelles elle se trouvait tour à tour ; et comme, en ce moment, le parti anglais triomphait dans Paris, l'université dut se déclarer contre Jeanne. Mais l'université était composée de Français, et jamais l'âme du Français ne varia sur l'amour qu'il doit à son prince : si, subjugué par les circons-

tances, le Français est quelquefois contraint à déguiser ses véritables sentiments, ils ne règnent pas moins dans son cœur ; et les membres d'un corps aussi respectable, et qui avaient tant de fois prouvé leur attachement à ses souverains, ne conçurent jamais le projet d'envoyer au dernier supplice l'intéressante créature qui venait de se sacrifier pour un roi que ces braves docteurs chérissaient autant qu'elle… non, ils ne durent pas le faire, ils ne le firent pas.

Mais l'inquisition se chargea de cette infamie.

À Dieu ne plaise que nous prenions ici la défense d'un tribunal de sang, dont les crimes font frémir la nature. Oui, l'inquisition put le faire : ce n'est pas dans l'âme de ceux qui la composaient que parle l'amour du prince : sans doute elle put le faire, mais elle ne le fit pas. Esclave du pouvoir anglais qui dominait pour lors, elle prêta son ministère à une réclamation dictée par l'acharnement des ennemis du dauphin : peut-être même employa-t-elle dans cette réclamation les termes qui lui furent suggérés ; mais le sentiment qui les dicta n'est pas émané d'elle : tribunal absolument passif dans l'état et ayant le frère Martin pour vicaire général, l'inquisition put ordonner à ce vicaire d'exécuter les ordres supérieurs qui seraient donnés à cet égard ; elle le fit et, en le faisant, elle continua d'être passive mais jamais active. Les expressions dont frère Martin se servit, et qui se trouvent dans le procès de la pucelle, furent employées par lui, nous en convenons, mais non pas dictées par lui : jamais dans ce siècle absolument militaire, l'inquisition n'eût eu la force de lancer un pareil décret. De qui sont donc ces expressions ? Qui donc fit mouvoir ce corps que l'on prétend avoir agi de lui-même ? qui ?… peut-on s'aveugler sur cela ? et quand nous n'aurions pas à l'ap-

pui de nos assertions la pièce authentique que nous avons citée plus haut, le bon sens, la connaissance des faits, celle des hommes, tout ne nous conduirait-il pas à nommer nous-même l'instigatrice de cette condamnation : eh ! quelle autre qu'Isabelle eût pu se la permettre ? Quelle autre qu'Isabelle se fut réunie aux ennemis de cette infortunée pour la déshonorer et la perdre ? Y avait-il quelqu'un qui détestât le dauphin plus que cette indigne marâtre ? Y avait-il quelqu'un qui réunît plus qu'elle et le désir et le crédit de perdre et tous les amis du jeune roi et ce monarque lui-même ? Pourquoi chercher une autre agente de cette infernale machination, quand celle-ci se présente aussi naturellement ? Après avoir chèrement payé celui qui avait blessé Jeanne, ne devenait-il pas tout simple qu'elle fît les plus grands sacrifices pour l'anéantir tout à fait ?

Jeanne fut faite prisonnière le 24 mai 1431 ; la reine le sut aussitôt. Le 26 elle écrivit au duc de Bedford ce qu'on va lire et ce que nos recherches nous ont fait trouver ; et le 27 est la date de la réclamation de Pierre Martin. Que l'on convienne au moins que cette concordance est bien à l'appui de l'opinion que nous émettons ici, et que justifient mieux que toutes les pièces authentiques qui la font naître.

Voici donc l'écrit qu'Isabelle fit à l'instant passer à Bedford, et dont on retrouve si bien et l'esprit et le sens dans la réclamation de Jeanne, faite à l'inquisition par le frère Martin.

« Vous sentez de quelle importance il est pour vous, duc de Bedford, de faire promptement condamner cette maudite sorcière qu'on nomme Jeanne la pucelle, prise par un de vos braves Anglais et maintenant confiée aux soins du comte de Ligny, Jean de Luxembourg. C'est cette damnable créature, soufflée par l'es-

prit de Satan, et se disant toujours inspirée par de fallacieuses révélations, qui a conduit à travers mille périls le prétendu roi Charles se faire couronner à Reims. Mais Dieu nous en fait justice ; elle a été punie de ce méfait par des blessures et par sa captivité. Vous l'avez maintenant, gardez qu'elle n'échappe : la confiance entière que le Français a dans elle la rendrait plus redoutable encore ; on dirait que c'est un miracle que Monseigneur le benoît Dieu fait pour elle ; notre parti déjà très chancelant n'a pas besoin de cela pour chuter, et vous savez quelle impression fait sur ce peuple ignorant tout ce qui tient à la superstition. Dites à l'inquisiteur de la réclamer ; il le doit, puisque cette fille est véhémentement soupçonnée de plusieurs crimes sentant l'hérésie… crimes qui ne peuvent ni se dissimuler ni éviter la punition. Il faut donc que ce moine, que vous ferez agir, vous supplie de lui livrer cette femme, comme dépendante d'un office dont il est le chef, élu par le Saint-Siège ; et une fois que cette sorcière sera dans ses mains, dites-lui de procéder le plus tôt possible à son exécution.

« Isabeau de Bavière, reine de France. »

Voilà ce que la reine écrivit. En vertu de cette lettre, l'inquisition réclama Jeanne, à peu près dans les mêmes termes, ainsi que le prouvent les pièces du procès qui sont à la portée de tout le monde.

Si l'université écrivit dans le même sens, ce fut sans doute par ordre du duc de Bedford, qui lui prescrivit les mêmes termes employés par l'inquisition, et toujours d'après les instigations d'Isabelle ; mais l'université ne fit rien de son chef : elle ne le pouvait ni ne le devait ; et si l'on trouve à la bibliothèque impériale, annexé au procès de Jeanne, l'écrit fait par l'université, c'est qu'elle

souscrivit à ce que lui fit faire le régent. L'on voit maintenant par quelle influence agissait le régent, et les raisons de Bedford pour s'y soumettre.

Terminons une discussion déjà trop longue, mais nécessaire pour jeter du jour sur un des principaux traits de nos annales et absolument défiguré par des historiens qui, n'ayant fait aucune perquisition, n'avaient pas la plus légère idée de la part énorme qu'Isabelle avait à la condamnation de Jeanne d'Arc. La mort de cette malheureuse est, poursuivent ces mêmes écrivains, l'ouvrage de ses ennemis ; mais où en avait-elle de plus puissants que dans la reine et dans Bedford ? Après avoir suffisamment démontré ces faits, nous abandonnons sur un sujet aussi grave le sage lecteur à ses réflexions, en osant croire que nous les avons dirigées vers la plus pure.

Cependant le comte de Ligny refusait de rendre sa prisonnière ; et ce fut alors que fortement pénétré par Isabelle, le régent écrivit au duc de Bourgogne afin de déterminer le comte à ce qu'on désirait de lui.

Quelle surabondance de preuves à toutes celles que nous venons d'établir ! Qui persuade Bedford ? C'est la reine. Qui persuade le duc de Bourgogne ? C'est Bedford. Cessons donc de nous aveugler sur ce fait : Jeanne a été sacrifiée par ceux à qui sa conduite a déplu, et n'était-ce pas à Isabelle que cette conduite déplaisait le plus souverainement ? Jeanne venait de servir le dauphin, et la plus mortelle ennemie du dauphin, n'était-ce donc pas Isabelle ?

Les choses néanmoins éprouvèrent encore quelques difficultés et principalement de la part de la duchesse de Luxembourg, à

tout instant aux pieds de Ligny son époux, pour l'empêcher de livrer Jeanne.

On fit présenter requête au roi d'Angleterre, à l'effet de prier Sa Haute Excellence, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, d'ordonner que Jeanne d'Arc fut brièvement livrée et mise entre les mains de la justice de l'Église. Or, qui appuyait cette requête ? Bedford. Qui excitait Bedford ? la reine. Et à qui cette requête était-elle présentée ? au roi d'Angleterre. Et qu'était le roi d'Angleterre ? le fils de Catherine, la plus chérie des enfants d'Isabelle, celle à qui elle avait toujours fait conserver sur l'Anglais tout le crédit dont elle avait besoin.

Enfin l'argent vint à bout de tout : on acheta le sang de cette pauvre fille ; au lieu de sacrifier cet argent pour la sauver, on le prodigua pour la perdre ; et Jeanne, n'ayant plus que des ennemis, trouva bientôt chez eux l'indigne mort qu'ils lui désiraient. Mais cette scène atroce ne nous regardant point, nous ne devons plus occuper nos lecteurs des détails qui y ont rapport : en désigner les causes, les rattacher à la femme dont nous écrivons l'histoire nous suffit ; bornons-nous à cette réflexion bien cruelle, que, pour des raisons ignorées de nous et que nous devons respecter sans doute, la volonté de Dieu laissa mourir tranquillement, et à un âge très avancé, la perfide Isabelle, couverte de crimes, tandis qu'elle fit périr sur un échafaud, à la fleur de son âge, la créature la plus sage, la plus courageuse et la plus étonnante de son siècle.

Cependant, quel que soit le désir que nous ayons de n'entrer dans aucun des détails du procès de cette infortunée, il est une circonstance, si fort à l'appui de tout ce que nous venons de dire, et si bien constatée dans les pièces originales dont nous avons

également parlé, qu'il nous devient impossible de la passer sous silence.

Isabelle, dans le cours de l'instruction, voyait souvent le duc de Bedford, tant pour s'instruire de tout ce qui se passait, que pour le fortifier dans les résolutions qu'elle lui avait suggérées. À l'une de ces conférences, elle persuada au duc qu'il était nécessaire de procéder à l'examen physique de Jeanne, attendu que si l'on découvrait qu'elle ne fût pas vierge, il devenait certain que l'excès de son attachement pour le roi n'avait d'autre cause que son intrigue avec lui, d'où, ajoutait-elle, était venue la grande jalousie qu'Agnès Sorel avait conçue de Jeanne d'Arc ; ce qui militait infiniment contre cette prétendue héroïne de vertu, et qu'alors cela seul suffisait pour la faire condamner. L'examen eut lieu, et ce qui suit s'accorde avec tous les historiens. Le duc, disent les pièces publiques du procès, d'accord avec les nôtres, se fit un barbare plaisir de l'exécution du conseil de la reine. Retranché derrière un mur, auquel on avait pratiqué une fente, il examina le travail des matrones, et là, au mépris de toutes les lois de la décence et de l'humanité, le monstre considéra d'un œil impur celle qu'il allait envoyer à l'échafaud. Néron, en soulevant la robe d'Agrippine qu'il venait de faire périr, dit : Elle est encore belle. L'infâme Bedford dit en examinant Jeanne qu'il veut assassiner : La malheureuse est pourtant belle.

Peu de temps après, la pucelle tomba malade sous les fers qui la liaient aux murs de son cachot. La reine instruite conseilla à Bedford de lui donner des médecins, avec la clause expresse de l'empêcher de mourir de cette maladie ; attendu, disait-elle, que le roi d'Angleterre qui la fait acheter fort cher, veut absolument qu'elle soit brûlée vive.

Quels raffinements de la rage la plus envenimée et de la plus cruelle vengeance !

Mais arrêtons-nous ; nous l'avons déjà dit, une plus grande masse de preuves ne servirait qu'à révolter le lecteur, et lui faire répandre des larmes plus amères sur la triste victime de tant d'horreurs et de forfaits, qui, malade et garrottée sur un bûcher prêt à s'enflammer pour la réduire en cendres, trouve encore le courage de repousser les calomnies lancées contre son roi… le justifie et meurt.

Lorsque Louis XI fit revoir le procès de Jeanne, on rechercha tous ceux qui avaient contribué à cette infamie : tous étaient morts excepté deux qui furent arrêtés et périrent sur le même bûcher où ils avaient fait brûler leur victime. Si Louis XI eût su la part qu'avait sa grand-mère à cette barbarie, peut-être n'en eût-il pas poursuivi les fauteurs avec tant d'acharnement ; ou s'il le savait, l'amour de la justice, et le noble désir de venger son père, l'ont alors emporté sur tout autre sentiment.

Le duc de Bedford et la reine s'étaient bien trompés en imaginant que le supplice de Jeanne avancerait les affaires du roi d'Angleterre. Cette atrocité ne servit qu'à mieux faire détester le joug de cette nation, et à précipiter avec plus d'ardeur les Français au-devant de la révolution préparée par Jeanne.

Àl'appui des pièces que nous avons citées plus haut, il ne nous reste plus qu'à certifier qu'au lieu d'être inactive comme le disent les historiens, Isabelle ne cessa, tant qu'elle le put, de prendre part à tout ce qui pouvait satisfaire son aversion pour Charles VII, et servir Henri VI, le plus mortel ennemi de la France.

Quoiqu'il y eût dix huit mois que le jeune Henri fût en France, on avait sous divers prétextes différé la cérémonie de son entrée dans Paris : c'est alors qu'on ose nous peindre l'insouciance d'Isabelle, et cela dans une occasion où tout flattait son orgueil et son ambition. Gardons-nous donc de croire, comme le disent quelques écrivains, que ce ne fut que par les fenêtres de l'hôtel de Saint-Paul qu'elle regarda passer le cortège : on voit par les registres du Parlement que tout ce qui tient à ces détails dut être mal rendu. Les greffiers conviennent que la misère du gouvernement était telle qu'ils manquèrent de parchemin pour décrire cette cérémonie, dont ils ne donnèrent en effet que quelques aperçus que nous ne répéterons pas ici, attendu qu'ils ressemblent à tout ce que nous avons vu de semblable sous ce règne malheureux. Ce qu'il y a de mieux détaillé dans ces relations abrégées, c'est qu'Henri ne fut entouré que d'Anglais : pas un seigneur français ne voulut s'y trouver, ce qui certes honore à jamais cette classe respectable qui, toujours fidèle à ses princes, sut les garantir de leurs malheurs, ou les déplorer, et ne les provoqua jamais. Cependant cinq évêques parurent ; ils étaient Français, on le sait..., mais ils étaient prêtres... parmi eux se trouvait l'exécrable Cauchon, instigateur de tous les tourments, de tous les supplices qui entourèrent les derniers moments de Jeanne.

Aussitôt que le cortège fut rentré au palais des Tournelles où devait loger le prince, le duc de Bedford conduisit Henri VI à l'hôtel Saint-Paul chez Isabelle, qui fondit en larmes en l'embrassant.

« Beau cher fils, lui dit-elle, j'ai tout fait pour vous ; les sentiments de mère que je devais à Charles, je les ai reportés sur vous ; le duc de Bedford vous dira jusqu'à quel point j'ai tout sa-

crifié. Votre mère fut ma fille chérie : qu'une portion de la tendresse que vous lui devez rejaillisse sur moi, mon cher Henri ; c'est moi qui ai placé sur votre front la couronne de France, soutenez-en l'éclat ; et surtout, pour régner tranquille, immolez tous vos ennemis : sans cette précaution cruelle, mais nécessaire, on ne vous laissera pas jouir en paix de mon ouvrage. Et comment ma mémoire vous serait-elle précieuse, si vous ne trouvez pas au moins dans le mal que j'ai pu faire, tout le bien que je prétends en retirer pour vous ? «

Henri tomba aux genoux de sa grand-mère et les embrassa tendrement. Isabelle le releva, le pressa sur son cœur et lui dit :

« Mon fils, ne cédez jamais le trône où je vous élève ; il n'y a que vous qui soyez digne de l'occuper. »

Cette scène eût été sans doute fort attendrissante, si la haine profonde que cette femme nourrissait pour Charles et pour la France n'eût pas éclaté à chaque mot ; mais le crime, en se couvrant du masque de la vertu, rend ses traits encore plus hideux.

Le lendemain, Henri dîna chez son aïeule avec le régent et quelques seigneurs anglais.

Le manuscrit cité dans nos dernières notes, et dont nous nous appuyons dans tout ce qui vient d'être dit, ne nous donne aucun détail sur cette seconde entrevue, dont l'esprit dut sans doute être le même que celui qui caractérisa la première.

Enfin le 14 décembre 1431 Henri vint à Notre-Dame, où il reçut l'onction royale des mains du cardinal de Winchester qui lui mit la couronne sur la tête. Une autre était près de lui, et cette

double couronne devint l'emblème des deux royaumes qu'il devait gouverner.

Après avoir juré de les conserver et de les soutenir toutes deux, on admit au serment de fidélité tous ceux qui le désirèrent, et ce jour même Henri dîna sur la table de marbre qui était dans la grande salle du palais.

Isabelle qui s'était trouvée au couronnement dans une tribune mystérieusement pratiquée pour elle, n'assista point à ce repas, où régna la confusion la plus horrible : image de celle que l'illégalité de ce qui venait de se passer devait produire dans le royaume. Aucune des marques de la générosité de nos souverains ne se manifesta dans cette cérémonie : nulle diminution d'impôt, nulle délivrance de prisonniers ; on mit au contraire plus de rigueur que jamais dans l'exaction des subsides ; d'ailleurs aucune grâce, ni publique, ni particulière ; et peu de jours après cette vaine prise de possession plus ridicule qu'imposante, plus dérisoire que respectable, le jeune roi repartit pour Rouen, d'où il repassa bientôt dans ses véritables états.

Sur ces entrefaites, Anne de Bourgogne, duchesse de Bedford, vint à mourir, et peu après le régent épousa Jacqueline de Luxembourg, ce qui déplut souverainement au duc de Bourgogne et détermina entre ces deux puissants chefs de partis une division que tout annonçait depuis quelque temps. En vain le cardinal de Winchester essaya-t-il un rapprochement : ce qui devait conduire à la réussite de ce projet fut précisément ce qui le rompit ; et l'orgueil des deux princes blessé dans l'étiquette de leur entrevue à Saint-Omer, ranima pour toujours le germe des divisions qui existait dans le cœur de l'un et de l'autre.

Cette rupture ramenait infailliblement un prince aussi grand, aussi généreux que Philippe de Bourgogne aux pieds de son souverain légitime, abandonné, trahi jusqu'alors par des motifs d'une vengeance aveugle que le temps et les circonstances devaient nécessairement apaiser.

Isabelle sentit quel coup un tel raccommodement allait lui porter. Alors son esprit familiarisé avec le crime conçut l'horrible idée de préférer la mort de Philippe à la douleur de le voir bien avec son fils. De l'idée à l'exécution de cette mort désirée par elle, il n'y avait pas loin dans une telle âme. En conséquence, Isabelle trouva le moyen d'armer un scélérat nommé Gilles de Postel et de l'engager à tuer le duc de Bourgogne. Ce crime heureusement ne fut pas consommé : Postel fut décapité à Mons ; mais sans rien révéler, puisqu'il rejeta l'horreur de ce projet sur la comtesse douairière de Hainaut, tandis qu'il appartenait en entier à l'infâme Isabelle. Enfin une conférence fut ouverte à Paris ; le duc de Bourgogne devait y servir de médiateur entre Charles et Henri ; la supériorité de ce rôle et la part qu'allait prendre le duc dans une négociation où il ne dépendait que de lui de faire pencher la balance du côté qui lui conviendrait, l'engagea à ne paraître à cette assemblée qu'entouré du faste le plus imposant. L'entrée de la duchesse de Bourgogne était magnifique ; et voilà quelle fut la cérémonie qu'Isabelle ne vit que de sa fenêtre… avec un dépit facile à comprendre. En effet de quel œil pouvait-elle se voir derrière le rideau d'une scène où elle avait autrefois rempli le premier rôle ? Le père de ce prince, pouvait-elle dire, entrait jadis avec moi dans cette même ville…, où rien ne se faisait que par nos ordres ; et maintenant, triste, isolée, ce n'est plus que comme la plus simple bourgeoise de Paris que je puis contempler un triomphe qui ne me retrace les miens que pour les pleurer. Ô fa-

tale inconstance des choses humaines ! mais ne serait-ce pas ici le commencement de la punition de mes crimes ? la mesure n'est-elle pas comblée, et n'ai-je pas mérité ce qui m'arrive ?

Quelles douloureuses pensées dans une femme en qui les passions survivent à la possibilité de les satisfaire !

Enfin la paix fut conclue entre le roi d'Angleterre et Charles VII. Une des clauses de ce fameux traité fut que le duc de Bourgogne se dirait convaincu que jamais Charles n'avait attenté aux jours du duc Jean, assassinat dont il avait toujours eu la plus grande horreur ; que le fauteur de ce crime énorme continuerait d'être recherché partout où il se rencontrerait ; que plusieurs établissements pieux seraient érigés, en manière de réparation de cet attentat affreux, et qu'enfin une croix serait placée sur le pont de Montereau au même endroit où le délit avait été commis.

Nous ne rapportons point ici toutes les autres conditions d'un traité qui éleva la maison de Bourgogne au plus haut degré de splendeur où elle pût parvenir, et qui, comme le remarquent fort judicieusement les écrivains de ce siècle, devint en même temps la cause de sa ruine. Mais la dernière de ces clauses, et la plus importante sans doute, puisqu'elle allait laisser respirer la France, fut que Philippe reconnaîtrait le roi Charles pour son seul et légitime souverain : ce qui, dès lors, dégageait le duc de Bourgogne de tous les serments qu'il avait pu faire au roi d'Angleterre.

On ne pensa plus qu'à célébrer par des fêtes un aussi heureux événement… événement dans lequel tous les Français voyaient la fin des malheurs publics et de leurs infortunes particulières.

Mais si ces heureuses nouvelles consternèrent le duc de Bedford et sa nation, quel coup de foudre ne portèrent-elles pas dans

l'âme de la malheureuse Isabelle, qui ne voyait plus, cette paix une fois conclue, ni aucune possibilité de nuire à un fils pour qui ces événements devenaient des triomphes, ni aucun moyen de rappeler les Anglais dans les provinces que le traité replaçait pour toujours dans les mains de ce fils abhorré ! Une âme comme la sienne pouvait-elle résister à de si grands revers ?

Àpeine eut-elle appris ces nouvelles qu'elle se relégua à l'hôtel Saint-Paul ; et ce fut là qu'elle put se convaincre de la fragilité des grandeurs de ce monde, et de l'ingratitude des hommes, dès que la fortune s'éloigne de nous. Courtisans, domestiques, considération, crédit, tout l'abandonna, tout disparut. Il est donc un terme où la justice du ciel venge enfin la vertu que le crime outragea. Son insouciance, ses prodigalités avaient laissé son époux dans un dénuement total : elle-même éprouva bientôt les effets de cet état affreux, l'humiliation et l'horreur. Cette femme, naguère si sensuelle, si délicate, si orgueilleuse, blasée dans ses goûts, dans ses habitudes et dans ses passions, avait à peine pour se couvrir les vêtements qu'elle eût rougi de voir aux femmes qui la servaient jadis, et pour sa table, ce qu'elle n'eût pas souffert qu'on offrît à ses gens.

« Elle était si pauvrement gouvernée (nous dit un auteur du temps) qu'en la voyant, on lui demandait à elle-même où était la reine ; elle n'avait, dit cet historien, que huit septiers de vin par jour, pour elle et pour sa maison. On faisait si peu d'état d'elle, pour les grands maux qu'elle avait causés sur la terre, qu'on eut l'insolence de la poursuivre en raison des dettes contractées par elle pour les premiers besoins de la vie, tels que le feu, l'éclairage, la nourriture, etc. Et elle fut condamnée au payement. »

Réduite à ces cruelles extrémités, n'espérant plus rien, ni des ennemis auxquels elle avait livré le royaume, ni de ses sujets aux yeux desquels sa conduite en avait fait un objet d'opprobre ; insultée par les Anglais même, qui lui disaient en face que Charles VII n'était pas le fils de son mari ; outragée par les Français qui semblaient vouloir la replonger sans cesse dans les flots de sang dont elle avait arrosé leur patrie, il ne lui restait plus que sa douleur... que son repentir ; et si les larmes de ce premier sentiment en calmaient un instant la rigueur, les serpents du second entrouvraient aussitôt les plaies.

Entre ces deux fléaux de la vie, on la voyait errer au fond de son triste palais, ne voulant s'abreuver que de tout ce qui pouvait faire couler ses pleurs avec plus d'amertume, ou redoubler ses remords avec plus de fureur. Souvent alors elle se faisait lire le procès de Jeanne d'Arc ; elle voulait surtout que l'on répétât le passage où cette pauvre fille, s'irritant des invectives lancées contre Charles VII, s'écriait à ses bourreaux avec l'accent du désespoir : Tourmentez mon malheureux corps ; mais n'insultez pas à mon roi, c'est pour lui que je meurs.

« Il était mon fils, ce roi, disait Isabelle, dans une sorte de délire effrayant ; c'était à moi de le chérir, c'était à moi de le défendre, et j'ai livré aux flammes celle qui l'aimait et qui mourait pour lui !... je suis un monstre indigne du jour. Ô furies de l'enfer ! avez-vous préparé pour moi des tourments qui puissent égaler mes crimes ? Je les subirai sans me plaindre, je les invoque avec ardeur. » Passant de là dans l'appartement de son époux et se précipitant près du lit où ce bon prince avait cessé de vivre : « Ô toi ! s'écriait-elle, dont mes forfaits ont creusé la tombe, jette du haut des cieux un œil de pitié sur celle que tu ai-

mas et qui reconnut si mal ce bonheur. Vois l'état où je suis, en évoquant tes mânes ; mes crimes sont si grands, que j'ose à peine élever mes bras vers toi. Ô le meilleur des hommes, daigne obtenir pour ton Isabelle, non le pardon de fautes impardonnables, non l'oubli des crimes monstrueux dont le souvenir doit rester sur la terre pour effrayer et corriger les hommes, mais la pitié, oui, la pitié que mes remords osent demander au Dieu que j'offensai sans cesse. Je ne demande point qu'il éloigne de moi les tourments que j'ai mérités ; je n'implore de lui que la faveur de n'être pas rejetée, lorsqu'au sein des supplices où sa main va me plonger, j'oserai le bénir encore !... Eh ! devions-nous donc, cher époux, être élevés au-dessus des hommes, toi, pour les surpasser par tes malheurs, moi, pour les affliger par mes crimes. Puissions-nous tous les deux servir d'exemples aux rois qui nous succéderont sur ce trône inondé de nos larmes, toi, du danger où l'aveuglement et l'excès de la confiance peuvent entraîner un bon prince, et moi de la juste punition réservée par le ciel et le peuple à celle qui se fit un jeu d'outrager à la fois l'un et l'autre. »

Ne pouvant plus résister à cet état violent, Isabelle obtint la grâce qu'elle demandait chaque jour à Dieu qui, las de la persécuter, daigna l'arracher enfin aux douleurs passagères de la vie, pour lui faire éprouver celles qui ne finissent jamais et que doit sa justice à des exécrations qui faisaient frémir l'univers.

Ce fut dans la soixante-huitième année de son âge, le 30 septembre 1435, dix jours après la signature d'un traité qui, par la raison qu'il calmait la France, venait de déchirer son cœur, que cessa d'exister celle qui ne vécut que pour la honte de son siècle, et qui ne traversa la vie que pour épouvanter ceux qui la parcouraient avec elle.

Elle disparut sans que le tombeau même pût lui servir d'asile. On grava sur le sien, en mémoire de ses crimes, l'animal effrayant qui les rappelle tous : une louve.

Objet de plus d'honneur qu'elle n'en méritait sans doute (mais que le Français toujours bon et juste rend seulement au trône quand il sent ne le pouvoir faire à ceux qui sont indignes de l'occuper), son corps fut exposé quatorze jours à l'hôtel Saint-Paul, au bout desquels on fit son service à Notre-Dame. Le Parlement accompagna le convoi ; l'abbé de Sainte-Geneviève officia. Le lendemain son cercueil fut conduit au port Saint-Landri et mis dans un petit bateau sous la seule garde d'un aumônier, d'un domestique et de deux rameurs qui le menèrent à Saint-Denis. Elle fut placée près du tombeau de celui qu'elle y avait fait descendre.

La cérémonie ne fut illustrée d'aucune pompe : les entrailles de la terre frémiraient, elles repousseraient de leur sein le crime qui s'y placerait avec faste.

Sinistres Ostrogoths qu'on y voit encore aujourd'hui

Comment, d'après cela, pourrions-nous répondre à l'invitation qui nous a été faite de déposer nos pièces justificatives chez un notaire ? Les originaux n'existent plus, et quant à nos extraits, dès qu'ils sont de notre main, les gens qui doutent de tout, parce qu'ils ne sont pas faits pour croire à rien, ne pourraient-ils pas objecter que ce que nous disons ne serait pas plus vrai que ce dont nous l'étayerions ? Nous ne pouvons donc fournir à l'appui de nos assertions que la copie des réponses qui nous furent adressées quand nous demandâmes le sort des originaux.

Sources et licence

Texte : https://fr.wikisource.org/wiki/Histoire_secr%C3%A8te_d%E2%80%99Isabelle_de_Bavi%C3%A8re%2C_reine_de_France. Domaine public ; transcription Wikisource CC BY-SA 4.0. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.